B 1,001,800

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN











Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN





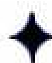














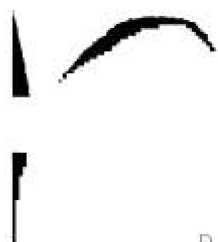









Digitized by Google



Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHRONIQUE

DE

JEAN LE BEL

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHRONIQUE

DE

JEAN LE BEL

PUBLIÉE

POUR LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR

JULES VIARD ET EUGÈNE DÉPREZ

TOME PREMIER



A PARIS

LIBRAIRIE RENOUARD

H. LAURENS, SUCCESSEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

RUE DE TOURNON, N° 6

MDCCCCIV

317

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

DC
2
S7
44
v.1

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

EXTRAIT DU RÈGLEMENT.

Art. 14. — Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un Commissaire responsable, chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du Commissaire responsable, portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Le Commissaire responsable soussigné déclare que le tome Ier de la Chronique de Jean Le Bel, *préparé par* MM. Jules Viard et Eugène Déprez, *lui a paru digne d'être publié par la* Société de l'Histoire de France.

Fait à Paris, le 20 *juillet* 1904.

Signé : Gaston RAYNAUD.

Certifié :

Le Secrétaire de la Société de l'Histoire de France,

A. DE BOISLISLE.

168008

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

INTRODUCTION

Toutes les recherches effectuées depuis longtemps déjà par divers érudits et en particulier par M. le baron Kervyn de Lettenhove, tant en Belgique qu'en France, afin de permettre de retracer la biographie de Jean le Bel, n'ont abouti jusqu'ici qu'à de maigres résultats. Nous ne pourrons donc donner de longs détails sur la vie du chanoine de Liège. Aussi, après avoir fait connaître ce que l'on a découvert sur ce personnage, nous nous attacherons surtout à l'étude de sa chronique. Nous rechercherons dans quelles circonstances, comment et à quelle époque elle fut composée, les sources auxquelles puisa son auteur. Enfin, nous terminerons cette introduction en faisant ressortir tout ce que Froissart doit à Jean le Bel et en donnant, de l'unique manuscrit de ses chroniques connu jusqu'à ce jour, une description aussi complète et aussi exacte que possible.

Jean le Bel dut naître à Liège vers l'année 1290, ou peut-être un peu avant[1].

1. Si l'on s'en rapporte en effet à Jacques de Hemricourt (*Miroir des nobles de Hesbaye, composé en forme de chronique par Jacques de Hemricourt*, éd. Salbray. Bruxelles, 1673, in-fol, p. 157 à 160), Jean le Bel mourut à l'âge de plus de quatre-vingts ans; or, comme son épitaphe le fait mourir le 15 février 1370 (Kervyn de Lettenhove, *Œuvres de Froissart*, t. I, Introduction, 2e et 3e parties, p. 52, n. 1), cela nous reporte bien à l'année 1290 ou environ.

Digitized by Google · Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il appartenait à une ancienne famille appelée Del Cange, dont plusieurs membres furent successivement échevins de cette ville[1]. On trouve un Gérard Del Cange remplissant ces fonctions en 1260 et 1261. L'un des fils de ce Gérard, Gilles, fut échevin dès 1292, puis bourgmestre de Liège en 1304. Le père de notre chroniqueur, fils de cet échevin et appelé aussi Gilles, est le premier, semble-t-il, qui porta le surnom de Le Bel; il fit également partie de l'échevinage. Ses armes étaient de gueules, à quatre griffes de lion d'or.

La mère de Jean le Bel, ainsi que nous l'apprend Jacques de Hemricourt[2], sortait d'une des grandes familles du pays; elle était fille de Henri Cossent et petite-fille, par sa mère, de Renier de Thys.

Jean le Bel eut deux frères et une sœur. L'un de ses frères, Henri le Bel, chevalier, devint échevin de Liège; l'autre, Gilles le Bel, fut chanoine de l'église Saint-Jean-Baptiste; sa sœur épousa Humbert de Bernamont, chevalier. Tels sont les principaux renseignements que l'on possède sur la famille de l'auteur de ces chroniques.

Sur sa jeunesse, on ne connaît rien. A quelle date entra-t-il dans l'Église et devint-il chanoine de Saint-Lambert de Liège? Aucun document ne nous l'apprend. Cependant, c'est lui, probablement, que nous voyons figurer parmi les témoins de la paix d'Angleur conclue le 14 février 1313 (n. st.) entre le chapitre de Saint-Lambert et ses partisans, d'une part, et ceux des bourgeois de Liège qui

1. Kervyn de Lettenhove, *Œuvres de Froissart*, t. XXII, p. 54 et 55. Voir aussi, sur les ancêtres de Jean le Bel, Jean d'Outremeuse, *ly Myreur des histors*, éd. Stanislas Bormans, t. IV, p. 414.

2. Kervyn de Lettenhove, *loc. cit.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

étaient représentés par le comte de Looz, d'autre part. Il porte déjà le titre de chanoine de la grande église[1].

Le 6 janvier 1315 (n. st.), Jean dit Beas, chanoine de Saint-Lambert de Liège (Jean le Bel), plaidait devant le maire et les sept hommes jurés de la cour allodiale du comte de Looz pour réclamer une partie de l'héritage d'Henri de Collin contre Julienne, sœur du défunt, qui avait épousé Gérard de Tihanges[2]. Les réclamations de Jean dit Beas étaient fondées sur ce qu'il était fils d'une sœur d'Henri de Collin. L'héritage fut adjugé à Julienne comme étant plus rapprochée d'un degré[3].

Dans un acte du 11 novembre 1321, il figure encore avec le titre de chanoine de la cathédrale de Liège à côté de son frère Henri le Bel[4].

Ses chroniques nous fournissent, en général, peu de renseignements sur lui. C'est par elles, cependant, que nous avons quelques détails sur la part qu'il prit à la campagne d'Écosse en 1327. Parti de Wissant, en compagnie de Jean de Hainaut et d'un grand nombre d'hommes d'armes recrutés en Hainaut, en Flandre, en Brabant, etc., il arriva quelques jours avant la Pentecôte à York, où était fixé le point de rassem-

1. Jean d'Outremeuse, *op. cit.*, t. VI, p. 185. Bormans, *Recueil des ordonnances de la principauté de Liège*, 1re série, p. 146. Ce qui rend très probable qu'il s'agisse de notre chroniqueur, c'est que parmi les arbitres du comte de Looz figurent un Bareit del Change et un Piron le Beals, peut-être ses parents. (Bormans, *op. cit.*, p. 141.)

2. Cf. Jean d'Outremeuse, *op. cit.*, t. IV, p. 414.

3. Schoonbroodt, *Inventaire analytique et chronologique des chartes du chapitre de Saint-Martin de Liège*. Liège, 1871, in-4°, p. 46, n° 157.

4. Schoonbroodt, *Inventaire analytique et chronologique des archives de l'abbaye du Val-Saint-Lambert-lez-Liège*. Liège, 1875, in-4°, t. I, p. 449.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

blement de l'armée d'Édouard III. Après un séjour d'environ un mois dans cette ville, Jean le Bel se mit avec l'armée anglaise à la poursuite des Écossais qui se retiraient devant elle. Le récit des maux qu'il endura pendant cette poursuite, les détails pittoresques qu'il donne sur les Écossais et sur leur manière de combattre, la description des pays qu'il traversa forment un ensemble de chapitres des plus intéressants. Cette chevauchée terminée, Jean le Bel revint avec ses compagnons à York. De là, ils furent reconduits jusqu'à Douvres, où ils durent s'embarquer peu après le 20 août 1327[1] pour regagner Wissant.

M. le baron Kervyn de Lettenhove signale une charte du 15 septembre 1344[2] qui rappelle les relations du chroniqueur et du roi de Bohême. Par cet acte, ce dernier vend « héritablement » à Jean le Bel deux écus de France assignés sur ses biens du comté de Luxembourg.

Une pièce du 29 juin 1358 nous apprend encore que Jean le Bel fut avec son frère, Henri le Bel, chevalier et échevin de Liège, exécuteur testamentaire de l'échevin Jean de Brabant[3].

A la mort de son frère, Gilles le Bel, chanoine de l'église collégiale Saint-Jean à Liège, il fut, en qualité d'exécuteur testamentaire, chargé, après avoir rempli plusieurs legs pieux, de partager le reste de ses biens par tiers entre les héritiers légitimes de Lambert de Bernamont, chevalier, de Gilles Surlet et de Henri de Vivirs, chevalier. Les maire et

1. C'est en effet par lettres du 20 août 1327 qu'Édouard III manda à Jean de l'Isle de reconduire Jean de Hainaut à Douvres. (Rymer, *Fœdera,* t. II, 2e partie, p. 713.)

2. *Œuvres de Froissart,* t. XXII, p. 55.

3. Schoonbroodt, *Inventaire des archives de l'abbaye du Val-Saint-Lambert-lez-Liège;* t. I, p. 222, n° 592.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

échevins de Liège, par des lettres du 21 mars 1364[1], sanctionnent le partage qu'il fit en vertu des pouvoirs qui lui étaient ainsi conférés.

Enfin, le 10 août 1369, les mêmes magistrats approuvent le testament de Jean le Bel écrit sur plusieurs peaux de parchemin[2]. Il mourut peu après, car son épitaphe, composée par son ami l'évêque Jean d'Arkel, donne la date de sa mort, le 15 février 1370[3]. Tels sont, présentés par ordre chronologique, les différents documents que nous avons pu recueillir sur le chroniqueur qui fut le précurseur de Froissart.

A côté de ces renseignements très épars fournis par les chartes, on a encore de lui un portrait bien vivant tracé par Jacques de Hemricourt[4], un de ses contemporains qui le connut et le fréquenta. Nous ne pouvons mieux faire que de le reproduire. Après avoir fait connaître la famille de Jean le Bel, il parle ainsi de lui : « Messire Johans dessurnommeis ne doit pais estre oblieis en ce compte, car onkes d'eage d'omme vivant à son temps ilh n'out en l'eglise Saint Lambert nul miez entachiez de ly, ne de plus frank, ne de plus noble regiment, car je le veys, et hantay tant son hosteit que je en saray bin veriteit recordeir; ilh fut grans et hauz et personables de riches habis et stoffeis, samblans az habis des bannerez, car ses vestemens de parement estoyent hammoteis sor les espalles de bons yermens; ilh estoit foreis de

1. Schoonbroodt, *Inventaire analytique et chronologique des chartes du chapitre de Saint-Lambert, à Liège*. Liège, 1863, in-4°, p. 236, n° 804.

2. Schoonbroodt, *Inventaire des chartes du chapitre de Saint-Lambert, à Liège*, p. 244, n° 826.

3. Kervyn de Lettenhove, *Œuvres de Froissart*, t. I, Introduction, 2e et 3e parties, p. 52, n. 1.

4. *Miroir des nobles de Hesbaye*, p. 157 à 160.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

costables pennes et de samis et de cendal selont l'atemporement de temps, et avoit estat de chevaz et de maynyez alle avenant; il avoit eut en ses jovenes jours fakenirs et brakenirs, chiens et oseaz, costablement, et estoit ses regiments cotidiens et ly escuwiers d'onneur qu'il avoit escoleit teilement affaitiez, que sains parler à leur maistre, s'ilh veoyent alcon vailhant homme estraingne, fuist prelaz, chevaliers ou escuwirs, ilh le prioyent, fuist al dyneir ou al sopeir, et selont ce estoit tosjours ses hosteit porveus; et sy alcons princes s'enbatoit en la citeit, ilh convenoit qu'il dynast deleis ly; ilh portoit tout habit de chevalier de pyet et de corps et del harnas de ses chevaz, et estoit costables de fermas et de botennires de pierles et de vrayes pires; les cheveches de ses soplis estoient tous près overeez de pierles et estoit sa table onie et li bankes de sopeir estoit commons à toz, et as solempniteis, ons y siervoit en vasel d'argent; ilh n'alloit onkes les commons jours delle samaine alle eglize qu'il n'awist 16 ou 20 persones quy le conduisoient, tant de ses proymes, come de ses maynyés et de cheaz quy estoyent à ses dras. Et quant c'estoit az jours solempnés, chil quy estoyent à ses dras, le venoyent quere en son hosteit et le mynoyent alle eglize. Sy avoit sovent fois assy gran rotte après ly com après l'evesque de Liege, car ilh avoit bin 50 ou de moins 40 parsiwans, quy tos demoroient al dyneir deleis ly, sy qu'il estoit chief et souverain de son linages, et selont ce ly portoyent sy proismes et amis honeur et reverence, et ilh les hantoit et avanchissoit en tos estas; ilh donoit quarante owit paires de robes d'escuwiers et chink paires de robes à vayres, assavoir à trois cannones et à dois chevaliers. Ilh parsiwist les armes en jovente et servit al tournoy et fut delle hosteit Monss. Johan de Haynau, saingnor de Beamont et de Cymay; ilh avoit bon sens natureit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et bon regiment sor tos atres; ilh astoyt lyez, gays, jolis et savoit fair chanchons et vierlais, et queroit tos desduys et tos ses solas, et en ce faisant ilh acquist grandes pentions et grans hiretages : se ly fist Dyez la grasce qu'il viskat tot son temps en prosperiteit et en gran santeit et fut anchiens de quatreviens ans ou plus quant ilh trespassat, et selont son estat furent reverement et costablement faites ses exeques; ilh ou en ses anchiens jours une paire de fis germeaz d'une poirture, nommeis Johan et Gilhes, quy furent d'une damoys[elle] de bonne estration, qui estoit de linage de Preit, filhe delle sereur Stassien de Preit et Gilhon de Preit, az queis dois germeaz ilh laissat grans possessions : ly ainsneis est chevalier et sires de Hemricourt, et Gilhe est chantes et cannones de Saint Martin en Liege. Ly dis mess[ire] Johan, fis de vailhant cannones dessurnommeis est hautement marieis à une dame de noble sanc de Dufle et de Marlines et en at des beaz enfans et at encargiet les armes d'Opliews teilement que ses bon peires les portat, et acquist par discange novellement la saingnorie de Hemricourt et de Lantremenges, et est en bon estat, et ly dis Gilhes ses freires est bons et envoysiez compains. »

Jacques de Hemricourt nous fait ainsi connaître la vie fastueuse du chanoine de Saint-Lambert et nous apprend que dans sa vieillesse il eut de Marie des Prés, fille de Gilles des Prés, d'une maison fort puissante à Liège, deux fils jumeaux, Jean et Gilles, dont il reconnut la naissance. De ces deux fils, auxquels il laissa de grandes richesses, Jean, l'aîné, fut chevalier, l'autre, Gilles, fut chanoine de Saint-Martin de Liège et composa une chronique intitulée : *Li livres des mervelles et notables faits puis la creation dou monde*[1].

1. Cette chronique, que l'on crut longtemps perdue, fut retrou-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Nous voyons également dans son portrait que Jean le Bel composa en dehors de sa chronique des chansons et des virelais. Aucune de ces œuvres ne nous est parvenue, et M. Petit, après lui avoir attribué et avoir publié sous son nom : *Li ars d'amour, de vertu et de bonheurté*[1], dut reconnaître ensuite que cette œuvre ne pouvait être de lui.

Si nous nous en rapportons à Jean d'Outremeuse qui le connut[2], ce fut Jean de Hainaut, seigneur de Beaumont, dont il était l'un des familiers, qui l'engagea à écrire sa chronique.

vée par M. Kervyn de Lettenhove. Selon lui, elle offre peu d'intérêt. (*Œuvres de Froissart*, t. XXII, p. 71.)

1. Deux vol. in-8° (1867-1868).

2. Voici en effet ce que dit ce chroniqueur (éd. Bormans, t. VI, p. 322 et 323) : « Et partant que chis fais fut si notoires par cristiniteit, si que fais de II roys trés puissans, assavoir de roy de Franche et d'Engleterre, et partant les Englès fisent de chesti morteile guere giestes qui contenoient mult grandes escriptures, où ilh avoit pluseurs deffautes, si fut proieit et commandeit de part noble princhе monsangnour Johans de Bealmont, conte de Soison deseurdit, à mesire Johans le Beaux, canoyne de Liege, qui presens avoit esteit (aveque ledit mesire Johans de Bealmont et le castelain de Waremme deseurdit) à tous les fais deseurdis, qu'ilh vosist faire et escrire la pure veriteit de tout le faite entirement, sens porteir faveur à nulles des parties, mains procedant en chu loialment et veritablement, sens faire blasme ne honneur à cheaux qui ne l'ont mie deservit al maniere de croniques. Et quant ilh l'avroit fait, si fut mostreis al dit monsangnour Johans de Bealmont et aux altres qui avoient esteit presens al fait, et fust corregiet à leur vraie volenteit sens fiction. Ly queis mesire Johans li Beals, al commandement del dit mesire Johans de Bealmont, ilh mist en escript toute la veriteit de la mateire et de la dit guere, et fut publiiet et corregiet par ledit monsangnour Johans de Bealmont, le castelain de Waremme et pluseurs altres qui avoient esteit presens, et puis mis en fourme : et en furent fais II libres, dont lidis Johans le Beal en presentat l'un al dit monsangnour Johans de Bealmont, et ilh retient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quelque amateur de rimes avait voulu raconter dans un de ces poèmes souvent interminables, comme on en fit un si grand nombre au XIVe siècle, la guerre qui venait de s'engager entre Édouard III et Philippe VI. Sans doute, comme le dit Jean le Bel dans sa préface, l'auteur sacrifia souvent la vérité à la rime, car il l'accuse d'être rempli de « bourdes » et d'histoires « mal creables et ainsy comme impossibles ». Or, ayant pris part ou ayant assisté à un grand nombre de faits qu'il voyait ainsi dénaturés, de plus vivant au milieu de chevaliers et de seigneurs qui s'étaient distingués dans les différentes luttes soutenues par Édouard III depuis son avènement au trône, il lui était facile, tant à l'aide de ses souvenirs qu'à l'aide des récits qu'il recueillerait de la bouche de personnes dignes de foi, de raconter d'une manière plus exacte les débuts du règne d'Édouard III et de la guerre de Cent ans. En outre, comme le dit encore Jean d'Outremeuse, Jean le Bel, pour être certain d'avoir rapporté avec exactitude les événements consignés dans sa chronique, la présenta à Jean de Beaumont et à d'autres personnages, afin qu'ils pussent bien mettre au point chacun des faits dont ils avaient été témoins.

Cette règle adoptée pour la rédaction de cette chronique ne put être appliquée à l'œuvre entière, mais seulement aux trente-neuf premiers chapitres. En effet, Jean d'Outremeuse dit que Jean le Bel fit faire deux manuscrits de sa chronique, dont l'un fut offert à Jean de Beaumont et l'autre resta entre ses mains. Jean de Beaumont étant mort le 11 mars 1356[1], et, dès les chapitres XLIII, XLIV, XLV, Jean le Bel rapportant

l'autre, lequeile je ay mis en mon present croniques, nient toute ensemble, mains la mateire de cascon faite à le daute à chu afferantes, enssi qu'ilh appert chi après. »

1. *Biographie belge*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des faits qui se passèrent à la fin de cette même année 1356, dans le courant de 1357 et même en 1358, nous pouvons donc affirmer qu'il exista des copies de la chronique de Jean le Bel comprenant seulement le récit des faits antérieurs à l'année 1341, et cette première partie dut être composée d'un seul jet, postérieurement au mois de mars 1352, époque où mourut Jeanne de Valois[1], veuve de Guillaume Ier, comte de Hainaut et de Hollande[2], et antérieurement au 11 mars 1356, date de la mort de Jean de Beaumont.

Les six chapitres qui viennent après cette première partie durent être composés successivement, suivant les loisirs de Jean le Bel, et avec la seule préoccupation de consigner les événements les plus importants dont il entendait parler. En effet, le début du chapitre XL le laisse bien comprendre : « Pour ce que on ne doibt pas oublier les aventures sourvenues le temps pendant des guerres dessusdites en estranges marches, je ne vueil mye mettre en oubli la grande aventure et la trés heureuse fortune qui avint au roy d'Espaigne. » Suit alors le récit de la victoire du Salado, remportée par les rois de Castille et de Portugal sur les Sarrasins, le 30 octobre 1340.

Au chapitre XLI, Jean le Bel a déjà le dessein de reprendre le récit des luttes qu'Édouard III continuait à soutenir en Gascogne, en Limousin, en Bretagne et en Écosse. Il annonce qu'on en entendra parler « cy aprez ». Il recueillait sans doute alors les matériaux qui lui étaient nécessaires pour continuer son œuvre; mais, soit que le « loisir » lui eût fait défaut, soit que les témoignages qu'il consignait ne l'eussent pas encore pleinement satisfait, il parle de tout autre chose et sans beaucoup de suite. On trouve dans ce chapitre des

1. P. Anselme, *Hist. généal.*, t. I, p. 100.

2. Jean le Bel en parle comme d'une personne décédée, t. I, p. 202, 203, 207.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mentions plus ou moins étendues sur la mort de l'évêque de Liège Adolphe de la Marck, sur la mort de Louis de Bavière, sur l'élection, comme roi des Romains, de Charles, fils de Jean, roi de Bohême, sur la peste de 1348, sur les Flagellants, sur la persécution des Juifs.

On saisit encore très bien dans les chapitres suivants la pensée à laquelle obéit Jean le Bel. Il songe toujours à raconter les grandes guerres que soutint le roi d'Angleterre; mais il assiste d'un autre côté, en Flandre et en Allemagne, à des scènes intéressantes; il les consigne donc en passant. C'est ainsi qu'il parle du couronnement de Charles, roi des Romains, à Milan, puis à Rome : « Pour la grande merveille que on en eut, le metteray je en escript[1]. » Puis il raconte toutes les luttes et les discordes survenues en Flandre, en Hainaut, dans le Brabant, dans le comté de Namur, le pays de Liège, etc.; mais on sent que dans son esprit tous ces récits ne sont que des digressions. Il songe toujours à ce qui se passe en France. Par exemple, au chapitre XLIII[2], parlant de la bataille de Poitiers et disant que le roi Jean y fut pris avec un de ses fils et « pluseurs de ses plus haults barons », il ajoute : « ainsy que vous porrez ouyr. » A la fin de ce chapitre[3], il veut se taire sur les affaires de Flandre et retourner à sa « premiere matere »; mais il survint encore de belles aventures dans ce pays et dans les régions voisines; il se garde donc de les passer sous silence et leur consacre le chapitre XLIV tout entier, ajoutant encore à la fin[4] : « Si m'en tairay à tant, et revendray, quant j'avray loisir, à la gentile hystoire du roy d'Angleterre. » Enfin,

1. T. I, p. 227.
2. T. I, p. 234.
3. T. I, p. 236.
4. T. I, p. 243.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

encore une petite digression au chapitre XLV, car « ainchois, vouldray je dire qu'il avint à ce duc Willaume de Baviere », et Jean le Bel qui a « pris ung petit de loisir » revient « à la noble hystoire du gentil roy Edowart d'Angleterre » et la reprend là où il l'avait quittée, c'est-à-dire « à la departie de son siege de Tournay, qui fut l'an de grace mil CCC et XL, ou moys d'aoust[1] ».

Il commence alors le récit de la guerre de Bretagne, et ayant eu le temps de recueillir tous les matériaux qui lui étaient nécessaires pour l'écrire et d'interroger un grand nombre de témoins, il en retrace un tableau intéressant où tous les faits s'enchaînent et se suivent. Cependant, il ne faut pas oublier que Jean le Bel s'est avant tout proposé plutôt d'écrire l'histoire d'Édouard III que l'histoire d'un pays ou d'une guerre[2]. C'est ce qui explique les digressions que l'on trouve fréquemment dans la suite de sa chronique. Ainsi, au chapitre XLVIII, après avoir dans le chapitre précédent énuméré les villes reconquises par Charles de Blois et raconté comment fut pris Charles de Montfort, il dit[3] : « Or revendray je à la noble hystoire de ce gentil roy Edowart d'Angleterre pour conter qu'il devint aprez ce qu'il fut parti du siege de Tournay, car longuement je m'en suys teu. » A la fin du chapitre LX[4] : « Si me tairay ung petit d'elle (de la comtesse de Montfort) et de ceulx de Bretaigne, et parleray dudit roy Edowart. » Au chapitre CIV, après avoir retracé le tableau de tous les maux qui acca-

1. T. I, p. 245.
2. Il le dit, au reste, en tête de son prologue : « Qui veult lire et ouir la vraye hystoire du prœu et gentil roy Edowart, qui au temps present regne en Engleterre, si lise ce petit livre que j'ay commencé à faire. »
3. T. I, p. 272.
4. T. I, p. 342.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

blèrent la France à la suite de la bataille de Poitiers, il revient à son héros[1] : « Bien est heure de retourner à l'istoire du noble roy Edowart, dont longuement me suys teu. »

Une seule fois encore, il se permet une digression étrangère à Édouard III et aux péripéties de la guerre de Cent ans pour rapporter un fait important concernant sa patrie. C'est au chapitre LXXVIII, qu'il consacre tout entier à la guerre qui éclata entre l'évêque de Liège, Engilbert de la Marck, et les habitants des villes de Huy et de Liège. Mais, à part ce chapitre, Jean le Bel ne s'écarte plus de son sujet, et expose successivement jusqu'à la fin de sa chronique les faits intéressant Édouard III et la France.

Il est à remarquer, comme nous l'établirons surtout en recherchant à quelle date elle fut composée, que les derniers chapitres, écrits à une époque peu éloignée des événements qui y sont rapportés, sont inférieurs comme composition au reste de la chronique et surtout à la première partie. Les transitions sont peu ménagées et les expressions de : « En ce temps », « Assez tost aprez », « D'aultre part », etc., reviennent souvent sous la plume de Jean le Bel. On sent qu'il ne voit plus les événements dans une perspective déjà un peu lointaine, lui permettant de les grouper avec harmonie. Au fur et à mesure que les informations lui arrivent, il les consigne; mais si dans cette partie sa chronique perd au point de vue de la composition et de la manière de présenter les faits, elle gagne en précision. Les dates sont données beaucoup plus fréquemment dans les quinze ou vingt derniers chapitres environ que dans les précédents, et les erreurs au point de vue chronologique sont plus rares.

1. T. II, p. 287.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

De tout ce que nous venons d'exposer, il ressort déjà que l'œuvre de Jean le Bel ne fut pas composée d'un seul jet et qu'il y travailla durant plusieurs années à des intervalles plus ou moins espacés.

D'après ce que nous apprend Jean d'Outremeuse, qui là-dessus pouvait être bien informé, Jean le Bel commença sa chronique à l'instigation de Jean de Beaumont et lui en offrit un exemplaire. Or, comme nous l'avons déjà établi, à la mort de Jean de Beaumont, en 1356, sa chronique ne pouvait aller au delà des trente-neuf premiers chapitres. Au reste, la manière dont il termine le trente-neuvième chapitre laisse bien entendre qu'il va suspendre son travail au moins pendant un certain temps[1]. « Des aventures, lesquelles sourvindrent en ce temps en Gascongne, en Poytou et es aultres marches, je ne suys mie bien infourmé et n'en faiz point de mention, ne de celles d'Escoce entre les Anglès et les Escots, car je pourroye faillir à voir dire; si vault mielx que je m'en taise jusques à tant que j'en avray meilleur loisir et que j'en seray mielx infourmé, car j'en diroye envis aultre chose que la verité. »

Si cette partie fut composée avant le 11 mars 1356, elle le fut après le mois de mars 1352, car, au t. I, p. 207, il parle de Jeanne de Valois, veuve de Guillaume, comte de Hainaut, et abbesse de Fontenelles, comme d'une personne déjà décédée. Or, d'après le P. Anselme[2], elle mourut au mois de mars 1352. Le reste de sa chronique fut composé entre l'année 1358 et le mois d'avril 1361, dernière date que l'on relève au chapitre CIX. Dès les chapitres XLIV et XLV, il parle, en effet, d'événements survenus à l'extrême fin de 1357 ou dans le courant de 1358. Ainsi, page 239, il

1. T. I, p. 212.
2. *Hist. généal.*, t. I, p. 100.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

donne quelques détails sur l'assemblée tenue à Metz par l'empereur Charles IV, le jour de Noël 1359, et à laquelle assista le duc de Normandie, et, page 244, il fait allusion à la folie de Guillaume III, comte de Hainaut, que l'on dut en effet enfermer au château du Quesnoy au commencement de 1358. On peut même dire que tous les chapitres, de XL à XCIV, durent être écrits dans le courant de l'année 1358, et on était sans doute vers la fin de cette année ou à l'extrême commencement de 1359, quand il fit le chapitre XCIV. Il y parle, en effet, des tentatives faites pour amener le roi de France et le roi d'Angleterre à signer une paix durable, et du bruit de la conclusion de cette paix que les deux rois auraient juré de tenir fermement à une fête donnée vers le milieu de 1358 à Windsor; « mais, ajoute-t-il, la maniere de la paix et les condicions, ne sçavoit on encores communement quant ce fut escript[1] ». Tout cela semble bien se rapporter au traité qui fut repoussé par les États généraux le 25 mai 1359[2]. Par conséquent, toute cette partie fut écrite avant cette date.

Les chapitres suivants, jusqu'au chapitre CIII, sont consacrés à un grand nombre de faits qui se produisirent au cours de l'année 1358, tels que la Jacquerie, le meurtre d'Étienne Marcel, etc.

Au chapitre CIII, nous relevons une indication très précise, nous permettant de fixer les mois pendant lesquels il fut composé. Parlant en effet de la captivité du comte de Porcien, il dit qu'il était encore en prison à Roucy, au mois de mai 1359, « quant cest escript fut fait[3] ». Un peu plus loin, il donne le récit d'actions accomplies autour de la Saint-Jean

1. T. II, p. 240.
2. *Grandes chroniques,* éd. P. Paris, t. VI, p. 152.
3. T. II, p. 279.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1359[1], puis encore plus loin, au milieu d'août[2]. A partir de ce chapitre, on voit qu'il suit les événements presque au jour le jour et les note au fur et à mesure qu'ils lui sont rapportés. Ainsi, au commencement du chapitre CV, on est à la Toussaint 1359; vers la fin, au mois de janvier 1360. Au chapitre CVI, vers Pâques de la même année. Au chapitre CVII, au mois de mai. Au chapitre CVIII, à la fin de l'année 1360, et enfin, au chapitre CIX, au mois d'avril 1361.

Grâce à ces données, on peut donc facilement circonscrire les dates où les différentes parties des chroniques de Jean le Bel furent composées. La première partie, comprenant les chapitres I à XXXIX, postérieurement au mois de mars 1352 et antérieurement au 11 mars 1356. La deuxième partie, comprenant les chapitres XL à CII inclusivement, dans le courant de l'année 1358. Enfin, dans les sept derniers chapitres, le chroniqueur suit le cours des événements, de 1359 au mois d'avril 1361.

En dehors des sources orales que Jean le Bel nous dit avoir seules utilisées, et que Jean d'Outremeuse nous fait également connaître, a-t-il puisé à quelques sources manuscrites, soit chroniques, soit chartes? Nous ne le pensons pas. Il connut, il est vrai, comme il le dit dans son prologue, un livre rimé, dans lequel étaient racontées les guerres qu'il se propose de mettre en chronique; mais s'il le connut, c'est pour dire qu'il ne faut pas le lire, car tout ce qu'il renferme n'est que bourdes et mensonges[3]. On peut donc présumer,

1. T. II, p. 280.
2. T. II, p. 283.
3. Dans l'*Inventaire de la bibliothèque du roi Charles VI, fait au Louvre en 1423 par ordre du régent*, publié par Douët d'Arcq, Paris, Société des bibliophiles, 1867, in-8°, on relève les titres de quelques manuscrits, parmi lesquels pourrait bien se trouver

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans ces conditions, qu'il ne s'en servit pas, pas plus que de toutes les autres histoires rimées auxquelles il fait allusion au cours de sa chronique.

Peu après l'apparition du tome Ier de l'œuvre de Jean le Bel, notre confrère et ami M. Moranvillé, dans une note parue dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*[1], se demandait, à propos de la ressemblance que nous avions signalée entre certains chapitres de la chronique de Jean le Bel et plusieurs passages de la *Chronographia regum Francorum*, si ces deux chroniques n'auraient pas eu une source latine commune, au moins pour ces parties. Nous avons fait connaître notre sentiment à cet égard dans un article publié dans la même revue[2] et démontré, croyons-nous, que pour la guerre de Bretagne comme pour le reste des événements qu'il nous rapporte Jean le Bel n'a puisé autre part que dans les récits faits par des témoins oculaires.

Si, en effet, nous examinons successivement les différentes

celui auquel Jean le Bel fait allusion. No 196. *Un viel rommant en papier, gros et court, de lettre bastarde, à une coulombe et en ryme, et parle des guerres d'Escoce et d'Angleterre.* — No 267. *La Guerre du roy de France et d'Angleterre et les fais du roy de Navarre et de ceulx de Paris quant ils furent contre le roy,* « escript en papier, jadis couvert de parchemin sans aiz et de present entre deux ais, couvert de cuir blanc, escript en françois, de lettre formée et rymé, à deux coulombes ». On trouve encore dans le même inventaire d'autres histoires rimées, telles que : no 210. *La Guerre de Philippe de Valois et des Flamens,* en ryme (no 394 de la Bibl. protypographique de Barrois). — No 329. *La Bataille de Cassel en Flandres,* rimée. Malheureusement, cette bibliothèque ayant été dilapidée, ces manuscrits, qui faisaient déjà partie de la bibliothèque de Charles V, semblent perdus. (Delisle, *le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale,* t. I, p. 29 et 53.)

1. *Observations sur un passage de la Chronique de Jean le Bel,* t. LXV, (1904), p. 583.

2. *Jean le Bel et la Chronographia regum Francorum.* (*Bibl. de l'Éc. des chartes,* t. LXVI (1905), p. 540 à 546.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

parties de ses chroniques, nous ne trouvons rien qui vienne contredire cette assertion. Ajoutons, en outre, qu'elle est encore appuyée par les témoignages de Froissart et de Jean d'Outremeuse. Nous avons déjà rapporté le passage dans lequel ce dernier fait connaître de quelle manière fut composée au moins la première partie de ses chroniques. Froissart, dans son prologue, nous assure, de plus, que Jean le Bel n'épargna rien afin de chercher à recueillir les renseignements nécessaires pour la composition de son ouvrage. Il veut, dit-il, fonder et ordonner ses chroniques « sur les vraies croniques jadis faites et rassemblées par venerable homme et discret seigneur monseigneur Jehan le Bel, chanoine de Saint Lambert du Liege, qui grant cure et toute bonne diligence mist en ceste matiere et la continua tout son vivant au plus justement qu'il pot, et moult lui cousta à acquerre et à l'avoir. Mais quelque fraiz qu'il y eust ne fist, riens ne plaingny, car il estoit riches et puissans, si les pouoit bien porter, et de soy mesme larges, honnourables et courtois, et qui le sien voulentiers despendoit. Aussi, il fut en son vivant moult amy et secret à trés noble et doubté seigneur monseigneur Jehan de Haynault, qui bien est ramenteus de raison en ce livre, car de pluseurs et belles avenues il en fut chief et cause, et des roys moult prochain. Pourquoy, le dessus dit messire Jehans le Bel pot delez lui veoir et congnoistre pluseurs besoingnes, lesquelles sont contenues ensuivant[1] ».

Il résulte donc bien de ce que nous apprennent ces deux chroniqueurs, ses contemporains, que Jean le Bel ne négligea rien pour obtenir le témoignage des personnes qui avaient assisté aux événements qu'il désirait consigner dans

1. *Froissart*, éd. Luce, t. I, p. 210.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

son œuvre et auxquels il n'avait pu être mêlé. Il le dit, au reste, formellement dans son prologue[1] : « Je veul mectre paine et entente, quant je pourray avoir loisir, d'escrire par prose ce que je ay veu et ouy recorder par ceulx qui ont esté là où je n'ay pas esté, au plus prez de la verité que je pourray, selonc la memoire que Dieu m'a presté, et au plus brief que je pourray, sans nulluy placquier. »

Si nous parcourons sa chronique, nous trouvons très fréquemment la confirmation de ce que nous venons d'avancer. Les premiers chapitres, jusqu'au septième inclusivement, durent être certainement écrits sous l'inspiration de Jean de Hainaut. Ce fut lui, en effet, qui reçut la reine Isabelle, chassée d'Angleterre et abandonnée du roi de France, et la ramena dans son pays. Au reste, certains détails, tels que ceux se rapportant au débarquement des troupes que Jean de Hainaut amenait avec lui en Angleterre[2], ne peuvent guère avoir été donnés que par un témoin oculaire. Dans les chapitres suivants, jusqu'au quatorzième, qui sont si vivants, et dans lesquels Jean le Bel décrit si bien l'Écosse et retrace avec des couleurs si vraies et si vives les misères endurées par l'armée anglaise et ses alliés à la poursuite des Écossais, il raconte ce qu'il a vu. Il se nomme, en effet, parmi les compagnons de Jean de Hainaut[3] et dit formellement, en parlant de la rixe qui éclata entre les archers anglais et les valets des seigneurs de Hainaut, qu'il y fut présent. « Et je mesmes qui fus là present, ne peus en mon hostel entrer pour moy armer, moy et mes compaignons[4]. »

Il dut tenir également de son ami Jean de Hainaut tous

1. T. I, p. 3.
2. T. I, p. 19.
3. T. I, p. 41.
4. T. I, p. 44.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les détails qu'il donne sur le mariage de Philippe de Hainaut, nièce de Jean, avec Édouard III[1]. Quelques-uns des chapitres suivants[2], parmi lesquels il y en a cependant de très pathétiques, sont inférieurs néanmoins aux précédents au point de vue de la précision. On voit que, dans bien des cas, Jean le Bel ne fut pas très exactement informé, en particulier pour tout ce qui touche aux guerres d'Écosse. Froissart, dans la rédaction d'Amiens, donne plus de détails sur ces campagnes, et il constate bien que les faits ainsi rapportés par lui ne se trouvent pas chez son prédécesseur, car, dit-il : « J'en fui enfourmez dez signeurs dou pays, quant je fui en Escoche[3]. »

Dans les chapitres qui terminent la première partie de sa chronique[4], comme il est question d'événements survenus dans le Hainaut, en Flandre, dans le Brabant, autour de Cambrai et de Lille, à Aubenton, à Thun-l'Évêque, à Gand, à Tournai, etc., notre chroniqueur est en général bien renseigné. N'étant pas éloigné du théâtre des événements, il put interroger beaucoup de témoins, avoir les rapports de personnages qui avaient pris part à ces actions. Aussi, les faits sont bien présentés et, toutes les fois qu'on peut les contrôler, exacts. Le récit est peut-être peu coloré, mais il est précis et donne les noms d'un grand nombre de personnes qui prirent part aux actes relatés.

Au chapitre XL, Jean le Bel parle des luttes soutenues par les rois d'Espagne et de Portugal contre les Sarrasins, et en particulier de la bataille du Salado. Les détails qu'il donne à ce sujet montrent qu'il dut les tenir de quelques-uns

1. Ch. XIV.
2. Ch. XV à XXIV.
3. *Froissart*, éd. Luce, t. I, p. 343.
4. Ch. XXV à XXXIX.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des « estranges pelerins » qui, de toute la chrétienté, allèrent dans la péninsule Ibérique lutter contre les Maures. Il en désigne, au reste, qui revinrent de cette expédition et donne aussi les noms de plusieurs de ses compatriotes restés sur le champ de bataille.

Les chapitres suivants[1] sont réservés à tout ce qui se passa entre les années 1344 et 1358, en Allemagne, dans le pays de Liège, en Brabant, dans les Flandres, etc. Jean le Bel put donc être témoin de plusieurs de ces événements ou entendre rapporter par quelques-uns de ses nombreux hôtes et amis ceux qu'il ne vit pas lui-même.

Pour ce qui est de la guerre de Bretagne[2], comme nous l'avons déjà démontré[3], Jean le Bel nous a surtout transmis ce qu'il recueillit de la bouche de différents témoins. Il dit lui-même[4] : « Et pour chascun mielx infourmer comment tous ces maulx avindrent, j'en conteray une partie, ainsy que je le sçay et que j'en ay enquis et ouy dire à ceulx qui ont esté où je n'ay mie esté. » Aussi, pour bien montrer qu'il ne s'est pas departi de cette règle, il prend, peut-être plus que partout ailleurs dans le reste de sa chronique, la précaution d'affirmer qu'il décrit les faits tels qu'on les lui a racontés. Ainsi, tome I, page 265, après avoir dit que l'armée de Charles de Blois s'élevait à 5,000 armures de fer, plus 3,000 Génois, il ajoute : « Si comme j'ay ouy dire. » Page 268, racontant « une aventure assez sauvage », il a bien soin d'ajouter, pour qu'il ne puisse être accusé de l'avoir inventée, « ainsy que j'ay ouy recorder ». Page 269, il rappelle encore à propos d'un autre fait qu'on le lui a raconté.

1. Ch. XLI à XLV.

2. Ch. XLVI et XLVII, LII à LXIII, LXXIX.

3. *Jean le Bel et la Chronographia regum Francorum.* (*Bibl. de l'Éc. des chartes*, t. LXVI (1905), p. 540 à 546.)

4. T. I, p. 246.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Page 271, rapportant que le comte de Montfort fut mis en prison au Louvre, à Paris « où il moru », il ajoute : « Comme on m'a dit; se je mesprens, si me soit pardonné. » On peut se rendre compte aussi, en le lisant, qu'un grand nombre des épisodes qu'il narre sont vécus et qu'il n'eût pu donner tous ces détails avec tant de précision s'il ne les avait vus ou entendu raconter de la bouche de ceux mêmes qui prirent part à tous ces événements.

Cependant, s'il rapporte fidèlement ce que des témoins dignes de foi lui ont affirmé, cela ne veut pas dire qu'il accepte tout, et nous voyons qu'en plusieurs circonstances il préfère se taire que de consigner dans ses chroniques des choses peu croyables. Ainsi, tome II, page 10, parlant des secours qu'Édouard III envoya pendant l'été de 1342 à la comtesse de Montfort, il dit, après les avoir fait embarquer : « Je ne sçay pas dire toutes les aventures qui leur sourvindrent, car je n'y fus pas, et ceulx qui m'en ont raconté m'en ont dit en tant de diverses manieres que je ne m'en sçay à quoy tenir de la verité. J'ay trouvé en ung livre rimé que ung jongleur a fait tant de bourdes et de menteries que je ne les oseroie dire. »

Cette méfiance à l'égard de ce « livre rimé » se traduit encore plus loin[1], à propos des convocations d'hommes d'armes faites par Philippe VI pour soutenir son neveu Charles de Blois et empêcher le roi d'Angleterre d'envahir la France. Les témoignages lui firent probablement défaut sur ce qu'accomplirent ces armées ainsi réunies. Il eût pu, à la vérité, y suppléer à l'aide des « romans rimés » et donner ainsi quelques chapitres de plus, sans doute intéressants; mais il aime mieux s'arrêter que de raconter des faits suspects. « Je ne m'ose plus avant entremettre de conter com-

1. T. II, p. 21.

Digitized by Google   Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment ces II grandes assemblées se departirent, ne quelles aventures il y eut, car je n'y fus mye, et jasoit que je treuve en ces rommans rimés, dont j'ay parlé cy dessus, biacop de choses, neantmains, pour ce qu'elles sont plus plaine de mensonge que de verité, je ne les ose dire. » Ces différents exemples sont donc la preuve que Jean le Bel rejette d'une façon formelle tout ce qu'il aurait pu tirer des chroniques rimées qu'il avait entre les mains.

Si nous continuons l'examen de ses chroniques, nous voyons que le chapitre[1] dans lequel il retrace, d'une manière si tragique et si émouvante, le viol de la comtesse de Salisbury lui fut raconté. « Or vous vueil je conter le villain cas que fist le roy Edowart, dont on le pouoit blasmer, car il ne fut pas petit, ainsy que je l'ay ouy dire. » Lorsqu'il fait le récit du combat des Trente[2], qui est « ung moult merveilleux fait d'armes que on ne doibt pas oublier », il dit bien à plusieurs reprises qu'il rapporte ce qu'il a entendu : « Ainsy l'ay je ouï raconter à ceulx qui y furent, » et comme il craint d'être taxé d'exagération, il multiplie les restrictions : « Aucuns dient que IIII ou V des Françoys demourerent à cheval sur l'entrée de la place et les XXV descendirent à pyé, ainsy que les Angloys estoient ; mais je n'en sçay le certain, car je n'y fus mye. » Un peu plus loin : « Je ne sçavroye dire, à la verité, se cil le fit mielx que cil aultre. »

Sans nous attarder à rechercher dans chaque chapitre les faits pour lesquels Jean le Bel invoque le témoignage d'un narrateur, nous relèverons cependant d'une manière particulière ce qui concerne la bataille de Crécy. Après avoir fait connaître les différentes péripéties de cette fatale journée,

1. T. II, ch. LXV.
2. T. II, ch. LXXXVI.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il ajoute[1] : « Je l'ay escript au plus prez de la verité, ainsy que je l'ay ouy recorder à mon seigneur et amy, messire Jehan de Haynau, que Dieu absoulle, de sa propre bouche, et à x ou à xii chevaliers et compaignons de son hostel qui furent en la presse avecques le proeux et gentil roy de Boheme, auxquelz les chevaulx furent tués dessoubs eulx; et si l'ay aussy ouy recorder en telle maniere à pluseurs chevaliers Anglès et d'Alemaigne qui furent là, de l'aultre partie. » On peut, d'après cela et d'après les témoignages qu'il invoque également quand il raconte la chevauchée d'Édouard III, au mois de novembre 1355, autour de Calais[2], se rendre compte du nombre de chevaliers que, souvent, Jean le Bel interrogea pour composer ses chroniques. Aussi ne doit-on pas être surpris de le trouver si bien informé. D'ailleurs, Froissart nous l'apprend, il n'épargna ni sa peine ni son argent pour arriver à être bien renseigné sur un événement, et, comme il était très riche et très large, il put facilement obtenir ce qu'il désirait.

Si Jean le Bel prit grand soin pour être exactement informé, il ne prit pas moins de soin pour se garder de toute exagération et de partialité en faveur de son héros, c'est-à-dire d'Édouard III. Certes, à ses yeux, le roi d'Angleterre est l'homme le plus preux, le plus noble de son temps, et on peut voir, dans le parallèle qu'il établit entre lui et Philippe VI[3], combien il le met au-dessus du roi de France. Ce dernier n'est jamais que le roi Philippe de France; son

1. T. II, p. 105.

2. « Et vrayement j'ay ouy dire au chevalier de Harduemont et au seigneur de Berges et à pluseurs aultres que le roy Edowart n'avoit pas en sa chevauchie plus de iii^m armeures de fer et de vi^m archiers. » (T. II, p. 212.)

3. T. II, p. 65 à 67.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

adversaire, au contraire, est toujours le noble roi Édouard, et comme Jean le Bel craint de se voir accuser de partialité, ou, comme il le dit, de tenir bande et partie, il explique longuement le motif pour lequel il traite si différemment ces deux rois.

Cependant, si, comme il le montre, il a un faible pour Édouard III, cette préférence ne va pas jusqu'à déguiser ou cacher les faits qui pouvaient ternir son honneur. Il eût pu facilement, comme Froissart au reste le fit, passer sous silence « le vilain cas que fist le roy Edowart », ou le révoquer en doute, ou encore le faire connaître très brièvement et de manière qu'il passe presque inaperçu. Certes, on peut dire qu'un tel acte est une flétrissure pour la mémoire du roi d'Angleterre. Mais, Jean le Bel, qui veut raconter la « vraye hystoire du prœu et gentil roy Edowart », ne se croit pas autorisé à jeter ainsi le voile sur une action aussi vile, et il la raconte dans tous ses détails, avec un pathétique et un réalisme qui font vivement ressortir l'ignominie de la conduite du roi.

Il eût pu encore, dans le tableau si touchant et si saisissant qu'il nous a laissé du dévouement des bourgeois de Calais, supprimer tout ce qui met en relief la dureté de cœur du roi et montrer Édouard, noble, magnanime, gagné par l'attendrissement de son entourage et faisant de suite grâce aux bourgeois qui venaient se jeter à ses pieds. Non, sa conscience d'historien l'oblige à raconter exactement ce qui se passa. Et tandis qu'il nous dépeint tous les chevaliers pleurant, ne pouvant parler de pitié et intercédant en faveur de ces héros, il nous montre le roi, la rage au cœur, voulant, malgré toutes ces supplications, faire venir le bourreau pour leur couper la tête. Il céda enfin devant les prières de la reine, qui, quoique « durement enceinte », se

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN



jeta en larmes à ses genoux; mais encore, comme il le fait malgré lui : « Dame, j'aimasse mielx que vous fussez aultre part; vous me priez si tenrement que je ne le vous ose escondire; et combien que je le face envis, neantmains prenez les. » Ces exemples sont la preuve qu'il ne cherche rien à dissimuler dans sa chronique et rapporte exactement et consciencieusement tout ce qu'il a appris sur les personnages ou les faits dont il parle.

On voit, au reste, dès son prologue, que notre chroniqueur se fait une haute et noble idée de l'histoire. Ce prologue fait penser à la préface de Tite-Live. Ce n'est certes pas que Jean le Bel puisse être mis au même rang que l'historien latin. Ce qui guide avant tout le chroniqueur du moyen âge, c'est le souci de l'exactitude et de la vérité. Comme nous l'avons montré par plusieurs exemples, il sacrifie tout à cette préoccupation. Il fut si frappé des bourdes et des mensonges dont fourmillaient les récits contemporains qu'il ne voulut rien épargner pour retracer un tableau fidèle des événements qui se déroulèrent tant en France qu'en Angleterre et en Flandre sous le règne d'Édouard III. Mais il ne faut pas chercher dans Jean le Bel la profondeur de vue de Tite-Live ou la préoccupation de se servir des exemples de l'histoire comme de stimulant pour porter à la vertu et détourner du vice. Le stimulant de Tite-Live fut l'état de dépravation dans lequel était tombé le peuple romain; aussi, à côté de l'historien se trouvent souvent le philosophe et le moraliste, tandis que, dans Jean le Bel, on ne trouve qu'un narrateur sincère et fidèle.

Cet amour de la vérité ne le rend pourtant pas terne. Il eût pu, comme un grand nombre d'annalistes et de chroniqueurs du moyen âge, se borner à raconter exactement et scrupuleusement, soit ce qu'il avait vu, soit ce qui lui avait été

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rapporté. Il fait plus, il donne de la vie et du mouvement à ses personnages, les fait penser, parler, agir. Toute la partie surtout antérieure à 1357 environ est remplie de dialogues animés, de descriptions et de tableaux qui suffiront toujours pour placer Jean le Bel dans les premiers rangs parmi nos écrivains du moyen âge et en bonne place à côté de Froissart. Cependant, il ne va jamais plus loin que ce qu'il sait et ne cherche pas à broder pour donner plus de piquant ou plus de coloris à son récit. De même, quand il ignore un fait, il l'avoue et ne supplée pas à l'aide de son imagination à ce que le narrateur ne put lui faire connaître.

Nous avons déjà vu, à propos du combat des Trente, quelle circonspection il apportait dans ce récit, attestant bien qu'il racontait le fait comme il l'avait entendu, « car je n'y fus mye », ajoutait-il. Nous retrouvons encore dans plusieurs autres endroits cette même circonspection témoignant combien il prenait à cœur d'éviter les reproches qu'il adressait aux autres chroniqueurs. Ainsi[1], parlant du siège de Vannes et des aventures qui y survinrent, comme il n'était sans doute pas très bien renseigné sur ces aventures, il aime mieux se taire que risquer de se tromper. « Et y avint, dit-il, de belles aventures et grandes proesses, d'ung costé et d'aultre, que je ne sçavroye pas raconter ne dire au vray ; si vault mielx que je m'en taise. » Quelques pages plus loin[2], on le voit encore s'arrêter et garder le silence plutôt que d'avancer des choses fausses ou même seulement suspectes.

Cette grande réserve de Jean le Bel l'amène à être très circonspect dans ses jugements. Bien que, manifestement, ses préférences aillent à Édouard III, néanmoins, quand il lui faut apprécier une action où son adversaire ne lui fut pas

1. T. II, p. 12.
2. T. II, p. 21.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

inférieur, et de laquelle chacun d'eux sembla sortir honorablement, il expose les différentes opinions émises sur ce fait, mais ne se prononce pas en faveur de l'un plutôt que de l'autre. Ainsi, en 1339[1], les armées française et anglaise, après avoir été un certain temps en présence à Buironfosse, se retirèrent sans livrer bataille, s'attribuant réciproquement la victoire. Jean le Bel, au lieu de prendre parti pour l'un ou pour l'autre, expose les raisons pour lesquelles chaque adversaire s'attribue la victoire et laisse ensuite au lecteur, qui a entendu ces raisons, le soin de « donner l'onneur à la partie, laquelle, par raison et les faitz d'armes, avoir le doibt[2] ».

Sa circonspection ne l'empêche pas cependant de blâmer certains faits ou certains traits de caractère quand il le juge à propos. Ayant vécu quelque temps au milieu des Anglais, il put remarquer combien ils étaient envieux. Il n'hésite donc pas à dire[3] « que les Anglès sont communement envieux sur tous estrangiers quant ilz sont à leur dessus, mesmement en leur pays », et plus loin « que envye ne fust onques morte en Angleterre[4] ». Le caractère léger des Français ne pouvait non plus lui échapper; peut-être eut-il à en souffrir, car, parlant des défenseurs d'Auray[5], qui ne voulurent pas se rendre à Charles de Blois, « pour promesse qu'il sceut faire », il ajoute cette réflexion : « Car François ont toudis promis et mal payé. » Si les Anglais sont envieux et les Français légers, les habitants de Bruxelles sont des orgueilleux et « ont toudis voulu estre les plus grands de Brabant[6] ».

1. Ch. XXXII.
2. T. I, p. 165.
3. T. I, p. 17.
4. T. I, p. 36.
5. T. I, p. 312.
6. T. I, p. 210.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Si Jean le Bel est en général réservé dans ses jugements, il n'en est pas moins de son siècle, et même, pourrait-on dire, de sa caste. Fortement imprégné des préjugés dont la noblesse était alors imbue, il n'apprécie guère que cette classe et ses faits et gestes. Aussi, dans sa chronique, s'étend-il avec complaisance sur les belles passes d'armes, les beaux coups d'épée, tandis que tout ce qui est tactique ou diplomatie lui échappe. Dans ces conditions, il ne pouvait assister sans amertume et sans rancœur à la déchéance de cette noblesse, tandis que s'élevaient la roture et la bourgeoisie. Depuis le commencement du xiv[e] siècle, on voyait, dans les conseils du roi et dans les grandes administrations, prédominer peu à peu des gens de petite extraction. Les nobles, au contraire, confinés dans leurs châteaux et dédaignant tout ce qui était en dehors des armes et de la guerre, étaient à peu près relégués au second plan.

Les idées préconçues de Jean le Bel se font jour, surtout quand il assiste aux revers essuyés par Philippe de Valois et aux succès d'Édouard III. Pour lui, le roi de France fut vaincu parce qu'il « a tousjours creu povre conseil de clercs et de prelats » et « non pas les seigneurs et barons de son pays[1] ». A son avis, « il luy voulsist mielx avoir creu aultre conseil que ses maistres des comptes et tresoriers[2] ». Édouard III, au contraire, fut vainqueur, « car tousjours a creu bon conseil en ses besongnes, et ses gens, chevaliers et escuiers amé[3] ». Aux yeux de Jean le Bel, les imprudences commises par la chevalerie à Crécy et à Poitiers, l'organisation et l'armement supérieurs de l'armée anglaise, l'habileté plus grande d'Édouard III n'entrent pas en ligne

1. T. II, p. 66.
2. T. II, p. 71.
3. T. II, p. 65.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de compte. Il ne voit qu'une chose : Philippe de Valois ne s'est pas entouré de chevaliers et de nobles et n'a pas suivi leurs conseils, tandis que son adversaire les a écoutés; telle est la cause des désastres de l'un et des succès éclatants de l'autre.

Notre chroniqueur éprouve cependant peu de sympathie pour les Anglais; il le montre en particulier quand il parle de ceux qui se noyèrent au passage de la Tyne, en poursuivant les Écossais, « de quoy il ne nous chaloit pas grandement[1] ». Néanmoins, s'il est rude, il n'est pas sans pitié et sans cœur. On trouve quelquefois sous sa plume un mot de compassion en face des calamités, hélas! si fréquentes pendant la période dont il retrace l'histoire. Ainsi, parlant de la destruction de l'abbaye d'Origny-Sainte-Benoîte (Aisne), qui fut incendiée et dont les religieuses furent violées par les Anglais[2], il ajoute, après l'avoir raconté, que « ce fut grande pitié ». Plus loin[3], à propos du sac de Durham par les Écossais, où femmes et enfants, prêtres et clercs qui s'étaient réfugiés dans l'église furent brûlés et où tout fut mis à feu et à sang dans la ville, la même expression de commisération lui part du cœur. De plus, il ajoute une prière pour les âmes des victimes et en faveur des bourreaux qui se repentiraient. « Dieu pardonne aux ames des morts et assoulle les vrays repentans qui ce firent! »

Nous devons toutefois reconnaître que la commisération et la pitié ne sont pas choses fréquentes chez Jean le Bel. Les quelques exemples que l'on peut citer témoignent qu'il n'est pas dépourvu de cœur; mais, bien souvent, il raconte froidement les massacres, les viols, les destructions, les

1. T. I, p. 62.
2. T. I, p. 160.
3. T. I, p. 284.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

incendies, si fréquents pendant la partie du XIVe siècle qu'il nous fait revivre. On sent dans ses récits l'homme de guerre habitué à la vue de toutes ces horreurs, et son plaisir est plus grand à raconter les « notables proesses et merveilleuses aventures, les grandes apertises et les beaulx fais d'armes » que sa pitié n'est émue par les atrocités et les calamités qui en résultent.

Il ne faudrait pas conclure de cela qu'il s'étend longuement sur les batailles et en décrit toutes les phases avec soin et en détail. Non, en quelques lignes il retrace la physionomie de l'action; ce n'est pas un tableau, mais une esquisse, et, sous ce rapport, Froissart lui est incontestablement supérieur. Mais, s'il est un peu faible dans ces cas, dans combien d'autres n'a-t-il pas montré un talent de premier ordre? D'une façon générale, au point de vue littéraire, on peut le mettre au même rang que Froissart. Il a même sur le chroniqueur de Valenciennes cet avantage que sa langue est plus claire et moins dure. Jean le Bel est véritablement un écrivain français et se lit plus facilement que Froissart, dont le dialecte est plus rude et moins rapproché de notre langue. Au reste, un grand nombre de passages de notre chroniqueur peuvent figurer au rang des plus belles pages de la littérature française. Que de chapitres n'a-t-on pas admirés dans Froissart et qui étaient simplement des copies de Jean le Bel? Certes, on ne lira jamais sans émotion celui dans lequel il retrace les derniers moments du roi d'Écosse Robert Bruce ou celui qui est consacré aux héroïques bourgeois de Calais. Dans ces pages, tout est simple, mais tout est vivant, tout est vrai, tout est pathétique. Ce sont de véritables tableaux faits de main de maître, dans lesquels aucune couleur ne choque, aucun trait n'est forcé et où chaque personnage est bien à sa place avec sa physionomie propre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dans un autre genre, Jean le Bel n'excelle pas moins. Il a le sentiment de la nature. Avec quelle fidélité ne nous dépeint-il pas le sauvage pays d'Écosse, entrecoupé de vallées profondes, arrosé par des rivières pleines de cailloux et de grosses pierres, quand il retrace les maux endurés par l'armée anglaise cherchant à rejoindre les Écossais pour leur livrer bataille[1]? Grâce à lui, on suit admirablement la tactique des Écossais et on connaît dans tous ses détails leur manière de vivre en campagne. Dans ces chapitres, il fait ressortir avec une grande intensité le dénûment et les souffrances de l'armée anglaise, engagée dans un pays marécageux, très accidenté, au milieu de montagnes et de forêts. Ces descriptions dénotent en Jean le Bel un observateur attentif ayant bien remarqué toutes les particularités de cette expédition.

Si, laissant cette guerre d'Écosse, à laquelle il prit part et dont il nous rapporte ses propres impressions, nous passons à la guerre de Bretagne, qu'il connut seulement d'après ce qui lui fut raconté, nous retrouvons les mêmes qualités. Tout se suit et s'enchaîne bien; le style est aussi clair et aussi limpide et le récit également animé par des dialogues. Enfin, comme nous l'avons déjà dit, on a dans Jean le Bel, non un simple annaliste ajustant bout à bout, sans vie et sans couleur, les faits dont il a pris connaissance, mais un véritable historien mettant en scène des personnages qui sentent, qui pensent, réfléchissent, parlent, combinent, enfin dans lesquels se trouvent le mouvement et l'animation de la vie réelle.

Pour se rendre compte de l'art avec lequel il sait faire penser, agir et mouvoir ses personnages, que l'on relise les

1. Ch. VIII à XIII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chapitres consacrés à la passion d'Édouard III pour la comtesse de Salisbury. Avec quelle vérité il nous montre l'amour aiguillonnant le roi qui s'est trouvé en face de la belle comtesse dans son château. Comme il nous dépeint bien la passion s'allumant peu à peu dans le cœur d'Édouard III et le poussant insensiblement à commettre l'acte le plus lâche et le plus déshonorant pour un homme.

Ainsi que nous l'avons déjà fait ressortir précédemment, la chronique de Jean le Bel n'est pas dans son ensemble également bien composée et bien présentée. Le style est en général toujours clair; mais, vers la fin en particulier, plusieurs chapitres sont plus arides. Le conteur grave et souvent agréable, a fait place à l'annaliste; on trouve plus de précision dans ces chapitres, plus de dates; mais, au point de vue littéraire, les autres leur sont supérieurs. Ce n'est pas à dire cependant que ces chapitres forment une tache dans l'œuvre de Jean le Bel. Non, on sent que c'est bien toujours le même narrateur, le même écrivain; mais, soit que la fatigue ou l'âge se soient déjà fait sentir, soit que la perspective lui ait manqué pour mieux juger de l'ensemble des faits et les grouper en un tableau harmonieux, ils n'offrent pas la perfection de ceux qui forment la première partie de sa chronique.

Quoi qu'il en soit, Jean le Bel restera toujours désormais parmi nos meilleurs écrivains et nos historiens de premier ordre. Au reste, ses contemporains Jean d'Outremeuse et Froissart l'ont bien compris; car, ne pouvant mieux faire que lui pour toute la partie qu'il avait traitée, ils le copièrent. Et si Froissart put, dans la suite de ses chroniques, l'égaler, je dirai même le surpasser en certains endroits, en donnant un tour plus vivant et plus pittoresque à son récit, Jean le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bel n'en restera pas moins son maître, car ce fut en marchant sur ses traces que le chroniqueur de Valenciennes put s'élever au rang qu'il occupe dans la littérature et dans l'historiographie françaises.

Notre intention n'est certes pas de rabaisser Froissart et de lui enlever l'auréole de gloire dont plusieurs siècles ont ceint son front; mais nous pensons qu'une œuvre de justice s'impose. Cette gloire, dont Froissart jouit seul pendant longtemps, il la doit en partie à Jean le Bel, car, parmi les chapitres les plus admirés et devenus classiques, plusieurs sont pris textuellement au chroniqueur de Liège. Avant la découverte du manuscrit de Châlons, on savait, comme, au reste, il avait eu la loyauté de l'avouer, que l'ancien secrétaire de la reine Philippe avait fondé et ordonné ses chroniques sur celles de Jean le Bel, mais personne ne pouvait soupçonner qu'il l'avait copié en grande partie. On louait donc sans réserve l'ensemble de son œuvre, et tous les beaux passages qui sont du chroniqueur liégeois étaient présentés comme ses chefs-d'œuvre. Maintenant, il est possible de rendre à chacun ce qui lui appartient; sans ravaler Froissart, on peut placer Jean le Bel à côté de lui, sur le même plan.

Aux yeux de notre chroniqueur, l'histoire était le moyen de transmettre à la postérité les vaillants faits des preux; mais, comme il le dit, la renommée de ces héros qui se distinguèrent sur les champs de bataille du XIVe siècle souffrirait plus en exagérant leurs prouesses qu'en faisant connaître simplement ce qu'ils accomplirent. Partant de ce principe, il cherche le plus possible à se maintenir dans la plus stricte impartialité et à éviter tout ce qui pourrait altérer la vérité. Aussi son œuvre est-elle un peu sévère. Elle ressemble à ces statues antiques aux figures régulières,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mais impassibles, drapées dans de longues robes aux plis rigides et dont la beauté consiste surtout dans la pureté des lignes et dans l'harmonie des proportions. Froissart, dans ses chroniques, a une allure moins grave. Il voulut être surtout un brillant et un joyeux conteur, sans cesse en quête de plaisantes histoires; il mettra avant tout en relief le côté pittoresque et amusant des événements, dont il fut le témoin ou que de gais compagnons lui racontèrent au cours de ses voyages. Ses chroniques ont donc, dans leur ensemble, une allure plus vive, plus alerte et offrent un tableau plus riant et plus pittoresque des luttes et des chevauchées de la fin du XIV[e] siècle que celle de Jean le Bel; mais, en revanche, on trouvera dans ce dernier plus de vérité et plus de sincérité.

Il ne faudrait pas cependant conclure de là que l'on doive s'en rapporter entièrement à lui. Non, comme on pourra s'en rendre compte en étudiant sa chronique, il s'est trompé en bien des circonstances; sa chronologie est quelquefois inexacte[1]. On peut également relever plusieurs erreurs de stratégie et de géographie[2]; mais on s'aperçoit bien vite que tous ces défauts proviennent, soit de renseignements erronés, soit de la confusion qui dut se produire chez lui à la suite d'énumération de divers noms de lieux sur la situation desquels il n'était pas fixé. Jamais il ne céda à la tentation de raconter un fait piquant, mais sur lequel il pouvait avoir des doutes. Froissart, sous ce rapport, eut moins de scrupules.

Nous avons, dans notre publication, indiqué soigneusement, en tête de chaque chapitre, les pages de Froissart

1. Voy. en particulier t. I, p. 105, n. 1, et p. 275, n. 1.
2. Voy. t. II, ch. LXVII, la campagne de Derby.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

correspondant à ce chapitre, dans l'édition de M. Siméon Luce, en faisant ressortir les différences qui existaient quelquefois entre les deux chroniqueurs. On verra, en parcourant ces indications, que dans sa première rédaction Froissart a généralement copié Jean le Bel. Comme le remarque très justement M. Siméon Luce, dans son introduction de *Froissart*[1], « on a plus vite fait d'y relever ce qui est original que ce qui provient d'une source étrangère. » Il énumère ensuite les additions faites par Froissart au récit de Jean le Bel dans les différents chapitres formant le premier volume de sa publication.

Ce sont les suivantes : Entrevue du roi de France Charles le Bel avec sa sœur Isabelle d'Angleterre. — Voyage d'Édouard III en France et prestation d'hommage de ce prince à Philippe de Valois. — Préparatifs d'une croisade projetée par le roi de France. — Combat de Cadsand. — Divers incidents de la chevauchée de Buironfosse. — Prise de Thun-l'Évêque par Gauthier de Masny. — Sac de Relenghes et d'Haspres par les Français, d'Aubenton par les Hainuyers.

Si nous continuons l'examen de l'ensemble de l'œuvre de Froissart jusqu'à la bataille de Poitiers, où il commence à devenir plus original, nous relevons les différences suivantes avec celle de Jean le Bel.

Les chapitres XL à XLV de ce dernier, consacrés à la bataille du Salado, et d'une manière plus spéciale, aux événements de Flandre, de Brabant et de Hainaut, ont été omis par Froissart.

Le chapitre XLVIII, relatif à la guerre d'Écosse, a été divisé en deux par Froissart, et dans la seconde partie[2],

1. T. I, p. XVIII.
2. T. II, p. 116 à 127.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

son récit, au début surtout, diffère quelque peu de celui de Jean le Bel.

Le chapitre LIV, relatif aux sièges de Rennes et d'Hennebont, a été reproduit par Froissart[1], mais avec addition de quelques détails sur les premiers assauts d'Hennebont.

On trouve également dans Froissart un récit plus amplifié que dans Jean le Bel[2] du siège de Vannes, de la descente d'Édouard III en Bretagne, de l'institution de l'ordre de la Jarretière[3], de la mort d'Arteveld[4] et surtout de la campagne de Derby en Guyenne en 1345-1346.

Froissart raconte aussi plus au long la chevauchée d'Édouard III en 1346 à travers la Normandie, l'Ile-de-France et la Picardie, et surtout la bataille de Crécy, dans l'exposé de laquelle il se montre réellement supérieur à Jean le Bel.

Le chapitre LXXVIII, concernant l'évêché de Liège, ne se retrouve pas dans le chroniqueur de Valenciennes, qui, auparavant, a également supprimé le chapitre LXIV, dans lequel était raconté le viol de la comtesse de Salisbury.

On peut constater dans tous les chapitres que nous venons de passer en revue, comme, au reste, dans la plupart des suivants, que Froissart suit presque toujours le récit de Jean le Bel, se contentant, en général, d'ajouter quelque épisode, quelques détails ou quelques noms.

Les chapitres que Froissart amplifia beaucoup sont encore : le chapitre XC, relatif aux conflits qui surgirent entre Jean le Bon et les Navarrais et à la descente d'Édouard III

1. T. II, p. 141 à 147.
2. Ch. LXI et LXII.
3. Ch. LXIV.
4. Ch. LXVI.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

autour de Calais; les chapitres XCII à XCIV sur l'expédition du prince de Galles dans le midi, l'arrestation du roi de Navarre, la bataille de Poitiers. Il ne faudrait pas croire qu'après la bataille de Poitiers Froissart devient tout à fait original et ne suit plus que de loin les traces de Jean le Bel. Il n'en est pas ainsi, et on peut encore relever dans ses chroniques bon nombre de chapitres qui n'en sont guère que la reproduction. Par exemple, les chapitres XCVII à CI du chroniqueur de Liège se retrouvent, à peu de différence près, dans les pages 93 à 106 du tome V de *Froissart* (édition Luce).

Les derniers chapitres de Jean le Bel[1] se retrouvent bien encore dans l'œuvre du chroniqueur de Valenciennes; mais ils sont généralement noyés au milieu de telles additions que réellement, à partir du siège de Paris par le régent, on peut dire que Froissart commence à voler de ses propres ailes. A côté de ce qui lui appartient, les emprunts faits à Jean le Bel sont réellement de peu d'importance; néanmoins il le suit toujours, et son récit lui tient lieu en quelque sorte de canevas.

Dans ses autres rédactions, Froissart cherche à s'affranchir davantage de Jean le Bel et s'efforce d'être plus original. On trouve en effet, entre la rédaction du manuscrit d'Amiens et de Rome et l'œuvre du chanoine de Liège, une différence plus considérable que dans la première rédaction. Non seulement il y a plus de détails, mais encore la trame du récit est modifiée en bien des endroits. Froissart a évidemment voulu reprendre son travail en sous-œuvre, et, tout en conservant la même physionomie aux événements et

1. Ch. CII à CIX.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en suivant le même ordre, il a apporté dans sa rédaction des modifications assez sensibles.

S'il s'écarte, dans ces deux manuscrits en particulier, davantage de Jean le Bel que dans les autres, il est cependant encore très loin de s'être rendu tout à fait indépendant. Non seulement l'ouvrage du chroniqueur de Liège forme toujours le fond de son œuvre, mais bien souvent des chapitres entiers ont été encore reproduits. On peut donc toujours affirmer que Jean le Bel fut vraiment le maître et l'initiateur de Froissart. Il eut certainement en lui un disciple hors de pair qui parvint à l'égaler et à produire un ouvrage qui, étant plus considérable, aussi bien écrit et souvent présenté avec plus de charme et de coloris, l'éclipsa longtemps.

Mais il faut aussi se rendre compte que l'oubli dans lequel tomba Jean le Bel eut pour cause non pas tant son infériorité par rapport à Froissart qu'un autre motif tout matériel. Froissart avait, on peut le dire, absorbé l'œuvre de Jean le Bel et l'avait fait passer tout entière dans ses chroniques, qu'il prolongea jusqu'à l'extrême fin du XIV[e] siècle. Dans ces conditions, on comprend que le chanoine de Liège ait été mis de côté. On le retrouvait tout entier dans Froissart, et, en outre, on avait dans ce dernier la continuation du récit de ces luttes qui ensanglantèrent la dernière moitié du XIV[e] siècle. Peu à peu, le chroniqueur liégeois tomba tout à fait dans l'oubli, et ses manuscrits disparurent presque tous comme faisant double emploi avec ceux de Froissart. Il était réservé au XIX[e] siècle de faire enfin revivre Jean le Bel.

Tous les érudits s'occupant du XIV[e] siècle et qui, par conséquent, consultaient souvent Froissart, désiraient se

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rendre compte de l'importance d'une chronique dont l'ancien curé de Lestines faisait si grand cas. Paulin Paris, un des premiers, pensa avoir découvert un manuscrit de la chronique de Jean le Bel. Dès 1842, il consignait le résultat de ses recherches dans son ouvrage sur les *Manuscrits français de la bibliothèque du roi*[1], mais son hypothèse fut peu après mise en doute par J. Quicherat[2]. Quelques années après, en 1847, M. Polain signalait à l'Académie de Belgique de longs fragments de la chronique de Jean le Bel qu'il avait retrouvés dans le *Myreur des histors* de Jean d'Outremeuse[3]. En 1850, il publia même ces fragments sous le titre de : *les Vrayes chroniques jadis faites et rassemblées par vénérable homme et discret seigneur monseigneur Jehan le Bel, chanoine de Saint-Lambert de Liège*, retrouvées et publiées par M. L. Polain. (Mons, in-8°, caractères gothiques.)

Un des meilleurs érudits de Belgique qui recherchait soigneusement tout ce qui se rapportait au XIVe siècle et qui laissa de nombreux travaux sur cette période, M. le baron Kervyn de Lettenhove, faillit mettre la main sur le seul manuscrit de Jean le Bel encore actuellement connu et découvert peu après à Châlons-sur-Marne. Son attention avait été attirée par la mention suivante de la *Bibliothèque historique de la France*, de Jacques Lelong, revue par Fevret de Fontette[4] :

« Ms. Histoire vraye et notable des nouvelles Guerres et choses avenues depuis l'an 1326 jusques à l'an 61, en

1. T. V, p. 354 à 367.
2. *Journal des Débats*, feuilleton du 15 juin 1845.
3. Voy. *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. XIV, p. 86-92.
4. T. II, p. 169, n° 17045.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

France, en Angleterre, en Ecoce, en Bretaigne et ailleurs, et principalement des haults faits du Roi Edowart d'Angleterre et des deux Roys Philippe et Jehan, de France.

« Cette Histoire est conservée dans la Bibliothèque de S. Pierre de Châlons. Elle est distribuée en 225 chapitres. Le premier commence ainsi :

« Qui veult lire et oïr la vraye Histoire du prœu et gentil Roi Edowart, qui au temps present regne en Angleterre, si lise ce petit Livre que j'ai commencé à faire et laisse un grand Livre rimé, que j'ai vu et lu, lequel aucun controuveur a mis en rimes, par grandes faultes et bourdes, etc. L'auteur ne se fait pas connoître, mais il assure avoir été témoin d'une partie des faits qu'il raconte et rapporte les autres sur la foi de personnes dignes de croyance. Voici ses termes :

« Je veul mettre paine et entente quant je pourrai avoir loisir d'écrire par prose ce que je ai vu et ouï recorder par ceux qui ont été là où je n'ai pas été... »

Voulant se rendre compte de ce que pouvait être cette chronique, il fit faire des recherches afin de la retrouver ; mais, pour ses recherches, il prit une fausse direction et s'adressa à Chalon-sur-Saône au lieu de Châlons-sur-Marne. Les investigations ainsi pratiquées n'aboutirent donc à aucun résultat, et c'est à M. Paul Meyer, aujourd'hui directeur de l'École des chartes, que revient l'honneur d'avoir découvert le manuscrit de Jean le Bel.

En 1861, travaillant à la bibliothèque de Châlons-sur-Marne, son attention fut attirée par le manuscrit que le P. Lelong avait signalé. Il fit aussitôt part de sa découverte à M. Paulin Paris, qui s'empressa de la signaler à l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 18 octobre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1861[1]. M. Polain, membre de l'Académie royale de Belgique, qui, comme nous l'avons dit, s'était déjà beaucoup occupé de Jean le Bel et en avait publié des fragments tirés de Jean d'Outremeuse, fit tout de suite copier le manuscrit de Châlons et publia en 1863, sous les auspices de l'Académie royale de Belgique, la première édition complète du texte du chroniqueur de Liège en deux volumes in-8°. Le texte de cette édition est en général peu correct. M. Polain ne s'est pas attaché assez strictement à reproduire la graphie du manuscrit. Bien souvent, comme on pourra s'en rendre compte en comparant son édition à la nôtre, il ajoute, supprime ou change des lettres, rajeunit des termes, de sorte que la physionomie de cette chronique se trouve modifiée dans son ensemble. Ainsi, à la fin d'un grand nombre de mots, il met *z* au lieu d'*x* qui est dans le manuscrit, comme dans *desquelx*, *qu'ilx*, *filx*, etc. Il donne aussi : *cette* pour *celle*, *maréchal* pour *mareschal*, *encore* pour *encores*, *escarmuches* pour *escharmuches*, *avinrent* pour *avindrent*, *harnais* pour *harnas*, *marché* pour *marchié*, etc.

De plus, nous avons pu relever un certain nombre de mauvaises lectures qui altéraient le sens.

Ainsi, ch. IV, p. 24 (t. I), on a *castel* au lieu de *bastel* (bateau). (Cf. t. I, p. 25.)

Ch. XIV, p. 76, on a « le mariage fut tantost *construit* », au lieu de *confermé*. (Cf. t. I, p. 79.)

Ch. XXVI, p. 129 : « Or veuil je retourner à *messages* d'Angleterre, » au lieu de *messeigneurs*. (Cf. t. I, p. 131.)

Ch. XLII, p. 209 : « Si se mirent en ost les aucuns et *réunirent*, » au lieu de *revinrent*. (Cf. t. I, p. 230.)

1. Voy. *Compte-rendu des séances* de cette Académie, 1861, p. 266 à 270.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ch. LIX, p. 310 : « Et les *passoient* de leurs chapperons, » au lieu de *pinsoient*, qui, dans ce cas, veut dire *railler*. (Cf. t. I, p. 335.)

T. II, ch. LXX, p. 66 : *en tout pays* pour *entour Parys*. (Cf. t. II, p. 62, etc.)

T. II, ch. LXXII, p. 109 : *Bouvines* pour *Bonyvent*. (Cf. t. II, p. 93.)

Enfin, on ne pouvait à l'aide d'aucune note rectifier, compléter ou contrôler le texte de Jean le Bel. Des sommaires très imparfaits et une table seulement de ces sommaires permettaient de consulter cette édition. Aussi, tout en reconnaissant le service que M. Polain rendit à l'histoire en publiant le premier texte complet du chroniqueur de Liège, il faut bien reconnaître qu'une nouvelle édition s'imposait.

Pour établir le texte de notre édition, nous n'avons pu utiliser d'autre manuscrit que celui de Châlons-sur-Marne. C'est le seul que l'on connaisse jusqu'à présent qui contienne le texte des chroniques de Jean le Bel.

Ce manuscrit est un registre in-4°, en papier, de 230 fol. de 306 millimètres sur 215. La chronique occupe les 224 premiers folios, les 6 derniers sont consacrés à la *Table des hystoires precedentes*. Il provient de l'abbaye Saint-Pierre de Châlons-sur-Marne, dont le timbre noir est apposé sur le recto du premier folio et sur l'intérieur de la reliure. Ce timbre est ainsi composé : au centre, une crosse accompagnée de deux clefs, placées de chaque côté de la crosse, le tout entouré de deux cercles concentriques entre lesquels est cet exergue : CONVE. S. PET. CATHAL. O. S. BEN.

La reliure est formée de deux ais de bois recouverts de cuir; il y avait deux fermoirs de cuir qui ont disparu. Sur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les deux plats de la couverture est un timbre doré portant au milieu ce chiffre : I H S, avec les trois clous de la passion au-dessous. Autour, on lit cet exergue, enfermé dans un double cercle : VIDETE, VIGILATE, ORATE.

Ce manuscrit, écrit sur deux colonnes, de la même main, d'une bonne écriture qui semble de la première moitié du xve siècle, est composé de deux sortes de papier. Les 161 premiers folios ont pour filigrane une roue hydraulique à augets, et du folio 162 à la fin, le filigrane est une tête de bœuf à longues cornes droites.

Il ne porte pas de titre général, et rien en dehors du texte n'indique que ce sont les chroniques de Jean le Bel. En tête de la première page, on a le monogramme I. H. S. Après vient le titre du prologue, écrit à l'encre rouge, comme, au reste, tous les sommaires du manuscrit. Le prologue débute par une grande lettre ornée (Q). Au bas de cette première page est un dessin représentant une plante de plantain placée au milieu de ces mots : A LA HAC. En plus des sommaires, les premières lettres des chapitres et des paragraphes ont été également tracées à l'encre rouge et en gros caractères. Chaque alinéa a été distingué aussi par une patte de mouche tracée au vermillon ; mais, dans beaucoup de cas, les coupures sont défectueuses, et d'une manière générale, on n'a pu en tenir compte dans la publication.

Ce manuscrit, qui est actuellement classé sous le n° 81 de la bibliothèque de la ville de Châlons-sur-Marne[1], porte les traces d'autres numérotations. Sur le plat intérieur, on relève le n° 34, et sur le verso de la feuille de garde, cette

1. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*. Départements, t. III, p. 35.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mention écrite à l'encre : « Bibliothèque de la ville de Châlons-s.-M., manuscrit n° 90. » Ce numéro est répété dans le timbre de la bibliothèque placé au recto du premier folio.

Il nous reste, en terminant, à remercier M. Gaston Raynaud d'avoir bien voulu accepter d'être notre commissaire responsable et d'avoir suivi cette publication avec tant de soins[1].

Jules VIARD.

1. Les notes faites à l'aide de documents tirés du *Record Office*, l'appendice, sauf la pièce n° VIII, et la table des matières sont l'œuvre de M. Déprez.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

CHRONIQUE

DE JEAN LE BEL

PROLOGUE[1].

SOMMAIRE.

Jean le Bel se propose de raconter d'une manière véridique l'histoire d'Édouard III, roi d'Angleterre, et des guerres qu'il soutint. Noms de quelques chevaliers anglais qui se distinguèrent en sa compagnie.

Commence histoire vraye et notable des nouvelles guerres et choses avenues depuis l'an mil CCC XXVI jusques à l'an LXI en France, en Angleterre, en Escoce, en Bretaigne et ailleurs, et principalement des haults faitz du roy Edowart d'Angleterre et des II roys Philippe et Jehan de France.

Qui veult lire et ouir la vraye hystoire du prœu et gentil roy Edowart, qui au temps present regne en Engleterre, si lise ce petit livre que j'ay commencé à faire, et laisse ung grand livre rimé que j'ay veu et leu, lequel aucun controuveur a mis en rime par

1. Le Prologue de Froissart diffère de celui de Jean le Bel; dans la première rédaction revisée et dans la troisième, Froissart fait surtout l'éloge de la prouesse; dans les autres rédactions, il fait connaître ce qu'il veut écrire en s'aidant de Jean le Bel. (Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, p. 1-7 et 209 à 212.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

grandes faintes et bourdes controuvées, duquel le commencement est tout faulx et plain de menchongnes jusques au commencement de la guerre que ledit roy emprit contre le roy Philippe de France. Et de là en avant peut avoir assez de substance de verité et assez de bourdes, et sy y a grand plenté de parolles controuvées et de redictes pour embelir la rime, et grand foison de si grands proesses racontées sur aucuns chevaliers et aucunes personnes qu'elles debveroient sembler mal creables et ainsy comme impossibles; par quoy telle hystoire ainsy rimée par telz controuveurs pourroit sembler mal plaisant et mal aggreable à gens de raison et d'entendement. Car on pourroit bien attribuer, par telles parolles si desmesurées, sur aucuns chevaliers ou escuiers proesses si oultrageuses que leur vaillance en pourroit estre abessée, car leurs vrais fais en seroient mains creus, de quoy ce seroit dommage pour eulx, pourquoy on doibt parler le plus à point que on pœut et au plus prez de la verité. Car l'istoire est si noble, ce m'est advis, et de si gentile proesse, qu'elle est bien digne et merite d'estre mise en escript pour le en memoire retenir au plus prez de la verité, s'il estoit qui bien le sceust et voulsist mielx faire de moy. Et sy y sont tant avenues d'aventures notables et perilleuses et tant de batailles arrengées et d'autres faitz d'armes et proesses puis l'an de grace mil CCC et XXVI que ce gentil roy fut couronné en Engleterre, que il et tous ceulx qui ont esté avecq luy en toutes ces batailles et aventures, ou avecques ses gens là ou n'a pas esté en sa propre personne, comme vous pourrez cy aprez ouir, doibvent bien estre tenus et reputez pour prœus, combien qu'il y en ait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

grand foison de telx qui doient estre reputé pour souverains prœus entre et dessus tous les aultres, si comme le propre corps du gentil roy, le prince de Galles son filx selonc sa jœunesse, le duc de Lencaste, messire Renals de Coban, messire Watier de Manny, messire Franc de Hale et pluseurs aultres[1] que je ne sçay tous nommer, car, par toutes les batailles que ceulx que j'ay nommé ont esté, ilx ont eu victoire pour eulx par terre et par mer et se sont monstrez si vassaument que on les doibt bien tenir prœuz et oultre prœuz. Maiz pour ce n'en doibvent pas les aultres qui avecques ont esté, pis valoir, car, à verité dire, on doibt bien tenir tous ceulx à prœuz, lesquelx en celles batailles si crueuses et perilleuses, dont il y en a eu pluseurs, ont osé demourer jusques à la desconfiture, souffisaument faisans leur debvoir. Et doibt bien souffire de dire : « cil chevaliers fut le mielx faisant en celle bataille là, » et le chevalier nommer et la bataille aussy ; et : « cil aultres chevaliers fist moult bien aussy, et aussy fist cil aultre, » sans attribuer à nulluy proesse mal creable par corps d'omme achever. Et ainsy doibt on recorder de toutes les batailles et entreprises dont on veult faire mencion, car on scet bien que, quant une bataille rengée est assemblée, la fortune est tantost tournée d'un costé ou d'aultre, mais tousjours a de mielx faisans les ungs que les aultres, si les doibt on bien recorder en nommant qui les scet.

Et pourtant que en ces hystoires rimées treuve on grand plenté de bourdes, je veul mectre paine et

1. A ces noms de chevaliers anglais, Froissart a ajouté, dans plusieurs manuscrits, les noms de quelques chevaliers français. (Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, p. 211 et 212.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

entente, quant je pourray avoir loisir, d'escrire par prose ce que je ay veu et ouy recorder par ceulx qui ont esté là où je n'ay pas esté, au plus prez de la verité que je pourray, selonc la memoire que Dieu m'a presté, et au plus brief que je pourray, sans nulluy placquier. Et, se je ne le puis parfaire, si le face un aultre aprez moy, à cui Dieu en donnera la grace.

CHAPITRE Ier.

SOMMAIRE.

Règnes d'Édouard Ier et d'Édouard II. Luttes contre les Écossais. Familles d'Édouard II et de Philippe le Bel, roi de France. Influence des Spencer sur Édouard II. La reine se réfugie auprès de son frère Charles IV, roi de France, qui lui refuse assistance pour rentrer en Angleterre. Elle va alors, avec son fils et les chevaliers qui l'accompagnaient, à la cour de Jean de Hainaut et lui demande son appui.

Cy aprez est contenue la generation du noble roy Edowart, et comment il fut dechassé d'Angleterre[1].

Premierement, pour entrer en ma matere, certaine chose est que l'opinion des Anglès est communement telle, et l'a on souvent veu avenir en Angleterre puis le roy Artus, que entre deux vaillans roys d'Angleterre a tousjours eu ung mains souffisant de sens et de proesse.

Et assez est apparant au gentil roy Edowart, qui maintenant regne, pour lequel ceste hystoire est

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, p. 9, § 1, à 22, § 9, et Variantes, p. 213 à 229. Les débuts de ce chapitre diffèrent un peu dans Froissart, surtout dans le ms. de Rome.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

encommencée; car verité est que son ayeul, que on clamoit le bon roy Edowart[1], fut moult sage, prœudomme, hardy, entreprenant et bien fortuné en fait de guerre, et eut moult à faire encontre les Escots et les conquist III fois ou IIII, et ne pœurent oncques les Escots avoir victoire ne duré sur luy tant qu'il vesqui.

Et, quant il fut trespassé, son filx[2] de son premier mariage, qui fu pere à ce gentil roy Edowart, fut aprez luy couronné, qui pas ne le ressembla de sens ne de proesse, ains gouverna et maintint son regne moult salvagement et par le conseil d'aultruy, par quoy en aprez luy en meschey moult durement, ainsy que vous porrez cy aprez ouir, s'il vous plaist. Car assez tost aprez comme il fut couronné, le noble roy Robert de Breux[3], qui estoit roy des Escots, et tant souvent avoit donné à faire au bon roy Edowart dessusdit qu'on tenoit pour moult prœu, reconquist toute Escoce et la bonne cité de Bervych[4] avecq, et ardi et gasta grand partie du royaume d'Angleterre, bien IIII journées ou V dedens le pays par II fois, et desconfit celluy roy et tous les barons d'Angleterre en ung

1. Édouard Ier, dit aux Longues-Jambes, fils d'Henri III, succéda à son père vers la fin de 1272 et régna jusqu'à sa mort, le 7 juillet 1307. Il eut à lutter successivement en Écosse contre Jean Baillol, Guillaume Wallace et Robert Bruce.

2. Édouard II, quatrième fils d'Édouard Ier et d'Éléonore de Castille, monta sur le trône d'Angleterre le 7 juillet 1307, fut déposé le 13 janvier 1327 et assassiné le 21 septembre suivant.

3. Robert Bruce, fils de Robert Bruce compétiteur de Jean Baillol, fut roi d'Écosse du 25 mars 1306 au 7 juin 1329.

4. Berwick, auj. ch.-l. de district à l'embouchure de la Tweed; *Froissart* (éd. Luce, t. I, p. 216) donne les noms d'un bon nombre de villes et de châteaux repris par les Écossais.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lieu que on dit Estruvelin[1], en bataille rangée, et de celle desconfiture la chasse dura par II jours et II nuits, et s'enfouit ledit roy d'Angleterre à moult poy de ses gens jusques à Londres; mais pour tant que ce n'est pas de nostre matere, je m'en tais à tant.

Cil roy qui fut pere à ce gentil roy Edowart avoit deux freres de remariage[2], desquelx l'ung avoit nom le conte Marescaux, et estoit de moult sauvage et desguisée maniere; l'autre estoit appellé messire Ayme et estoit conte de Cayn, et estoit prœudons, doulx et debonnaire et bien amé de bonnes gens.

Cil roy estoit marié à la fille[3] le beau roy Philippe de France, qui estoit une des plus belles dames du monde et encor est selonc son aage, et eut de luy deux filz et II filles, desquelz deux filz est l'aisné le gentil roy Edowart, de cui ceste hystoire est encommencée, l'aultre eut nom Jehan d'Althem[4] et morut assez jeune; l'aisnée fille[5] fut mariée assez jeune au jœune roy David, roy d'Escoce, filz à ce prœu roy Robert, duquel nous avons parlé cy dessus; l'aultre fille[6] fut mariée au duc Bonnaus[7] (*sic*) de Guerle, qui

1. Victoire de Stirling ou de Bannockburn remportée par Robert Bruce le 25 juin 1314.

2. Édouard Ier, après la mort de sa première femme, Éléonore, fille de Ferdinand III, roi de Castille (1290), épousa Marguerite de France, fille de Philippe le Hardi, dont il eut Thomas, comte de Norfolk, dit le comte maréchal, parce qu'il était grand maréchal d'Angleterre, Edmond, comte de Kent, et une fille morte en bas âge.

3. Édouard II avait épousé, le 25 janvier 1308, à Boulogne, Isabelle, fille de Philippe le Bel. — 4. Jean d'Eltham, comte de Cornouailles. — 5. Jeanne. — 6. Éléonore. — 7. Renaud III, dit le Gros, succéda à son père en 1343.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aprez fut appellez duc de Guerle, et eut de celle II filx qui sont encores en vie, desquelx l'aisné est duc de Guerle et l'aultre eut nom messire Edowart[1].

Cil beau roy Philippe eut trois filx avecq celle fille, laquelle fut mariée au roy d'Angleterre dont j'ay parlé dessus, et furent ces III filz moult beaulx, desquelx l'aisné eut nom Loys et fut au vivant de son pere roy de Navarre[2], et l'apella on le roy Hustin; le second eut nom Philippe le Bel; le tiers ot nom Charles et furent tous trois roys de France aprez la mort de leur pere, droit par succession, l'ung aprez l'aultre, sans avoir hoir masle de leur corps engendré.

Siques aprez la mort du roy Charles, les XII pers et les barons de France ne donnent point le royaume à la serour, laquelle estoit royne d'Angleterre pour ce qu'ilx vouloient dire et maintenir, et encore font, que le royaume de France est bien si noble qu'il ne doibt mie aler à femelle ne par consequent au roy d'Angleterre[3], son aisné filx, car, comme ilx veulent dire, le

1. Édouard s'empara du duché de Gueldre, en 1361, au détriment de son frère, et le garda jusqu'à sa mort en 1371.

2. A la mort de sa mère, Jeanne de Navarre (2 avril 1305, n. st.), Louis X lui succéda au royaume de Navarre. (Voy. Secousse, *Mémoire sur l'union de la Champagne et de la Brie à la couronne de France*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XVII, p. 295.)

3. Avant Édouard III, la fille de Louis X et les filles de Philippe V le Long avaient été déjà écartées. (Voy. Paul Viollet, *Comment les femmes ont été exclues en France de la succession à la couronne*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXXIV, 1895, IIe partie, p. 124-178, et Servois, *Documents inédits sur l'avènement de Philippe le Long*, dans l'*Annuaire-bulletin de la Soc. de l'Hist. de France*, 1864, IIe partie, p. 44-79.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

filz de femelle ne pœut avoir droit ne succession de par sa mere venant, là où sa mere n'a point de droit[1].

Siques par ces raisons les XII pers et les barons de France donnent par commun accort le royaume de France à messire Philippe, filz jadis à messire Charles de Valoys, frere jadis à ce beau roy Philippe dessusdit, ainsy ostent le royne d'Angleterre et son filx, qui estoit hoir masle et estoit filz de le serour le derrain roy Charles.

Ainsy ala ledit royaume hors de droicte ligne, ce semble à moult de gens, de quoy grandes guerres nasquirent et grand destruction de gens et de pays sus le royaume de France, ainsy que vous porrez ouir ici aprez, car c'est le fondement de ceste hystoire.

Et pour recorder les grands entreprises et faitz d'armes qui en sont avenus, car puis le temps du bon roy Charlemaine n'avindrent si grandes aventures de guerres ou royaume de France, or veuil je revenir à nostre droicte matiere et taire de ceste jusques atant que point et lieu en sera.

Cil roy d'Angleterre, pere à ce gentil roy Edowart qui ores regne, gouverna moult sauvagement le royaume et fist moult de merveilles en son pays par le conseil et enhortement messire Huon le Despensier[2], qui avoit esté nourry avecques luy dès son enfance. Et

1. Voyez aussi sur cette question : E. Déprez, *La papauté, la France et l'Angleterre*, le chapitre relatif à la Question dynastique.

2. Hugues Spencer descendait d'un gentilhomme d'Artois nommé Guerlain de Gommiecourt qui s'était fixé en Angleterre, où Henri III lui avait donné la charge de *dépensier;* de là son surnom de *Spencer* ou *Dépensier*. (*Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. II, p. 499.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avoit tant fait cil messire Huon qu'il et messire Hue son pere estoient les plus grands barons d'Angleterre, tant de pouoir que de richesse. Et estoient toudis ou le plus maistres du Conseil du roy et vouloient maistrier et surmonter tous les haults barons d'Angleterre par envie, de quoy avindrent puis en aprez au pays et à eulx mesmes moult de maulx et de tourmens, car aprez la grand desconfiture d'Estruvelin là où le roy d'Escoce desconfist ce roy d'Angleterre et tous ses barons, comme vous avez ouy ci dessus, grand envie et murmure multiplia ou pays entre les nobles barons et le Conseil du roy, mesmement contre ledit messire Huon, et luy mettoient sus que par son conseil ilx avoient esté desconfitz, et que pour tant qu'il estoit favorable au roy d'Escoce, il avoit tant conseillié et tenu le roy en negligence en Angleterre, que les Escots avoient reconquis la bonne cité de Beruich et ars IIII journées ou V du pays par II fois, et au derrain eulx tous desconfits; et sur ce les dits barons eurent pluseurs fois parlement qu'ilx en pourroient faire, desquelx le cuens Thomas de Lencaste, qui estoit oncle au roy, estoit le plus grand et principal.

Sy avint que ledit messire Hue fist entendant au roy, son seigneur, que ces seigneurs avoient fait aliance contre luy et qu'ilz le mettroient hors de son pays et royaume, s'il ne se gardoit. Et tant fist par son enhortement, que le roy fist à ung jour prendre tous ces seigneurs là où ilz estoient assemblez, et en fist decoler sans delay et sans congnoissance de cause jusques à XXXII[1] des plus grands barons, desquelx le

1. *Froissart* (éd. Luce, t. I, p. 13) donne le chiffre de vingt-deux.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mendre estoit banneret, et tout premierement le conte Thomas de Lencaste[1] qui estoit son oncle, prœu et saint homme, ce disoit on, et fist puis aprez de beaulx miracles au lieu où il fut decolez; de quoy ledit messire Hues acquist grand hayne de tout le pays et aussy de la royne et du conte de Cayn dessusdit, qui estoit frere du roy. Ledit messire Hue ne cessa point à tant de enhorter le roy à malfaire, car, quant il aperchut qu'il estoit mal de la royne et du conte de Cayn, il mist si grand descort entre le roy et la royne par amyes et mauvaises accointances, qu'il ne vouloit venir en lieu où elle fust. Et dura ce descord assez longuement, et tant multiplia que puis il convint wydier la royne hors d'Angleterre[2], ly et monseigneur Edowart, son ainsné filz, pour doubtance de leur corps. Et s'en-

1. C'est le 22 mars 1322 (n. st.) que Thomas de Lancastre fut décapité. *Murimuth* (éd. Thompson), p. 36, fait connaître les noms de plusieurs seigneurs mis à mort en même temps que T. de Lancastre.

2. La reine Isabelle ne s'enfuit pas d'Angleterre, mais partit pour la France au mois de mars 1325 (n. st.), chargée par Édouard II de traiter de la paix avec Charles le Bel, paix qui fut conclue à Paris le 31 mai. Comme il était entendu que le comté de Ponthieu serait transmis à son fils aîné Édouard, ce dernier s'embarqua à Douvres pour faire acte d'hommage le 12 septembre. C'est après cette date que la reine ne voulut plus rentrer en Angleterre par crainte de Hugues Spencer. (*Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. II, p. 499 à 501. — Voy. *Murimuth*, éd. Thompson, p. 43 et 44, et Rymer, *Fœdera*, éd. de la *Record commission*, t. II, Ire partie, p. 595 et 609.) *Froissart* (éd. Luce, t. I, p. 15) donne de longs détails sur l'arrivée d'Isabelle à Boulogne-sur-Mer et sur son entrevue avec Charles le Bel. (Voy. aussi la *Chronique anonyme parisienne*, dans les *Mémoires de la Soc. de l'Hist. de Paris*, t. XI, p. 100, qui renferme quelques détails sur l'entrevue de Vincennes, le 8 octobre 1325.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fuy en France au roy Charle son frere, qui adoncques regnoit, et enmena avecques elle en France ledit conte de Cayn, le sire de Mortemer[1] et pluseurs aultres chevaliers, lesquelx n'oserent demourer en Angleterre[2] pour la doubtance et faveur qu'ilx avoient à luy, de quoy ilz estoient moult hays dudit messire Hue.

Quant ledit messire Hue vit qu'il avoit fait une partie de ses voulentés, mis à destruction les plus grands barons d'Angleterre, la royne et son aisné filz hors du royaume dechassé, et qu'il avoit ainsy le roy à sa voulenté attrait, il fist aprez tant de bonnes gens justicer et mettre à mort sans loy et sans jugement pour tant qu'il les tenoit pour suspets, et tant fist de merveilles par son orgueil que les barons qui demourés estoient et les remanans ou pays ne le pœurent plus porter, ains quirent les aucuns accord entre eulx paisiblement et firent si secretement sçavoir à la royne, leur dame dessusdite, qui avoit esté bien par l'espace de III ans à Paris[3], elle et son aisné filx,

1. Roger de Mortimer, à la suite d'une révolte (fin de 1321 et commencement de 1322) avait été condamné à l'emprisonnement perpétuel. Sur le point d'être décapité, il s'échappa de la Tour de Londres, le 1er août 1324, et vint à Dunkerque. (Moranvillé, *Chronographia regum Francorum*, t. I, p. 268.)

2. *Froissart* (éd. Luce, t. I, p. 14 à 17) s'étend longuement sur le voyage de la reine en France et son entrevue avec Charles IV.

3. Isabelle ne resta pas trois ans à Paris avec son fils, car, débarquée en France au mois de mars 1325 (n. st.), nous voyons que, le 27 août 1326, à Mons, son fils Édouard promet d'épouser Philippe de Hainaut, fille de Guillaume de Hainaut, dans les deux ans qui suivront cette date. (*Froissart*, éd. Kervyn, t. II, p. 502 et 503, et, d'après Adam Murimuth, elle débarqua en Angleterre le 28 septembre 1326. — *Murimuth*, éd. Thompson, p. 46.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comme bannye et dechassée de son pays et royaume, comme vous avez ouy, se elle pouoit trouver voye ne maniere quoy elle pœut avoir gens d'armes jusques à la somme de mille armeures de fer ou là entour, elle voulsist ramener son filz et toute sa compaignie où royaume d'Angleterre, ils trairoient tous vers elle et luy et obeiroient comme à leur seigneur, car ilz ne pouoient plus porter les desroys et faitz que le roy faisoit où pays par le conseil dudit messire Huon[1] et de ceulx qui de son accord estoient.

Quant la royne entendi ce mandement, elle s'en ala secretement conseiller à son frere Charle, roy de France, qui bien voulentiers l'entendi et luy conseilla adoncques qu'elle l'entrepreist hardiement, car il luy aideroit voulentiers et luy presteroit de ses gens ceulx qu'elle vouldroit avoir, et avecques ce de son or et de son argent ce qu'il luy en fauldroit. Sur ce, la royne se parti de luy et se pourvey ainsy qu'elle pœut, et pria secretement des plus grands barons de France desquelz elle se fioit le plus et qui plus voulentiers estoient pour cel affaire, et en pensoit estre bien certaine. Et le fist aussy sçavoir secretement à ces barons d'Angleterre qui avoient vers elle envoyé; mais on ne le peut si celer que ledit messire Hue le Despensiers ne le sceust. Si fist, le terme pendant, tant par messages et par dons et promesses, que le roy Charle

1. Rymer (*Fœdera*, éd. de la *Record commission*, t. II, Ire partie, p. 615 et suiv.) fait connaître toute une suite de lettres d'Édouard II à Isabelle, à son fils Édouard, au pape, aux cardinaux, etc., par lesquelles il engage la reine et son fils à revenir et interdit à son fils de se marier sans son consentement. Dans plusieurs de ses lettres, il est fait allusion à l'influence de Hugues Spencer sur Édouard II.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de France fut si enhortés par son conseil[1] qu'il manda se serour, et luy desconseilla et deffendi si hault qu'il pœut qu'elle se relaiast de celle chose qu'elle avoit emprise. Quant la dame entendi ce, se elle fut esbahye ce ne fust pas merveille, et bien aperchut que son frere estoit mal enfourmé, car rien qu'elle pouoit dire à l'encontre ne luy pouoit valoir n'aydier; si s'en partist moult triste et merveillie, et retourna en son hostel, et ne se relaya point pour ce à appareillier.

Le roy son frere le sceut, si fut couroussez et fist, par le conseil qu'il eut, [commander] que nul sur corps et sur avoir de son royaume se meut ne alast avecques la royne sa serour. Quant la dame le sceut, elle fust assez plus couroussée que devant, ce ne fut pas merveille, et ne sceut que faire ne que penser, car toutes ses besongnes luy venoient au contraire et estoient venues de long temps, et luy faloit, ce luy sembloit, par mauvais conseil, cil qui mielx luy debvoit aider à son grand besoing, et si se aprochoit le terme qu'elle avoit mandé à ceulx desquelx elle se confioit en Engleterre. Si demoura moult esgarée sans nul confort, comme celle laquelle ne sçavoit qu'elle deut faire ne que devenir.

En aprez on luy fit entendant que se elle ne se gardoit sagement, que le roy le feroit prendre et enmener en Angleterre pour relivrer à son mary le roy, et detendroit son filz avecques luy, car il ne luy plaisoit

1. Voy. *Thomas Walsingham*, *Historia anglicana*, éd. H. Th. Riley, t. I, p. 179. *Froissart* (éd. Luce, t. I, p. 222 et 223) dit, dans le ms. de Rome, que Hugues Spencer, par ses manœuvres, fit échouer le mariage projeté entre Édouard III et une des nièces de Charles IV le Bel.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plus que elle eslongast son mary. Adoncques fut elle plus esbahye que devant, car elle amast mielx estre desmembrée et morte que venir ou pouoir son mary ne ou pouoir messire Huon le Despensier, qui nul bien ne luy vouloit. Si se parti, au plus tost et au plus coyement qu'elle pœut, elle et ses filz en l'aage de XV ans.

Adonques le cuens de Cayn, le sire de Mortemer et tous les aultres chevaliers d'Angleterre qui s'en estoient afuis avecq elle se partirent avecques elle, et tant fist par ses grands journées qu'elle vint en Cambresis hebergier en une petite ville, à l'ostel[1] d'ung povre chevalier qui luy fist assez d'aise et de honneur selonc son petit pouoir; et sejourna lendemain layens comme femme travaillie et dechassée.

Si avint que nouvelles en vindrent à messire Jehan de Haynau, seigneur de Beaumont[2], qui adoncques estoit en la flour de son aage, et l'ala tantost veoir et luy fist toute l'onnour et la reverence que il peut, car bien le sçavoit faire.

La dame qui moult estoit triste luy commenca à complaindre, en plourant moult piteusement, ses douleurs et ses aventures, et comment elle estoit chassée d'Angleterre, elle et son filz, et venue en France soubs la fiance de son frere le roy, et comment elle cuidoit estre pourvueue de gens d'armes de France par le

1. *Froissart* (éd. Luce, t. I, p. 20) donne le nom de ce château, Buignicourt (auj. Bugnicourt, Nord, arr. de Douai, cant. d'Arleux), qui appartenait à Nicolas d'Aubrecicourt.

2. Jean de Beaumont était fils de Jean II, comte de Hainaut, et de Philippe de Luxembourg. (Voy., sur lui, *Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XX, p. 291.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

conseil de son frere, pour raler plus poissaument et remener son filz ou royaume d'Angleterre, ainsy que ses amis luy avoient mandé, et comme son frere fut conseillié en aprez, comme vous avez ouy; et lui conta comment et à quel meschief elle estoit là affuye atout son filz comme celle qui ne sçavoit en cui n'en quel pays trouver confort ne soubstenance.

Chapitre II.

Sommaire.

Jean de Hainaut promet son aide à Isabelle pour la ramener, ainsi que son fils, en Angleterre. Leur embarquement à Dordrecht. Ils débarquent près de l'abbaye de Saint-Edmond, reçoivent des renforts et mettent ensuite le siège devant Bristol, où Édouard II et les Spencer se sont renfermés.

Comment messire Jehan de Haynau remena la royne d'Angleterre et son filz aisné en Angleterre[1].

Adoncques commença ledit messire Jehan de Haynau moult tendrement à plourer de pité qu'il en eut, et luy dist : « Certes, Dame, veez cy vostre chevalier qui ne vous fauldra pour mourir, se tout le monde vous faloit, ains feray tout mon pouoir de vous et vostre filz conduire et remettre en vostre estat en Angleterre, à l'ayde de vos amis, qui delà mer sont, ainsy comme vous dictes; et je, et tous ceulx que je

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, p. 22, § 9, à 29, § 13, et Variantes, p. 229 à 243. Le ms. de Rome donne de longs détails sur l'entrevue de la reine et du comte de Hainaut, sur leur débarquement en Angleterre et les débuts de leur expédition.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pourray prier y mectrons ainchois la vie et avrons, se Dieu plaist, gens d'armes assez sans l'ayde des Françoys. » Qui adoncques eust veu la belle dame esplourée, soy dresser en estant pour cheoir aux piez du gentil chevalier, et le remercier de celle grand promesse que fait luy avoit, se il le voulsist souffrir, il eust eu le cueur moult dur, se grande pité ne luy en preist. Maiz, quant elle ne peut faire ce qu'elle vouloit, c'est assavoir de cheoir aux piez du chevalier, elle luy jetta ses bras au col et le baisa de joye et dist au gentil chevalier : « V^c mercys, se vous me vouliez faire ce que me promettez par vostre courtoisie, je devendroye vostre serfve et mon filz vostre serf à tousjours mais, et mettrions le royaume d'Angleterre tout à vostre bandon et à bon droit. »

Adoncques, respondi le bon chevalier, qui estoit en la flour de son aage : « Ma chiere dame, se je ne le vouloye faire, je ne le vous promecteroye pas, maiz je le vous ay promis, si ne vous en fauldray pour riens qui me puist avenir; mielx ameroye morir. » Aprez ce parlement, quant ainsy fut accordé, le gentil chevalier fist tantost la dame et sa compaignie monter et les mena à Valenchiennes, à son frere, le gentil conte Guillaume[1], qui les festia et honnoura tant qu'il peut, car trés bien le sçavoit faire, et là sejourna la dame par l'espace de VIII jours pour appareiller sa besogne.

1. Guillaume Ier, comte de Hainaut, était fils de Jean, comte de Hainaut, et de Philippe de Luxembourg; il succéda à son père en 1304 et mourut le 7 juin 1337. Il avait épousé, en 1305, Jeanne de Valois qui, après la mort de son mari, se retira à l'abbaye de Fontenelles.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Et ledit messire Jehan de Haynau fist escrire lettres moult affectueuses aux chevaliers et compaignons, desquelz il se confioit le plus en Haynau, en Brabant et en Hesbaing[1], et leur prioit si acertes qu'il pouoit, sur toutes amistiés, qu'ilz venissent avecques luy en celle entreprise. Si en eut grand plenté d'ung pays et de l'autre, qui y aloient pour l'amour de luy et grand plenté qui n'y aloient pas, combien qu'ilz en fussent priez. Et mesmement, ledit messire Jehan fu durement repris de son frere et d'aucuns de son propre conseil, pour ce qu'il leur sembloit que l'entreprise estoit si haulte et perilleuse selonc les descords et les grandes haines, lesquelles estoient adoncques entre les barons et les communes d'Angleterre, et selonc ce que les Anglès sont communement envieux sur tous estrangiers quant ilz sont à leur dessus, mesmement en leur pays, siques chacun avoit paour que ledit messire Jehan, ne ceulx de sa compaignie n'en peussent jamais revenir. Maiz quoy que on luy blamast ne desconseillast, le gentil chevalier ne s'en voult oncques delayer, car, puisqu'il avoit promis à celle dame de la conduire jusques en son royaume, il ne luy fauldroit pour morir; et aussy chier avoit il prendre la mort avecques celle noble dame dechassée, se morir y debvoit, que aultre part, car tous chevaliers doivent ayder et conforter à leur pooir toutes dames et puchelles dechassées et desconfortées à leur besoing, mesmement quant ilz en sont requis.

Ainsy se parti celle noble dame de Valenchiennes en Haynau, quant elle et ses gens furent appareilliez

1. Pays de Liège.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de ce qu'il leur faloit, et se mist à la voye sur la seurté du chevalier et de sa conduite; et firent tant par leurs journées qu'il vindrent à Durdrach en Holande[1]. Là endroit se pourveirent de grands vaisseaux, de naves et de petis, ainsy qu'ilz les peurent trouver, et mirent dedens leurs chevaulx, leurs harnas et leurs pourveances, et puis se commande[re]nt à la garde Nostre Seigneur, et se mirent à chemin par mer[2].

Ilz avoient entente de prendre port à ung lieu qu'ilz avoient [avisé], maiz ilx ne peurent, car ung grand tourment les prist en mer, si hors de leur chemin qu'ilz ne sceurent dedens II jours là où ilz estoient; de quoy Dieu leur fist grande grace et leur envoya belle aventure, car, s'ilz se fussent embastus en celluy port ou prez, ilx estoient perdus davantage et cheus es mains de leurs anemis qui bien sçavoient leur venue; si les attendoient là pour les mettre tous à mort, et le jœune roy et la royne aussy; maiz Dieu ne le vouloit mie adoncques consentir, si les fist ainsi que par droit miracle destourner, comme vous avez ouy.

Or, avint au chief de II jours que celluy tourment cessa, et veirent les maronniers terre en Angleterre, et trahirent celle part moult joyeux, et prirent terre

1. Dordrecht, port de Hollande, dans une île du Waal.

2. *Thomas Walsingham* (éd. Riley, t. I, p. 180) dit que 2,757 hommes d'armes accompagnèrent la reine et Jean de Hainaut. La *Chronographia regum francorum* ne donne qu'un chiffre de 700 hommes d'armes (éd. Moranvillé, t. I, p. 280); *Froissart* (éd. Luce, t. I, p. 26) donne les noms d'un certain nombre de chevaliers qui accompagnèrent Jean de Hainaut dans son expédition.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sur le sablon et sur le droit rivage de la mer, sans havre et sans droit port[1] et demeur[er]ent sur celluy sablon par trois jours à petite pourveance de vivres et descharg[ier]ent leurs chevaulx et leurs harnas. Et si ne sçavoient en quel endroit d'Angleterre ilx estoient arrivez, ou en pouoir d'amis ou d'anemis. Au quart jour, ilz se mirent à la voye à l'aventure de Dieu, comme ceulx lesquelz avoient eu toutes mesaises de fain et de froit, avecques la grand paour qu'ilz avoient eu et avoient encores; et chevauch[er]ent tant d'amont et d'aval, et d'une part et d'aultre, que ilz trouverrent aucuns petis hamelès et villages. et puis aprez une grande abaye de noirs moynes que on appelle Saint Hemon[2]; sy se heberg[ier]ent [et] rafresch[ir]ent en celle abbaye par l'espace de III jours.

Nouvelles s'espand[ir]ent par le pays tant qu'elles parvindrent à ceulx par qui seurté et mandement la dame estoit rapassée; si s'apareillerent du plus qu'ilz pœurent de venir vers elle et vers son filz qu'ilz vouloient avoir à Seigneur. Et le premier qui y vint, et

1. *Thomas Walsingham* (éd. cit., t. I, p. 180) et *Adam Murimuth* (p. 46) disent qu'ils abordèrent au port de Harwich, dans le comté d'Essex : « Apud Orwelle, in portu de Herewych. » (Voy. aussi *Chronographia regum francorum*, t. I, p. 281.) Édouard II, dans sa proclamation, datée du 27 septembre 1326, mandant à tous ses sujets d'arrêter Roger de Mortimer, la reine et ceux qui les accompagnaient, dit qu'ils sont entrés en Angleterre dans le comté de Suffolk. (Rymer, *Fœdera*, t. II, Ire partie, p. 643). On trouve dans ce recueil (p. 643 et suiv.) plusieurs lettres intéressantes relatives au débarquement et à la marche d'Isabelle en Angleterre.

2. Abbaye de Saint-Edmond, une des plus célèbres d'Angleterre. La *Chronographia* dit qu'ils passèrent par Oxford (t. I, p. 282).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui plus grand confort donna à ceulx qui estoient venuz avecques ly, ce fut le duc Henry de Lencaste, au tort col, qui fut frere au conte Thomas de Lencaste[1], qui fut decolé, ainsy comme vous avez ouy, et fut pere au duc de Lencaste, qui, au temps present, est l'ung des plus prœus et des beaulx chevaliers armé et desarmé qui soit en vye; et vint à grand compaignie de gens d'armes. Aprez, tant d'ungs et d'aultres, vindrent contes, barons, chevaliers, escuiers à tant de gens d'armes qu'il sembla à tous qu'ilz fussent hors de tous perilz. Et tous les jours leur croissoient gens d'armes ainsy qu'ilz aloient avant. Si eurent conseil entre eulx, la royne et les chevaliers, qui venus estoient devers elle, qu'ilz iroient droit à Bristo à tout leur puissance; là le roy se tenoit adoncq, car estoit bonne ville bien fort fermée, grosse et riche, seant sur ung bon port de mer, et sy a ung chastel trop durement fort seant sur la mer, sique la mer flote tout autour.

Là endroit se tenoit le roy, messire Hue le Despensier le pere, qui estoit prez en l'aage de IIII^xx et X ans, messire H[ue], qui estoit le maistre conseiller du roy, qui tous les mauvaiz faits conseilloit, le cuens d'Arondel[2], qui avoit à femme la fille dudit messire

1. Henri de Lancastre et Thomas de Lancastre étaient fils d'Edmond de Lancastre, fils puîné d'Henri III, roi d'Angleterre, et de Blanche d'Artois, nièce de saint Louis.

2. Edmond Fitz-Alan, comte d'Arundel, fils de Richard, comte d'Arundel, et d'Alix de Saluces, avait épousé Alice, sœur du comte de Warren. Jean le Bel s'est trompé en lui donnant pour femme une fille d'Hugues Spencer. C'est à son fils Richard que se rapporte ce projet de mariage resté sans suite. (*Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XX, p. 184.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Huon le jœune, et pluseurs chevaliers et escuiers qui repairoient entour du roy et entour la court, ainsy que gens d'estat repairent voulentiers entour leur seigneur. Si se mirent la royne et tous ces barons, chevaliers et seigneurs d'Angleterre, à chemin pour aler celle part; et par toutes les bonnes villes où ilz entroient, on leur faisoit feste et honneur, et toudis leur venoient gens à destre et à senestre de tous costez. Et tant firent par leurs journées qu'ils parvindrent devant la ville de Bristo et l'assieg[er]ent à droit siége fait.

CHAPITRE III.

SOMMAIRE.

Reddition de la ville de Bristol. Hugues Spencer le vieux et le comte d'Arondel sont pris, jugés et exécutés devant le château de Bristol, où se trouvent encore Édouard II et Hugues Spencer le jeune.

Comment le conte d'Arondel et messire Hue le Despensier le viel furent pris et justiciez[1].

Le roy et messire H[ue] le Despensier le jœune se tenoient moult voulentiers au chastel; le viel messire H[ue] le pere et le conte d'Arondel se tenoient en la ville de Bristo, et pluseurs aultres lesquelx estoient de leur accord. Quant ces aultres et ceulx de la ville virent le pooir de la dame si grand et si enforchié, et prez que toute Angleterre estoit de leur accord, et veoient leur peril et leur dommage si grand et si appa-

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, p. 29 § 13 à 31 § 15; Variantes, p. 243 et 244.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rent, ilz eurent conseil qu'ilz se rendroient et la ville avecques, sauve leur vye, leurs membres et leur avoir. Mais acordé ne fut mie de par la royne et le conseil qui là estoit, s'elle ne pouoit faire sa voulenté dudit messire Huon le pere et du conte d'Arondel, lesquelz elle haïoit souverainement, et pour eulx elle estoit là venue. Quant ceulx de la ville veirent que aultrement ilz ne pouoient venir à paiz ne sauver leurs biens ne leurs vies, auffort ilz s'acorderrent et ouvrirent les portes, siques la royne et tous les barons et messire Jehan de Haynau prirent leurs hostelz en la ville à leur plaisir, et les aultres qui dedens ne peurent loger, se hebergerrent dehors. Là fut pris ledit messire H[ue] et le conte d'Arondel et amenez devant la royne pour faire de eulx sa pure volonté, et aussi luy furent amenez les aultres siens jeunes enfans, Jehan son filz et ses deux filles[1], qui là furent trouvez en la garde dudit messire Huon; de quoy la dame eut moult grand joye, et aussy eurent tous les aultres qui point n'amoient les Despensiers. S'ilz avoient grande joye entre eulx selonc ce, pouoit avoir grand dœul le roy et ly Despensier, qui estoi[en]t en ce fort chastel et qui veoient leur meschief si grand qui leur couroit seure si apertement, et veoient tout le pays tourné avecques la royne et son filz aisné et esmeus contre eulx. S'ilz eurent grand doulour et grand paour, ce ne fait pas à demander.

Quant la royne et tous les aultres furent hebergez à leur aise et à leur voulenté, ilz assiegerrent le chastel

1. Jean, comte de Cornouailles, mort jeune, Jeanne, qui fut mariée à David, roi d'Écosse, et Éléonore, qui épousa Renaud, duc de Gueldre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

au plus prez qu'ilz pœurent, et puis fist la royne amener messire Huon le viel et le conte d'Arondel devant elle et son aisné filz, et devant tous les barons qui là estoient, et leur dist que elle et son filz leur feroient bon et droit jugement seloncq leurs faitz et leurs merites. Adoncques, messire Hue respondi : « Madame, Dieu nous veille donner bon juge et bon jugement, et, se nous ne l'avons bon en ce monde, si le nous doint en l'aultre. »

Adoncques se leva messire Thomas Wage, bon chevalier, sage et courtois, qui estoit marescaus de l'ost, et leur raconta tous leurs faitz et leurs œuvres tout par escript, et tourna vers ung chevalier, qui là estoit, affin qu'il raportast sur sa feaulté que à faire avoit par jugement de telles personnes et de telz faitz. Le chevalier se conseilla aux aultres chevaliers et barons, et raporta par la plaine syeute qu'ilz avoient bien mort deservi pour pluseurs horribles faitz, lesquelz ilx avoient ouy là recorder et les tenoient pour vrais et tout clers, et avoient deservi par la diversité de leurs faits à estre justicez en trois manieres ; c'est assavoir : premierement, trahynez, aprez decolez et aprez pendus à ung gibet. Tout en la maniere qu'ilz furent condempnez, ilz furent exequtez pardevant le chastel de Bristo[1], voyant le roy et ledit messire H[ue] le fil et tous ceulx de layens, qui grand despit en avoient, ce pœut chascun sçavoir. Ce fut l'an de grace mil III^c et XXVI[2], au moys d'ottembre[3].

1. Hugues Spencer le vieux fut supplicié le lendemain de la prise de Bristol.

2. Par erreur le manuscrit donne mil III^c et XXXVI.

3. *Froissart* indique plusieurs dates différentes pour cette

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE IV.

SOMMAIRE.

Fuite d'Édouard II et d'Hugues Spencer le jeune. Pris et ramenés à Bristol, le roi est envoyé sous bonne garde dans un château, et Hugues Spencer conduit à Hereford, où il est mis à mort. Départ d'une partie des compagnons de Jean de Hainaut; ce dernier reste avec quelques-uns.

Comment le roy et messire Hue le jœune furent pris et ledit messire H[ue] jugié à mort villaine[1].

Aprez ce que celle justice fut faicte, comme vous avez ouy, le roy et messire H[ue] le Despensiers, qui se veoient assiegez en telle angoisse et en tel meschief et ne sçavoient nul confort qui là endroit leur peust venir, se mirent en une matinée, entre eulx deux avecques petite maisnie, dedens ung petit bastel en mer par derriere le chastel, pour aler ou royaume de Galles, s'ilz peussent, comme ceulx lesquelz se cuidoient bien mettre à sauveté. Maiz Dieu ne le volu mie souffrir, car leur pechié les encombra; si avint grande merveille et grand miracle, car ilz furent IX jours tous plains dedens le bastelet et s'efforchoient de nager avant tant qu'ilz pooyent, maiz ilz ne peurent si loing nager que tous les jours le vent, qui leur estoit contraire par la voulenté de Dieu, ne les reme-

exécution : « Le jour Saint Denis en octembre » (éd. Luce, t. I, p. 31). Le 11 octobre, le 9 novembre. (Ibid., p. 244).

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, p. 31 § 15 à 37 § 20; Variantes, p. 244 à 253. Le manuscrit de Rome donne de longs détails sur le retour d'Édouard et de sa mère à Londres et les fêtes qui y furent célébrées.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nast chascun jour une fye ou II à mains de la quarte part dudit chastel, siques tousjours les veoyent et congnoissoient bien ceulx de l'ost de la royne. Au derrain, aucuns compaignons de Holande, qui bien sçavoient nager et qui là estoient venu avecques messire Jehan de Haynau, se mirent en basteaulx et en barquettes qu'ilz trouverrent là, et nagerrent aprez tant qu'ilz peurent, qu'onques les maronniers du roy ne peurent tant fuir devant eulx que au derrain ne fussent raconsuis et pris à tout leur bastel, et ramenez à la ville de Bristo[1], et livrez à la royne et à son filz comme prisonniers, qui en eurent moult grand joye, et aussy eurent tous les aultres à bonne cause, car ilz avoient accompli et achevé leur desir, à l'ayde de Dieu, tout à leur plaisir.

Ainsi reconquist laditte royne tout le royaume d'Angleterre pour son aisné filz, soubs le confort et conduite du gentil chevalier messire Jehan de Haynau et de sa compaignie; par quoy, il et tous ses compaignons furent tous tenus à prœus pour la raison de la haulte entreprise que ilz avoient fait, car ilz ne furent tous comptés quant ilz entrerent en mer à Durdrach,

1. Adam Murimuth (*op. cit.*, p. 49 et 50) et Thomas Walsingham (*op. cit.*, p. 184) donnent un récit plus exact, semble-t-il, de la prise d'Édouard II. Le roi était parvenu à se cacher dans le pays de Galles, mais il fut livré, par trahison, aux émissaires de la reine le 16 novembre 1326, avec Hugues Spencer le jeune et plusieurs de ses compagnons. Th. Walsingham dit qu'il fut découvert près du château de Laturssan et confié à la garde du comte de Lancastre, qui le conduisit en son château de Kenilworth, où il resta tout l'hiver. Voy. aussi, sur la prise d'Édouard II : *Chronographia regum francorum*, éd. Moranvillé, t. I, p. 284.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ainsy que vous avez ouy, que III^c armeures de fer, qui firent la hardie entreprise pour l'amour de ladite royne, comme d'entrer es naves et passer la mer à sy poy de gens pour conquerre tel royaume comme est Angleterre, malgré le propre roy et tous ses aydans.

Ainsy, comme vous avez ouy, fust celle hardie entreprise achevée, et reconquist celle noble dame tout son estat par le confort et conduite du gentil chevalier messire Jehan de Haynau et ses compaignons, et mist à destruction tous ses anemis, et fut le roy mesmement pris par celle meschance, comme vous avez ouy, dont tout le pays communement eut grand joye, exceptez aucuns qui estoient de la partie dudit messire Huon.

Quant le roy et ledit messire H[ue] furent amenez à Bristo, le roy fut envoyez par le conseil des barons et des chevaliers en ung fort chastel[1] que je ne sçay nommer, et commandé à garder bien et honnestement à gens d'estat, qui bien le debvoient sçavoir faire jusques à tant que le commun du pays avroit avisé comment on se maintendroit[2]. Et ledit messire H[ue] fut tantost delivré à messire Thomas Wage, le mares-

1. Sur la captivité d'Édouard II, voy. en particulier : *Froissart*, éd Luce, t. I, p. 246. Il dit qu'il fut enfermé au château de Berkley. D'après Adam Murimuth (*op. cit.*, p. 52) et Thomas Walsingham (*op. cit.*, p. 188), le transfert d'Édouard II, du château de Kenilworth au château de Berkley, aurait eu lieu autour des Rameaux de l'année 1327.

2. C'est quelques jours après l'Épiphanie 1327 qu'Édouard II fut déposé, et la nouvelle lui fut portée au château de Kenilworth. Voy. Adam Murimuth (*op. cit.*, p. 50 et 51) et Th. Walsingham (*op. cit.*, p. 186 et 187).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chal de l'ost. Aprez, se parti la royne et toute sa compaignie pour venir à Londres, qui est le chief d'Angleterre, et se mirent au chemin. Ledit messire Thomas fist bien loïer et fort messire H[ue] le Despensier sur le plus petit et maisgre et chetif cheval qu'il pœut trouver, et luy fist faire et vestir par dessus ung tabart[1] tout semé des armes qu'il soloit porter, et le faisoit ainsi par despit mener aprez le conroy de la royne par toutes les villes où ilx passoient, à trompes et à trompettes, pour luy faire plus grand despit, tant qu'ilz parvindrent à Harford, une bonne cité.

Là fut la royne moult noblement recheue et à toute sa compaignie à grande solemnité. Ainsy y tint on une grande feste pour la feste de la Toussains, laquelle estoit à ce jour.

Quant la feste fut passée, ledit messire, qui point n'estoit amé là et à bon droit, fut amené par devant la royne et tous les barons et chevaliers, qui tous y furent assemblez, et luy furent recordez tous ses faits, que onques ne dist mot à l'encontre, siques il fut jugié par plaine sieute de tous les barons et chevaliers à mort et à justicer, ainsy que vous orrez. Ainsy chey ledit messire H[ue] de si hault en bas et tout son linagne aussy.

Premiere[me]nt, il fut trahyné sur ung bahut, à trompes et à trompettes, par toute la ville de Harford, de rue en rue, et puis sy fut amené en une grande place enmy la ville, où tout le pœuple estoit assemblé et venu. Là fut il lié sur une haulte eschielle tellement que chascun le pouoit veoir, et avoit on fait

1. Manteau long de grosse étoffe.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en ladite place ung grand feu[1]. Quant il fut ainsy lié, on luy couppa tout premierement le vit et les coulles pour tant qu'il estoit herites et sodomites, ainsy comme on disoit, et mesmement du roy mesmes, et pour tant avoit le roy dechassé la royne par son enhortement. Quant le vit et les coulles luy furent couppez, on les jetta au feu et furent arses; aprez, on luy fendi le ventre et luy osta on le cuer et le jetta on ou feu pour ardoir, pour tant qu'il estoit faulx de cueur et traitre, et que, par traitre conseil et enhort, le roy avoit honny et gasté son royaume, et mis à meschief, et fait decoler les plus haults barons d'Angleterre par lesquelz le royaume devoit estre soustenu et deffendu. Et, avecques ce, il avoit tellement enhorté le roy qu'il ne pouoit ne ne vouloit veoir la royne ne son aisné fil, qui debvoit estre leur seigneur, ains les avoit dechassez par doubtance de leurs corps hors du royaume. Aprez, quant ledit messire H[ue] fut atourné, comme dit est, on luy couppa la teste, et fut envoyée à Londres, et puis fu taillié en quatre quartiers, et furent envoyez aux quatre meilleurs citez d'Angleterre aprez Londres.

Aprez que messire Hue le Despensier fut ainsy justicé, comme vous avez ouy, la royne et tous les barons et chevaliers, et les communes du pays se mirent à chemin vers Londres, la bonne cité qui estoit le chief d'Angleterre, et firent tant par belles journées qu'ilz y parvindrent à grand compaignie; et issirent communement tous ceulx de Londres, petis

1. Le récit du supplice infligé à Hugues Spencer le jeune diffère un peu dans la *Chronographia regum francorum*, éd. Moranvillé, t. I, p. 285.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et grands, à l'encontre d'elle et de son aisné filz, qui debvoit estre leur droit seigneur, et leur firent grand feste et grande reverence et à toute la compaignie aussy, et donnerrent grands dons à la royne et à ceulx qui leur sembloit le mielx employé. Quant ilz furent ainsy grandement recheus et festiez, comme dit est, et les compaignons qui passez estoient avecques messire Jehan de Haynau furent reposez, ilz eurent chascun grand voulenté de retourner en leurs contrées, car il leur sembloit que leur besongne estoit bien faitte et qu'ilz avoient acquis grand honneur, et aussy avoient ilz; si prindrent congié de la royne et des barons. La royne et tous les barons leur prierrent assez de demourer encores ung petit de temps pour veoir qu'on vouldroit faire du roy, qui en prison estoit, comme vous avez ouy. Maiz ilx avoient si grant desir de retourner à leurs maisons que priere n'y valut riens.

Quant madame et son conseil veirent ce, ilz prierent à messire Jehan de Haynau qu'il voulsist demourer jusques aprez le Noel et detenist ses compaignons avecques luy, ceulx qu'il en pourroit detenir. Le gentil chevalier ne voult pas laissier à faire ce service, ains voult achever son entreprise et veoir la fin de la besongne; si se laissa prier, et ottroya courtoisement de demourer jusques à la voulenté de la royne, et detint de ses compaignons ceulx qu'il peut, mais moult petit, car les aultres ne vouloient nullement demourer, dont il fut durement couroussez. Toutesfois, quant la royne et son conseil veirent que priere riens n'y valoit, ilz leur firent toute l'onneur et la reverence que peurent, et leur fist donner la royne grand argent et grands joyaulx pour leurs fraiz et pour leur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

service, à chascun selonc son estat, si grandement que chascun s'en debvoit bien loer, et aussy feirent ilz partout, et avecques ce, elle leur fist rendre l'extimation de leurs chevaulx qu'ilz avoient laissié, si hault que chascun les voulut extimer sans debat et sans dire ne trop ne trop pou. Et tous furent payez en argent, en purs estrelins d'Angleterre, siques chascun s'en parti moult joyeux à grand honneur et à grand proffit, et repasserrent mer entre Douvre et Wissant, et bien revint chascun en sa maison bien fourni d'estrelins d'Angleterre.

Et le gentil chevalier messire Jehan de Haynau demoura, à la priere de la royne, à petite compaignie de ses gens entre les Anglois, qui ly faisoient tousjours toute l'onneur qu'ilz pouoient. Aussy faisoient les dames du pays, dont il avoit là grand foison, contesses, dames et pucelles, venues accompaignier la royne, et venoient de jour en jour, car il leur sembloit que le gentil chevalier l'avoit bien deservi, aussy l'avoit il pour certain.

Chapitre V.

Sommaire.

Parlement tenu à Londres, à Noël 1326, à la suite duquel Édouard II fut déposé et la couronne transmise à son fils Édouard III.

Comment le roy fut condempné et deposé de sa couronne et du gouvernement du royaume[1].

Adoncques, quant les compaignons de par de ça la

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, p. 37 § 20 et 38 jusqu'au § 21; Variantes, p. 253 et 254. Le manuscrit de Rome dit que le Parlement eut lieu à Westminster six jours avant Noël et qu'Édouard fut couronné le jour de Noël.

Digitized by Google UNIVERSITY OF MICHIGAN

mer furent partis de Londres et ledit messire Jehan fut demouré, ainsy comme vous avez ouy, la royne donna congié aux gens de son pays que chascun ralast en sa maison et en ses besongnes, hors mis aucuns barons et chevaliers qu'elle detint pour le conseiller, et leur commanda que tous revenissent à Londres à ung jour de Noël[1], à une grand court qu'elle vouloit tenir. Quant ce vint le jour de Noel, elle tint sa grant court, ainsy qu'elle l'avoit dit, et y vinrent tous les contes, les barons et les chevaliers et tous les conseillers des bonnes villes du pays. A celle feste et à celle assemblée fut ordonné, par tant que le pays ne pouoit longuement demourer sans seigneur, que on mettroit en escript tous les faitz et les œuvres que le roy avoit fait par mauvaiz conseil, et tout son usage et son maintieng, et comment il avoit gouverné le pays, tellement que on le peust lire en plain palaiz par devant tout le païz, et que les sages du païz peussent sur ce prendre bon conseil et bon accord comment ne par cuy le payz seroit gouverné doresenavant.

Ainsy que ordonné fut, ainsy fut fait, et quant tous les faitz que le roy avoit fait et consentu à faire, et son usage et son maintieng furent leus et bien entendus, les barons, les chevaliers et tout le conseil des bonnes villes du pays se trairent ensemble à conseil, et s'acorderrent la plus grand partie d'assez, et mesmement les plus grands barons et les plus nobles avecq le conseil des bonnes villes : selonc ce qu'ilz avoient là ouy lire et sçavoient la plus grand partie

1. Thomas Walsingham (*op. cit.*, p. 186) dit que ce parlement se tint le lendemain de l'Épiphanie, Adam Murimuth (*op. cit.*, p. 50) dit immédiatement après l'Épiphanie. Voy. aussi Rymer, *Fœdera*, t. II, 1re partie, p. 650.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de ses faitz et de ses maintiengs[1], ilz dirent que telz homs n'estoit jamaiz digne de porter couronne ne avoir nom de roy[2]; maiz ilz s'acordoient tous que son aisné filz, qui là estoit present son droit hoir, fut couronné[3], et tantost, ou lieu de son pere, maiz qu'il preist entour luy bon conseil et sages et feables gens, par quoy le pays fut dès doncq en avant mielx gouverné que gouverné n'avoit esté par devant, et que le pere fust bien gardé et honnestement tenu tant que vivre pourroit, selonc son estat.

CHAPITRE VI.

SOMMAIRE.

Sacre d'Édouard III. Jean de Hainaut et ses compagnons quittent l'Angleterre après l'Épiphanie pour aller au tournoi de Condé-sur-l'Escaut. Ils sont comblés de dons et de faveurs; quinze cents jeunes chevaliers d'Angleterre les accompagnent pour prendre part au tournoi.

Comment le roy Edowart fut couronné roy d'Angleterre en l'aage de XVI ans[4].

Ainsy que accordé fut par les plus haults barons et

1. A la suite de ce parlement un acte d'accusation fut rédigé, dans lequel étaient énumérés tous les griefs reprochés à Édouard II. Voy. Twysden, *Historiæ anglicanæ scriptores* X, p. 2764 à 2768, et Rymer, *Fœdera*, Ire partie, t. II, p. 650.

2. L'abdication d'Édouard II fut proclamée après la réunion du parlement, le 24 janvier 1327. C'est de ce jour que part le règne d'Édouard III. (Rymer, *op. cit.*, t. II, IIe partie, p. 683.)

3. Édouard III fut couronné à Westminster par l'archevêque de Cantorbéry le 1er février 1327. (Rymer, *Ibid.*, p. 684; Adam Murimuth, *op. cit.*, p. 51; Th. Walsingham, *op. cit.*, p. 188.)

4. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, p. 38 § 21 à 40 § 22; Va-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par le conseil des bonnes villes, ainsy fut fait, et fut adoncques couronné le gentil, le prœu roy Edowart à Londres, qui au temps present regne en Angleterre, l'an de grace mil CCC XXVI[1], par devant tout le pays, à grand joye et à grand noblesse, en l'aage de XVI ans. A l'entrée là fut très grandement honnouré le gentil chevalier messire Jehan de Haynau[2] de tous les princes et chevaliers nobles et non nobles du pays, et luy furent donnez trés grands joyaulx et richesses et à ceulx qui avecques luy demourez estoient. Et demoura puissedi en grande feste et en grand solas des seigneurs et des dames qui là estoient, jusques aprez le jour de l'Epiphanie, qu'il ouyt dire que le gentil roy de Boheme[3], et le conte de Haynau son frere, et grand planté des seigneurs de France estoient celle saison assemblez à Condé sur l'Escaut[4] pour tournoyer. Adoncq ne voulut plus demourer pour priere que on luy sceust faire, pour le grand desir qu'il avoit d'estre à celluy tournoy et veoir son gentil frere et seigneur et les aultres qui là estoient, et mesmement le plus gentil roy qui oncques fut, ce

riantes, p. 254 à 256. Le manuscrit de Rome donne plus de détails que Jean le Bel et les autres rédactions sur le sacre d'Édouard III.

1. Le manuscrit donne par erreur 1336.

2. Le nom de Jean de Hainaut figure parmi ceux des personnages indiqués comme présents au sacre d'Édouard III. (Rymer, *Fœdera*, t. II, IIe partie, p. 684.)

3. Le roi de Bohême avait emprunté au comte de Hainaut 1,000 florins d'or de Florence pour subvenir aux frais qu'il avait faits au tournoi de Condé. (*Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. II, p. 510.)

4. Condé, Nord, arr. de Valenciennes, ch.-l. de cant.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fut le noble, courtois et large roy de Boheme, qui durement l'amoit. Quant le noble roy Edowart, et la royne, et tous les seigneurs veirent qu'il ne vouloit plus demourer, et que priere n'y valoit rien, ilx luy donnerrent congié à dolant cuer. Et luy donna le jeune roy, par le conseil la royne sa mere, IIIIc marcs d'estrelins[1], ung estrelin pour ung denier, de rente hereditablement à tenir de luy en fief et à payer chascune année en la ville de Bruges, et donna à Philippe de Casteal, son maistre escuier et son maistre conseiller, cent marcs de rente, à payer ainsy comme dit est, et luy fist adoncques delivrer grand somme d'estrelins, pour les fraiz de luy et de toute sa compaignie retourner en leur pays, et les fist conduire à grand plenté de chevaliers jusques à Daures[2], et luy fist appareillier et delivrer tout son passage. Et les dames, mesmement la contesse de Garennes[3], suer au conte de Bar,

1. Kervyn de Lettenhove, dans son édition de *Froissart*, t. II, p. 510, dit qu'Édouard III, par une charte du 16 février 1327, reconnut les bons services de Jean de Hainaut en lui accordant une rente annuelle de 1,000 marcs, à prendre sur le produit des droits d'issue que l'on payait à Londres sur les laines, les peaux et les cuirs. On voit en effet que Jean de Hainaut, par des lettres du 28 juin 1329, donna pouvoir à des marchands de la compagnie des Bardi de Florence, demeurant à Londres, de recevoir en son nom ces 1,000 marcs de rente qu'il percevait chaque année sur les coutumes de la ville de Londres aux termes de Pâques et de la Saint-Michel. Il leur donna également pouvoir de recevoir les 100 marcs qu'Édouard III avait donnés à Philippe du Chastel son valet. (Rymer, *Fœdera*, t. II, IIe partie, p. 769.)

2. Douvres.

3. Jeanne, fille de Henri III, comte de Bar, et d'Éléonore, fille aînée d'Édouard Ier, roi d'Angleterre; elle avait épousé

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et aucunes des aultres dames luy donnerrent grand foison de joyaulx au departir.

Quant ledit messire Jehan fut venu à Daures, il et sa compaignie, ilz monterrent tantost pour passer oultre, pour le desir qu'il avoit de venir au temps et au point de ce tournoy qui debvoit estre à Condé, et enmena avecq luy xv[c] jœunes chevaliers et prœuz d'Angleterre, pour estre à ce tournoy avecques luy et pour eulz accointier des seigneurs et des compaignons qui là debvoient estre, et leur fist toute l'onneur et la compaignie qu'il pœut, et tournoyerrent II fois celle saison à Condé puis qu'ilz furent venus. Si me vueil taire de ce gentil chevalier jusques à tant que point en sera, et retourneray au roy Edowart.

CHAPITRE VII.

SOMMAIRE.

Pour gouverner l'Angleterre, Édouard III et sa mère prennent dans le conseil des hommes tels que le comte de Kent, Roger de Mortimer, Thomas Wage, etc. Après Pâques, Robert Bruce défie Édouard. Celui-ci concentre son armée à York et demande aide à Jean de Hainaut, qui le rejoint trois jours avant la Pentecôte. Énumération des principaux seigneurs venus avec Jean de Hainaut.

Comment le roy Robert d'Escoce deffia le jœune roy Edowart et bouta feus en Angleterre[1].

Aprez ce que messire Jehan de Haynau se fut parti

le comte de Garennes et était sœur d'Édouard I[er], comte de Bar.

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, p. 40 § 22 à 44 § 25; Variantes, p. 256 à 263. Dans le manuscrit de Rome (p. 256), *Froissart*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du jœune roy Edowart et de madame la royne, ledit roy et madame gouvernerrent le pays par le conseil du conte de Cayn et par le conseil messire Rogier, seigneur de Mortemer, qui tenoit grand terre en Angleterre, bien VIII^m livres de terre, ung estrelin pour ung denier, et avoient esté tous II bannis d'Angleterre avecques madame la royne et ledit roy, ainsy que vous avez ouy, et userent assez du conseil de messire Thomas Wage et de pluseurs aultres que on tenoit pour les plus sages d'Angleterre, comment que aucuns en eussent envye, car on dit que envye ne fust oncques morte en Angleterre, aussy veult elle regner en pluseurs aultres pays. Ainsy passa l'yver et le karesme jusques à Pasques, et furent le roy et madame sa mere en bonne pais ce terme durant.

Avint que le roy Robert, qui avoit esté moult prœu et qui moult avoit souffert contre les Anglois et moult de fois avoit esté desconfit et dechassez au temps du bon roy Edowart, tayon de ce jœune roy Edowart, estoit devenu moult viel et malade de la grosse maladie, ce disoit on.

Quant ilz sceut les venues d'Angleterre, comment le roy avoit esté pris et deposez de sa couronne et ses conseillers justicez et mis à destruction, ainsy comme vous avez ouy, il se pourpensa qu'il deffieroit ce jœune roy. Car, partant qu'il estoit jœune et que les barons du royaume n'estoient pas bien d'accord, si comme il cuidoit et ainsy que on luy avoit fait enten-

qui avait été en relations personnelles avec Édouard Spencer, donne des renseignements intéressants sur les descendants des Spencer. Il s'étend aussi plus longuement sur le défi porté par Robert Bruce à Édouard III (p. 258).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dant par aventure de la part d'aucun des envieux, il pourroit bien faire sa besongne et conquerre une partie d'Angleterre. Ainsi qu'il le pensa, ainsy le fist, et fist entour Pasque[1] deffier le roy Edowart et tout le pays, et leur manda qu'il arderoit et gasteroit aussy avant qu'il avoit esté, quant la disconfiture avint à Estreuvelin.

Quant le jœune roy se senti ainsy deffié et son conseil aussy, ilz firent sçavoir par tout le royaume que tous nobles et non nobles fussent apprestez, chascun selonc son estat, et venist chascun à tout son pouoir au jour de l'Ascension ensuivant à Eurewik[2], une bonne cité; et envoya grand foison de gens d'armes pour garder les frontieres du pays devers Escoce, et

1. Rien ne faisait prévoir cette guerre au commencement de l'année 1327. Nous voyons en effet, le 15 février, Édouard mander à Henry de Percy, à Raoul de Nevill et à d'autres de faire observer les trêves conclues entre son père et les Écossais et de punir ceux qui les transgresseraient. (Rymer, *Fœdera*, t. II, IIe partie, p. 689.) De nouvelles lettres pour rappeler à l'observance des trêves sont encore écrites au commencement du mois de mars 1327. (*Ibid.*, p. 695 et 696.) Mais, dès le 5 avril, Édouard III fait appel à tous les barons, prélats, abbés, vicomtes, etc., pour la guerre contre l'Écosse. Il dit que, malgré sa volonté de s'entendre avec les Écossais pour maintenir les trêves, Robert Bruce fait des préparatifs pour l'attaquer. Il les convoque donc tous à Newcastle, sur la Tynne, pour le lundi avant l'Ascension, 18 mai 1327. (*Ibid.*, p. 702 et 703. Voy. aussi p. 705.)

2. York. — Par des lettres datées d'York le 17 juin 1327, Édouard III mande à tous les hommes de seize à soixante ans de venir, sous peine de forfaiture, le rejoindre à York pour repousser les Écossais. (Rymer, *Fœdera*, t. II, IIe partie, p. 708.) Voy. aussi d'autres lettres analogues du 13 juillet suivant. (*Ibid.*, p. 709.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

puis envoya grands messages à ce gentil chevalier messire Jehan de Haynau[1], en luy prya[nt] moult affectueusement qu'il le venist secourre et tenir compaignie à ce besoing, et qu'il voulsist estre par devers luy à Euruwik au jour de l'Ascension, à toute telle compaignie qu'il pourroit avoir de gens d'armes[2].

Quant cil gentil chevalier ouyt ce mandement, il envoya partout ses messages et lettres là où il cuida recouvrer de bons compaignons, en Flandres, en Haynau, en Brabant, en Hesbaing, et leur prioit si acertes qu'il pouoit, que chascun le voulsist sieuir le mielx monté et le mielx apresté que faire se pourroit, et venist à Wissant[3] pour passer oultre en Angleterre. Chascun le siwi voulentiers selonc son pouoir, ceulx qui furent mandez et moult d'aultres qui ne furent pas mandez, pour tant que chascun cuidoit rapporter autant d'argent que les aultres en avoient rapporté, qui avoient esté en l'aultre chevauchée en Angleterre avecques luy, siques avant que ledit messire Jehan venist à Wissant, ilz se trouverrent plus de gens qu'il ne cuidoit avoir et qu'il ne voulsist avoir par aventure.

Quant il et toute sa compaignie furent venus à Wissant, ilz trouverrent les naves toutes aprestées et y

1. On voit, par des lettres d'Édouard III données à York le 29 mai 1327, que Jean de Hainaut, mandé par lui pour la guerre d'Écosse, était sur le point d'arriver. (Rymer, *Fœdera*, t. II, IIe partie, p. 706.) Voy. aussi *Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. II, p. 511.

2. Les documents qui permettraient de retracer l'histoire de ces campagnes sont réunis au *Public Record Office*, dans les Scotch Rolls, année 1 d'Édouard III (Early Chancery Rolls, n° 725).

3. Wissant, Pas-de-Calais, arr. de Boulogne, cant. de Marquise.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mirent au plus tost qu'ilz pœurent chevaulx et harnas, et passerrent oultre, et vinrent à Daure, et ne cesserrent de chevaucher nuit et jour tant qu'ilz passerrent la bonne cité de Londres, et vindrent trois jours devant la Penthecouste à la cité de Eurwick. Là, le roy et madame sa mere estoient à grand compaignie de barons pour le jœune roy compaignier et conseiller, et attendoient aussy que toutes les gens d'armes, les archiers et les communes gens des bonnes villes et des villages fussent passez oultre. Et ainsy qu'ilz venoient par grandes routes, on les faisoit loger es hameaulx à II liewes ou à III entour Eurwik, et les faisoit on oultre passer lendemain vers les frontieres.

Droit à ce point vint à Eurwik le gentil chevalier messire Jehan de Haynau à grand compaignie; s'il fut bien venu et grandement festié, ce ne fait pas à demander, car on luy fist livrer les plus beaulx fausbours de la cité pour herberger, luy et ses gens, sans nul entre deux, et luy fut livrée une abbaye de blancs moynes pour son corps et son tinel tenir.

En la compaignie[1] dudit chevalier vindrent de Haynau le sire d'Engien[2], qui adoncques estoit appellé messire Watyer, le sire de Faignoule[3], messire Henry

1. *Froissart*, éd. Luce, t. I, p. 43 et 44, donne une liste plus étendue des compagnons de Jean de Hainaut.

2. Gauthier d'Enghien, fils de Gauthier d'Enghien et d'Yolande, fille de Robert de Béthune, épousa Isabelle de Brienne et mourut vers 1342. (*Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XXI, p. 139.)

3. Hugues, seigneur de Fagnolle et de Wiège, devint feudataire de Philippe de Valois et servait en 1342, dans l'ost du duc de Normandie, en Bretagne. (*Ibid.*, p. 176.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'Antoing [1], messire Fastres de Rues [2], le sire de Havreck, castelain de Mons [3], messire Alard de Briffueilh [4], messire Jehan de Monteigny le jœune [5] et son frere, messire Robert de Bailheu, de Fontaines l'Evesque et de Moryaumés seigneur [6], et pluseurs aultres que g'ay oublié à nommer. Du pays de Flandres y vinrent messire Hector Vilains, messire Jehan de Rodes, messire Olfars de Guiste [7], messire Willaume de Strates [8], messire Gossuin de Meule et pluseurs aultres. Du pays de Brabant y vinrent le sire de Duffle [9], messire Thiris de Walcourt [10], messire Rasses de Greiz [11], messire

1. Henri d'Antoing était fils de Hugues d'Antoing, prévôt de Douai, et d'Isabeau de Buggenhout. Il fut tué en 1345, à la bataille de Staveren. (*Froissart*, éd. Kervyn, t. XX, p. 95.)

2. Fastré du Rœulx était fils de Gilles, dit Rigaut, du Rœulx, et d'Isabelle d'Yve. Il mourut le 21 mai 1331. (*Ibid.*, t. XXIII, p. 39 à 41.)

3. Gérard d'Enghien, châtelain de Mons et seigneur d'Havré, mourut au mois d'avril 1361. (*Ibid.*, t. XXI, p. 532.)

4. Alard, sire de Briffeuil, était fils d'Alard, seigneur d'Antoing et d'Épinoy, et de Marie, fille de Gautier de Torout; il mourut, en 1345, au combat de Staveren. (*Ibid.*, t. XX, p. 459.)

5. Jean de Montigny-en-Ostrevant était fils d'Eustache de Montigny et avait épousé Marie d'Enghien, dite d'Havré. (*Ibid.*, t. XXII, p. 225-226.)

6. Robert de Bailleul, sire de Fontaine, était fils de Jean de Condé, sire de Bailleul et de Morialmé. (*Ibid.*, t. XX, p. 240.)

7. Wulfart de Ghistelles était fils de Jean III, sire de Ghistelles, et de Marguerite de Luxembourg. (*Ibid.*, t. XXI, p. 403.)

8. Guillaume de Straten, échevin du Franc de 1320 à 1322, mourut en 1348. (*Ibid.*, t. XXIII, p. 163-164.)

9. Henri Berthout, sire de Duffle.

10. Thierri de Walcourt, seigneur d'Aa, de Braine, etc., maréchal de Hainaut, fut tué, en 1345, à la bataille de Staveren.

11. Raes van Gavere, qui relevait plusieurs fiefs du duché de

Digitized by Google

Jehan de Chastebercke, messire Jehan Palisre[1], messire Gille de Coteberque, les III freres de Harlebecque[2], messire Watier de Horteberque[3] et pluseurs aultres. Des Hebignons[4] y vinrent Jehan li Beaulx, channoyne de Liege[5], et en sa compaignie messire Henry son frere[6], messire Godeffroy de la Chappelle, messire Huars d'Ohay, messire Jehan de Libines[7], qui tous quatre là furent faiz chevaliers, messire Lambert d'Oppey[8] et messire Gillebert de Hercs. Et sy y vinrent aucuns chevaliers de Cambresis et d'Artois, de leur volenté, tant que ledit messire Jehan de Haynau eust bien en sa compaignie v^c armeures de fer bien et noblement montés. Aprez, en feste de Penthecouste, vint messire Willaume de Juley[9] et son compaignon,

Brabant, notamment ceux de Liedekerke et de Hérinnes-lez-Enghien. (*Froissart*, éd. Luce, t. I, Ire partie, p. CXLV, note 11.)

1. Jean Pyliser était bâtard de Jean Ier, duc de Brabant. (*Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XXII, p. 394.)

2. Sur les trois frères de Harlebeke, voy. *Froissart*, éd. Luce, t. I, Ire partie, p. CXLVI, note 2.

3. C'est Gauthier, de Huldenbergh, seigneurie du Brabant. (*Ibid.*, note 3.)

4. Du pays de Liège.

5. C'est Jean le Bel, l'auteur de la *Chronique*.

6. Henry le Bel, chevalier et échevin de Liège, avait épousé Julienne de Beaufort. (*Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XXII, p. 71.)

7. Libine, comm. de Luxembourg, arr. de Neufchâteau.

8. Lambert d'Oupey, chevalier, mourut le 1er janvier 1346 (n. st.). Voy. *Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XXII, p. 317. Voy. aussi *Froissart*, éd. Luce, t. I, Ire partie, p. CXLVI, note 6.

9. Guillaume, fils de Gérard VI, comte de Juliers, et d'Élisabeth de Brabant, épousa Jeanne de Hainaut et mourut au mois de février 1361 (n. st.).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le sire de Wildeberge, lequel messire Guillaume fut puis duc de Juley, et estoit adoncques mal de son pere le conte de Juley; et vint avecques luy messire Thierry, sire de Windeberge[1], qui fut aprez conte de Los, et messire de Branquebierge, qui estoit aussi mal de son pere, qui estoit sire de Henselode; et s'esmurent ces III seigneurs de leur propre voulenté quant ilx entendirent nouvelles de la meute de messire Jehan de Haynau, pour luy faire compaignie, et amenerrent bien avecques eulx cincquante armeures de fer, chevaliers et escuiers. Quant ilz furent venus à Euruwik, ilx furent bien festiez et hebergiez à l'ostel des Prescheurs et là entour, ainsy qu'ilz pœurent.

CHAPITRE VIII.

SOMMAIRE.

Fêtes données à York en l'honneur de Jean de Hainaut et de ses compagnons. Rixe entre les archers anglais et les valets des seigneurs de Hainaut. Haine des Anglais pour ces derniers. Abondance et bon marché des vivres à York et dans les environs.

Comment les varlès des Haynuiers eurent debat aux archiers d'Angleterre[2].

Aprez ce, le jœune roy, pour mielx festier ces sei-

1. Thierri de Heinsberg, fils aîné de Godefroi de Heinsberg et de Mathilde de Looz, mourut en 1361. Le comte Louis de Looz le désigna pour son héritier en 1336. (*Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XXI, p. 558).

2. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, p. 44 § 25 à 50 § 27; Variantes, p. 263 à 268. *Froissart*, p. 47 et 263, fait connaître les noms de plusieurs chevaliers du Hainaut qui se distinguèrent dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gneurs et tous ceulx de leur compaignie, tint une grand court au jour de la Trinité à la maison des Freres Mineurs. Là, il et madame sa mere estoient herbergiez et tenoient leur tinel chascun à par ly; c'est assavoir : le roy de ses chevaliers et la royne de ses dames, dont elle avoit grand foison. A celle court eust bien ly rois VI^c chevaliers seans ou cloistre, et y ot à ce jour faiz nouveaulx chevaliers, et madame la royne tint sa court en dortoir, et eut bien de dames seans à table LX qu'elle avoit mandé pour mielx festier ledit messire Jehan et ces aultres seigneurs.

Là pouoit on veoir grande noblesse de bien servir de grand planté de mès et d'entremès, de si estranges que je ne les sçavroye nommer ne deviser. Là pouoit on veoir dames richement parées et noblement achemmées, qui eust eu loisir. Mais, tantost aprez disner, commença ung grand hustin entre les garchons des Haynuiers et les archiers d'Angleterre[1], qui entre eulx estoient hebergé, à l'occasion du jeu de dez, de quoy grand mal avint, si comme vous orrez, car ainsy comme ces garchons se combastoient à aucuns de ces Anglois, tous les aultres archiers de la ville et les aultres qui estoient hebergiez entre les Haynuiers furent tantost assemblez à tout leurs ars, hahay hahay (*sic*)[2] ainsy

cette rixe. Le manuscrit d'Amiens (éd. Luce, t. I, p. 264) et surtout celui de Rome (*ibid.*, p. 265-267) délaient beaucoup le récit de cette agression des archers anglais.

1. Le 14 juin 1327, Édouard III donna l'ordre de faire une enquête sur les causes de la rixe qui s'éleva entre les hommes de pied des comtés de Lincoln et de Northampton et les hommes de Jean de Hainaut. (Rymer, *Fœdera*, t. II, IIe partie, p. 707. Voy. aussi *Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. II, p. 512.)

2. Il doit y avoir à cet endroit quelques mots omis dans le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que pourceaulx, et navrerent biaucop de ces garchons et les convint retraire en leurs hostelz. Le plus des chevaliers et de leurs maistres estoient encores en court, qui de ce ne sçavoient riens, et tantost qu'ilz eurent nouvellés de ce hustin, ilz se trairent du plus tost que ilz peurent chascun à son hostel qui y peut entrer, et qui ne peut, il le convint demourer dehors, car ces archiers, dont il y avoit bien deux mille, avoient le dyable ou corps et trayoient merveilleusement pour tout tuer, et seigneurs et varlès, et pour tout desrober. Et je mesmes qui fus là present, ne peus en mon hostel entrer pour moy armer, moy et mes compaignons, tant trouvay d'Anglès devant nostre huys pour debriser et desrober tout, et tant vismes de settes aprez nous voler, qu'il nous convint aultre part tirer et attendre l'aventure avecq les aultres.

Quant ceulx qui pœurent entrer en leurs hostelz furent armez, ils n'oserent issir hors de leur hostel par devant pour les saiettes, ains issirent par derriere, par les courtilz, et rompirent les clostures et attendirent l'ung l'aultre en une place, tant qu'ilz furent bien C armez, sans nous et pluseurs aultres qui ne peusmes avoir nos armes. Quant cilz armez furent assemblez, ilz se hasterrent pour secourir leurs aultres compaignons qui deffendoient leurs hostelz en la Grand rue, ainsy qu'ilz pouoient, et passerent cilz armez parmy l'ostel de monseigneur d'Angyen, qui avoit grandes portes derriere et devant sur la Grand

manuscrit de Jean le Bel. Froissart, qui le copie presque textuellement, a mis : « et se boutèrent ou hahai » (éd. Luce, t. I, p. 45).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rue, et se ferirent estroittement dedens ces archiers. Du trait y eust aucuns des nostres navrés jusques à la mort, et au derrenier les archiers furent desconfits, et y en eust bien mors, que là en la place que aux champs, III^{c} et XVI, qui tous estoient de l'evesque de Lincolle[1]. Sy croy que Dieu n'envoya oncques plus grand fortune à nulle gent, comme il fist adoncques à messire Jehan de Haynau et à sa compaignie, car ces gens ne tendoient fors à nous murdrir et desrober, jasoit que nous fussons là venus pour leur besongne. Maiz sache chascun que nous ne fusmes pas quittes à tant, car oncques gens ne demourerent en si grand angoisse n'en si grand peril de morir, sans ulle esperance jamais de retourner en nostre pays, ainsy que nous estions tous jours et toutes nuits, tant que nous demourasmes ou pays, que nous repassasmes à Wissant, car nous cheysmes pour ce fait, sur nostre corps deffendant, en la hayne de tout le pays, hors mis les grands barons; et nous hayoient assez plus que les Escots qui ardoient leur pays, et chascun jour on venoit dire à nos seigneurs de par aucuns chevaliers, lesquelx pas ne nous hayoient, que nous fussons sur nos gardes, et de par le conseil du roy aussy, car ilz sçavoient bien VI^{m} Anglès assemblez en une ville qui nous vendroient tous tuer et murdrir par nuit ou par jour, et ne trouverroient nos gens personne de par le roy ne son conseil qui les osast aider ne secourir.

Quant nous ouysmes ces nouvelles, se nous estions en grand mesaise de cuer, ce ne fait pas à demander, car nous ne sçavions que penser ne que aviser que nous peussons faire selonc ces nouvelles, et n'avions

1. Lincoln.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

esperance de retourner, et n'osions eslonger le roy ne ses haults barons, et si ne pouvyons sentir nul confort en eulx pour nous aider ne garder, par quoy nous n'avions aultre entente fors de deffendre nostre corps, et de bien vendre nos vies, et d'aidier l'ung à l'aultre comme bons freres. Si firent nos seigneurs et leurs conseillers pluseurs bonnes ordonnances par bon advis pour nous mielx garder et deffendre, par lesquelles il nous convenoit toute nuit gesir armés et par jour tenir en nos hostelz et avoir les harnas aprestez; et nous convenoit toudis, par jour et par nuit, avoir connestables qui guetassent les champs et les chemins d'entour les villes, et envoyer aucunes escoutes demye lieue sus la ville pour escouter se gens vendroient, ainsy que on nous denonchoit chascun jour par gens creables, chevaliers et escuiers, qui bien le cuidoient sçavoir. Par quoy se ces escoutes oyoient gens esmouvoir pour traire par devers la ville, ilz se debvoient retraire vers ceulx qui gardoient les champs pour nous maintenir, pour quoy nous fussons plus tost montez à cheval ensemble et venus chascun en place à sa baniere, laquelle place estoit pour ce faire avisée.

En telle paour, en telle angoisse demourasmes nous en ces fausbours par l'espace de trois septmaines, que pour certain tous les jours nous rapportoit on telles nouvelles, et pires maintes fois, et si en veismes aucunes fois assez d'aparens, lesquelles forment nous esbahissoient, pour quoy nous n'osions oncques eslonger nos hostelz ne nos armeures, ne entrer en la cité, fors mis les seigneurs, lesquelx aucune fois aloient veoir le roy et la royne pour festier et pour sçavoir aucune chose de leur conseil, combien longuement on nous tendroit en telle angoisse sans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nous mettre en œuvre pour quoy on nous avoit mandé. Maiz se le meschief et la paour où nous estions n'eust esté si grand, nous sejournions bien aises, car la cité et le pays d'entour où nous estions estoit si planteureux, que dedens plus de six septmainnes que le roy et tous les princes et barons du pays et tous leurs gens d'armes et tous nos seigneurs et leurs compaignons sejournerrent, n'y renchierist onques densrée pour vivre; et combien qu'en toute Angleterre n'est nulle vigne ne n'eust onques, si avoit on en laditte ville et venoit tant de vin de Gascongne et de Rin, que oncques pour les seigneurs qui là sejournerrent, ne pour tous les osts d'Angleterre qui là ou par en costé passoient, ne renchierist le galès que ung estrelin, ne la poullaile, que on n'eust ung gras chapon pour trois estrelins ou pour IIII le meilleur, et II gros poulès pour III estrelins, XII harencs tout frès pour I estrelin; et chascun jour nous amenoit on feurre, litiere et avaine à vendre par devant nos hostelz à si grand marchié que s'il fust bonne pays et que nul ne sejournast en la cité, parquoy il ne nous convenoit point traveiller d'aler fourrager tant que nous sejournions là. Et nous[1] ne nous cessions de merveiller dont si grande habondance pouoit venir là, et si nous venoit bien à point, car nous avions assez de traveil et de soussy et de paour de guettier et gesir armez. Maiz tant avions de bien et de pais que on nous payoit chascune septmaine en bons estrelins tous prests et appareilliez tout ce que nous pouoions despendre sans nul grand danger.

1. Toute cette fin n'a pas été reproduite par *Froissart*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE IX.

SOMMAIRE.

Après un séjour de trois semaines à York, Édouard III ordonne de préparer tout le matériel nécessaire pour la poursuite des Écossais. L'armée anglaise traverse Durham, entre dans le Northumberland et vient sur la Tyne à la recherche des Écossais.

Comment le roy et tout son ost se partirent de la cité de Euruwick pour aler encontre les Escots[1].

Quant nous eusmes ainsy sejourné par l'espace de III septmaines, on nous fist assavoir de par le roy et son conseil[2] que, dedens l'aultre septmaine, chascun se pourveist de charrettes et de toutes choses appartenans pour gesir aux champs, et de tous houstilz de cuisine et d'aultres choses necessaires pour aler encontre les Escots, car le roy ne vouloit plus attendre ne sejourner. Adoncques se commença chascun à pourveoir selonc sa charge et son estat, et acheta tentes et charrettes et petis chevaulx pour traire à la maniere du pays, et en trouvoit on assez à vendre, et à raison, pos, chaudieres, chauderons et telles besongnes dont on a mestier en l'ost aussy.

Quant tout fut appareillié, le roy et tous les barons alerent dehors et tirerent loger bien VI liewes loing[3]

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, p. 50 § 27 et 51 jusqu'au § 33; Variantes, p. 268.

2. Le 4 juillet 1327, Édouard III, par lettres datées d'York, ordonna de pourvoir Jean de Hainaut et tous ses compagnons de charrettes et d'autres choses qui pourraient leur être utiles pour la guerre d'Écosse. (Rymer, *Fœdera*, p. 708.)

3. Dans le manuscrit il y a, sans doute par erreur, *loger*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en sus de la ville, et messire Jehan de Haynau, et les aultres seigneurs, et tous les compaignons toudis furent logiez au plus prez du roy pour la hayne et doubtance des Angloys et pour plus grand honnour faire à ses seigneurs. Et sejournerrent là II jours pour attendre les desrains, et pour aviser chascun s'il luy faloit riens. Au jour tiers, tout l'ost se desloga et tray avant, et tant de jour et de nuit que on vint ou la cité de Duraine[1], une grande journée à l'entrée d'ung pays que on clame Northoberlande, qui est sauvage pays, plain de desers et de grandes montaignes et forment povre fors que de bestes, et court parmy une grosse riviere plaine de cailloux et de grosses pierres, laquelle a nom Tyen[2]. Sur celle riviere, d'amont est la ville et le chastel que on clame Carduelh en Gales[3], qui fut jadis au roy Artus, et aval la riviere siet une aultre que on appelle le Neuf Chastel[4] sur Tyen. Là gisoit le mareschal d'Angleterre à tout grands gens d'armes, pour garder le pays des Escots qui gisoient aux champs pour entrer en Angleterre. Et à Carduelh aussy gisoient grand planté de Galois pour deffendre le passage de la riviere, car les Escots ne pouoient passer ou royaume d'Angleterre sans passer celle riviere, qui est bien aussy grosse comme est la riviere

1. Durham, Angleterre, ch.-l. du comté de ce nom.

2. C'est la Tyne.

3. Probablement Carlisle, Angleterre, ch.-l. du comté de Cumberland. Voy. *Froissart*, éd. Luce, t. I, Ire partie, p. CXLVII, note 1.

4. Newcastle, Angleterre, ch.-l. du comté de Northumberland.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'Ourte[1]. Jusques à tant que le roy d'Angleterre et tout son ost vinrent à l'entrée de celluy pays, ilx ne pœurent sçavoir nulles nouvelles des Escots, maiz adoncques pœut on veoir apparaument les fumieres des hameaulx et villages qu'ilz ardoient en celluy pays, et avoient passé si paisiblement la riviere que oncques ceulx de Carduelh, ne ceulx du Neuf Chastel n'en sceurent rien, ce dirent; car entre Carduelh et le Neuf Chastel, pœut bien avoir environ XIIII liewes englesches. Maiz, pour mielx sçavoir la maniere des Escots, je me tairay ung petit des Anglois, et deviseray de la maniere des Escots et comment ilz scevent bien guerrier.

Chapitre X.

Sommaire.

Comment les Écossais font leurs expéditions, leur manière de vivre et de combattre. Le roi Robert Bruce étant malade, ils ont à leur tête le comte de Moray et Guillaume de Douglas.

De la maniere des Escots et comment ilz scevent bien guerrier[2].

Les Escots sont durement hardis et durs et moult traveillant en guerre, et en ce temps ilz redoubtoient bien poy les Anglès; je ne sçay comment il en est au

1. Ourthe, rivière de Belgique qui se jette dans la Meuse près de Liège.

2. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, IIe partie, p. 51 § 28 à 53 § 29; Variantes, p. 268-269. Dans le manuscrit de Rome, *Froissart* dit qu'en 1365 il alla en Écosse et put s'assurer que le récit de Jean le Bel n'était pas controuvé.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

temps present. Et quant ilz veulent entrer ou royaume d'Angleterre, ilz mainnent bien leur ost XX ou XXXII liewes loing, que de jour que de nuit, de quoy des gens assez se pourroient esmerveillier, se ne sçavoient leur coustume.

Certain est que, quant ilz veulent aler et entrer en Angleterre, ilz sont tous à cheval, ungs et aultres, fors mis la ribaudaille qui les sieut à pyé; c'est assavoir chevaliers et escuiers montez sur bons gros ronchins, et les aultres gens du pays trestous sur petites haquenées. Et si ne mainnent point de charroy pour les diverses montaignes qu'il y a à passer parmy ce pays, et si ne mainnent nulle pourveance ne de pain ne de vin, car leur usage e[s]t tel en guerre et leur sobrieté si grande qu'ilz se passent bien assez longuement de chair cuite à la moityé, sans pain, et de bonne eaue de riviere, sans vin, et si n'ont que faire de chaudieres ne de chauderons, car ilz cuisent bien leur chair dedens le cuir de la beste, mesmes quant ilz l'ont eschorchée, et si scevent bien qu'ilz trouverront bestes à grand habondance ou pays où ilz veulent aler, pour quoy ilz ne portent aultre pourveance, [fors] que chascun porte entre sa selle et le paneau une grande plate pierre et sy trousse derriere luy une besaches plaines de farine, à celle fin que, quant ilz ont tant mengé de celle chair mal cuite que leurs estomacs leur semblent estre wapes et flebes, ilz gettent celle plate pierre ou feu, et destrempent ung petit de leur farine d'yaue, quant la pierre est eschauffée, et en font ung petit tourtel à maniere d'une ovlée de beguine[1] et le

1. Sorte de pâtisserie légère (oublie).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mengent pour reconforter leur estomac. Pour quoy il n'est point de merveille s'ilz font plus grandes journées que aultres gens quant tous sont à cheval, fors mis les ribaudailles, et si ne mainnent nul charroy ne aultres harnas, comme vous avez ouy. En tel point estoient ilz entré ou pays dessus dit, et le gastoient et ardoient, et sy trouvoient tant de bestes qu'ilz n'en sçavoient que faire, et avoient bien IIIᵐ armeures de fer, chevaliers et escuiers, montez sur bons gros ronchins et coursiers, et bien XXᵐ hommes armez à leur guise, apers et hardis, montez sur ces petites haguenées, et ne sont ne liées n'estrilliées, ains les envoyent tantost paistre quant ilz sont descendus es prez ou ez bruyeres. Et si sachez qu'ilz avoient deux trés bons cappitaines, car le roy Robert d'Escoce estoit adoncques, ainsy comme on disoit, malade de la grosse maladie et viel estoit, si leur avoit donné pour cappitaine ung moult gentil et prœu prince vaillant en armes, c'est assavoir le conte de Moret[1], qui portoit ung escu d'argent à trois orilhiers[2] de gueules, et messire Guillaume de Douglas[3], qu'on tenoit pour le plus hardi et le plus entreprenant de tous les deux pays; et portoit ung escu d'asur à ung chief d'argent, et III estoillettes de gueules dedens l'argent. Et estoient ces deux seigneurs les plus haults barons de tout le royaume d'Escoce.

1. Thomas Randolf, comte de Moray, était neveu du roi Robert Ier. Il fut proclamé régent d'Écosse le 20 juillet 1332. Voy. *Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XXII, p. 233.

2. Oreillers, coussins.

3. C'est Jacques, et non Guillaume de Douglas. Il était fils de Guillaume de Douglas. Voy. *Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XXI, p. 109 à 111.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Chapitre XI.

Sommaire.

Édouard III divise son armée en trois batailles pour se lancer à la poursuite des Écossais. Difficulté de la marche à travers un pays sauvage et très accidenté.

Comment le roy d'Angleterre poursuivoit les Escots qui ardoient et gastoient son pays[1].

Or veuil je retourner à ma matere. Quant le roy d'Angleterre et tout l'ost eurent veu la fumiere des Escots, ainsy que dessus est dit, ilz congnurent bien tantost que ce estoient les Escots qui estoient entrés ou pays; si firent tantost crier aux armes et crier que chascun se deslogast et suivist les banieres. Ainsy fut fait, siques tantost furent ordonnées trois grosses batailles à pyé, et à chascune bataille deux elles de v^e^ armeures de fer chascune, qui debvoient demourer à cheval. Et sachiez qu'on disoit qu'il y avoit bien VII^m^ armeures de fer, chevaliers et escuiers, et XXX mil hommes armez, la moitié montez sur petites hageneez, l'aultre moytié sergans à pyé envoyez par l'election des bonnes villes et à leurs gages, chascune bonne ville pour sa rate, et sy avoit bien XXIIII^m^ archers à pyé sans la rybauldaille. Tout ainsy que les batailles furent ordonnées, on chevaucha avant tout de rench aprez les Escots, là où on veoit les fumieres, jusques à basses vespres. Adonq se loga l'ost en ung bos sur

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, IIe partie, p. 53 § 29 à 57 § 31; Variantes, p. 269 et 270.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

une petite riviere pour aisier et pour attendre le charroy et la pourveance, et tousjours avoient ars les Escots à v liewes prez de nostre ost, et ne les pouions raconsiwir eulx ne leur ost. A l'endemain, au point du jour, chascun fut armé et trairent les banieres aux champs, et chascun se traist à sa bataille et à sa baniere, ainsi que ordonné estoit, et chevaucherrent les batailles ainsy arrengeez, sans desrouter, par III montaignes et valées, ne onques ne pœusmes aprocher les Escots, qui tousjours ardoient devant nous, tant y avoit de bois, de marès et de desers sauvages et malaisiées montaignes et valées, et si n'estoit ul qui osast, sur la teste coper, fors passer ne chevaucher devant les banieres, fors que les mareschaulx.

Quant ce vint aprez nonne, sur le vespre, gens, chevaulx et charroys et mesmement gens à pié estoient si travailliez qu'ilz ne pouoient plus [aller] en avant, et les seigneurs aperchurent qu'ilz se traveilloient en celle maniere pour neant, posé qu'il fust ainsy que les Escots les voulsissent attendre, si se mettroient ilz bien sur telle montaigne ou sur tel pas qu'ilz ne pourroient à eulx combastre sans trop grand meschief. Si commanda on que on se logast là endroit, chascun ainsy qu'il estoit, jusques à ce que à l'endemain on avroit avisé que on feroit. Ainsy fut tout l'ost, celle nuit, logé en ung bos sur une petite riviere, et le roy fu[t] logé en une povre court d'abbaye qui là estoit. Se gens d'armes, chevaulx, charroys ungs et aultres, et bestes sywans furent travailliez, ce ne fait pas à demander.

Quant chascun eut pris piece de terre pour loger, les seigneurs prirent conseil trestous ensemble com-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment on se pourroit combastre aux Escots selonc le pays là où ilz estoient, et leur sembla selonc ce que les Escots en raloient leur voye vers leur pays tout ardant, et que nullement ilz ne se pouoient combatre à eulx entre ces montaignes, fors que à leur grand meschief, et sy ne le pouoient raconsiwir; mais passer leur convenoit celle riviere de Tyen, et se on se vouloit lever devant mynuit, et l'endemain ung petit haster, on leur osteroit bien le passage de laditte riviere, et conviendroit qu'ilz se combattissent à meschief, ou ilz demourroient tous en Angleterre pris à la trape.

A celle entente que dit vous ay, fut ordonné et accordé que chascun se traist à sa loge pour souper ce qu'il pourroit avoir, et deist chascun à ses compaignons que, si tost qu'on orroit les trompes sonner, que on meist ses selles et appareillast ses chevaulx chascun; quant on l'orroit la seconde fois, que chascun s'armast et, à la tierce, que chascun montast sans targer et se traist à sa baniere, et que chascun preist sans plus ung pain et le troussast derriere luy à guise de bracquonnier, et laissast on là tous harnas et charroys et toute aultre pourveance, car on se combateroit l'endemain à quelque meschief que ce fust, si avroit on tout perdu ou gaagnié. Ainsy que ordonné fut, ainsy fut fait, et fut chascun ordonné et monté à droicte mynuit, poy y en eust qui dormissent combien que on eust durement traveillié le jour. Ainchois que les batailles fussent ordonnéez ne assemblées à leur droit, le jour commença à paroir.

Adoncques commencerrent les banieres à chevaucher en haste terriblement par bruyeres, par mon-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

taignes et valées malaisées sans point de plain pays. Et par dessus les montaignes et en plains de valées estoient frangas et marescages, et si divers passages que merveilles estoit que chascun n'y demouroit, car chascun chevauchoit toudis avant sans attendre seigneur ne compaignon. Et sachez quicunque estoit encroulé, il trouvoit à grand paine qu'il luy aidast. Et si demourerent grand foison de bouviers à tout leurs chevaulx en maint de lieux et grand foison de sommiers et de chevaulx que on [ne] vit depuis, et moult souvent on crya celluy jour aux armes, et dist on que les premiers se combastoient aux anemis, siques chascun qui cuidoit que ce fust verité se hastoit quanques il pouoit parmy marès, pierres et cailloux et parmy valées et montaignes, le heaume ou chief, l'escu au col, le glaive ou l'espée ou poing, sans attendre pere ne frere ne compaignon. Et quant on avoit ainsy couru demye liewe ou plus et on venoit au lieu dont ce cry partoit, on se trouvoit deceu, car ce avoient esté cerfs ou bisses ou aultres bestes sauvages, dont il y avoit grand foison en ce boys ou es bruieres, qui s'esmouvoient et fuioient devant ces banieres et ces gens à cheval, qui ainsy chevauchoient.

Chapitre XII.

Sommaire.

Pendant plusieurs jours, Édouard III est à la recherche des Écossais. Son armée manque de vivres et souffre du froid et de la pluie. Cherté des approvisionnements apportés de Newcastle. Récompense promise à celui qui indiquera où sont les Écossais. Quelques jours après, un écuyer vient dire où ils se trouvent.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Comment les Angloys queroient les Escots et ne sçavoient où ilz estoient[1].

Ainsy chevaucha le jœune roy le jour et tout son ost parmy ces montaignes et ces desers, sans chemin tenir, sans voye et sans sentier et sans ville fermée ne aultre trouver, fors que par advis selonc le soleil, tout le jour jusques à basses vespres que nous venismes sur celle riviere de Tien, que les Escots avoient passée, et les convenoit rapasser, ce disoient les Anglès. Quant nous fusmes là venus, si traveilliez et tourmentez si forment que chascun pœut sçavoir, nous passasmes oultre celle riviere à guey, moult à malaise pour les grandes pierres que dedens sont; et quant nous fusmes passez, chascun s'en ala loger selonc celle riviere, ainsy qu'il pœut prendre terre. Mais ainchoys que nous eussions pris piece de terre pour loger, le soleil commença à esconser. Et sy y avoit poy de gens qui eussent hache ne cuignye, ne instrument pour loger ne pour boys coper, et sy y avoit de ceulx qui avoient perdu grand foison de leur compaignie et ne sçavoient qu'ilz estoient devenus. S'ilz estoient à mesaise, ce n'est pas merveille. Et, mesmement, les gens de pyé estoient demouré derriere, et si ne sçavoit on en quel lieu ne à cui demander, ce n'estoit point de merveille, car ceulx qui sçavoient le païz disoient que nous avions bien chevauché celle journée XXVIII liewes englesses, ainsy courant, comme vous

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, Ire partie, p. 57 § 31 à 63 § 34; Variantes, p. 270 à 275.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avez ouy, sans arrester fors que pour pisser, ou pour son cheval recengler.

Ainsy traveilliez, hommes et chevaulx, nous convint toute la nuit gesir tous armez sur celle riviere, chascun son cheval en sa main par le frain, car on ne sçavoit ou les atachier par defaulte de jour et de nos charroys que nous n'avions pœu mener par tel pays, ainsy que dit vous ay. Ainsy ne gousterrent toute celle nuit ne de fain ne d'avaine ne de fourrage, et nous mesmes ne goustasmes d'aultre viande, tout le jour ne toute la nuit, que chascun son pain qu'il avoit derriere luy troussé, ainsy que dit vous ay, qui estoit de la sueur de cheval tout enordi, ne ne busmes d'aultre bruvage que de la riviere courant, exceptez aucuns seigneurs qui avoient boutailles; et si pœut bien chascun penser que nous eusmes moult grand soif pour le chault et pour le grand traveil que nous avions enduré le jour, et si n'eusmes toute la nuit ne feu ne lumiere, ne n'en sçavions de quoy faire, exceptez aucuns seigneurs qui avoient aportez tortis sur leurs sommiers. Et en tel meschief passasmes celle nuit sans oster selles et sans desarmer.

Quant le desiré jour fut venu, auquel nous cuidions avoir aucun confort pour nous et nos chevaulx aisier, et pour nous loger ou pour nous combatre aux Escots que nous desirions moult, pour le desir que nous avions d'issir hors de celle mesaise et de celle povreté, adoncques commença à plouvoir toute la journée, et plut si fort et si ounyemement que ainchois nonne passée, la riviere sur laquelle nous estions logez devint si grande que nulz ne la peust passer, pour quoy nous, ne nul de l'ost ne pouions envoyer

Digitized by Google UNIVER

veoir là où nous estions cheus ne là où on pouroit trouver fourrage ne litiere pour chevaulx, ne pain, ne vin, ne aultre chose pour nous soustenir. Si nous convint tout le jour jeuner, ainsy que la nuit, et nos chevaulx menger terre pour le gason de la bruiere et fueilles d'arbres, et coupper pieux de bos à bonnes espées, tout en plouvant, pour lyer nos chevaulx et verges pour faire maisonnettes pour nous musser.

Entour nonne, aucuns povres hommes du pays[1] furent trouvez et leur fut demandé où nous estions cheus, car nul de nostre ost sçavoit bien ce pays, ne certainement dire en quelle marche nous estions. Sy dirent ces povres hommes que nous estions à XIIII liewes englesches du Nœuf Chastel et à XI de Cardueilh, et sy n'avoit nulle ville de là plus prez, là où on pœut rien trouver pour nous aisier.

Ce fut annonchié au roy et aux seigneurs, et envoya tantost chascun ses messages sur petis chevaulx et sur sommiers pour aporter pain et vin, qui avoit bouteilles et avainne pour ses chevaulx. Et fist on sçavoir de par le roy à la ville de Nœuf Chastel que, qui vouldroit gaagnier sy amenast pain, vin et avainne, et aultres denrées, on le payeroit tout secq et le feroit on conduire à sauf conduit jusques en l'ost, et leur fist on sçavoir que on ne se partiroit de là entour jusques à tant que on sçavroit que les Escots estoient devenus.

A l'endemain, entour l'eure de nonne, les messages que les seigneurs et les compaignons avoient envoyé

1. *Froissart*, dans le manuscrit de Rome (éd. Luce, t. I, p. 271), dit que c'étaient des charbonniers.

Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

revinrent et apporterrent ce qu'ilz pœurent de pain, de vin, d'avaine et de chandeilles, et aultres pourveances pour eulx et leurs maisnies, grandement ne fut mye, et avecques eulx vindrent gens pour gaagnier, qui amenerrent sur petis chevaulx et sur mules pain mal cuit en paniers, povres vin en grands barilz et aultres denrées à vendre, dont moult de gens et grand partie de l'ost furent appaisiez durement, ainsy l'endemain et aprez, et aprez de jour en jour, tant que nous demourasmes là entour sur celle riviere, VIII jours entre ces mointaignes, en attendant tous les jours la sourvenue des Escots, lesquelz ne sçavoient que nous estions devenuz, ne aussy sçavions nous nouvelles de eulx.

Et si fusmes nous ung jour et deux nuits sejournans sur celle riviere sans pain, sans vin et sans avaine et sans pourveance nulle ; et aprez, par l'espace de IIII jours, qu'il nous convint acheter ung pain mal cuit six estrelins ou sept, qui ne debvoit valoir que un parisy ; et nous convenoit acheter ung galet de vin XXIIII ou XXVI estrelins, qui ne debvoit valoir que IIII, encor avoit on si grand haste de famine que l'ung l'ostoit à l'aultre hors des mains des marchans, de quoy avindrent pluseurs debas entre aucuns. Encor, avecq tous ces meschiefs, il ne faisoit que plouvoir toute celle septmaine, pour quoy selles, paneaulx et contrecengles furent toutes pourries et derouptes, et tous nos chevaulx, ou la plus grand partie, blessiez sur le dos, et ne sçavions de quoy ferrer ceulx qui defferrez estoient, ne de quoy couvrir fors de nos tonnelès d'armes, et aussy n'avoit la plus grand partie de nous que couvrir pour la pluye et pour le froit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fors de nos hocquetons et de nos armeures, et n'avions de quoy faire feu fors que de verde laigne, qui ne pouoit durer encontre la pluye.

A tel meschief et à telle mesaise et povreté demourasmes entre celles montaignes et sur celle riviere toute la septmaine, sans sçavoir nulle nouvelle des Escots, qui cuidions qu'ilz deussent là ou assez prez rapasser pour retourner en leur pays. De quoy grand rumeur commencha entre les Anglès, car aucuns vouloient mettre sus aux aultres qui avoient donné le conseil de là venir, qu'ilz l'avoient fait pour trahir le roy et ses gens, siques par le conseil des seigneurs fut ordonné que on se mouveroit de là et rapasseroit on la ditte riviere VII liewes deseure là, où elle estoit mendre et plus aysie à passer; et fist on tantost crier que chascun s'apareillast pour deslogier l'endemain et chascun sieuwist ses banieres, et fist on crier par le roy que, qui se vouldroit traveiller, il pourroit bien wagnier, car, le premier qui aporteroit au roy nouvelles des Escots et le certain lieu où le roy les pourroit trouver et leurs osts, le roy lui donneroit C marcs de rente hereditablement, et le feroit chevalier.

Quant ces nouvelles furent esparses devant l'ost, adoncques nous eusmes grand joye, adoncques se partirent de l'ost aucuns chevaliers et escuiers d'Englenterre (*sic*) jusques à la somme de XV ou de XVI, pour la convoitise de gaagnier celle promesse, et passerrent la riviere à grand peril, et monterrent sur les montaignes là dont nous estions venus, et puis se partirent l'un ça l'aultre là, et se mist chascun à l'aventure de par luy.

A l'endemain se desloga tout l'ost et chevauchasmes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

celluy jour tout bellement, car nos chevaulx estoient flebes et mal livrés et coissiez et cassez sur le dos et mal ferrez, nos selles pourries et derouptes, et nous mesmes mal desjeunez. Et feismes tant que nous passasmes celle riviere à grand malaise et à grand peril, car elle estoit grosse et hors de sa rive pour la pluye, pour quoy il y en eust aucuns baigniez et aucuns des Anglois noyez; de quoy il ne nous chaloit pas grandement.

Quant nous fusmes passez, nous logeasmes là endroit et trouvasmes ung petit meilleur pays, car nous trouvasmes fourrages assez, et aprez, pour une nuit passer, une petite ville que les Escots avoient arse : si nous sembla que nous fussons cheus en paradis.

L'endemain nous partismes de là et chevauchasmes par ces montaignes et valées tout le jour, siewant les banieres jusques entre nonne et vespres, qu'on trouva aucuns hameaulx ars et aucunes champaignes de blez, de prez et d'aultres choses, siques on se loga là celle nuit.

L'endemain nous chevauchasmes tout ainsy que le jour de devant et logeasmes tout en telle maniere. Nous ne sçavions là où on nous menoit et n'oyons nulles nouvelles des Escots. Au quart jour nous deslogeasmes le matin, et chevauchasmes tout ainsy que les aultres jours jusques entre prime et tierce, et faisoit adoncques assez beau temps, car luisoit le soleil.

Adoncques vingt ung escuyer[1] forment chevauchant

1. Un des manuscrits de la première rédaction revisée fait connaître cet écuyer; il se nommait Thomas Housagre. Dans une charte d'Édouard III, datée de Lincoln le 28 septembre 1327, il est appelé Thomas de Rokesby (voy. Rymer, *Fœdera*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

devers la bataille et dist au roy : « Sire, nouvelles vous aporte; les Escots sont à IIII liewes logiez prez de cy sur une montaigne et vous attendent, et sy ne s'osent mouvoir et ont bien esté là VIII jours et ne sçavoient neant plus nouvelles de vous que vous faisiez de eulx. Ce vous faiz je sçavoir ferme vray et estable, car je m'embati si prez de eulx que je fus pris et mené devant les seigneurs, et leurs dis nouvelles de vous et comment vous les queriez pour combatre à eulx. Et tantost les seigneurs me quitterrent ma prison, quant je dis que vous debviez donner cent livres d'estrelins à celluy qui premierement vous apporteroit certaines nouvelles d'eulx, par telle condicion que je leur creantay, que je n'avroye repos jusques à ce que je vous avroye dit ces nouvelles. Et sachiez qu'ilz dient que aussy grand desir ont ilz de combatre à vous comme vous avez à eulx, et là les trouverrez. »

CHAPITRE XIII.

SOMMAIRE.

Édouard III se prépare à attaquer les Écossais; mais il doit y renoncer, leur position étant trop forte. Après trois jours d'escarmouches, les Écossais se retirent sur une montagne plus escarpée; les Anglais les y assiègent. Surprise du camp anglais par Guillaume Douglas. Souffrances et fatigues des Anglais et en particulier des chevaliers du Hainaut. Après dix-huit jours, les Écossais abandonnent leur position, laissant sur place plus de cinq cents grosses bêtes, des chaudières, des broches, etc. L'armée anglaise, exténuée, revient

vol. II, IIe partie, p. 717), ce qui est sans doute un nom de fief. Voy. *Froissart*, éd. Luce, t. I, Ire partie, p. CXLVIII, note 1.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

alors à Durham, où elle retrouve ses chariots et ses tentes. Dislocation de l'armée; les chevaliers du Hainaut retournent en leur pays.

Comment le jœune roy Edowart assiega les Escots, gastans et ardans son pays sur une montaigne[1].

Tantost que le roy et son conseil out ces nouvelles entendu, il fist là tout l'ost arrester en blez pour repaistre et recengler les chevaulx, ce fut sur une blanche abbaye arse des Escots, qu'on clamoit au temps du roy Artus la Blanche Lande. Là endroit, se confessa chascun pour tantost vivre ou morir et fist son testament. Et fist le roy dire là endroit grand quantité de messes pour accommunier ceulx qui en avroient devocion, et donna tantost à celluy escuier les cent livres de promesse, et le fist chevalier à sa messe, par devant tous, et les y assena bien et souffisaument. Quant on fut ainsy reposé et desjeuné ung petit, on sonna la trompette, chascun ala monter et fist on les banieres chevaucher, ainsy que cil nouvel chevalier les conduisoit, et toudis chascune bataille aprez luy sans desrouter par montaignes et par valées, mais toudis arrengez ainsy que on pouoit et que ordonné estoit, et tant chevauchasmes en celle maniere que nous venismes entour l'eure de midi si prez des Escots que nous les veyons plainement, et eulx nous.

Aussytost qu'ilz nous virent, ilz issirent hors de leurs loges tout à pyé et ordonnerrent trois bonnes

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, IIe partie, p. 63 § 34 à 74 § 38; Variantes, p. 275 à 282. Le manuscrit d'Amiens reproduit plusieurs passages de Jean le Bel, qui avaient été supprimés dans la première rédaction.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

batailles faiticement sur le devaler de la montaigne où ilz estoient logiez. Par dessus celle montaigne couroit une riviere forte et rade, et plaine de cailloux et de si grosses pierres que on ne la pouoit passer sans grand meschief et malgré eux. Et encores se nous eussons passé la riviere, sy n'y avoit il point de place entre elle et leur compaignie où on eust peu rengier nos batailles. Et sy avoient leurs deux premieres batailles establies sur deux crupes de roches, là où on ne pouoit bonnement monter pour les assaillir, et ilz nous pouoient bien tous lapider et defroisser de pierres, se nous fussons passez celle rivere, et si ne poions nullement retourner.

Quant les seigneurs de nostre ost veirent leur convenance, ilz nous firent tous descendre à pié et oster nos esperons, et renger les trois batailles ainsy que ordonné avoient l'aultre jour. Là endroit devindrent pluseurs chevaliers. Quant ces batailles furent rengées et ordonnées, aucuns des seigneurs d'Angleterre amenerrent le jœune roy à cheval par devant toutes les batailles, pour les gens d'armes plus resbaudir, et prioit moult gracieusement que chascun se penast de bien faire et de garder son honnour, et faisoit commander sur la teste que nul ne se meist devant les banieres ne ne se mouvist jusques à tant que on luy commanderoit. Un petit aprez, on commanda que les batailles alassent avant vers les anemis, tout bellement, le petit pas. Ainsy fut fait; si ala bien chascune bataille ung grand bonnier avant jusques au devaler de la montaigne, et ce faisoit on pour veoir se les anemis se desrocheroient point et pour veoir comment ilz se maintendroient. Maiz on ne pœut aperchevoir

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'ilz se mœussent en riens, et si estions si prez l'ung de l'aultre que on congnoissoit bien partie de leurs armes; aussy faisoient ilz des nostres. Adoncques nous fist on arrester tous coys pour avoir aultre conseil, et si fist on aucuns compaignons monter sur courchiers pour escarmucher et pour aviser le passage de la riviere et pour veoir leur convenance de plus prez; et aussy leur fist on assavoir par leurs heraults que, s'ilz vouloient passer oultre la riviere pour venir combatre à plain, on se trairoit arriere et leur lairoit on place pour leur bataille rengier, et tantost ou à l'endemain au matin, et se ce ne leur plaisoit, qu'ilz voulsissent faire le semblable cas. Quant ilz ouyrent ce, ilz eurent conseil et respondirent qu'ilz n'en feroient ne l'un ne l'aultre; maiz le roy et tout son conseil veyoient bien qu'ilz estoient en son royaume, et l'avoient ars et gasté; sy luy en ennuyoit, si le venissent amender, car là demour[r]oient ilz tant qu'il leur plairoit. Quant les conseillers du roy veirent qu'ilz n'en avroient aultre chose, ilz firent crier et commander que chascun se logast là environ sans reculer.

Ainsy nous logeasmes celle nuit moult à grand mesaise, sur dure terre et pierres sauvages et toudis armez et à grand meschief. Mais les garchons ne pœurent recouvrer de pieulx ne de verges pour lyer nos chevaulx, ne fourrage, ne litiere pour nous aider ne les chevaulx, ne laigne pour faire feu. Et quant les Escots se percheurent que nous nous logeasmes en telle maniere, ilz firent demourer aucunes de leurs gens sur la place là où ilz avoient estably leurs batailles, et si se retrairent à leurs loges et feirent tantost feux, que c'estoit merveilles à regarder, et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

firent entre nuit et jour si grand bruit à corner de leurs grands cors à une fois, et de jupper tout à une vois, qu'il nous sembloit que ce fussent les grands deables d'enfer qui là fussent venuz pour nous estrangler.

Ainsy fusmes nous logez celle nuit, qui fut la nuit Saint Pierre d'aoust[1] mil CCC et XXVII, jusques à tant que les seigneurs eurent ouy messe à lendemain; et, quant ilz eurent ouy messe, on fist chascun armer et les batailles renger, ainsy que le jour de devant.

Quant les anemis virent ce, ilz se vinrent aussy bien renger sur leur piece de terre que le jour de devant, et demourerrent les II osts là toute jour jusques aprez midi, que onques les Escots ne firent semblant de venir vers nous, et aussy nous ne les pouoyons aler assaillir sans trés grand meschief. Pluseurs des compaignons qui avoient chevaulx, dont ilz sè pouoient aidier, passerrent la riviere, et aucuns à pyé, pour escarmucher à eulx, et aussy se desrouterrent aucuns de leur ost qui couroient et racouroient tout en escharmuchant, tant qu'il y en eut de morts, de navrez, de prisonniers d'une part et d'aultre.

Ainsy que aprez midi les seigneurs firent sçavoir que un chascun se retraist à sa loge, car nous estions là pour neant, nous le fismes moult voulentiers, car nous veyons bien que aultre chose ne s'en pouoit faire. Ainsy demourasmes là par trois jours, et les Escots d'aultre part sur leur montaigne sans departir. Toutes les heures du jour y avoit gens escarmuchans et d'une part et d'aultre, et souvent en y avoit de mors et de

1. 1er août.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pris, et tant faisoient les Escots de feux à la minuit coustumierement, que c'estoit grande merveille, et faisoient si grand bruit de corner et de jupper tout à une vois, que il nous sembloit que tout infers fut là et que les deables y fussent assemblez. L'entencion des seigneurs d'Angleterre estoit de tenir ces Escots là comme assiegez, puisqu'ilz ne se pouoient à eulx combatre, et les cuidoient bien affamer, car nulle pourveance ne leur pouoit venir, et si ne pouoient de là partir, et sçavoient bien les Anglès par les prisonniers qu'ilz avoient qu'ilz n'avoient point de pourveance de pain, ne de vin, ne de sel. Bestes avoient ilx à grand foison qu'ilz avoient pris ou pays, si en pouoient menger en yaue et en rost à leur plaisir, sans pain et sans sel, de quoy il ne leur chault pas grandement, maiz qu'ilz ayent ung poy de farine, dont ilz usent à la fois, comme je vous ay dit cy desseure. Et aussy en usoient bien aucuns Anglois en nostre ost, et nous en vendoient bien, quant nous avions faulte de pain.

Au quart jour, quant nous fusmes esveilliez au matin et nous regardasmes vers la montaigne, là où nostres anemis estoient logiez, nous ne veismes nulluy, car les Escots s'en estoient partis dès le minuit. Si eurent nos seigneurs grande merveille et ne sceurent que penser qu'ilz estoient devenus; si envoyerrent tantost gens à cheval et à pié par ces montaignes pour regarder qu'ilz estoient devenus. Si furent trouvez entour l'eure de prime sur une aultre montaigne, logez à deux petites lyewes de la montaigne dont partis estoient; et estoient sur la riviere mesmement et en plus fort lieu assez que devant, et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

estoient logez en ung bos pour estre mielx repus et plus secretement aler et venir, quant ilz vouldroient. Si tost qu'ilz furent là trouvez, on nous fist desloger et porter tout quanques nous avions sur une aultre montaigne droit encontre eulx, et nous fist on tantost rengier et faire semblant d'aler sur eulx, mais si tost qu'ilz nous veirent venir, ilz issirent hors de leurs logis et se vinrent logier bien faiticement assez prez de la riviere à l'encontre de nous, maiz oncques ne vouldrent venir vers nous, et nous ne poyons aler vers eulx que nous ne fussons tous perdus, ou mors, ou pris à grand meschief.

Ainsy logeasmes nous là encontre eulx, et demourasmes XVIII jours, tous accomplis, sur celle seconde montaigne, et tous les jours rengiez contre eulx, et ilz encontre nous, ne oncques ne vouldrent passer oultre par devers nous, ne nous livrer terre par de là, ne prendre convenant ne traittié que nous leur baillissons par deçà, et si n'eurent oncques tout le temps pendant pain, ne vin, ne sel, ne cuir tané, ne conrée pour faire houseaulx ou solers, ains faisoient soulers de cuir tout cru à tout le poil, et nous, d'aultre part, n'estions pas trop aises, car nous ne sçavions où loger, ne de quoy couvrir, ne où aler fourrager fors que es bruieres. Si pœut chascun sçavoir que nous avions grande mesaise de nos tentes et de nos charroys et de nos houstilz, que nous avions achetez pour nous aisier, et si les avions laissé en ung bois sans garde, là où nous ne les pouoyons ravoir, et si ne sçavions où c'estoit.

Ainsy fusmes nous ung moys tout plain à tel meschief et à tel mesaise, comme vous avez ouy, que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

toutes nos pourveances nous estoient faillies à nostre plus grand besoing; et comment que pourveances nous venissent chascun jour à vendre à pluseurs costez tant que nous avions assiegé les Escots et que nous demourasmes là encontre eulx, si n'eusmes oncques si bon marchié, que ung pain mal cuit et de mauvaiz blé ne nous coustast III estrelins, qui ne debvoit valoir que une parisy à la ville, et ung galon de povre vin eschauffé XII estrelins, qui ne valoit au tonnel que III. Si nous convenoit vivre et livrer nos garchons bien estroittement, car toudis avions nous paour de plus grand famine et que argent ne nous falist, par trop longuement demourer.

Le premiere nuit que nos seigneurs furent logiez sur celle montaigne, messire Guillaume Douglas, qui estoit moult prœux, hardi et entreprenant, prist environ la minuit II^c armeures de fer, et passa celle riviere bien loing de nostre ost, par quoy on ne s'en aperchut, et se fery en l'ost des Anglois moult vassaument en criant : « Douglas! Douglas! vous morrez tous, seigneurs Anglès, » et en tua bien, luy et sa compaignie, plus de CCC, et fery des esperons jusques devant la tente du roy, toudis criant et huant : « Douglas! Douglas, » et coppa II ou III cordes de la tente du roy.

En telle maniere que je vous ay conté, demourasmes nous XXII jours sur ces deux montaignes devant ces Escots, toudis escharmuchant, qui vouloit escharmucher, et presquez chascun jour rengiez les ungs contre les aultres une fois ou deux; et moult souvent, quant on estoit retrait et desarmé recrioit on : « Aux armes! les Escots sont passez; » si nous convenoit armer et puis nous trouver quelque part que ce fust; puis il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nous faloit guetier chascune nuit par connestables sur les champs, en III lieux, à III costés de l'ost, aprez ce que messire Guillaume Douglas fist celle envahye, comme vous avez ouy, et commanda on bien en chascunne guette IIᶜ armeures de fer, car chascun jour donnoit on à attendre à ces seigneurs d'Angleterre que les anemis estoient ordonnez de venir courre sus par nuit nostre ost, car ilz ne se pouoient plus tenir ainsy, n'endurer telle famine. Ces nouvelles nous faisoient plus ententivement guettier, de quoy nous estions durement travailliez et ennoyez avecq la povreté que nous endurions; car nous, de par decha la mer, avions à faire grand paine, c'est assavoir deux guès chascune nuit, l'un avecques les seigneurs d'Angleterre sur les chevaulx contre les Escots, et l'aultre en nos loges contre les archiers, qui nous hayoient plus que les Escots, et le nous disoient bien, et nous reprouvoient souvent la bataille que nous avions eu à Euruwik, ainsy que vous avez ouy, et nous appelloient murdriers. Ainsy estions jour et nuit en trés grands paours, en paour des Escots, qui si prez de nous estoient, et des archiers, qui entre nous logiez estoient et souvent nous menachoient. Aussy estions en grand paour de famine et de plus grand mesaise avoir pour la longue demourée.

Le desrain de XVIII jours, fut pris ung chevalier à escharmuchier, qui moult envis vouloit dire à nos seigneurs desconvenance de leur ost, fors qu'il dist que leurs seigneurs avoient accordé entre eulx le matin, que chascun fut armé au vespre, et que chascun siwist la baniere messire Guillaume de Douglas, quelque part qu'il vouldroit aler, et que chascun le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tenist en secret; maiz les chevaliers ne sçavoient de certain qu'il avoit empensé. Sur ce eurent les seigneurs d'Angleterre conseil ensemble, et dirent que par aventure les Escots pourroient bien venir brisier nostre ost à II costés, pour eulx mettre en aventure de vivre ou de morir, car plus ne pouoient endurer leur famine. Si ordonnerrent nos seigneurs que chascune de nos deux batailles fut rengée en trois places devant nos loges, et que on fist grands feus enmy chascune place, par quoy on veist plus cler l'un l'aultre, et que chascun gesist toute la nuit armé en la place pour attendre l'aventure de Dieu et pour estre plus ensemble, et que les garchons demourassent es loges pour garder les chevaulx. Ainsy fut ordonné, ainsy fut fait, et jeut chascun toute nuit sur ses armes en celle place, devant le feu et dessoubs les banieres, sur le cul ou sur la jambe de son compaignon.

Quant ce vint sur le point du jour, deux trompeurs d'Escoce s'enbastirent sur l'un des guets qui estoient aux champs, et furent priz et amenez devant les seigneurs et le conseil du roy, et dirent : « Seigneurs, que guettiez vous ici? Vous guettiez pour neant, car, sur nos testes, les Escots s'en sont tous alez des devant la minuit, et sont jà IIII ou V liewes loing, et nous ont amené avecques eulx bien une liewe loing pour doubtance que nous ne le vous annonchissons, et puis nous ont donné congié de le vous venir dire. » Quant les seigneurs entendirent ce, ilz eurent conseil et veirent qu'ilz estoient deceu de leur cuidier, et dirent que le chasser aprez les Escots ne leur prouffitoit riens, car on ne les pouoit raconsiwir. Maiz toutesfois, pour doubtance de dechevement, detindrent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les seigneurs les II trompeurs tous coys, et nous firrent demourer en tel point jusques à heure de prime. Adoncques s'en ala chascun à sa loge pour s'aisier, et les seigneurs alerrent à conseil pour accorder que l'en feroit.

Tantost aucuns des compaignons, et je avecques, montasmes sur nos ronchins, et passasmes la riviere et montasmes contre mont la montaigne qui estoit forte et mal aisie, et alasmes veoir les loges des Escots, et trouvasmes plus de cinq cens grosses bestes bonnes et crasses tantost mortes, que les Escots avoient tué pour tant qu'elles ne les pouoient suir, et si ne les vouloient pas laissier vives aux Anglès. Et si trouvasmes plus de III^{c} chaudieres faittes de cuir à tout le poil, pendantes sur le feu et plaines de chair et d'yaue pour faire boullir, et plus de mille broches plaines de chair pour faire rostir, et plus de X^{m} vielz soulers tous usez faitz de cuir tout cru à tout le poil, que ilx avoient laissié. Et si trouvasmes cinq povres prisonniers que les Escots avoient laissié en ce bos, tous nuds, lyez aux arbres par despit, et deux lesquelx avoient les jambes brisées. Maiz nous ne sçavions parler à eulx, et toutesfois nous les deslyasmes et les laissasmes aler, et puis retournasmes à nos loges si à point que chascun se deslogeoit pour aler vers Angleterre par le conseil des seigneurs; de quoy nous estions moult aises; mais trop dolens estions de ce que nous avions enduré tant de males meschances, et si nous partions à si pou de fait. Toutesfois, nous nous deslogeasmes et suismes les banieres cellui jour jusques aprez vesprez, que nous logeasmes en ung beau pré et trouvasmes assez à fourrager, car bien

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

besoing nous faisoit et à nos chevaulx qui estoient si morfondus, si affamez, si debrisiez et cachiez des povres selles, que on ne les pouoit chasser avant ne seoir sur eulx; et si n'avions peneau de selle, ne sengle, ne contresengle, culiere, bride, ne poytral que tout ne fut rompu et pourry; ains convenoit le plus de nous faire peneaulx de vielx pourpoins ou de vielles flossades, qui avoir les pouoit, pour mettre dessus nos selles et cengler dessoubs nos sengles. Et avecques tout ce, le plus de nos chevaulx estoient tous defferrez par deffaulte de fer et de mareschal. Je vy pluseurs fois vendre ung clou de cheval VI estrelins; par quoy on pœut bien dire, qui sçavroit tous les meschiefs, les paines, les travaulx de la premiere chevauchie et de ceste, que oncques si jœune prince que nostre roy estoit n'avoit entrepris deux si dures, ne si traveillans, ne si perilleuses chevaussées comme ces II avoient esté, et toutes deux en une année entreprises et achevées; et si n'avoit que XVI ans, ainsy que disoient tous les plus prœux de nostre ost et ceulx qui avoient le plus veu.

Ainsy logeasmes celle nuit en ce beau pré delez ung beau parc, et nous aisasmes ainsy que nous pœusmes, car besoing en avions, ce sçavoit bien Dieu, et sy dormions ung petit plus asseuréement.

L'endemain, deslosgeasmes et chevauchasmes tout cellui jour assez bellement pour nos chevaulx deporter jusques au vespre, que nous arrivasmes delez une grand abaye à deux liewes prez la cité de Duraine, et sy loga le roy celle nuit en celle court, et nous, et tout l'ost se loga contreval le pré, et trouvasmes assez à fourragier herbes, vesches et blez. L'endemain

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

se reposa l'ost là endroit tout coy, et le roy et les seigneurs alerrent veoir la cité et l'esglise de Duraine; et adoncques fist le roy feaulté à l'evesque et aux bourgois, car encor pas fait ne l'avoit. En celle cité trouvasmes nous nos charretons et nos charrettes, et tout nostre harnas que nous avions laissé XXII jours devant en ung boys à minuit, ainsy comme vous avez ouy cy devant conter, et les avoient les bourgois de la cité fait ramener à leurs propres cousts pour les sauver, et les avoient fait mettre en granges vuydes, à chascune charrette son penonchiel pour recongnoistre. Se nous fusmes joyeulx de ces nouvelles, ce ne fait pas à demander, car tous nos draps et nostre avoir estoient dessus ces charrettes. Si n'avions que vestir fors nos pourpoins puans de sueur et de pluye et povres brayes et mal laveez.

A l'endemain nous feismes atteler nos petis chevaulx à nos charrettes, et nous meismes à la voye aprez le roy et les seigneurs, et venismes aprez trois jours à la bonne cité de Eurwik. Là, la royne estoit et attendoit la revenue de son filz, et se traist chascun en son hostel ainsy qu'il s'en estoit party.

Ainchoys que nous parvenissions à Eurwik, tous les Anglès s'estoient departis et ralez vers leurs maisons et leurs pays, fors aucuns chevaliers, lesquelz estoient demourez pour luy faire compaignie, et nous demourasmes en la cité bien VI jours aprez nostre revenue. Si furent haultement festiez et honnourez messire Jehan de Haynau, le gentil chevalier, et tous ceulx de sa compaignie, du roy, du royaume, de la royne et de tous generalment, et mesmement des dames lesquelles là estoient, et fist chascun somme de ses che-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vaulx morts et vifs et de ses fraitz. Si en fist le roy sa debte[1] envers ledit messire Jehan, et ledit messire Jehan s'en obliga envers tous ses compaignons, car le roy ne pouoit si tost recouvrer argent tant que les chevaulx montoient. Maiz on nous delivra assez argent par raison pour revenir en no pays, et puis aprez fusmes nous dedens l'année tous payez de ce que nos chevaulx montoient.

Quant nous eusmes relivrez nos chevaulx, nous achatasmes chascun de petites haquenéez qui nous peussent raporter, et renvoiasmes tous nos garchons et nos gros harnas, tentes, sommes, males et bahus dont nous n'avions que faire, et les feismes là endroit mettre en ung vaissel que le roy nous fist livrer. Et monterrent tous nos garchons et arriverrent à l'Escluse, et nos seigneurs et nous tous preismes congié du roy, de la royne et des aultres seigneurs, et nous fist le roy conduire jusques à Daures par XII chevaliers, pour

1. Par lettres du 20 août 1327, datées d'York, Édouard III reconnaît devoir à Jean de Hainaut 4,000 livres pour frais de guerre et mande à son trésorier de les lui payer, et s'il n'a pas cette somme, de mettre ses joyaux en gage pour se la procurer. Il charge, par d'autres lettres du même jour, Jean de l'Isle de reconduire Jean de Hainaut à Douvres. (Rymer, *Fœdera*, t. II, IIe partie, p. 713.) Dans d'autres lettres du 25 mai 1329, Édouard III fait savoir que des marchands de la société des Bardi de Florence se sont chargés de payer 7,000 livres, en son nom, à Jean de Hainaut et aux autres hommes de Hainaut qui vinrent à son secours dans la guerre d'Écosse. (*Ibid.*, p. 764.) On voit en effet dans des lettres du 28 juin 1327, datées d'York, qu'Édouard III ne paya alors que 7,000 livres sur les 14,000 qu'il devait à Jean de Hainaut et à ses hommes venus à son aide pour la guerre d'Écosse. (*Ibid.*, p. 708.)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

la doubtance des Anglès et des archers, qui nous hayoient et nous avoient durement menachié à la departie : pour quoy nous chevauchasmes toudis armez parmy le royaume jusques à Daures.

Là nous trouvasmes vaisseaulx et naves toutes prestes par le commandement du roy, et passasmes le plus tost que nous pœusmes à Wissant, car nous desirions moult nostre retournée, pour la doubtance des Anglès et pour la grand mesaise que nous avions eu et enduré, ainsy que vous avez ouy.

Quant nous fusmes arrivez à Wissant, chascun prit congié l'ung de l'aultre bien cortoisement et humblement, et ala chascun là où il amoit mielx.

Chapitre XIV.

Sommaire.

Ambassade envoyée d'Angleterre en Hainaut afin d'obtenir pour Édouard III la main d'une des filles de Guillaume de Hainaut, comte de Hollande et de Zélande. La proposition est agréée, les dispenses sont accordées. Mariage de Philippe de Hainaut, qui est amenée à Londres par son oncle Jean de Hainaut. Fêtes données en son honneur. Elle garde près d'elle Gautier de Masny, qui devint un des hommes les plus preux de cette époque.

Comment le noble roy Edowart fut marié à la fille du conte de Haynau[1].

Depuis que celle grande et dure chevauchie fut

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, IIe partie, p. 74 § 38 à 77 § 40; Variantes, p. 282 à 287. Dans le manuscrit de Rome, Froissart a donné beaucoup plus de détails que Jean le Bel, tant sur la demande en mariage de Philippe de Hainaut que sur son mariage et sur son arrivée en Angleterre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

departie, ne demoura pas longtemps aprez que le gentil roy, madame la royne sa mere, le cuens son oncle, le cuens Henry de Lencaste, messire Rogier, sire de Mortemer, et les aultres barons d'Angleterre, lesquelz estoient demourez du conseil pour le gouverner, eurent conseil de le marier. Si envoyerrent ung evesque, deux chevaliers bannerès et II bons clercs à messire Jehan de Haynau, pour luy prier et aydier à mettre conseil à ce que cil gentil roy fut marié, et que il voulsist donner bon moyen à ce que messire le conte Willaume de Haynau, son frere, et conte aussy de Hollande et de Zelande, luy voulsist envoyer une de ses filles, car il l'avroit plus chiere que nulle aultre pour l'amour de luy.

Le gentil chevalier, messire Jehan de Haynau, festia moult grandement ces seigneurs messages de quanques il pœut, et bien le sçavoit faire. Quant il les ot bien festié, il les mena par devers monseigneur son frere à Valenchiennes, qui grandement et honnourablement les recheut, et les festia si souverainement que longue chose seroit à recorder.

Quant ainsy furent festiez, ilz firent leur message ainsy que commandé leur estoit, et bien à point et sagement le firent. Le gentil et nobles conte leur respondi tost et moult courtoisement, par le conseil de messire Jehan son frere et de madame la contesse mere à la damoiselle, disant que moult grand mercy à monseigneur le roy et à madame la royne sa mere et à tous les seigneurs, par le conseil desquielx ilz estoient là venuz, quant tant leur estoit que de leur faire tel honneur que, pour telle chose, ilz avoient envoyé si souffisans gens et que moult voulentiers s'acordoient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à leur requeste, se nostre Saint Pere le pape si accordoit et saincte esglise. Celle response leur souffist bien et grandement, et envoyerrent tantost II de leurs chevaliers et de leurs clers vers le Saint Pere, en Avignon, pour impetrer la dispensation[1] de celluy mariage accordé, car sans le Saint Pere, faire ne se pouoit, pour le linage de France dont ilz estoient moult prochains, si comme ou tiers degré, car leurs deux meres estoient cousines germaines issues des II freres.

Assez tost aprez qu'ilz furent venus en Avignon, ilz vont faire leur besongne, car le Saint Pere et le colliege si accorderrent de legier[2], pour la haulte noblesse dont ilz estoient. Quant ces messages furent retournez d'Avignon à Valenchiennes, à tout leurs bulles, le mariage fut tantost confermé, et fist on la damoiselle pourveoir et appareiller de tout ce qu'il lui faloit, si honnourablement comme à telle damoiselle, laquelle debvoit estre royne d'Angleterre, afferoit.

1. Nous voyons que, dès le 25 mars 1327, Adam, évêque de Worcester, fut envoyé à la *Cour romaine* pour obtenir les dispenses nécessaires à ce mariage. En même temps que lui, Barthélemy de Burghassh se rendit à Avignon en compagnie de l'évêque d'Hereford, pour le même objet, comme le prouvent des lettres du 15 août citées plus loin. (Mirot et Déprez, *les Ambassades anglaises pendant la guerre de Cent ans*, n[os] 3 et 4. Extrait de la *Bibl. de l'École des chartes*, années 1898-1899-1900.)

2. La bulle accordant les dispenses nécessaires à ce mariage est datée d'Avignon, le 30 août 1327. (Rymer, *Fœdera*, t. II, II[e] partie, p. 714-715.) Le 15 août, Édouard III avait déjà écrit au pape au sujet de ces dispenses que l'évêque d'Hereford lui avait demandées. (*Ibid.*, p. 712-713.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quant appareillie fu, elle fut espousée par la vertu d'une procuration[1] souffisaument faitte, qui luy fut aportée de par le roy d'Angleterre, et puis fut mise à la voye pour mener en Angleterre, à Londres, par devers son mary qui là l'attendoit pour la couronner[2]. Jusques à Londres la conduisi le gentil chevalier messire Jehan de Haynau, son oncle[3], qui trés grandement fust rechut, festié et honnouré du roy, de madame la royne sa mere, de toutes les dames et de tous les barons d'Angleterre. S'il eust adoncques à Londres grande feste et grande noblesse de seigneurs, de ducs, de contes, de barons, de chevaliers, de haultes dames, de puchelles, de riches atours, de riches paremens, de jouster, de bouhourder pour l'amour d'elles, de danser, de caroller, de jeus, de beaulx mengiers chascun jour donner, ce ne fait pas à demander; chascun qui scet que à noblesse affiert, le doibt bien penser. Et dura bien celle feste par l'espace de III septmaines, ainchoys que ledit messire Jehan se partist.

1. Les lettres par lesquelles Édouard III donna pouvoir à l'évêque de Coventry de fiancer en son nom Philippe de Hainaut sont du 8 octobre 1327. Le 6, il avait donné un sauf-conduit à Guillaume de Hainaut, son père, pour venir en Angleterre, sans doute au sujet de ce mariage. (Rymer, *Fœdera*, t. II, IIe partie, p. 718.)

2. Le mariage d'Édouard III et de Philippe de Hainaut eut lieu la veille de la conversion de saint Paul (24 janvier 1328), mais le couronnement de la reine ne se fit qu'en 1330, le dimanche de la Quadragésime (25 février). (Th. Walsingham, *Historia Anglicana*, t. I, p. 192.)

3. Un sauf-conduit, valable jusqu'à la fête de la Purification 1328 (2 février), avait été accordé dès le 28 novembre 1328 à Guillaume de Hainaut et à sa fille. (Rymer, *Fœdera*, t. II, IIe partie, p. 724.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Au chief de III septmaines, il se parti à toute sa compaignie, bien fourny de beaulx joyaulx qu'on luy avoit donné de costé et d'aultre, et demoura la jœune royne à petite compaignie de gens de son pays, excepté ung jœune damoisel qu'on nommoit Watelet de Manny[1], qui demoura pour le servir et trenchier devant elle, lequel acquist si grand grace depuis envers le roy et tous les barons, qu'il fust du secret et grand conseil du pays au gré de tous, et fist en aprez tant de proesses de son corps, en tant de lieux, qu'on n'en sçavroit dire le nombre, et tant de hardies entreprises, dont vous orrez parler d'aucunes en ce livre, qu'il acquist nom du plus prœu que on sache. Et bien le doibt on tenir pour souverain prœu, aprez le noble roy Edowart et le gentil duc de Lencaste, qui tous les passe de fait et de renommée.

Cy endroit lairay ung petit à parler de ceste matere, et parleray d'une aultre.

1. Gautier de Masny, que l'on trouve comme page de la reine Philippe en 1332, était originaire du Hainaut et appartenait à la famille de Masny (Nord, arr. et cant. de Douai). L'un des plus vaillants serviteurs d'Édouard III, il avait épousé Marguerite, fille du comte de Norfolk, cousine du roi d'Angleterre. Il mourut à Londres, le 15 janvier 1372. (Voy. sur lui *Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XXII, p. 176 à 184 ; S. Luce, *Hist. de Bertrand du Guesclin*, p. 44, n. 1 ; Le P. Denifle, *la Désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la guerre de Cent ans*, t. II, p. 9, n. 1 ; de la Borderie, *Hist. de Bretagne*, t. III, p. 457, n. 6.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Chapitre XV.

Sommaire.

Après le retour des Écossais dans leur pays, Robert Bruce meurt en recommandant à ses seigneurs son fils, David Bruce. Il demande à [Jacques] de Douglas de porter son cœur au Saint-Sépulcre, en accomplissement d'un vœu qu'il n'avait pu remplir pendant sa vie.

Comment le bon roy Robert d'Escoce charga à messire Willaume Douglas de porter son cœur au Saint Sepulchre[1].

Aprez ce que les Escots se partirent par nuit de la montaigne là où le roy et les seigneurs d'Angleterre les avoient laissié, ainsy que vous avez ouy, ilz alerrent XXII liewes de celluy pays sauvage sans arrester, et passerrent celle riviere de Tien assez prez de Cardueilh en Galles, et l'endemain rentrerrent en leur pays, et ala chascun à sa maison.

Assez tost aprez[2], seigneurs et aucuns bons prœu-

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, IIe partie, p. 77 § 40 à 80 § 41; Variantes, p. 288 à 291.

2. Dès le 9 octobre 1327, Édouard III donne pouvoir à Henry de Percy et à Guillaume de Denum de traiter avec les seigneurs d'Écosse pour conclure la paix. (Rymer, *Fœdera*, t. II, IIe partie, p. 719.) Le 23 novembre, Édouard nomme les plénipotentiaires anglais chargés de conclure la paix et leur donne les pouvoirs nécessaires à cet effet. (*Ibid.*, p. 723-724.) Une lettre d'Édouard, du 30 janvier 1328, fait connaître qu'une trêve est conclue entre l'Angleterre et l'Écosse, et qu'elle doit durer jusqu'au dimanche de la mi-carême prochaine. (*Ibid.*, p. 728.) Le 1er mars 1328, Édouard III renonça à toute prétention sur l'Écosse et nomma des envoyés chargés de traiter au sujet des fiançailles de David, fils de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dommes pourchasserrent tant entre le roy d'Angleterre et son conseil, et entre le roy d'Escosse, que une treve fut acordée entre eulx, à durer par l'espace de trois ans. Celle treve durant, avint que le roy Robert d'Escoce qui avoit esté si prœux, estoit devenu vielz et flebe, et chargié de la grosse maladie, ce disoit on, tant que morir le convenoit. Quand il vist que morir debvoit sans retour, il manda ses barons, tous de son royaume, es quielz il se fioit le plus, par devant luy, et leur dit que morir le convenoit ainsy qu'ilz veoient; si leur prya moult affectueusement et leur charga qu'ilz gardassent sur leur feaulté loyaulment son royaume à David, son filz, et quant il seroit venu en aage, qu'ilz obeissent à luy, et le couronnassent à roy, et le mariassent en lieu si souffisant comme il luy appartenoit. En aprez, il appella le gentil chevalier monseigneur Willaume Douglas, et luy dist devant tous les aultres : « Messire Guillaume, chevalier amis, vous sçavez que ay eut moult à faire en mon temps et ay souffert moult pour maintenir les droits de cestuy royaume. Et quant j'ay eu le plus à faire, je fis ung veu que je n'ay point accompli, dont il me poise : j'ay voé que, s'il estoit ainsy que je peusse tant faire que j'eusse ma guerre achevée, par quoy je peusse cestuy royaume gouverner en pays, je iroye guerrier les anemis de Nostre Seigneur et les contraires de la

Robert Bruce, avec Jeanne, sœur d'Édouard III. (*Ibid.*, p. 730.) Enfin, le 17 mars 1328, à Édimbourg, un traité de paix perpétuelle fut conclu entre Robert Bruce et les représentants d'Édouard III, et les conventions du mariage de David avec Jeanne furent arrêtées. (*Ibid.*, p. 734.) Édouard III ratifia toutes ces conventions le 4 mai suivant. (*Ibid.*, p. 740-741.)

Digitized by Google		Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

foy crestienne oultre mer à mon leal pouoir. A ce point a toudis mon cuer tendu, mais Nostre Seigneur ne l'a pas voulu consentir; si m'a tant donné à faire en mon temps, et au desrain m'a si entrepris de feblesse et de griefve maladie qu'il me convient morir ainsy que vous veez, et puisqu'il est ainsy que le corps de moy ne pœut aler ne achever ce que le cuer a tant desiré, je vueil envoyer le cuer pour le corps, pour moy et pour mon vueil acquittier. Et pour ce que je ne sçay en tout mon royaume nul plus prœu de vostre corps, ne mielx taillié de celluy vœu accomplir en lieu de moy, je vueil et vous prye, chevalier amy et especial, tant et si affectueusement que je puis, que vous à faire ce voyage vous employez, pour l'amour de moy et pour mon ame acquittier envers Nostre Seigneur. Et je tien tant de vostre noblesse et de vostre leaulté que, se vous l'entreprenez, vous ne le fauldrez nullement; pourquoi, se vous le me promettez, je morray plus aise. Maiz que ce soit par telle maniere que je vous diray. Je vueil, si tost que je seray trespassé, que vous prenez le cuer de moy et le faittes bien enbasmer, et prenez tant de mon tresor que bon vous semblera, pour parfournir le voyage pour vous et pour tous ceulx que vous vouldrez mener avecques vous, et emportez mon cuer au Saint Sepulchre là où Nostre Seigneur fut enseveliz, puisque le corps n'y pœut aler, et le faittes si grandement, et vous pourveés de toutes choses et de compaignie si souffisaument comme à vostre estat appartient; et que par tout où vous vendrez, qu'on sache que vous portez comme message le cuer du roy d'Escoce, puis qu'ainsy est que le corps n'y pœut aler. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tous ceulx qui là estoient commencerrent à plourer moult tendrement, et quant le dit messire Guillaume pœut parler, il respondi : « Gentil sire, cent mille mercys de la grand honneur que vous me faittes, quant vous sy noble et si grand chose et tel tresor m'enchargiez et commandez ; et je feray trés voulentiers et de cuer vostre commandement, jamaiz n'en doubtez, à mon leal pouoir, combien que je ne soye mie digne ne souffisant pour telle chose achever. »

« Ha ! gentil chevalier, dist adoncques le roy, grand mercys, maiz que vous le me creantez. » — « Certes, sire, moult voulentiers, » fait le chevaliers. Et luy creante tantost comme leal chevalier. Adoncques dist le roy : « Or, soit Dieu gracié, car je morray plus à paix doresnavant, quant je sçay que le plus souffisant de mon royaume et le plus prœu achevera ce que je n'ay peu oncques achever. »

Assez tost aprez trespassa le prœu roy d'Escoce[1] de ce siecle, et fut enseveli si honnourablement, comme à luy afferoit, selonc l'usage du pays, et luy fut le cuer osté et enbasmé, ainsy comme il l'avoit commandé. Et se commença, le gentil chevalier, messire Guillaume Douglas, à pourveoir et appareillier de mouvoir quant temps et saison seroit d'achever ce que promis avoit.

En ce temps, assez tost aprez, trespassa de ce siecle le noble et vaillant conte de Moret, qui estoit le plus grand et le plus poissant du royaume d'Escoce, qui portoit ung escu d'argent à trois oreilliers d'or.

1. *Froissart* (éd. Luce, t. I, IIe partie), p. 80 et 290, donne deux dates différentes pour la mort de Robert Bruce, qui toutes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XVI.

SOMMAIRE.

Jacques de Douglas quitte l'Écosse pour aller en Terre Sainte. Il séjourne quelque temps à l'Écluse, puis va au secours du roi d'Espagne, alors en guerre avec le roi de Grenade. Il est tué dans un engagement. Mariage du roi d'Écosse David avec la sœur du roi d'Angleterre.

Comment messire Guillaume Douglas se parti d'Escoce pour faire son voyage[1].

Quant le printemps vient et la bonne saison pour mouvoir qui veult passer la haulte mer, et le gentil chevalier messire Guillaume Douglas[2] fut si pourveu, comme à luy appartenoit, selonc ce que commandé luy estoit, il monta sur mer en Escoce et vint en Flandres droit à l'Escluse pour ouir nouvelles, se nul de par deça la mer s'apareilloit pour y aler vers la saincte terre de Jherusalem, affin qu'il pœut avoir

deux sont fausses. Robert Bruce mourut le 7 juin 1329 et fut enseveli à Dunfermline.

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, IIe partie, p. 80 § 41 à 83 § 42. Variantes, p. 291 à 295. Le ms. de Rome donne beaucoup plus de détails sur le mariage de David, roi d'Écosse.

2. Le 1er septembre 1329, Édouard III délivra à Jacques de Douglas, allant en Terre Sainte au secours des chrétiens, *cum corde domini R. regis Scotiæ nuper defuncti*, des lettres de sauf-conduit valables, pour lui et ses compagnons, pendant sept semaines. (Rymer, *op. cit.*, t. II, IIe partie, p. 770.) Il écrivit des lettres à la même date à Alphonse, roi de Castille, pour lui recommander Jacques de Douglas et ceux qui l'accompagneraient et lui demander un sauf-conduit pour eux. (*Ibid.*, p. 771.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

meilleure compaignie. Et sejourna bien à l'Escluse XII jours ainchoys qu'il s'en partist; maiz oncques ne voulut là endroit mettre le pié à terre tout le terme des XII jours, ains demoura toudis sur sa nave et tenoit toudis son tynel honnourablement à trompes et à nakaires, comment se ce fust le roy d'Escoce; et avoit en sa compaignie ung chevalier banneret et VI aultres des plus prœux du pays, et bien XX escuiers beaulx et jœunes, les plus souffisans qu'il voult eslire en son pays sans l'aultre maisnie. Et avoit tant de vaisselles d'argent, pos, bachins, escuelles, hanaps, bouteilles, bachins, barilz et aultres telles chose; et estoient festiez de II manieres de vin, de II manieres d'espices tous ceulx qui vouloient aler là, mais que ce fussent gens d'estat.

Au desrain, quant il eust assez sejourné là endroit, il entendi que le roy d'Espaigne guerrioit au roy de Guernade qui estoit Sarrasin; s'y avisa qu'il iroit celle part pour mielx emploier son voyage; et quant il avroit fait sa besongne, il iroit oultre passer pour faire ce que commandé luy estoit. Si s'en parti ainsy de l'Escluse et s'en ala vers Espaigne, et arriva premiers au port de Valence la Grand, et puis s'en ala au roy d'Espaigne[1] qui estoit en ost contre le roy de Guernade; et estoient assez prez l'ung de l'aultre sur les frontieres de leur pays. Ung jours, aprez ce que messire Guillaume Douglas fut là venu, avint que le roy d'Espaigne issi hors aux champs pour plus aprocher de ses anemis. Le roy de Guernade issi d'aultre part, siques l'ung roy veist l'aultre à tout ses banieres,

1. Dans le ms., il y a par erreur *d'Escoce*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et si commencerrent à renger les batailles les unes contre les aultres. Ledit messire G[uillaume] se trahy à ung des costez pour mielx faire sa besongne et mielx monstrer son effort. Quant il vist toutes les batailles rengier et vist celle du roy ung poy esmouvoir, il cuida qu'elle alast assembler. Il qui mielx amoit estre des premiers que des derrains, feri des esperons à toute sa compaignie et ala jusques à la bataille du roy de Guernade, et pensoit bien que le roy et toutes ses batailles le syewissent, maiz il en fut lourdement decheus, car oncques ce jour ne s'esmurent; ains fut ledit messire Guillaume et toute sa compaignie enclos des anemis que oncques ung seul n'en eschappa qu'ilz ne fussent tous tuez, de quoy ce fut grand dommage et grand deffault pour les Espaignolz.

Ne demoura gueres de temps aprez ce que messire Guillaume Douglas fut party d'Escoce[1] pour faire son pelerinage, que aucuns seigneurs qui convoitoient à nourrir paix entre les Anglès et les Escots, traictoient et pourchassoient que le mariage du jœune roy

1. Jean le Bel se trompe en faisant conclure le mariage de David, fils de Robert Bruce, avec Jeanne, sœur d'Édouard III, après le départ de Jacques de Douglas et par conséquent après la mort de Robert Bruce. On a déjà vu, dans le chapitre xv (p. 82, note 2), que des négociations au sujet de ce mariage avaient eu lieu dès le 1[er] mars 1328. Or, le 21 mai de la même année, Édouard III envoie en Écosse deux personnes pour traiter avec Robert Bruce du douaire de Jeanne, qui s'élevait à 2,000 l. de revenu. (Rymer, *op. cit.*, t. II, II[e] partie, p. 743 et 744.) Et d'après Thomas Walsingham (*Historia Anglicana*, éd. T. Riley, 1863, t. I, p. 192), ce mariage fut célébré le 12 juillet 1328, soit près d'une année avant la mort de Robert Bruce.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

David d'Escoce et de la seur du jœune roy d'Angleterre se feist[1], qui tous II estoient moult jœunes.

CHAPITRE XVII.

SOMMAIRE.

Charles IV le Bel, marié trois fois, meurt sans laisser de fils. Les douze pairs et les autres seigneurs réunis à Paris donnent la couronne de France à Philippe de Valois, qui est sacré à Reims le jour de la Trinité 1328, écartant ainsi la reine d'Angleterre Isabelle, ce qui provoqua de grandes guerres.

Comment le roy Charles de France morut et messire Philippe[2] de Valoys, par commun accord, fut courronné roy de France[3].

Or avez ouy comment treves furent accordées[4] par moyens bons entre le roy d'Angleterre et d'Escoce, et comment le dit roy d'Escoce de ce siecle trespassa, et comment il devisa et commanda au plus prœu de son royaume de porter son cuer au Saint Sepulchre pour ce que le corps n'y pouoit aler, et comment messire G[uillaume] Douglas se mist en la voye pour faire le pelerinage, et comment il et toute sa compaignie furent tuez. Or vueil je retourner à conter d'une

1. *Froissart*, éd. Luce, t. I, IIe partie, p. 82 et 294, dit que le mariage fut célébré à Berwick.

2. Le manuscrit porte par erreur *Charles*.

3. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, IIe partie, p. 83 § 42 et 84 jusqu'à la ligne 30. Variantes, p. 295 à 297. Dans le ms. d'Amiens, *Froissart* donne les noms d'un certain nombre de seigneurs qui furent au sacre de Philippe de Valois et rapporte les doléances du comte de Flandre.

4. Voy. ci-dessus, ch. xv, p. 82, note 2.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aultre hystoire; c'est assavoir du roy Charles de France qui fut oncles à ce jœune roy Edowart d'Angleterre, car il touche à nostre matere. Cil roy Charles fut trois foiz marié et morut sans hoir masle, dont ce fut grand dommage pour le royaume, ainsy comme vous orrez yci aprez. La premiere de ses femmes fut une des plus belles dames du monde et fut fille de la contesse d'Artois[1]; celle garda mal son mariage et le forfist, pourquoy elle demoura longtemps en prison à Chasteau Gaillart[2] à grand meschief, ainchoys que son mary fut roy. Quant le royaume de France luy fut escheus et il fut roy couronné, les XII pers et les barons du royaume de France ne vouldrent pas que le royaume demourast sans hoir masle s'ilz pœussent; pour quoy ilz quirent sens et advis comment le roy Charles fust remarié à la fille de l'empereur Henry de Luxembourch et suer au noble roy de Boheme, par quoy le mariage fut deffait et anullé de ceste premiere dame, qui estoit en prison, et tout par declaration du Saint Pere[3].

1. Blanche, seconde fille d'Otton IV, comte de Bourgogne et de Mahaut d'Artois.

2. C'est en 1314 que, l'adultère de Blanche de Bourgogne ayant été découvert, elle fut enfermée au Château-Gaillard. (Voy. *Guillaume de Nangis*, éd. Géraud, t. I, p. 404.) Nous voyons par les *Journaux du trésor* de Charles le Bel (Arch. nat., KK 1, p. 309) que Blanche de Bourgogne était à Pâques 1323 au Château-Gaillard, sous la garde de Pierre la Vache, sergent d'armes. Au mois de septembre de la même année, elle était alors sous la garde de Jean le Servoisier, également sergent d'armes. (*Ibid.*, p. 411.)

3. Suivant les *Grandes Chroniques* (éd. P. Paris, t. V, p. 257 à 258), ce serait la veille de l'Ascension 1322 (19 mai) que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

De celle seconde femme de Luxembourch, laquelle estoit moult humble et moult prœude femme, eut le roy ung filz qui morut moult jœune, et assez tost la mere[1] aprez, à Ysodun en Berry; et morurent tous deux assez souspechonneusement, de quoy aucunes gens furent encoulpez en derriere couvertement. Aprez, cil roy Charle fut remarié tierce foys à la fille de son oncle de remariage, fille à monseigneur le conte d'Œu[2] et seur au roy de Navarre, puis avint que celle dame acoucha enchainte et le roy fut malade au lit de la mort. Quant il perchut que morir le convenoit, il devisa que, s'il avenoit que la royne acouchast d'ung filz, il vouloit que messire Philippe de Valois, son cousin germain, fust regent du royaume de France jusques à ce qu'il seroit en aage d'estre roy, et s'il avenoit que ce fust une fille, que les XII pers et les aultres barons de France eussent conseil entre eulx et don-

Jean XXII aurait annulé le mariage de Charles le Bel avec Blanche, et Charles le Bel aurait épousé Marie de Luxembourg à Provins, le 21 septembre suivant (jour de la fête de saint Mathieu), et l'aurait amenée à Paris le 30 septembre.

1. Marie de Luxembourg mourut à Issoudun dans le courant du mois de mars 1324 (n. st.), vers la mi-carême, et fut enterrée dans l'église des Dominicaines de Montargis. (*Grandes Chroniques*, t. V, p. 276, et *Chronique parisienne anonyme*, dans les *Mémoires de la Soc. de l'Hist. de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XI, p. 92.)

2. Charles IV épousa Jeanne, fille de Louis de France, comte d'Évreux, le 5 juillet 1324, suivant le continuateur de Jean de Saint-Victor et suivant Bernard Gui. (*Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XXI, p. 682 et 733, et au mois d'août, suivant la *Chronique parisienne anonyme*, dans les *Mémoires de la Soc. de l'Hist. de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XI, p. 94.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nassent le royaume à cil qui le debvroit avoir par droit. Sur ce ala morir l'an M CCC et XXVIII, entour le mois de mars[1].

Ne demoura gueres aprez que la royne accoucha d'une fille[2], de quoy le plus du royaume furent durement troublez et courouchiez. Quant les XII pers et les aultres seigneurs sceurent ce, ilz s'assemblerrent[3] au plus tost qu'ilz pœurent à Paris et donnerrent le royaume de commun accord à messire Philippe de Valoys, et en osterrent la royne d'Angleterre, qui estoit demourée seur germaine audit roy Charles derrainement trespassé, pour ce qu'ilz dient que le royaume de France est sy noble que il ne doibt mye aler par succession à femelle, ainsy que vous avez ouy ici devant, au commencement de ce livre. Et firent celluy messire Philippe couronner à Rains l'an de grace M CCC et XXVIII, le jour de la Trinité[4], dont puis

1. Charles le Bel mourut à Vincennes le 1er février 1328 (n. st.); il fut enterré à Saint-Denis le 5 février, son cœur fut porté le lendemain 6 en l'église des Dominicains à Paris et ses entrailles enterrées le 7 en l'abbaye de Maubuisson. (*Chronique parisienne anonyme*, dans les *Mémoires de la Soc. de l'Hist. de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XI, p. 112 et 113. Cf. *Grandes Chroniques*, éd. P. Paris, t. V, p. 303, et les *Journaux du trésor de Philippe VI de Valois*, n° 1.)

2. La reine Jeanne accoucha le 1er avril 1328 d'une fille, Blanche, qui, le 18 janvier 1345, épousa Philippe, duc d'Orléans, fils de Philippe de Valois.

3. Sur cette assemblée des grands pour l'élection de Philippe de Valois, voy. Hervieu, *Recherches sur les premiers états généraux*. Paris, E. Thorin, 1879, in-8°, p. 179 à 189.

4. 29 mai 1328. Voy. dans Varin, *Archives administratives de Reims*, t. II, Ire partie, p. 480 et suiv., le détail des frais occasionnés par ce sacre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aprez sont venues grandes guerres et dissolutions au royaume de France, ainsy que vous pourrez trouver en ce livre cy aprez, s'il est qui le parface.

CHAPITRE XVIII.

SOMMAIRE.

Victoire remportée par Philippe de Valois, à Cassel, sur les Flamands.

Comment le roy Philippe de France desconfit les Flaments au mont de Cassel[1].

Assez tost aprez que cil roy Philippe fut couronné, il semonni ses princes, ses barons et toutes ses gens d'armes, et ala à tout son pouoir gesir et logier ou val de Cassel pour guerrier les Flamens, mesmement ceulx de Bruges, ceulx d'Ypre et ceulx de Franck, qui ne vouloient obeir à leur seigneur le conte de Flandres[2] [mais l'avoient decaciet et ne pooit adonc nulle part demorer en son pays][3], fors que à Gand, qui n'estoient

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, IIe partie, p. 84, ligne 30, à 86, ligne 14. Variantes, p. 297 à 303. Les mss. de Rome et d'Amiens, en particulier, donnent plus de détails sur la marche de l'armée de Philippe de Valois, sur la bataille de Cassel et sur la pacification de la Flandre après cette victoire.

2. Sur la révolte de la Flandre contre le comte, voy. l'ouvrage de M. H. Pirenne, *le Soulèvement de la Flandre maritime de 1323-1328. Documents inédits publiés avec une introduction.* Bruxelles, 1900, in-8°. (Publication de l'Académie royale de Belgique, Commission royale d'histoire.) Dans ce travail, il complète et rectifie l'ouvrage de M. E. Mannier sur la bataille de Cassel. (*Les Flamands à la bataille de Cassel, Noms des Flamands morts dans cette journée.* Paris, 1863, in-8°.)

3. Les mots placés entre crochets manquent dans le ms. de Jean le Bel, nous les avons rétablis d'après le texte de Froissart.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pas de son accord trestous, et desconfit bien par bataille XVI[m] hommes, lesquelz se tenoient en garnison sur le mont de Cassel, au commandement et aux gaages de leurs villes pour garder les frontieres là endroit. Et vous diray comment ces Flamens vouldrent ung jour desconfire le roy et tout son ost. Si se partirent de Cassel sur heure de souper[1] tout paisiblement, sans point de noise, et avoient entre eulx ordonné trois batailles, desquelles l'une ala droit aux tentes du roy, et à paine qu'ilz ne prirent le roy à souper et toutes ses gens; l'aultre bataille s'en ala droit au gentil roy de Boheme, et le trouverrent prez que en ce point; et la tierce s'en ala au gentil conte de Haynau, et l'eurent à painne si souspris et messire Jehan son frere aussy, que à grand paine furent leurs gens armez; et vinrent si couvertement que tous les seigneurs eussent esté mors, se Dieu ne leur eust aydé comme par miracle. Maiz, par la grace et voulenté de Dieu, chascun desconfit sa bataille, et tous à une heure et ung point, si entierement que de tous ces XVI[m] Flamens n'en demoura mil. Et si ne sceut nul de ces seigneurs le ung nouvelles de l'aultre jusques à ce que tout fut fait, ne oncques des XV[m] Flamens qui mors y demourerent, n'en recula ung tout seul, et tous furent abatus en trois moncheaulx sans issir de la place où chascune bataille commencha. Ce fut l'an de grace M CCC et XXVIII ou moys d'aoust[2].

1. La *Chronographia regum francorum*, t. II, p. 3 à 9, et les *Grandes Chroniques* de France, t. V, p. 310 à 318, donnent des détails plus étendus et plus précis que Jean le Bel sur la bataille de Cassel et sur la marche et l'organisation de l'armée royale.

2. La bataille de Cassel eut lieu la veille de la Saint-Barthé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XIX.

SOMMAIRE.

Haine de Philippe VI pour Robert d'Artois qui revendiquait le comté d'Artois. Robert se réfugie auprès de Jean de Namur. Le roi, après avoir fait emprisonner la femme et les enfants de Robert, défie le comte de Namur. Robert va alors auprès du duc de Brabant; mais, Philippe VI ayant fait ravager le pays de ce dernier, Robert s'enfuit en Angleterre. Édouard III le retient à la cour et de son conseil et lui assigne en fief le comté de Richmond.

Comment messire Robert d'Artoys fut dechassié de France par hayne[1].

L'omme du monde qui plus aida à parvenir le roy Philippe à la couronne de France, ce fut messire Robert d'Artoys, qui estoit ung des plus haults barons de France et des mielx enlignagié et estrait des royaulx. Et avoit à femme la seur dudit roy Philippe[2], et avoit esté toudis son plus especial et secret compaignon ; si en estoit plus doubté, ainchoys que ce roy Philippe fust couronné. Ce messire Robert, par

lemy, le 23 août 1328 (voy. *Chronographia regum francorum*, t. II, p. 9. *Chronique parisienne anonyme*, dans *Mémoires de la Soc. de l'Hist. de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XI, p. 118. E. Petit, *les Ducs de Bourgogne*, t. VII, p. 114), et non le 24 août, jour de la Saint-Barthélemy, comme le dit *Froissart*.

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, IIe partie, p. 100 § 48 à 103 § 49. Variantes, p. 307 à 311. Les mss. d'Amiens et de Rome s'étendent plus longuement sur les entrevues de Robert d'Artois avec le comte de Hainaut, le comte de Namur et le duc de Brabant.

2. Robert d'Artois avait épousé Jeanne, fille de Charles de Valois, et de sa seconde femme Catherine de Courtenai.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'espace de III ans fut toudis le plus grand maistre de son conseil, car par luy estoit tout fait et sans luy riens n'estoit fait. Aprez, il avint que cil roy prist ledit messire Robert en hayne, à l'occasion d'ung plait qui estoit esmeu devant le roy pour la conté d'Artoys[1], que ledit messire Robert vouloit avoir gaagnyé par la vertu d'une lettre, laquelle n'estoit mie bien vraye, si comme on disoit; que s'il l'eust tenu, sans deport il l'eust pendu, combien que ledit messire fust le plus prochain de lignage à tous les haults barons de France et serourge au roy. Si le convint vuydier de France et venir à Namur avecques le jœune conte Jehan[2] et son frere, qui estoient enfans de sa seur.

Quant le roy vist qu'il ne le pouoit avoir, car il estoit vuydié de France, il fist prendre sa femme[3], laquelle estoit sa propre seur, et ses enfans[4], et les fist mettre

1. Sur le procès et les manœuvres de Robert d'Artois, voy. l'article de Lancelot, qui a pour titre : *Mémoires pour servir à l'histoire de Robert d'Artois*, dans les *Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, t. X, p. 571 à 663; voy. aussi (*Ibid.*, t. VIII, p. 669 à 689) *Justification de la conduite de Philippe de Valois dans le procès de Robert d'Artois* et *Chronique parisienne anonyme*, dans les *Mémoires de la Soc. de l'Hist. de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XI, p. 156.

2. Jean II succéda en 1331 à son père, Jean Ier, qui avait épousé Marie d'Artois, fille de Philippe d'Artois, seigneur de Conches, père de Robert d'Artois.

3. C'est en 1334 que Jeanne, femme de Robert d'Artois, fut arrêtée, suivant les *Grandes Chroniques*, t. V, p. 356, et enfermée au château de Chinon. Voy. aussi *Guillaume de Nangis*, t. II, p. 142. L'*Art de vérifier les dates* (éd. in-8°, t. XII, p. 375) dit qu'elle fut enfermée au Château-Gaillard. Elle mourut le 9 juillet 1363.

4. Les enfants de Robert d'Artois furent arrêtés en même

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en prison bien estroittement, et les tint tant et si longuement que la dame morut en prison. Et les enfans, aprez la mort de leur mere et de messire Robert leur pere, il les tint tant qu'ilz fussent grands pour estre chevaliers et jusques assez prez de sa mort[1], et oncques pour personne qui luy en parlast,

temps que leur mère et enfermés à Nemours-en-Gâtinais, suivant les *Grandes Chroniques* (t. V, p. 356) et *Guillaume de Nangis* (t. II, p. 142). La *Chronique des quatre premiers Valois* (p. 2) dit que trois des fils de Robert d'Artois, Jean, Charles et Louis, furent enfermés au Château-Gaillard. Philippe VI les fit souvent changer de résidence et de gardiens. En 1337, la *Chronographia regum francorum* (t. II, p. 35) nous apprend qu'ils étaient à Bar-sur-Seine. Au mois de mars 1349, les *Journaux du trésor de Philippe de Valois* (n° 734) nous font connaître qu'ils furent sous la garde de « Galterus de Rivo » du 1er novembre 1347 au 1er mai 1348. Au mois d'août 1349 (du 5 au 8), ils furent au manoir de Saint-Martin-des-Champs, près Paris, sous la garde de plusieurs sergents à cheval du Châtelet. (*Ibid.*, n° 2403.) Le 8 du même mois, ils furent confiés à Erard de Lignon, bailli de Troyes, qui devait les conduire, de Paris, *ad certa loca que Rex ordinavit.* (*Ibid.*, n° 2685; voy. aussi n° 2414.)

1. Jean et Charles d'Artois, délivrés de prison avec leur mère par Jean le Bon, peu après son couronnement (*Chronique normande*, éd. Molinier, p. 114), reçurent d'importants dons de ce prince. Charles, qui fut pris à la bataille de Poitiers (*Ibid.*, p. 115), eut, après le bannissement de Philippe de Navarre, frère de Charles le Mauvais, le comté de Longueville-en-Caux. (*Chronique des quatre premiers Valois*, éd. Luce, p. 40, 41 et 71.) La *Chronographia regum francorum* (t. II, p. 330) nous apprend qu'il obtint encore du roi le comté de Pezenas et qu'en 1367 il s'entendit avec les capitaines de plusieurs grandes compagnies pour prendre le comté d'Artois, mais son projet échoua. Jean d'Artois fut pourvu du comté d'Eu le 9 avril 1352, par Jean le Bon, qui l'avait confisqué sur le connétable Raoul de Brienne après son exécution. La même

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ne pour raison que on luy remonstrast, ne pour affinité, il n'en voult aultre chose faire, ains levoit tous leurs biens et les faisoit si estroittement garder comme s'ilz fussent larrons ou murdriers. Et aprez, il envoya au jœune conte Jehan et à son frere, et leur manda que ilz ne soustenissent point ledit messire Robert, leur oncle, se tant amoient son amour, ou il les deffioit eulx et tout leur pays. Et fist tant à l'evesque de Liege, messire Aust de la Marche, qu'il les deffya pour l'amour de luy, par quoy ledit conte Jehan ne son frere aussy n'oserrent plus n'aler ne repairier avecques ledit messire R[obert], leur oncle, ne le souffrir en leur pays, ains s'en ala à grand doubtance en Brabant pour ce que le duc estoit bien poissant, et si estoit si prochain à ses enfans que il ne luy debvoit pas faillir par raison. Le roy le sceut, et adoncques il manda au duc que, s'il soustenoit ledit messire Robert en sa terre n'en son pouoir, en nulle maniere du monde, que il le tenoit pour son anemy et le guerrieroit en toutes les manieres qu'il pourroit.

Le duc n'osa plus tenir ouvertement ledit messire Robert pour doubtance du roy, si l'envoya couvertement tenir en Argentel[1] jusques à tant que on verroit comment le roy se maintendroit. Le roy le sceut, qui partout avoit espyes, si en eust moult grand despit;

année, il épousa Isabelle, fille de Jean Ier, vicomte de Melun, comte de Tancarville. Fait prisonnier à la bataille de Poitiers, il prit part à la bataille de Rosbecque et mourut le 6 avril 1387. (*Art de vérifier les dates*, in-8°, t. XII, p. 458, 459.)

1. Argenteau-sur-Meuse, d'après Lancelot, *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. X, p. 622. Robert d'Artois erra pendant quelque temps de château en château. (*Ibid.*, p. 622 et 623.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et tant pourchassa par son or et par son argent en poy de temps aprez, que le noble roy de Boheme, qui estoit cousin audit duc, l'evesque de Liege, l'archevesque de Coulongne, le duc de Guerles, le marquis de Julliers[1], le conte de Los, le sire de Fauquemont, le conte de Bar, qui estoit aussy cousin germain audit duc de par leurs II meres, seurs au roy d'Angleterre, messire Jehan de Haynau et le jœune conte de Namur et son frere furent tous aliez encontre ledit duc, et le deffierrent au pourchas dudit roy, et entrerrent tantost en son pays, et ardirent à leur voulenté, et alerent parmy Hesbaing ardant et gastant tout. Par deux fois ilz demourerrent tant ou pays que bon leur sembla. Et envoya avecques eulx, ledit roy, le conte de Eu, son connestable, à tout grande compaignie pour mielx monstrer que la besongne estoit faicte à son pourchas, et tout ardant son pays, ledit duc accorda treves au pourchas du gentil conte de Haynau. Et se mist ledit duc du tout en l'ordonnance du roy et de son conseil, de tout ce qu'il avoit à faire au roy et à chascun de ces seigneurs qui ainsy le deffioient; siques parmy ce, ledit messire Robert n'osa plus demourer en France, n'en Alemaigne couvertement n'en apert, ains s'en ala le plus paisiblement qu'il pœut à ce gentil roy d'Angleterre, de quoy nous parlerons cy aprez, qui molt voulentiers le retint avecques luy et de son conseil, et

1. Au mois de mai 1332, un traité d'alliance fut en effet conclu entre Philippe de Valois, l'archevêque de Cologne et les comtes de Gueldre et de Juliers contre le duc de Brabant et Robert d'Artois. Ce traité a été publié par Kervyn de Lettenhove dans son édition de *Froissart*, t. XVIII, p. 22, d'après Arch. nat., J 522, n° 5; voy. aussi *Ibid.*, t. XX, p. 345.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

luy assigna la conté de Richemont[1] en Angleterre, laquelle avoit esté à ses predecesseurs, et puis infourma ledit messire Robert, ce gentil roy Edowart, du droit qu'il debvoit avoir à la couronne de France, en telle maniere que, partie par son conseil, ledit roy entreprist la guerre au royaume de France, dont tant de maulx sont avenus.

Si me tairay à tant à parler du roy Philippe de France et dudit messire R[obert] jusques à tant que point en sera, et retourneray à parler du roy Edowart.

Chapitre XX.

Sommaire.

Après son mariage, Édouard III gouverne avec le conseil de sa mère, du comte de Kent, de Roger de Mortimer et de plusieurs autres seigneurs. Sur les insinuations de Roger de Mortimer, le comte de Kent est décapité. Puis, Mortimer, accusé d'avoir des liaisons avec la reine mère, subit lui-même le dernier supplice. Isabelle est enfermée dans un château.

Comment le roy Edowart fit mettre à mort le conte de Cayn, son oncle, et avecques ce le seigneur de Mortemer[2].

Vous avez ouy comment ce noble roy Edowart fut

1. Par lettres du 23 avril 1337, Édouard III permit à Robert d'Artois d'aller et de demeurer à son gré avec ses serviteurs et ses chevaux dans les châteaux de Guldeford, Walyngford et Somerton et de chasser dans le parc de Guldeford quand il le voudrait. (Rymer, *Fœdera*, t. II, IIe partie, p. 967.) Le 5 mai suivant, il lui donnait 1.200 marcs de revenu annuel. (*Ibid.*, p. 969; voy. aussi *Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. II, p. 523, et en particulier, t. XX, p. 179 à 182, et Déprez, *la Papauté, la France et l'Angleterre*, p. 224, n. 5.

2. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, IIe partie, p. 87 § 43 à 90 § 44.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

marié à la fille du conte de Haynau, or debvez sçavoir aucune chose de sa gouvernance. Si sachez que, aprez ce qu'il eust reconquis son royaume et mis à destruction les Despensiers, par le conseil desquielx son pere gouvernoit si mal le royaume, et luy et madame sa mere furent enchassez dehors en France comme bannis, il usa grand temps du conseil madame sa mere, et du conseil le conte de Cayn, et du conseil messire Rogier de Mortemer, qui estoient les souverains de son conseil avecques pluseurs aultres chevaliers, clercs et lays, pour tant que les II seigneurs dessusdis avoient esté dechassez avecques luy.

Au derrain commença envye à naistre entre monseigneur le conte de Cayn, qui estoit moult prœudomme et debonnaire, et le seigneur de Mortemer, qui estoit grand chevalier brun, fort et bien taillié, et assez estoit privé de madame la mere au roy secretement et aultrement, que renommée en couroit couvertement. Et puis multiplia si hault celle envye que ledit seigneur de Mortemer enfourma tant et enhorta le roy par le consentement madame la royne sa mere, que le dit conte de Cayn le vouloit emprisonner, et le feroit moult tost morir pour avoir son royaume[1], s'il ne se gardoit, car il estoit le plus prochain aprez luy

Variantes, p. 303 à 305. Le ms. de Rome s'étend plus longuement sur l'arrestation et la mise à mort du comte de Kent.

1. D'après Adam Murimuth (éd. Thompson, 1889, p. 60), le comte de Kent et plusieurs autres personnes étaient accusés de répandre le bruit qu'Édouard II vivait encore et de chercher à le ramener sur le trône. Voy. aussi la lettre qu'Édouard III écrivit au pape le 24 mars 1330, dans laquelle il expose les motifs qui l'ont amené à faire exécuter le comte de Kent. (Rymer, *op. cit.*, t. II, IIe partie, p. 783.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par succession, car le jœune frere du roy, qui eut nom Jehan d'Altem[1], estoit mort nouvellement. Le jœune roy, qui crut legierement ce, ainsy que on voit souvent que jœunes seigneurs croient de legier cilz qui les doivent plus tost infourmer le mal que le bien, fist assez tost aprez prendre ledit conte, son oncle, et luy fist coupper la teste publiquement[2], que oncques excusation ne luy valut riens; de quoy tous ceulx de son pays, nobles et non nobles, furent grandement troublez et couroussez, et eurent en aprez moult contre cuer ledit sire de Mortemer, et bien pensoient que, par son conseil et enhortement fut ainsy traitiez et menez le gentil conte, que chascun tenoit pour bon et leal homme.

Sy ne demoura pas grandement que grande fame issi hors, ne sçay pas se vray estoit, que madame la royne estoit enchainte; en encoulpoit on le sire de Mortemer[3] plus que nul aultre, et commença moult

1. Jean le Bel fait erreur, car Jean d'Eltham, second fils d'Édouard II et d'Isabelle de France, créé comte de Cornouailles par son frère Édouard III, mourut seulement à la fin du mois d'octobre 1334 à Saint-Johns-Stone, pendant l'expédition d'Écosse, où il avait accompagné son frère. (Thomas Walsingham, *Hist. Anglicana*, t. I, p. 197.)

2. Edmond, comte de Kent, oncle d'Édouard III, fut arrêté pendant le parlement, qui se tenait à Winchester, le 13 mars 1330 et exécuté le 19 mars. (Thomas Walsingham, *op. cit.*, t. I, p. 192.) Dès le 14 mars, Édouard III faisait emprisonner la comtesse de Kent et ses enfants et mettre sous séquestre tous les biens du comte. (Rymer, *op. cit.*, t. II, IIe partie, p. 782.)

3. Adam Murimuth (*op. cit.*, p. 61) dit que Roger de Mortimer fut pris de nuit le 19 octobre 1330 à Rottingham, dans la chambre de la reine mère.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fort à multiplier tant que le jœune roy en fut infourmé souffisament, et avecques ce que, par la fausse envye du sire de Mortemer seulement, il avoit fait mettre à mort son oncle, le conte de Cayn, que tous ceulx du pays pour moult prœudomme tenoient, s'il fut tristes et couroussez, ce ne fait pas à demander. Ains fist tantost prendre le seigneur de Mortemer[1], et le fist enmener à Londres par devant grand foison des barons de son royaume, et conta devant tous ceulx qui là estoient assemblez les faitz et les œuvres du seigneur de Mortemer, ainsy que infourmé en estoit et que trouvé l'avoit souffisaument, siques grande partie en apparoit, et en requist jugement de quelle mort debvoit morir ung homme qui ainsy ouvré avoit. Le jugement en estoit assez cler, et fust tantost accordé, car chascun en estoit infourmé par fame ainchoys que le roy en sceust riens; toutesfois, le jugement fut ainsy ordonné que il morroit par telle maniere que messire Hue le Despensier. Ainsy fut fait[2], et fut tantost trayné par la cité de Londres sur ung bahu et lié sur une eschiele enmy la place; et puis luy fut le vit couppé et les coulles, et puis aprez le ventre fendu et toutes les entrailles ostées et arses, et puis on lui couppa la teste, et puis fut pendu par les hanches. Et tantost le jœune roy fist enfermer

1. D'après une lettre d'Édouard III du 20 octobre 1330 (Rymer, *op. cit.*, t. II, IIe partie, p. 799), en même temps que Roger de Mortimer, on arrêta Olivier de Ingham et Simon de Bereford. (Voy. aussi Thomas Walsingham, *op. cit.*, t. I, p. 193.)

2. Roger de Mortimer fut exécuté le 29 novembre 1330. (Voy. Thomas Walsingham, *op. cit.*, t. I, p. 193, et Adam Murimuth, *op. cit.*, p. 62.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

madame sa mere en ung beau chastel[1], et luy livra dames et chambrieres assez pour le garder, servir et faire compaignie, et mesnie, et escuiers, et luy assigna grande terre pour le souffisaument tenir tout le cours de sa vye. Maiz il ne voulut mie souffrir ne consentir qu'elle alast nulle part hors de cellui chastel apertement, ainsy que je l'ouy adoncques raconter. Encores crois je qu'elle s'y tiengne au temps present.

Chapitre XXI.

Sommaire.

A l'expiration des trêves avec l'Écosse, Édouard III réclame la ville de Berwick au roi David et lui demande de reconnaître sa suzeraineté sur le royaume d'Écosse. David refuse. Arrivée de Robert d'Artois en Angleterre déguisé en marchand. Édouard III soumet la réponse du roi d'Écosse au parlement, qui dit qu'on ne peut la souffrir. Convocation de l'armée anglaise à Newcastle.

Comment le jœune roy Edowart recommença la guerre contre le jœune roy David d'Escoce, son serourge[2].

Aprez que le jœune roy Edowart, qui estoit en son jœune aage, eust fait ces II haultes justices, ainsy comme vous avez ouy, et qu'il eust madame la royne sa mere enfermé, il prist nouvel conseil des mielx

1. C'est à Castle-Rising, dans le comté de Norfolk. (*Froissart*, éd. Luce, t. I, I[re] partie, p. CLVII, note 1.)

2. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, II[e] partie, p. 103 § 49 à 107 § 51. Variantes, p. 311 à 321. Les mss. de Rome et d'Amiens s'étendent plus longuement sur l'entrevue des ambassadeurs écossais et du roi d'Angleterre et sur l'arrivée de Robert d'Artois en Angleterre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sages et mielx creus de tout son pays, et gouverna moult notablement, et maintint son royaume en pays par le bon conseil qu'il avoit; et faisoit souvent joustes, tournoys et assemblées de dames, et acquist grand grace par tout son royaume et grand renommée par tous pays.

Ainsi se gouverna noblement tant que treves durerent entre luy et le royaume d'Escoce. Quant les treves furent faillies[1], et il fut enfourmé que le jœune

1. Les causes de cette guerre sont mal exposées par Jean le Bel, qui a confondu les faits. Il est nécessaire, pour comprendre ce chapitre et les suivants, d'exposer dans leur ordre chronologique la suite des événements qui provoquèrent le conflit entre l'Angleterre et l'Écosse. Cette guerre commence par une invasion d'Édouard Baillol, qui, avec Henri de Beaumont, à la tête d'un certain nombre d'hommes recrutés en Angleterre, veut faire valoir ses droits à la couronne d'Écosse les armes à la main. Cette expédition eut lieu au commencement du mois d'août 1332, et le parti écossais, qui voulait s'opposer à Baillol, fut défait le 11 août 1332. (A. Murimuth, *op. cit.*, p. 66, et T. Walsingham, *op. cit.*, t. I, p. 193.) Édouard III, feignant de craindre des troubles sur les marches d'Écosse, nomma, le 9 août 1332, Henri de Percy garde de ces frontières (Rymer, *op. cit.*, t. II, IIe partie, p. 843 et 844), et, dès le 7 octobre suivant, sous prétexte que les Écossais se préparaient à faire des incursions en Angleterre, il ordonna de lever et d'armer des archers et des gens d'armes pour la défense des frontières. (Rymer, *Ibid.*, p. 846.) Édouard Baillol, qui avait envahi l'Écosse et s'était fait couronner (T. Walsingham, *Ibid.*, p. 194 et 195), se reconnut comme le vassal du roi d'Angleterre le 23 novembre 1332. (Rymer, *Ibid.*, p. 847-848.) Enfin, le 21 mars 1333, Édouard III, prétextant les ravages commis par les Écossais en Angleterre, convoqua son armée pour la fête de la Trinité suivante (30 mai) à Newcastle, afin de marcher contre les Écossais. (Rymer, *Ibid.*, p. 855 à 857.) Dès le 23 avril, le roi d'Angleterre se préparait à assiéger Berwick, et, le 18 mai, la ville était forte-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

roy David estoit saisy de la cité de Beruwik, qui debvoit estre de son royaume, et que le bon roy Edowart avoit tousjours tenue quittement et en pais, et son pere aprez grand temps, et fut enfourmé que le royaume d'Escoce mouvoit de luy en fief et que le roy David, son serourge, ne l'avoit encores rel[e]vé, ne fait hommage, il en eut indignation, et envoya tantost aprez grands messages au jœune roy David et à son conseil, et luy fist requerre qu'il se voulsist desister de la bonne cité de Berwick, car c'estoit son droit heritage, et avoit esté tousjours à ses predecesseurs roys d'Angleterre, et que il venist à luy pour faire hommage du royaume d'Escoce, qu'il debvoit tenir de luy en fief. Le jœune roy se conseilla à ses barons et à ceulx de son pays par grande deliberation, et quant il fut bien conseillé sur ces requestes, il respondi aux messages en ceste maniere : « Seigneurs, je, et tous mes barons nous esmerveillons grandement de ce que le roy d'Angleterre, à cui je suys serourge, me fait requerir de telle chose, car nous ne trouvons pas par nos anchiens que le royaume d'Escoce soit, ne doye estre en riens du monde au roy d'Angleterre, ne par hommage, ne aultrement, ne oncques messire le roy Robert, mon pere, ne voult faire hommage à ses

ment investie par terre et par mer. (T. Walsingham, *Ibid.*, p. 195 et 196.) Le 15 juillet, une trêve, devant durer jusqu'au 20, jour de la Sainte-Marguerite, fut conclue, afin de permettre à Guillaume de Keith, gardien de Berwick, de demander du secours aux Écossais. A défaut de secours, la ville devait se rendre le jour même. (Rymer, *Ibid.*, p. 864 et 865.) Le 19 juillet, l'armée écossaise, qui était venue au secours de Berwick, fut vaincue à Halidon-Hill et la ville se rendit. (Adam Murimuth, *Ibid.*, p. 68.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

predecesseurs roys d'Angleterre pour guerre qu'on luy sceut faire, sy en a yl partout fait assez; pour quoy je n'ay pas trouvé en mon conseil que je le doye faire, aussi n'en ay je point de voulenté. En aprez il conquist la bonne cité de Berwick par bonne guerre sur le roy, son pere, et le tint tout le cours de sa vye comme son bon heritage, aussy je le pense à tenir et en feray tout mon pouoir. Sy vous prie et requier que vous dittes au roy d'Angleterre, mon serourge, qu'il me vueille laisser en telle franchise que mes devanchiers ont esté, et laisser jouir de ce que monseigneur mon pere a conquis par bonne guerre et qu'il a maintenu toute sa vie paisiblement, et qu'il ne vueille croire nul malvais conseil, car se ung aultre me vouloit nuire et faire tort, il me devroit aydier et secourre pour la raison de sa seur que j'ay espousée. »

« Sire, nous avons bien entendu, dirent adoncques les messages, ce que vous respondez à nostre requeste; si le reporterons voulentiers au roy. » Ainsy prirent congié et raporterent au roy toutes les responses, lesquelles ne luy pleurent pas, ne à son conseil, ains fist mander au jour des parlemens à Londres tous les barons et chevaliers et tous les consaulx des cités et bonnes villes de son pays pour avoir sur ce conseil et plaine deliberation.

Ce temps pendant, avint que messire Robert d'Artoys, qui ainsy estoit hay du roy de France et dechassé hors de France et mesmement de Flandres, de Brabant, d'Alemaigne et du Liege, ainsy comme vous avez ouy, vint en Angleterre secretement, en guise de marchant, et s'en vint tout droit au roy et se fist à luy congnoistre, car il luy estoit moult pro-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chain de lignage, et luy remonstra comme il estoit hays du roy de France tant qu'il ne pouoit trouver terre, seigneur, ne païs qui le voulsist ne osast soustenir, pour quoy il estoit à luy affuy comme cil qui estoit de son lignage et qui le vouloit servir. Le noble roy Edowart en eust grand pitié, quant il ouit ses complaintes et ses necessités, et luy dist que se tout le monde luy faloit, il ne luy fauldroit mye; ains luy abandonna tantost tous ses chasteaulx et tout son pays, et le retint de son conseil et luy assena la conté de Richemont pour son estat maintenir, lequelle avoit esté à ses predecesseurs, et le roy le tenoit par deffaulte d'ommage.

Quant le jour du parlement aprocha, que le roy avoit mandé tous ses conseilliers et ungs et aultres à Londres, et tous furent assemblez, le roy leur fist monstrer comment il avoit fait requerre le roy d'Escoce, son serourge, qu'il voulsist oster la main de la cité de Berwick, qu'il tenoit à tort, et qu'il voulsist venir à luy faire hommage du royaume d'Escoce, ainsy qu'il debvoit; et comment le roy d'Escoce avoit respondu à ses messages. Si prya à tous que chascun le voulsist conseiller que son honneur y fust gardé. Tous les barons, les chevaliers, les conseillers des bonnes villes et tout le pays se conseillerent sur ce, et tous raporterent d'ung acord et leur sembla que le roy d'Escoce luy faisoit tort et qu'il ne le debvoit pas souffrir, ains luy conseilloient que il se pourveist si poissaument qu'il entrast au royaume d'Escoce et qu'il reust la bonne cité de Berwick, laquelle avoit esté à ses predecesseurs roys d'Angleterre, et que il contraingnist si fort le roy d'Escoce qu'il fust tout lié et joyeux de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

luy faire hommage et satisfaction; et depuis dirent qu'ilz estoient tous prest d'aler avecques luy et de faire son commandement.

Le noble roy Edowart fut moult joyeux quant il eut ouy ces responses et vist la bonne voulenté de ses gens, si leur en mercya moult grandement, et leur prya que chascun fust appareilliez selonc son estat souffisaument, et fussent à ung jour qui estoit nommé droit au Neuf Chastel sur le Tien, pour aler reconquerre les droitures et appartenances de son royaume. Chascun s'abandonna à celle requeste, et rala chascun à sa maison soy appareiller selonc son estat, et le roy s'apareilla comme il apartint, et derechief envoya messages à son serourge pour le sommer souffisaument et le deffier, s'il n'estoit mielx conseillié.

Chapitre XXII.

Sommaire.

Expédition d'Édouard III en Écosse; il ravage tout le pays jusqu'à Aberdeen. Prouesses de Gautier de Masny et de Guillaume de Montagu. Jean le Bel rappelle les luttes d'autrefois dans les forêts d'Écosse, entre Robert Bruce et Édouard Ier.

Comment le roy Edowart entra en Escoce et ardi et gasta pays et prist villes et chasteaulx[1].

Le jour aprocha, et vint le noble roy Edowart au

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, IIe partie, p. 107 § 51 et 108 jusqu'à la ligne 12, puis p. 113, ligne 4, jusqu'à 114, ligne 11. Variantes, p. 321 et 322 et 341 à 352. Le ms. d'Amiens donne surtout de grands détails sur les sièges des villes et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Neuf Chastel, et là attendit par II jours ses gens, qui chascun venoient suivans l'ost. Au quart jour, il se parti et s'en ala par devers Escoce et par devers Berwick, car le roy d'Escoce n'avoit voulu aultrement respondre à la seconde fois que à la premiere, tant qu'il estoit souffisaument sommé et deffié. Tant ala cil noble roy Edowart, qu'il entra en Escoce et ardi et gasta tout le plain pays d'Escoce jusques en Abrudenne, et prist les plus grosses villes fermées de bons fossez et de bons palis, et pluseurs chasteaulx, là où il mettoit ses garnisons, qu'oncques le jœune roy David ne se monstra à luy à plain. Bien est voir que aucuns barons, segneurs et aultres bonnes gens d'armes, dont assez avoit ou paiz d'Escoce, venoient souvent escharmucher l'ost, et souvent y eust de grands faitz et aventureux en armes et de grandes proesses d'ung costé et d'aultre, de quoy Watelet de Manny acquist grand los et grande grace envers le roy et tous ceulx du pays, et là devint chevalier par le commandement du roy, et estoit ung de ceulx de l'ost qui plus abandonnoit son corps, par quoy il entra fort en grace et fust du conseil du roy, et estoit ung de ceulx que le roy creoit le plus. Ces seigneurs, qui si souvent escharmuchoient les Anglès, se tenoient toudis en sauvage pays et entre grands marès et grandes forests; là nul ne les pouoit suivir, maiz de si prez ilz suivoient les Anglès que prez que tous les jours il y avoit hustin, et toudis messire Watiers de Manny y estoit le plus renommé avecques messire Guillaume de Montagu[1], qui estoit fort cheva-

châteaux d'Écosse, tels que Roxburgh, Dalkeith, Édimbourg, Stirling, etc.

1. Guillaume de Montagu, comte de Salisbury, fut comblé

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lier et dur, et perdist ung œul à l'un de ces tournoys et acquist si grand grace envers le roy qu'il le fist conte de Salebri. En ces forests et lieux sauvages où ces seigneurs d'Escoce se tenoient, maintesfois s'estoit tenu le roy Robert quant le bon roy Edowart tayon à cestuy jœune roy l'avoit desconfit et dechassé, et pluseurs foys fut il si mené et dechassé que à paine trouvoit il en son royaume qui le voulsist heberger ou osast, en chastel n'en fortresse pour la doubte du roy Edowart qui ainsy avoit concquis Escoce qu'il n'y avoit ville, chastel ne fortresse que tous n'obeissent à luy. Et aucune fois, ce dit on, et le treuve on en hystoire faitte par le dit roy Robert, le fist chasser le bon roy Edowart par ces grands forests, par l'espace de III jours ou de IIII par chiens et limiers pour ce affaictiez et acharnez; mais oncques il ne pœut estre trouvé, ne oncques pour meschief qu'il endurast ne voulut obeir à ce bon roy Edowart, ains aussy tost que cil roy Edowart avoit conquis toute Escoce et mis garnisons et gardes es villes, es chasteaulx et par tout le pays, et il estoit retourné en Angleterre, cil roy Robert assembloit gens d'armes quelque part qu'il les pœut trouver et reconqueroit tout jusques à Berwick, les unes par force, les aultres par amour. Et quant le bon roy Edowart le sçavoit, il en avoit grand despit et rassembloit tantost son ost et ne cessoit jusques à tant qu'il eust tout reconquis et desconfit ce prœu roy Robert. Ainsy avint entre ces II roys que cil roy Robert reconquist son royaume par cinq

de faveurs par Édouard III. Il mourut le 30 janvier 1343 (v. st.). (Voy. sur lui *Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XXIII, p. 93 à 101.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

foys; et en telle maniere se maintindrent ces II roys tant que on tenoit que c'estoient les II plus prœux du monde, tant que le bon roy Edowart[1] trespassa à Berwick et son corps fut raporté à Londres.

CHAPITRE XXIII.

SOMMAIRE.

Siège de Berwick.

Comment le noble roy Edowart assiega la bonne cité de Berwick[2].

Quant ce noble roy Edowart, le jœune, eust ainsy gasté le plain [païs] d'Escoce et fait ses voulentés, il s'en retourna arriere à Berwick, laquelle estoit moult bien garnie et pourveue de vaillans gens d'armes. Si ne le peut avoir sy tost comme il voulsist, ains y demoura grand temps à tout son ost, ainchoys qu'il les pœut avoir, car ceulx de dedens se maintenoient

1. Édouard Ier mourut le 7 juillet 1307, pendant une campagne qu'il préparait contre les Écossais; il avait alors soixante-neuf ans. (A. Murimuth, *op. cit.*, p. 10, et Th. Walsingham, *op. cit.*, p. 114.)

2. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, IIe partie, p. 108 § 52 et 109. Le récit de Froissart est plus étendu que celui de Jean le Bel et en diffère. Avant de parler du siège de Berwick, il passe en revue les différentes conquêtes d'Édouard III en Écosse, p. 107 § 51 et 108. Variantes, p. 316 à 341. Les débuts de la guerre d'Écosse et la prise de Berwick sont racontés d'une manière toute différente et bien plus étendue dans les mss. de Rome et d'Amiens en particulier que dans Jean le Bel et dans la première rédaction de Froissart. Sur la prise de Berwick, voy. p. 329 à 341.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vassaument et puissaument, par quoy il y eut mainte proesse faitte et d'ung costé et d'aultre. Et aussy ces vaillans gens d'armes, qui se tenoient en ces forests et marès, faisoient souvent belles et grandes escharmuches[1] à l'ost, et par jour et par nuit, quant on cuidoit estre le plus à paiz, par quoy il y avoit souvent perdu et gaagnié d'une part et d'aultre, et souvent aloient ces vaillans gens d'Escoce guerrier les venans d'Engleterre à l'ost, et n'avoient onques arrest ne jour ne nuit que on n'ouist à l'ost tousjours nouvelles de eulx, et ostoient bien souvent les pourveances que on amenoit pour le roy à l'ost. Desquielx le plus grand estoit le jœune conte de Moret, le plus grand aprez messire Guillaume de Douglas[2], nepveu de celluy vaillant, de quoy vous avez ouy parler, lequel fut tué en Guernade, ainsy qu'il portoit le cuer au roy Robert d'Escoce au Saint Sepulchre, ainsy que vous avez ouy. Les aultres je ne sçay mye nommer.

Chapitre XXIV.

Sommaire.

Jean, comte de Namur, et ses frères Gui et Philippe vont en Angleterre rejoindre leur oncle Robert d'Artois et se mettre au service d'Édouard III. Ils tombent dans une embuscade et sont faits prisonniers par les Écossais. La garnison de Berwick, manquant de vivres, est obligée de se rendre.

1. Pour ces escarmouches autour de Berwick, voy. *Froissart*, éd. Luce, t. I, IIe partie, p. 330 à 336.

2. Guillaume de Douglas, qui était fils d'Archibald de Douglas et neveu de Jacques de Douglas, mourut en 1385. (Voy. *Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XXI, p. 113.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Édouard III y met une garnison anglaise ainsi que dans toutes les villes prises sur les Écossais.

Comment le jœune conte de Namur et son frere passerent en Angleterre et furent pris[1].

En ce temps que cil roy Edowart tenoit le siege devant Berwik vint la renommée en France de luy, par quoy moult de jœunes chevaliers et escuiers qui desiroient à siewir les armes et avanchier leurs corps et venir à honneur s'esmurent pour aler celle part servir le noble roy d'Angleterre, de quy la renommée multiplioit de jour en jour. Entre les aultres, le jœune conte Jehan de Namur[2], messire Guy[3] et messire Philippe[4], ses II freres, eurent aussy talent d'aler celle part veoir celluy jœune roy d'Angleterre et son estat et cil du roy d'Escoce, et principalment pour veoir messire Robert d'Artois, leur oncle, car bien sçavoient qu'il estoit en bel estat en la compaignie de

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, IIe partie, p. 109 à 112 § 53. Il a omis tout ce qui est relatif au comte de Namur et à ses frères. Variantes : pour ce qui concerne la prise de Berwick, voy. p. 338 à 340. Après, p. 341 à 352, Froissart, dans le ms. d'Amiens, donne de longs détails sur le siège et la prise de Roxburgh, de Dalkeith et de Stirling et sur le retour d'Édouard III à Londres. Tous ces faits d'armes, dit-il, ne sont pas « contenus ens ès cronicquez messire Jehan le Bel ; mès j'en fui enfourmez des signeurs dou pays, quand je fui en Escoche. »

2. Jean II de Namur succéda à son père Jean Ier, le 1er février 1330, et mourut le 2 avril 1335, sans avoir été marié.

3. Gui II, frère de Jean II, lui succéda et fut tué dans un tournoi le 12 mars 1336, sans laisser d'héritier.

4. Philippe III, frère de Gui, lui succéda et fut tué dans l'île de Chypre au mois de septembre 1337, sans avoir été marié.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

celluy roy Edowart. Si se pourveirent de belle compaignie de gens d'armes selonc ce qu'il afferoit à leur estat pour faire tel voyage. Quant ilz furent ordonnez, porveuz et aprestez, il se partirent en alant tant qu'ilz arriverent en Angleterre et demanderrent le chemin pour aler là où le roy estoit. On leur enseigna le chemin droit à Londres et de Londres à Eurwick et de Eurwick à Duramme et de Duramme au Neuf Chastel, sur la riviere de Tyen.

Quant ilz furent venus au Neuf Chastel, ilz se reposerrent et si se pourveirent de ce qui leur pouoit falir en l'ost. Tant qu'ilz sejournoient et pourveioient, venoient chevaliers et escuiers d'Angleterre pour aler à l'ost; si en furent moult joyeux ces jœunes seigneurs et s'accompaignerrent avecques eulx pour aler plus seurement. Aussy firent grand foison de marchans qui menoient grandes pourveances à l'ost et attendoient la compaignie de gens d'armes. Sy avint que, la premiere nuit, ces jœunes seigneurs de Namur, et ces chevaliers et escuiers d'Angleterre, et ces marchans se logerrent tout ensemble en une ville ancienne qu'on appelloit, au temps de la Table Ronde au roy Artus, le Chastel aux Puchelles. Assez povrement furent hebergez celle nuit et le passerrent à grand doubtance, car ilz n'y trouverrent que povres femmes et petis enfans qui riens n'avoient, car tous les hommes de ce pays estoient widiés à tout leur avoir, pour la doubtance des Anglois et des Escots, aussy par quoy cilz seigneurs et ceulx de leur compaignie ne furent pas bien celle nuit asseurez, ains se firent gueitier, et avecq tout ce ilz firent de leurs gens aler gueitier pour escouter se nul vendroit pour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

eulx grever; et firent toute celle nuit les murs qui treuuez et cheus estoient, hourder et refortifier. Quant ce fut au point du jour, et lors viennent le jœune conte de Moret et messire Guillaume Douglas, et pluseurs aultres chevaliers et escuiers d'Escoce qui sçavoient bien la venue de ces seigneurs et leur affaire par leurs espies.

Quant ceulx qui estoient au champs ouïrent la frainte, tantost acoururent crier à la ville : « Aux armes! Aux armes! Veez cy les anemis. » Chascun fut tantost armé, car ilz n'attendoient aultre chose; si se mirent tantost là où on les pouoit plus grever trestous ensemble. Quant le jour venu fut, veez cy les Escots en venant et montant le tertre, qui firent ung trés grand bruyt, et ceulx dedens aux aultres premiers vassaument se deffendoient. Maiz moult poy leur eust valu leur deffense au derrenier, se le jœune conte de Moret n'eust aydié à guarantir ces jœunes seigneurs de Namur, car tousjours les Escots croissoient et les assailloient derriere et devant, et de tous costez, et ne les eussent jamaiz pris à mercy les gens de pyé, s'ilz y fussent parvenu. Maiz quant le conte de Moret et le sire de Douglas virent le meschief qui estoit à venir à celz jœunes seigneurs, ilz saillirent avant et dirent qu'ilz se rendissent, car s'ilz attendoient que les gens de pié fussent venus, jamaiz ne reschaperoient. Quant ces jœunes seigneurs entendirent ce langage et virent que au derrain ne leur pourroit leur deffense valoir, si crurent conseil et se rendirent à ces II seigneurs, lesquelx mirent grand paine à leur sauver la vye et à aucuns de ceulx de leur compaignie; maiz poy des Anglès porrent ilx gar-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

der, car les gens de pyé y estoient jà accourus et durement les hayoient; si furent tous tuez, ou poy s'en failli.

Ainsy ne pœurent ces jœunes seigneurs achever leur emprise, ne veoir le roy, ne son ost, ne leur oncle, ains furent menez en Escoce la sauvage prisonniers. Et enmenerrent ces seigneurs d'Escoce toutes ces pourveances que les Anglès menoient à l'ost devant Berwick, de quoy le gentil roy Edowart et tous ceulx de son ost furent durement [courroussés] quant ilz entendirent ces aventures, maiz ilz ne le pouoient adoncques amender. Je ne peus oncques depuis sçavoir se ces seigneurs de Namur furent tenus en prison, ne combien longuement, ne s'ilz en furent delivré. Sy me tairay à present d'eulx à tant et retourneray à parler du roy Edowart.

Le noble roy Edowart demoura longtemps devant celle noble cité de Berwick, que oncques ne s'en voult partir, ains le fist assaillir par pluseurs fois; maiz il y avoit dedens de si bonnes gens d'armes que cil assault les grevoit moult poy, et ne rendissent jamaiz la ville s'ilz eussent assez [de] vitaille; maiz, quant vitaille fault, on ne pœut plus longuement durer, si vault mielx estendre que rompre. Cil noble roy ne se fust jamais parti de ce siege jusques à tant qu'il eust sa voulenté, si y tint champ si longuement que vitaille failli à la ville, et ne pouoient encores aviser engin par quoy vitaille leur peust de nulle part venir. Sy endurerent mainte mesaise, et au derrain quant plus ne peurent, ilz se rendirent à ce noble roy aprez moult de parlemens et de traictiez qui trop seroient longs à dire, et le noble roy les recheut tous à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mercy, sauves leurs vyes et leurs biens, et entra moult noblement dedens[1] la cité et à grand feste, et sejourna là qu'il voulut.

Quant il eust ses gens departi et renvoyé en leurs contrées, de ceulx desquelx il se pouoit bien passer, il establi grandes garnisons et mist grandes pourveances en aucuns chasteaulx qu'il avoit conquis sur le roy d'Escoce, à celle fin de mielx garder ce qu'il avoit conquis, et establi encores plus grandes devant et dedens la cité de Beruwick, car toutes à elle debvoient obeir, et puis il se parti et revint en Angleterre, et tint souvent grandes festes et grandes courts où tous les barons et les seigneurs du pays s'assembloient; et souvent tint grandes festes, tournoys, joustes et assemblées de dames, par quoy il acquist si grande grace envers tous que chascun disoit que c'estoit le second roy Artus.

Ces gens d'armes et ces garnesons qui estoient demourés à Berwick et es aultres villes fermées et chasteaulx et fortresses firent si bien son commandement, qu'onques rien n'en perdirent de longtemps. Maiz souvent ilz avoient à faire à ces seigneurs qui se tenoient en la sauvage Escoce et es aultres chastelz, par quoy il y avoit souvent de grandes chasses et de belles escharmuches. Sy m'en tairay jusques à une aultre fois, et parleray de la trés grande entreprise que cil roy Edowart fist à l'ocasion du royaume de France, de quoy on luy avoit fait grand [tort], et encores fait on, ce luy sembloit, selonc ce qu'il en estoit infourmé par ledit messire Robert d'Artoys et par aultres de son conseil.

1. Le ms. porte par erreur *devant*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Chapitre XXV.

Sommaire.

Ambassade d'Édouard III auprès du comte de Hainaut, lui demandant son aide pour recouvrer la couronne de France. Le comte donne le conseil de s'entendre avec le duc de Brabant, l'évêque de Liège, le duc de Gueldre, l'archevêque de Cologne, le marquis de Juliers, le sire de Fauquemont. A la suite d'une seconde ambassade, formation d'une alliance contre le roi de France. L'évêque de Liège et le roi de Bohême n'en font pas partie.

Comment le noble roy Edowart envoya l'evesque de Lincolle ou conte de Haynau pour avoir conseil sur la guerre de France[1].

Aprez ce que cil noble roy Edowart d'Angleterre eust ainsy, comme vous avez ouy, reconquis la bonne cité de Berwick et gasté tout le plain pays d'Escoce, et mis ses garnisons et ses gardes partout où il luy pleut et yl fut revenu à joye en son pays, il estoit si amé et si honnouré partout des petis et des grands par la grande noblesse des faitz et des parolles lesquelles estoient en luy, et pour le trés grand cueur et les grandes festes et grandes assemblées de dames et de damoiselles, que chascun disoit que c'estoit le roy Artus. Il eut pluseurs fois conseil et deliberation avecq ceulx qui estoient ses plus especiaulx conseillers, com-

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, IIe partie, p. 118 § 56 à 126 § 59. Variantes, p. 357 à 376. Les mss. de Rome et d'Amiens donnent de longs détails sur les différents voyages des ambassadeurs du roi d'Angleterre et sur les pourparlers qui eurent lieu entre eux et le comte de Hainaut.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment il se pourroit maintenir du grand tort qu'on luy faisoit du royaume de France en sa jeunesse, car, par succession de prochainneté, il debvoit à luy parvenir par raison, ainsy que messire Robert d'Artoys l'en avoit infourmé, et l'avoient les xii pers de France donné à messire Philippe de Valoys d'acord et ainsy que par jugement, sans appeller partie adverse, sy ne sçavoit que penser, car ainsy envis le lairoit, se amender le pouoit, et se il le calengoit et le debat en esmouvoit, et on luy denioit ainsy que on pourroit bien faire, et il s'en tenist tout coy et point ne l'amendoit, et son pouoir n'en faisoit plus que devant, blasmé en seroit. Et d'aultre part, il veoit bien que par luy et par la poissance de son royaume il pourroit en malaisé mettre au dessoubs le royaume de France, s'il n'acqueroit par son tresors des seigneurs poissans, ou accord entre aulcuns des xii pers ou des aultres barons de France. Si requeroit souvent à ses especiaulx conseillers que ilx luy voulsissent sur ce donner bon conseil et bon advis, car sans conseil il ne vouloit plus avant entreprendre.

A la part fin, ses conseillers lui respondirent par accord : « Cher sire, la besongne nous semble si grosse et de si haulte entreprise que nous ne nous en oserions chargier ne conseiller; maiz, cher sire, nous vous conseillerions, s'il vous plaisoit, que vous envoyssez certains messages bien infourmez de vostre entention à ce gentil conte de Haynau, de cui la fille avez, et à messire Jehan, son frere, qui sy vassaument vous a servi, en priant, par amistié, que, sur ce, il vous vueillent conseiller, car mielx scevent que à telle besongne affiert que nous ne faisons; et si sont bien

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tenus de vostre honneur et raison garder pour amour de madame que vous avez; et s'il est ainsy qu'ilz s'acordent à vostre entente, ilz vous sçavront bien conseiller des quelz seigneurs vous vous pourrez le mielx aidier, et comment vous les pourez mielx acquerre. » — « A ce conseil, » dist le noble roy, « je m'acorde bien, car il me semble estre bel et bon, et ainsy que l'avez dit fait sera. » Adoncques prya le roy au gentil prelat l'evesque de Lincole[1] qu'il voulsist entreprendre ce message à faire pour luy, et à deux chevaliers bannerès, qui là estoient, mais je ay leurs noms oubliez, et à II clercs de droit[2] aussy, qu'ilz voulsissent faire compaignie audit evesque.

1. D'après les *Ambassades anglaises pendant la guerre de Cent ans*, de MM. Mirot et Déprez (extrait de la *Bibl. de l'Éc. des chartes*, années 1898-1899-1900), n° 72, l'évêque de Lincoln, avec Guillaume Fitz-Warin, Jean Langecestre et les comtes de Northampton et de Suffolk, fut envoyé au mois de janvier 1337 en Hollande, Gueldre, Hainaut, Brabant et Flandre. Après cette mission, cet évêque dut en remplir encore d'autres dans le cours de cette même année. Ainsi, le 15 avril, Édouard III lui donna pouvoir, ainsi qu'à Guillaume de Montagu, comte de Salisbury, et à Guillaume de Clinton de traiter avec le comte de Flandre et les villes de Bruges, Gand, Ypres, afin de former des alliances avec eux. (Rymer, *op. cit.*, t. II, IIe partie, p. 966.) Le 24 avril, il lui fut donné des lettres de sauf-conduit, ainsi qu'à trente personnes qui allaient avec lui *ad partes transmarinas*. (*Ibid.*, p. 967.)

2. Jean le Bel fait sans doute allusion aux missions de Jean de Thrandeston, clerc, qui souvent, dans les années 1336 à 1338, eut à remplir de nombreuses missions sur le continent. (Voy. *Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XXIII, p. 195 à 198. Voy. aussi *Ibid.*, t. XVIII, p. 51, le compte de Jean de Woume, chargé également de négocier avec les chevaliers allemands et avec le duc de Brabant. Cf. Mirot et Déprez, *op. cit.*, nos 76 et 78.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ilz ne voulurent mie refuser la requeste de si noble roy, ains luy octroyerrent voulentiers et s'apareillerrent du plus tost qu'ilz pœurent, et alerrent celle part, et se mirent à chemin quant ilz furent appareilliez, et firent tant qu'ilz vindrent assez tost à Valenchiennes en Haynau, et trouverrent le gentil conte qui gisoit là si malade de goutte et de gravelle qu'il ne se pouoit mouvoir; et aussy trouverrent messire Jehan de Haynau son frere. S'ilz furent haultement festiez et honnourez, ce ne fait point à demander.

Quant ilz furent si bien festiez, comme à eulx appartenoit, ilz conterrent au gentil conte et à son frere leur ambaxade pour quoy il estoient expressement envoyez à eulx, et leur exprimerrent toutes les doubtes que le gentil roy avoit mis au devant, ainsy que vous avez ouy. Quant le gentil conte ouyt ce pour quoy ilz estoient là envoyez, et il eut ouy les raisons et les doubtances que ledit roy avoit mis audevant de son conseil, il ne les ouyt mie envis, ains dist que le roy n'estoit pas sans sens, quant il avoit ces raisons et ces doubtances ainsy bien consideré, car quant on veult entreprendre une grosse besongne, on doibt bien aviser comment on le pourra achever, et au plus de sa pensée à quel chief on en pourra venir. Et dist encores le gentil conte : « Se le roy y pouoit parvenir, se m'ait Dieux, j'en avroys grande joye, et pœut on bien penser que je l'ameroye mielx pour luy qui a ma fille que pour le roy qui ne m'appartient en riens, combien que j'aye sa seur espousée, car il m'a destourné couvertement le mariage du jœune duc de Brabant[1]

1. Il fait allusion au mariage de Marie, fille de Philippe de Valois, avec Jean de Brabant, duc de Limbourg.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui debvoit espouser mon aultre fille, et l'a retenu pour une des siennes; par quoy, je ne fauldray pas à mon chier et amé filz le roy d'Angleterre, s'il trœuve en conseil que il le doye entreprendre, ains luy aideray de conseil et d'ayde à mon leal pouoir; aussy fera messire Jehan mon frere, qui aultre foys l'a servi. Maiz sachiez qu'il convendroit bien avoir aultre ayde que la nostre, car Haynau est ung petit pays au regard du royaume de France, et Angleterre est trop loing de nous pour nous secourir. »

« Certes, sire, vous nous donnez trop bon conseil et nous monstrez trés grand amour et grand voulenté, de quoy nous vous remercyons de par nostre seigneur le roy, » respondi le gentil prelat l'evesque de Lincolle pour tous les aultres, et dist encores : « Cher sire, or, nous conseilliez des quelz seigneurs nostre sire se pourroit mielx aidier et mielx fier, par quoy nous luy puissons raporter vostre conseil. » — « Tout sur l'ame de moy, » dist adonques le conte, « je ne sçavroye aviser ne penser seigneurs qui si bien luy aidassent à ce besoing, comme le duc de Brabant qui est son cousin germain, l'evesque de Liége, le duc de Guerle, l'archevesque de Coulongne, le marquis de Juley, le sire de Fauquemont; ce sont ceulx qui avroient plus grand foison de gens d'armes en brief temps que seigneurs que je sache en nul pays du monde, et sont trés bons guerroyeurs, et fineront bien s'ilz veulent de VIII^{m} ou de X^{m} armeures de fer, maiz qu'on leur donne argent à l'avenant; et si sont seigneurs et gens qui gaagnent voulentiers. S'il estoit ainsy que le roy mon filz eust ces seigneurs que je dis et il fust par deça la mer, il seroit assez poissant pour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aller querre le roy Phelippe de France jusques à Paris pour le combatre. » Ce conseil pleut bien au conseillers ambaxadeurs du roy; si prirent congié du gentil prince et de messire Jehan, son frere, et retournerrent en Angleterre, raportans les nouvelles et le conseil qu'ilz avoient trouvé au gentil conte.

Quant ilz furent venus à Londres, le roy leur fist grand feste, et ilz luy conterrent tout ce qu'ilz avoient trouvé au conseil dudit conte de Haynau et de messire Jehan, son frere; si en eut le roy grande joye et en fut grandement conforté. Doncques, il fist tantost appareiller x chevaliers banerès et XL aultres chevaliers jœunes bacheliers, et les renvoya par deça la mer, à grand fraiz, droit à Valenchiennes avecques le gentil prelat, l'evesque de Lincolle, pour traittier à ces seigneurs que le conte de Haynau leur avoit nommé, et pour faire tout ce que il et messire Jehan, son frere, conseilleroient.

Quant ilz furent venus à Valenchiennes, chascun les regardoit pour le bel et grand estat qu'ilz maintenoient, sans riens espargnier neant plus que se le corps du roy y eust esté en propre personne, de quoy nul ne se pouoit cesser de merveillier. Et sy avoit aucuns bacheliers qui avoient chascun couvert ung œul d'ung drap, par quoy ilz n'en peussent veoir; et disoit on qu'ilz avoient voé entre les dames de leur pays que jamaiz ne verroient que d'un œul, jusques à tant qu'ilz avroient fait aucunes proesses d'armes ou royaume de France, laquelle chose ilz ne vouloient pas confesser à ceulx qui leur demandoient : si en avoient aucuns grande merveille.

Quant ilz furent assez festiez et honnourez à Valen-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chiennes du gentil conte et des aultres seigneurs et des bourgois et des dames de Valenchiennes, ledit evesque de Lincolle et la plus grande partie d'eulx se trairent vers le duc de Brabant[1], par le conseil du gentil conte, et le duc les festia assez souffisaument, et puis s'acorderrent si bellement à luy que le duc leur promist de soustenir le roy son cousin et toutes ses gens en son pays, car faire le debvoit, car il estoit son cousin germain, si pouoit aler et venir armé et desarmé toutesfois ainsy qu'il luy plairoit, et avecques ce, il leur enconvenancha et tout son conseil aussy que, s'il vouloit souffisaument deffier le roy de France par une certaine somme de flourins, il le deffieroit et luy aideroit à entrer à puissance ou royaume de France et le serviroit à tout mil armeures de fer. Ainsy leur convenancha sur sa foy, de quoy il cancella et detria puissedi assez, comme vous orrez cy aprez. Ces seigneurs d'Angleterre furent moult aises, car il leur sembla que moult bien eussent besongné au duc, si s'en retournerrent arriere à Valenchiennes[2] et firent tant par leurs messages et par l'or et l'argent qu'ilz

1. Pour amener le duc de Brabant à conclure une alliance avec lui, Édouard III, par lettres du 24 mai 1337, permit aux marchands de ce pays de faire acheter en Angleterre les laines qui leur étaient nécessaires pour travailler pendant six mois à partir de la prochaine Saint-Jean-Baptiste. (Rymer, *op. cit.*, t. II, IIe partie, p. 971.)

2. Le 12 mai 1337, l'évêque de Lincoln, avec Guillaume de Montagu et Guillaume de Clinton, concluaient déjà des traités à Valenciennes. (Rymer, *Ibid.*, p. 969 et 970.) C'est le 24 mai qu'ils traitèrent avec Guillaume de Hainaut, comte de Zélande. (*Ibid.*, p. 971.) Sur ces conférences de Valenciennes, voy. *Chronographia regum francorum*, éd. Moranvillé, t. II, p. 32.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avoient que le duc de Guerle, le marquis de Juley pour luy et pour l'archevesque de Coulongne, Valerant son frere et le sire de Fauquemont vindrent à Valenchiennes[1] parler à eulx par devant le gentil conte de Haynau, qui ne pouoit chevaucher n'aler, et par devant messire Jehan son frere, et en la fin firent tant à eulx parmy grandes sommes d'argent que chascun debvoit avoir pour luy et ses gens, que ilz debvoient deffier le roy de France et que chascun le serviroit à ung certain nombre de gens d'armes à heaumes couronnez.

A ce temps ne faisoient les grands seigneurs compte de gens d'armes s'ilz n'avoient les heaumes couronnez, et à ce temps de maintenant fait on compte de gens à glaives, à panchiéres, à haubergons et à chapeaulx de fer. Sy me semble le temps estre bien changé de mon souvenant, car les chevaulx couvers, les

1. Le 24 mai 1337, à Valenciennes, les ambassadeurs du roi d'Angleterre traitèrent avec les comtes de Hainaut et de Gueldre et avec le marquis de Juliers pour obtenir leur aide contre le roi de France. (Rymer, *op. cit.*, t. II, IIe partie, p. 970.) Le 27 mai suivant, à Mons, ils traitèrent en particulier avec Guillaume, marquis de Juliers, et stipulèrent les sommes qui lui seraient versées par Édouard III. (Rymer, *Ibid.*, p. 972.) Enfin, le 28 mai, à Binche, ils conclurent un traité avec Herman de Blankart, et dans cet acte, ils disaient qu'ils avaient déjà traité avec le duc de Brabant, les comtes de Hainaut, de Hollande, de Gueldre et de Zélande et le marquis de Juliers. (Rymer, *op. cit.*, t. II, IIe partie, p. 973.) On peut encore signaler d'autres traités conclus par ces ambassadeurs. Ainsi, le 15 mai 1337, avec Adolphe, comte de Mons. (*Ibid.*, p. 970.) Le 1er juin, à Valenciennes, avec le marquis de Juliers et sa mère. (*Ibid.*, p. 973.) La veille de la Pentecôte 1337 (7 juin), à Bruxelles, avec Guillaume de Dunenvorde. (*Ibid.*, p. 973.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

heaumes couronnés, dont on se souloit parer, les plates, les tourniquès d'armes de congnoissance sont alez à neant, et les haubergons, que on appelle maintenant panchieres, les juppes de wanbisons et les chapeaulx de fer sont venuz en avant. Aussy bien et aussy noblement est maintenant armé ung povre garchon, qu'est ung noble chevaliers.

Encore convenencherrent ces seigneurs dessusdis qu'ilz les ayderoient d'aultres seigneurs d'oultre le Ryn qui avoient pouoir de mener grand foison de gens d'armes, mais qu'ilz eussent souffisaument le pourquoy. Adoncques prirent congié et ralerrent en leur pays. L'evesque de Liege, messire Aoust de la Marche[1], qui adoncques estoit, y fut bien souffisaument mandé et grans messages envoyez pour luy et beaulx joyaulx presentés, mais oncques n'y voult entendre ne faire riens contre le roy de France, duquel il estoit devenu homme et entré en feaulté. Le noble roy de Boheme[2] n'y fut point pryé ne mandé, car on sçavoit bien qu'il estoit si conjoins au roy de France par le mariage de leurs deux enfans, auxquelx

1. Adolphe de la Marck, évêque de Liège, s'allia à Philippe de Valois, et par un traité du 29 juillet 1337, promit de le secourir contre le roi d'Angleterre avec 500 hommes d'armes qui le suivraient jusqu'à Compiègne. En retour, le roi devait lui donner 15,000 livres parisis comptant, 50 livres tournois par jour pour ses dépens et payer à ses gens les gages accoutumés. (Arch. nat., J 527, n° 13.)

2. Le 6 août 1337, sur la demande de Philippe de Valois, Jean, roi de Bohême, promit de l'aider en personne avec 500 hommes d'armes aux gages accoutumés dans le royaume de France. Philippe VI devait lui donner en outre 30,000 livres parisis pour l'équipement de ses gens. (Arch. nat., J 432, n° 11.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le royaume debvoit parvenir, qu'il n'yroit point contre luy.

Quant ces seigneurs d'Alemaigne s'en furent alez sur les promesses que vous avez ouy, ces seigneurs d'Angleterre demourerent à Valenchiennes à grand noblesse et à grands fraiz. Cy me tairay d'eulx jusques à tant que point en vendra et parleray d'une aultre matere, laquelle apartient à ceste chose.

CHAPITRE XXVI.

SOMMAIRE.

Dissention entre les Flamands et le comte Louis. Puissance de Jacques d'Artevelde, qui fait tuer ou bannir les partisans du comte. Ceux qui sont bannis se retirent à Saint-Omer, où on les appelle *avolés* et *outre-avolés*.

Comment ung nommé Jacques d'Artevelle regnoit en Flandres[1].

En ce temps, dont j'ay parlé, avoit grande discension entre le conte Loys et les Flamens, car les Flamens ne vouloient point obeir à luy, leur conte, et il n'osoit repairier en Flandres fors que par leur mercy. Il y avoit ung homme à Gand qui avoit nom Jacques d'Artevelle[2] et avoit esté brasseur de miés. Celluy

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, IIe partie, p. 126 § 59 à 129 § 60. Variantes, p. 388 à 396. Le ms. d'Amiens, en particulier, donne de longs détails sur l'origine du mouvement provoqué à Gand et dans toute la Flandre par Jacques d'Artevelde. Avant le chapitre relatif à Artevelde, le ms. d'Amiens donne le récit des débuts de la guerre de Cent ans en Gascogne en 1337. (*Ibid.*, p. 377 à 388.)

2. Sur l'origine et la famille d'Artevelde, voy. Kervyn de Let-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Jacques estoit entré en sy grand fortune et grace envers les Flamens que c'estoit tout fait et bien fait quanques il vouloit deviser ou commander par toutes Flandres de l'ung costé jusques à l'aultre, et n'y avoit ul, combien grand qu'il fust, qui osast trespasser son commandement. Il avoit toudis alans aprez luy par la ville LX ou LXXX armez[1] entre lesquelx il y en avoit III ou IIII qui sçavoient aucuns de ses secrets; et quant il rencontroit ung homme qu'il hayoit ou qu'il avoit pour suspect, cil estoit tantost tué, car il avoit commandé à ses varlès : « Si tost que je rencontre ung homme et je faiz ung tel signe, tantost le tuez sans deport, combien grand qu'il soit, sans attendre aultre parolle. » Ainsy avint souvent, et en fist en celle maniere pluseurs moult grands maistres tuer; par quoy il estoit sy redoubté que nul n'osoit parler aultre chose que ce

tenhove, *Histoire de Flandre*, t. III, p. 177 à 184, et *Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. II, p. 533 à 539. On trouvera l'indication des principaux ouvrages à consulter sur Artevelde, à la suite de l'article que lui a consacré M. de Pauw dans la *Grande Encyclopédie*. Sur son rôle politique, voy. Léon Vanderkindere, *le Siècle des Artevelde, études sur la civilisation morale et politique de la Flandre et du Brabant*, p. 35 à 44, et H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. II, p. 102 et suivantes. Voy. aussi *Chronographia regum francorum*, éd. Moranvillé, t. II, p. 46 et suivantes; Julius Vuylsteke, *Eenige Bijzonderheden over de Arteveldeн in de XIVe Eeuw* (Gand, 1873), tirage à part des publications de la *Société de littérature et d'histoire néerlandaises*.

1. D'après Kervyn de Lettenhove (*Histoire de Flandre*, t. III, p. 187, note 3), l'escorte officielle de Jacques d'Artevelde comprenait vingt et un sergents. Cette escorte était sans doute accrue d'un grand nombre de partisans, car la *Chronographia regum francorum*, p. 50, dit qu'il était entouré de 700 *chaperons blancs*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'il luy plaisoit ne à paine le penser. Et tantost que cilz LX varlès l'avoient conduit à son hostel, chascuns s'en aloit disner à son hostel et beoyent en la rue jusques à tant qu'il voulsist aler par la ville, et ainsy le conduisoient jusques à souper. Et sachiez que chascun de ses souldars avoit pour jour IIII gros de Flandres pour ses fraiz et pour ses gages, et les faisoit bien payer de septmaine en septmaine. Et aussi avoit il par toutes les villes et les artilleries de Flandres sergans souldoyers à ses gages, pour faire ses commandemens et espier et aviser s'il y avoit personne rebelle à luy, ne qui deist ne enfourmast nulluy contre ses faiz et ses voulentez, et aussy tost qu'il en sçavoit aucun en une ville, il ne cessast jamais tant qu'il l'eust fait bannir ou tuer. Et mesmement tous les poissans chevaliers et escuiers, bourgois des bonnes villes qu'il aperchevoit estre favorables au conte en aucune maniere, il les bannissoit hors de Flandres et levoit la moitié de leurs rentes, et laissoit l'aultre moitié pour la gouvernance et le douaire de leurs femmes et de leurs enfans. Et ceulx qui estoient ainsy bannis, dont grand quantité en y avoit, se tenoient à Saint Omer et les appelloit on les aveulés ou les oultre aveulés. Brief à parler, il n'eust onques [en Flandres], n'en aultre pays, duc, ne conte, ne prince qui oncques eust pays en son commandement comme cil Jacquemart avoit toute Flandres. Il faisoit lever les rentes, les tonneaux, les vinages, toutes les droictures et revenues que le conte souloit lever et qui luy debvoient venir, et aussy toutes les maletostes, et les despendoit à sa voulenté et en donnoit sans conte rendre, et quant il vouloit dire que argent luy faloit, on le creoit et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

croire le convenoit, car nul n'osoit dire à l'encontre. Et quant il en vouloit emprunter à quelque bourgois sur son payement il ne l'osoit pas escondire. Or vueil je retourner à mes seigneurs d'Angleterre.

Chapitre XXVII.

Sommaire.

Les ambassadeurs anglais recherchent l'amitié de Jacques d'Artevelde et des Flamands. Arrestation et exécution de Sohier de Courtrai. Négociations avec les Flamands, qui consentent à laisser passer le roi d'Angleterre à travers la Flandre. Les ambassadeurs avancent aux seigneurs d'Allemagne la moitié des sommes qui leur avaient été promises.

Comment ces seigneurs d'Angleterre alerent en Flandres pour acquerir l'ayde des Flamens et par especial de Jaquemart d'Artevelle[1].

Ces seigneurs, qui estoient envoyez par decha la mer et estoient si honnourablement à Valenchiennes, comme vous avez ouy, se penserrent entre eulx que ce seroit grand confort pour le roy, selonc ce qu'il vouloit entreprendre, s'il pouoit avoir le confort et ayde des Flamens qui adoncques estoient mal du roy de France et de leur conte. Si s'en conseillerrent au gentil conte de Haynau, qui leur dist vrayement que ce seroit au roy trés grand confort s'ilz les pouoient avoir; maiz il ne veoit pas bien qu'ilz les peussent

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, IIe partie, p. 129 § 60 à p. 131 ligne 21. Froissart a ajouté au récit de Jean le Bel un paragraphe sur la mort de Guillaume de Hainaut (p. 131 ligne 22 à p. 132 § 61). Variantes, p. 396 à 398.

Digitized by Google   Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

acquerir s'ilz n'avoient premierement la grace de Jacquemart d'Artevelle. Lors dirent qu'ilz en feroient tantost leur pouoir. Assez tost aprez ilz se partirent de Valenchiennes et tirerent vers Flandres et en ala partie à Bruges[1], partie à Ypre et partie à Gand, et tousjours despendoient si largement qu'il sembloit que argent leur plut des nues, et promettoient aux ungs et aux aultres. Et toutesfois l'evesque de Lincolle et ses compaignons, qui alerrent à Gand, firent tant par beau parler et aultrement qu'ilz eurent l'acord et l'amistié de Jacque d'Artevelle, et de la ville grand grace, et mesmement d'ung vaillant chevalier ancyen qui demouroit à Gand et y estoit moult fort amé, et l'appelloit on messire Courtesin[2], et estoit chevalier banneret, et le tenoit on pour le plus prœux chevalier de Flandres et pour le plus vaillant homme, et qui le plus vassaument avoit toudis servi les seigneurs. Cil vaillant chevalier compaignoit et honnouroit dure-

1. A la date du 8 mai 1338, Édouard III écrivit aux Gantois qu'il avait appris avec plaisir le traité d'amitié qu'ils avaient conclu avec lui. Le même jour, il faisait savoir aux magistrats de Bruges et d'Ypres qu'il désirait vivement qu'une alliance fût conclue entre lui et eux et que, s'ils le voulaient, ils pouvaient s'entendre à ce sujet avec ses ambassadeurs qui étaient encore en Brabant. (Rymer, *op. cit.*, t. II, II[e] partie, p. 1035.)

2. Siger ou Sohier de Courtrai, qu'Édouard III avait pris sous sa protection le 8 mai 1337, fut arrêté à Bruges pendant un parlement tenu par le comte dans cette ville le 6 juillet 1337 et mis à mort seulement le 21 mars 1338. (Voy. sur lui *Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. II, p. 527. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. II, p. 102. *Chronique de Muevin*, éd. de Smet, dans *Recueil des chroniques de Flandre*, t. II, p. 469, et *Chronographia regum francorum*, éd. Moranvillé, t. II, p. 42 à 44.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment ces seigneurs d'Angleterre pour tant que vaillans hommes tousjours doivent honnourer chevalerie à leur pouoir; maiz il en eut au derrain mauvaiz loyer, car il fu encusé tant de celle honnour qu'il faisoit aux Anglès, envers le roy de France, que il commanda si estroictement au conte de Flandres que il feist tant comment que ce fust qu'il eust ledit chevalier, et luy fist la teste coupper. Le conte n'osa trespasser le commandement du roy et fist tant comment que ce fust que le vieil prœudomme vint où il estoit, et fut tantost priz et decolé, de quoy moult de gens en furent moult dolens et en sceurent mal gré au conte.

Et tant esmeurent leur besongne ces seigneurs d'Angleterre que cil Jaquemart mist pluseurs fois les conseilliers des bonnes villes ensemble pour parler de la matere. Et grandes franchises leur offroient ces seigneurs d'Angleterre, de par le roy, sans l'amisté duquel il ne se pœuent bonnement chevir en Flandres. Enfin, tant parlementerrent qu'il pleut à tout le conseil de Flandres[1] que le roy d'Angleterre peust aler et venir, passer et arrester avecques gens d'armes ou aultrement tant de foys qu'il luy plairoit ou pays de

1. C'est le mercredi après la Trinité (10 juin 1338) qu'un traité fut conclu à Anvers entre les ambassadeurs d'Édouard III et les Flamands, traité qui accordait des avantages commerciaux à ces derniers; mais, dans le cas d'un conflit entre Édouard et Philippe VI, les Flamands devaient observer la neutralité. (Rymer, *op. cit.*, t. II, IIe partie, p. 1042 et 1043.) Ce traité est publié aussi en partie par Kervyn de Lettenhove dans son *Histoire de Flandre*, t. III, p. 201 à 203. Trois jours après, le 13 juin, Philippe de Valois accordait à son tour des avantages analogues aux Flamands et reconnaissait aussi leur neutralité. (*Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XVIII, p. 62.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Flandres, maiz ilz estoient si fort obligez au roy de France qu'ilz ne le pouoient grever, ne en son pays entrer qu'ilz ne fussent attains d'une grosse somme de flourins, et en grand paine en pourroient ilz finer; si leur prierrent que il leur souffist à tant jusques à une aultre foys.

Ce souffist assez aux seigneurs d'Angleterre, et s'en retournerrent à Valenchiennes à joye grand; et souvent envoyoient messages au roy d'Angleterre et luy mandoient ce qu'ilz avoient besongnié, et mandoient qu'on leur envoiast grand foison d'argent pour leurs despens et aussy pour payer ces seigneurs d'Alemaigne, et au duch de Brabant [1] la moitié de ce qu'on leur debvoit et qu'on leur avoit promis pour eulx aprester et leurs gens aussy.

Ainsy fut fait; si eurent ces seigneurs assez tost la moitié de ce qu'on leur avoit promis, maiz ilz n'en departirent pas si tost à leurs gens qu'ilz avoient retenus, mais le detindrent, et delaierent longtemps le bon roy Edowart aprez ce qu'ilz eurent fait leur premiere levée; de quoy il eut moult grand dommage, ainsy que vous orrez cy en aprez.

CHAPITRE XXVIII.

SOMMAIRE.

Après avoir traité avec le roi d'Angleterre, le duc de Brabant, voulant éviter le ressentiment de Philippe de Valois, lui

1. Les ambassadeurs du roi d'Angleterre cherchaient par tous les moyens à gagner le duc de Brabant à la cause d'Édouard, si l'on en juge par les avantages que, d'après des lettres d'Édouard III du 28 avril 1338, renouvelées le 9 juin suivant,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

envoie son conseiller [Léon] de Crainhem pour expliquer sa conduite. Voyage d'Édouard III à Anvers, où il réunit, entre la Pentecôte et la Saint-Jean 1337, le duc de Brabant, le duc de Gueldre, le marquis de Juliers, Jean de Hainaut, le sire de Fauquemont et d'autres chevaliers pour avoir leur avis. Ils déclarent à Édouard III, après des atermoiements, qu'ils n'ont pas de motifs de défier le roi de France et lui donnent le conseil de s'adresser à l'empereur d'Allemagne.

Comment le roy d'Angleterre passa par decha la mer et arriva en Aentwers sur la confiance des convenances que pluseurs seigneurs de par deça avoient donné à ses ambaxadeurs[1].

Quant le duc de Brabant eut fait ces convenances à ces seigneurs d'Angleterre, il s'avisa que le roy de France, qui aultre foys luy avoit esté contraire, ne fust durement infourmé encontre luy à l'ocasion des Anglès, que s'il avenoit que l'entreprise que le roy d'Angleterre avoit empensé ne venist à bon chief, il se doubtoit que le roy de France ne le venist guerrier et luy feist comparer ce que les aultres avroient acordé. Sy envoya de son conseil messire Loys de Crainehem[2],

ils accordèrent aux marchands brabançons pour le commerce des laines. (Rymer, *op. cit.*, t. II, IIe partie, p. 1031 et 1041.)

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, IIe partie, p. 133 § 62 à p. 144 § 68. Il a intercalé dans ce chapitre (p. 134 à 138) le récit d'une expédition des Anglais dans l'île de Cadsand qui n'a pas été puisé dans Jean le Bel. Variantes, p. 400 à 424. Dans le ms. d'Amiens, Froissart donne de longs détails sur le parlement tenu à Westminster à la Saint-Michel 1337. Dans le même ms. et aussi dans celui de Rome, il s'étend plus longuement sur les affaires de Flandre que dans la première rédaction.

2. D'après Kervyn de Lettenhove, éd. de *Froissart*, t. XXI, p. 53, ce n'est pas Louis, mais Léon de Crainhem, que se nom-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sage chevalier, et pluseurs aultres avecq par devers le roy de France pour l'excuser et prier au roy qu'il ne voulsist croire nulle mauvaise information à l'encontre de luy, mais le roy d'Angleterre estoit son cousin germain, si ne luy pouoit bonnement escondire sa venue dedens son pays, ne de luy ne de ses gens, leurs despens paiant ; maiz plus avant riens ne feroit qui fust au desplaisir du roy.

Le roy le crut à celle fois, si s'en appaisa à tant ; et toutesfois le duc ne delaya mie qu'il ne retenist gens d'armes en Brabant, en l'evesquié du Liege et aultre part, jusques à la somme qu'il avoit promis ; mais point d'argent ne leur donnoit combien qu'il en eust recheu, mais assez en promettoit. Ainsy vouloit le dit duc de Brabant nager entre deux yauues. Il vouloit faire croire au roy de France que jà ne luy seroit contraire, et luy fist entendre moult longuement combien que tout le pays veist bien le contraire evidanment. Et au derrain, pour mielx couvrir sa voulenté envers le roy de France, il renvoya souvent vers luy le dit messire Louys de Crainehen pour l'excuser, et au derrain il luy commanda qu'il demourast tout coy devers le roy sans retourner, jusques à tant qu'il le manderoit ; et d'aultre part, il faisoit tousjours entendant aux Anglès et aux aliez avecques luy que, pour riens au monde, il ne fauldroit de convenance et verroient qu'il en feroit.

Ce delayement demoura tout l'yver jusques à l'esté que le roy d'Angleterre eust conseil qu'il passeroit

mait ce chevalier envoyé par le duc de Brabant auprès de Philippe de Valois.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par deça la mer[1] à tout grande compaignie de contes, de princes, de barons et de chevaliers, et arriva droit en Antwers pour mielx sçavoir les convenances et la certaine voulenté du dit duch son cousin, ainçoys par luy mesmes que par aultruy.

Quant on sceut qu'il estoit arrivé en Antwers, gens venoient pour le voir et son grand estat qu'il maintenoit. Quant il les eust assez festié et honnouré, il eut conseil qu'il parleroit au dit duc, son cousin, au duc de Guerle, son serourge, au marquis de Juley et à messire Jehan de Haynau, et au sire de Fauquemont, et aux aultres seigneurs dont il avoit le convenant, pour avoir leur conseil comment ne quant ilz vouldroient commenchier à faire ce qu'ilz avoient entrepris.

Ainsy le firent et vinrent tous à son mandement en Antwers entre le Penthecouste et le Saint Jehan l'an XXXVIII[2]. Là furent ilz grandement festiez à la maniere d'Angleterre. Aprez les trayst à conseil le noble roy Edowart et leur demonstra bien courtoisement sa besongne pour sçavoir de chascun l'entencion, et leur pria qu'ilz s'en voulsissent delivrer hastivement, car, pour ce, il estoit là venu et avoit toutes

1. C'est le jeudi 16 juillet 1338 qu'Édouard III s'embarqua au port d'Orwell; le même jour, il arriva dans les eaux du Zwyn. (E. Déprez, *op. cit.*, p. 193 et 194. Voy. Rymer, *op. cit.*, t. II, II[e] partie, p. 1050.) A son arrivée à Anvers, il ne trouva ni argent ni victuailles préparés pour lui et ceux qui l'accompagnaient et dut emprunter une somme considérable à un de ses « especials amys. » (Jacques d'Artevelde, d'après Kervyn de Lettenhove, *Froissart*, t. XVIII, p. 64.)

2. Le manuscrit donne par erreur XXXVII. Édouard resta à Anvers pour traiter avec ses alliés pendant la fin de juillet 1338 et le mois d'août jusqu'au 15. (Déprez, *op. cit.*, p. 194.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ses gens appareilliés ; si luy tourneroit à grand dommage s'ilz ne se delivroient apertement.

Ces seigneurs eurent grand conseil ensamble, car la chose les estraingnoit et n'estoient pas bien d'acord, et toudis avoient regard sur le duc de Brabant, qui ne faisoit pas bonne chiere, et toudis maintenoit sa couverture. Quant ilz se furent longuement conseilliez, ilz respondirent au noble roy Edowart et dirent : « Sire, quant nous venismes cy, nous venismes plus pour vous veoir que pour aultre chose ; sy n'estions ne pourveus, ne avisez de respondre sur ce que requis nous avez, si nous retrairons vers nos gens et chascun vers les siens, et puis revendrons à vous à ung certain jour quant vous plaira, et vous respondrons si plainement que la coulpe ne demourra point sur nous. »

Le noble roy vist bien qu'il n'en avroit aultre chose à celle foys, si s'en appaisa à tant. Et s'acorderrent de estre une journée ensemble, pour respondre de leur meilleur advis, à III septmaines aprez le Saint Jehan. Maiz bien leur remonstra le roy les grands despens et dommages que il soustenoit chascun jour pour leur attente, car il pensoit que ilz fussent tous pourveus quant il vint là ainsy comme il estoit, et leur dist que jamaiz ne retourneroit en Angleterre jusques à tant qu'il sçavroit leur entention plainement, ou se par le deffault de ceulx n'estoit.

Sur ce, les seigneurs se partirent et le roy demoura tout coy jusques aprez la journée en l'abbaye Saint Bernard. Les aucuns des seigneurs et chevaliers d'Angleterre demourerent à Aentwers pour luy faire compaignie, les aultres aloient aval le pays esbatant à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

grands despens, les ungs à Brucelles, les aultres en Haynau, les aultres aval les bonnes villes de Flandres, et estoient notablement festiez et recheus. Le duc de Brabant s'en rala arriere, et souvent envoya grands deniers et tresors au roy de France pour l'excuser et pour prier qu'il ne creust nulle male information encontre luy.

Le jour approcha que ce roy attendoit la response de ces seigneurs, maiz ilz se firent souffisaument excuser et manderrent au roy qu'ilz estoient prests et appareilliez, ainsy que promis l'avoient, mais qu'il feist tant au duc de Brabant qu'il s'aprestast, car il luy estoit le plus prochain, et froidement toutesfois il s'aprestoit; mais, aussy tost qu'ilz sçavroient qu'il seroit prest de mouvoir, ilz se mouveroient et seroient aussy tost au commencement de la besongne comme il seroit. Le noble roy fist tant qu'il parla au duc et luy monstra la responce que ces seigneurs luy avoient mandé et luy prya en amistié et requist par lignage qu'il se voulsist sur ce aviser et qu'il n'y eust defaulte de par luy, car il veoit bien qu'il s'aprestoit froidement, et s'il ne faisoit aultre chose, il doubtoit bien qu'il ne perdist le confort et l'ayde de ces seigneurs pour le deffault de luy. Quant le duc ouyt ce, il en fut tout confus et dist qu'il s'en conseilleroit. Quant il fut assez longuement conseillié, il respondi au roy qu'il seroit assez tost appareillié quant besoing en seroit, maiz il avroit ainchoys parlé à tous ces seigneurs une journée qu'il en respondist plus avant. Quant le roy veit ce, il percheut bien qu'il n'en avroit aultre chose et que le couroucher ne luy valoit riens; sy acorda au duc qu'il envoyeroit à ces seigneurs et

Digitized by Google | Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

leur prieroit qu'ilz voulsissent estre à Halle au giste, encontre luy, au jour de la Nostre Dame enmy aoust, s'ilz ne vouloient venir plus prez de luy, pour acorder de leur emprise, et pria au duc qu'il y voulsist estre et qu'il s'apareillast si souffisaument dedens ce jour que ces seigneurs ne se peussent excuser par luy. Ainsy fut accordé.

Le jour aprocha, et y vindrent les dits seigneurs, maiz le gentil prince, le conte de Haynau, n'y fut pas, car il estoit trespassé de ce siecle[1] l'yver de devant et avoit fait son filz chevalier de sa propre main, le jœune conte Guillaume, or en avoye je oublié à parler. Ce jœune conte fut à ce parlement avecques les aultres pour son gentil pere, et messire Jehan de Haynau, son oncle, aussy. Quant ces seigneurs furent tous assemblez, ilz eurent trés grand conseil et long, car la besongne leur estraingnoit. Envys poursuivoyent leurs convenances et envys les rompoient pour leur honnour.

Au derrain, quant ilz furent conseilliez, ilz raporterrent leur conseil au roy et à son conseil, et dirent : « Cher sire, nous nous sommes assez longuement conseilliez, car vostre besongne nous est moult pesant, car nous ne voyons mye que nous ayons point de cause de deffier le roy à vostre occasion, se vous ne pourchassez que vous ayez l'acord de l'empereur et que il nous commande que nous deffions le roy de

1. Le comte Guillaume de Hainaut mourut le 7 juin 1337. Après sa mort, sa veuve, Jeanne de Valois, se retira en l'abbaye de Fontenelles, où elle mourut pendant la semaine sainte, 1353 (n. st.). Voy. *Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. II, p. 529-530.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

France de par luy, car il a bien occasion et droit par raison, ainsy que nous vous dirons, et aprez ne demourra nulle deffaulte en nous que nous ne soions appareilliez de faire vostre commandement, ainsy que promis l'avons. »

La cause que l'empereur pœut avoir de deffier le roy est telle. Il est certain qu'il a esté convenancé et promis, seellé et juré dès longtemps a, entre l'empereur d'Alemaigne et le roy de France, que le roy de France, quicunque soit, ne pœut ne ne doibt rien acquerre sur l'Empire, et cil roy Philippe a fait le contraire contre son serement, car il a acquis le chastel de Crevecœur[1], le chastel de Labbel en Cambresis et pluseurs aultres heritages gisans en Cambresis[2], qui est terre de l'Empire, et le detient encore; par quoy l'empereur a bien cause de le deffier et faire deffier par luy et par ses subgetz, siques nous vous prions et requerons que vous vueilliez mettre painne à pourchasser pour nostre pays et honnour, et d'aultre part, aussy nous y mettrons paine à nostre pouoir.

Le noble roy Edowart fut tout esbahy quant il ouit ce raport et bien pensa que ce n'estoit que ung droit atargement et que ce langage venoit du duc de Brabant, son cousin, et toutesfois il pensa bien qu'il n'en avroit aultre chose et que le couroux ne luy porroit

1. Crèvecœur, Nord, arr. de Cambrai, cant. de Marcoing.

2. En effet, par acte du mois d'août 1337, Philippe VI donna à Béatrix de Saint-Pol, dame de Nesle, le château et la châtellenie de Chauny-sur-Oise, avec 796 l. 8 s. 5 d. t. à prendre sur la prévôté de Péronne, en échange des châteaux de Crèvecœur, d'Arleux et de la châtellenie de Cambrai, avec leurs dépendances. (Arch. nat., JJ 70, fol. 146 r°, n° 322.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

valoir, sy en fist le meilleur semblant qu'il pœut et leur dist : « Certes, seigneurs, je n'estoie pas avisé de ce point, et se plus tost m'en eussiez avisé, je y eusse eu conseil. Encores sur ce vueil je faire par vostre conseil, si m'aydiez à conseillier selonc ce que je suis en pays estrange deça la mer, et sy ay longuement sejourné à riens faire à grands despens, si me vueilliez donner bon conseil pour vostre honnour et pour le mien, car sachiez que se je ay en ce cas nul blasme, vous n'y avrez point d'onneur.

Chapitre XXIX.

Sommaire.

L'empereur ainsi que plusieurs autres seigneurs promettent leur aide au roi d'Angleterre contre Philippe de Valois. Édouard III est proclamé vicaire de l'Empire. Le roi d'Écosse vient à la cour de France demander du secours contre les Anglais. Philippe de Valois lui promet son appui.

Comment le marquis de Juley ala par devers l'empereur pour avoir conseil et ayde pour le roy Edowart contre les Francoys[1].

Moult longue chose seroit à raconter tous leurs conseilz et leurs parolles. Enfin acordé fut entre eulx que le marquis de Juley[2] iroit parler à l'empereur, et y

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, IIe partie, p. 144 § 68 à p. 148 § 70. Il dit que Philippe VI envoya Arnoul d'Audrehem en Écosse. Variantes, p. 424 à 435. On y trouve de longs détails sur l'assemblée de Coblentz, sur le voyage du roi d'Écosse en France et sur son alliance avec Philippe de Valois.

2. En retour des services que le marquis de Juliers rendit à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

meneroit des clercs du roy et des chevaliers et des gens du duc de Guerles, et feroient la besongne à meilleur foy qu'ilz pourroient. Maiz le duc de Brabant n'y voulu point envoyer, maiz il presta le chastel de Louvaing pour la demourance du roy, si luy plaisoit, jusques à l'esté, car le noble roy leur avoit dit que nullement il ne retourneroit en Angleterre, car honte luy seroit s'il s'en retournoit et il n'avoit fait partie de son emprise, de quoy si grande renommée estoit, et leur dist que il manderoit querir la jœune royne sa femme, puisque le duc luy avoit offert le chastel de Louvaing.

Ainsy se departi ce parlement[1], et creanterrent tous les seigneurs, en la presence les ungs des aultres, que jamais ilz ne querroient delayement ne excusation, que de la feste Saint Jehan qui seroit l'an de grace mil CCC et XXXIX en avant, ilz seroient anemis au roy

Édouard III en allant trouver l'empereur, Édouard, par lettres datées d'Anvers le 28 novembre 1339, lui concéda le titre de comte d'un comté d'Angleterre et lui accorda 1,000 l. sterling de rente à héritage. (Rymer, *op. cit.*, t. II, II[e] partie, p. 1099.)

1. C'est sans doute à la suite de ces pourparlers que Benoît XII, informé des résolutions qui y avaient été prises, écrivit à Philippe de Valois, le 1[er] octobre 1338, pour le mettre en garde. Il lui fit savoir que, malgré l'offre d'un concours immédiat de la part des Allemands, il avait été convenu de différer l'offensive jusqu'au mois de mai suivant. Mais, dans la partie allemande voisine de la France, Édouard peut avoir en huit jours 6,000 hommes armés, continuellement prêts à le servir à ses frais. Benoît XII prévient Philippe VI de se tenir sur ses gardes, car on l'attaquerait au moment où il viendrait de licencier ses troupes. (Daumet, *Lettres des papes d'Avignon se rapportant à la France, Benoit XII*, n° 503; Riezler, *Vatikanische Akten*, n° 1983.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Philippe de France, et seroit chascun appareillié, ainsy que promis l'avoit. Chascun rala en son lieu. Le marquis de Juley s'esmut pour aler devers l'empereur à toute sa compaignie; si le trouva à Noirberth.

Pour quoy feroy je long compte de leurs parolles ne de leurs requestes? Je ne les sçavroye recorder, car je n'y fus mye, mais le marquis parla si gracieusement à l'empereur qu'ilz firent leur besongne, et leur besongne, quoy qu'il coustat. Là fut fait le marquis de Juley marquis, qui devant estoit conte, et le duc de Guerles, qui par avant estoit appellé conte, empetra d'estre clamé duc. Et aussy l'empereur donna commission à IIII chevaliers et à II nobles clercs de droit, qui estoient de son conseil, de faire le roy Edowart son vicaire par tout l'Empire, et grace de pouoir faire monnoyer d'or et d'argent ou nom de luy, et commandement que chascun de ses subgetz obeist à luy comme à vicaire et à luy mesmes. Quant le marquis ot fait toutes ses besongnes, il et sa compaignie se mirent au retour.

En ce temps[1], le jœune roy David d'Escoce, qui avoit perdu partie de son royaume et ne le pouoit recouvrer, pour la force du roy d'Angleterre, son serourge, se parti d'Escoce privéement, à petite mais-

1. C'est en 1334 que David Bruce, roi d'Écosse, quitta son pays avec sa femme et vint se réfugier en France, où Philippe de Valois leur donna Château-Gaillard comme résidence. (*Grandes Chroniques*, éd. P. Paris, t. V, p. 355-356, et *Chronique de Richard Lescot*, éd. Lemoine, p. 35.) Il retourna en Écosse en 1341 avec Jeanne d'Angleterre, sa femme, et débarqua à Inverbervic, dans le comté de Kincardine, le 4 mai 1341. (*Froissart*, éd. Luce, t. II, p. XLIV, note 2.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nie avecq la royne sa femme et se mist en mer, et fist tant qu'il vint en France, et s'acointa du roy Philippe en luy remonstrant sa necessité et sa besongne. Le roy de France, qui bien veoit et sçavoit que le roy d'Angleterre s'appareilloit pour luy faire guerre et luy oster son royaume s'il pouoit, fut tout joyeux quant il sceut que c'estoit le roy d'Escoce qui estoit venu par devers luy avecques la royne sa femme à si petite maisnie. Il l'ouist moult voulentiers et grandement le festia, et luy presenta ses chasteaux pour soy sejourner à sa voulenté et de son avoir pour despendre; maiz qu'il ne voulsist faire nul acord ne nulle pays au roy d'Angleterre, fors que par son conseil. Le jœune roy rechut à grand mercys ce que le roy de France luy offrit, et luy promit ce qu'il requeroit. Il sembla au roy de France que ce seroit grand confort pour luy et grand contrarieté au roy d'Angleterre, s'il pouoit tant faire que les barons et les seigneurs, qui estoient demourez en Escoce, voulsissent et peussent si enbesongner les Anglès et leur donner tant à faire, que ilz ne peussent venir par deça la mer se petit non pour le guerryer, ou qu'il convenist le roy rapasser pour son royaume garder et sauver.

Pour ce, et à celle entente, il detint ce jœune roy d'Escoce et la royne jouxte luy et les soustint par longtemps, et leur faisoit livrer ce qu'il leur faloit, et envoyoit grands messages à ces seigneurs et barons qui guerryoient en Escoce contre les garnisons du roy d'Angleterre, et leur faisoit offrir grandes aydes et grand confort[1], maiz qu'ilz ne voulsissent faire paix

1. Philippe VI dut alors envoyer des secours aux Écossais.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ne donner treves aux Anglès, se ce n'estoit par sa voulenté et par la voulenté et conseil de leur roy, qui estoit avecques luy et qui ce luy avoit promis. Ces seigneurs d'Escoce eurent conseil ensemble quant ilz virent ces nouvelles, et furent moult joyeux et du roy David, leur seigneur, et du roy de France aussy, qui grand confort leur promettoit; siques la besongne fut acordée et d'une part et d'aultre; et guerrierrent ces seigneurs d'Escoce les Anglès plus aigrement que devant. Et quant le noble roy d'Angleterre sceut ces nouvelles, il fit renforcer ses garnisons et envoyer grand quantité de gens d'armes sur les frontieres. Or me tairay orendroit de ceste matiere et retourneray à celle de devant.

CHAPITRE XXX.

SOMMAIRE.

Séjour du roi et de la reine d'Angleterre à Louvain. Le marquis de Juliers retourne auprès de l'empereur. Conduite tortueuse du duc de Brabant. Assemblée d'Herck dans laquelle Édouard III est reconnu comme vicaire de l'Empire. Édouard III et les seigneurs se donnent rendez-vous trois semaines après la Saint-Jean pour aller à Cambrai. Duplicité du duc de Brabant, qui envoie [Léon] de Crainhem auprès de Philippe VI.

Nous voyons, en effet, par des lettres du mois d'avril 1343, qu'en 1335, à Châtellerault, il ordonna d'envoyer en Écosse Raoul, comte d'Eu, pour soutenir ce pays dans sa lutte contre le roi d'Angleterre. Raoul dut être accompagné d'Arnoul d'Audrehem et du sire de Garencières. (*Froissart*, éd. Luce, t. I, p. CCXXI, note 1, et p. 148.) Voy. aussi É. Molinier, *Étude sur la vie d'Arnoul d'Audrehem, maréchal de France*, p. 8, extrait des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 2e série, t. VI, Ire partie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dépens du roi d'Angleterre. Préjudice porté aux Anglais par les vaisseaux du roi de France. Défi porté à Philippe de Valois par les seigneurs d'Allemagne, alliés d'Édouard III.

Comment l'empereur donna commission au roy Edowart transmise par le marquis de Juley à estre son vicaire et lieutenant[1].

Quant le noble roy Edowart et les aultres seigneurs se furent du parlement partis, ainsy que vous avez ouy, le roy se tira à Louvaing et fist appareiller le chastel pour demourer[2], et manda à la royne sa femme que s'elle vouloit venir par deça la mer, qu'il luy plairoit bien, car il ne pouoit repasser par delà toute celle année. Si renvoya grand foison de ses chevaliers pour garder son pays, mesmement sur les marches d'Escoce. Les aultres Anglès, qui deça estoient, s'espandirent contreval le pays de Flandres, de Brabant et de Haynau.

Le marquis de Juley retourna de l'empereur, devers la Toussains, à toute sa compaignie, et manda au noble

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, IIe partie, p. 148 § 70 à p. 154 ligne 17 (p. 154 à 156, Froissart ajoute le récit de deux chevauchées de Gautier de Masny, à Mortagne et à Thun-l'Évêque, qui n'est pas emprunté à Jean le Bel) ; Variantes, p. 435 à 447. Les manuscrits d'Amiens et de Rome donnent plus de détails que la première rédaction sur le séjour de la reine Philippe à Louvain, sur le défi porté à Philippe de Valois par l'évêque de Lincoln, sur la duplicité du duc de Brabant et sur la chevauchée de Gautier de Masny.

2. On lit, en effet, dans Jean Molanus, *Historiæ Lovaniensium libri XIV*, éd. de Ram, t. II, p. 785 : « Eduardus rex, Lovanii in castro ducis hibernavit, anno 1338, cum sua conjuge, postquam cum Ludovico de Bavaria imperatore et cum principibus Germaniæ inferioris contra regem Franciæ iniisset. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

roy Edowart qu'il cuidoit avoir bien fait la besongne, et qu'il mandast les aultres seigneurs qu'ilz s'assemblassent le jour de la Saint Martin à Malignes, ou à Louvaing, ou à Diest[1] avecq luy pour ouïr ce qu'il avoit raporté. Le noble roy fut moult joyeux de ces nouvelles, si se conseilla au duc de Brabant, son cousin, qui bien s'acorda à la journée; maiz il ne voult mie consentir que cil parlement fust en son pays, pour tousjours mielx couvrir sa pensée envers le roy de France, et si ne voulut mie aler jusques à Tricht[2], où la journée eust esté bien tenue, ains voulut qu'elle fust à Erkes, laquelle est assez prez de son pays en la conté de Los. Le noble roy avoit si grand desir de sa besongne avanchier qu'il luy faloit poursuivir toutes les voulentés du duc son cousin, puisque si avant venu estoit, et s'acorda que la journée fust assise à Erkes. Si le fist sçavoir à tous ses aliez, qui tous vindrent à son mandement audit jour de Saint Martin.

Quant ilz furent tous là venus, sachez que la ville fut bien plaine de seigneurs, de chevaliers, d'escuiers et de toutes aultres gens, et fut la hale de la ville, là où on vendoit pain et chair et aultres choses, toute encourtinée de beaulx draps comme la chambre du roy, et fust le roy assis à couronne plus hault ung pié que nul des aultres sur le banch d'un boucher là où il tailloit et vendoit sa chair. Onques hale ne fut à si grand honneur. Là, par devant tout le peuple et les seigneurs, furent les lettres de l'empereur leues, par lesquelles il constituoit le noble roy Edowart, roy d'An-

1. Diest, Belgique, prov. de Brabant, arr. de Louvain.
2. Utrecht.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gleterre, son vicaire et son lieutenant[1], et luy donnoit pooir de faire droit à chascun en lieu de luy et de faire monnoye d'or et d'argent en nom de luy, et commandoit à tous princes et à tous subgetz à luy que ilz obeissent à son vicaire, comme à luy mesmes, et feissent fealté à luy comme au vicaire de l'Empire. Quant ces lettres furent leues, chascun des seigneurs fist serement et feaulté d'obeir à luy comme au vicaire de l'Empire, et là endroit fu clamé, appellé et respondu entre parties comme devant l'empereur, et fut renouvellé et confermé ung statu qui estoit tel que, qui vouloit aultruy guerrier ou lui porter dommage, il le debvoit deffier souffisaument trois jours devant son fait. Cil jugement et statu sembla estre bien raisonnable à chascun; maiz je ne sçay s'il a esté partout gardé.

Quant tout ce que dist est fut fait, les seigneurs se partirent et jurerent et promirent d'estre tous appareilliez III septmaines aprez la Saint Jehan pour aler devant Cambray, qui doibt estre de l'Empire, et estoit tournée au roy de France. Ainsy se partirent ces seigneurs, et le noble roy Edowart, vicaire de l'Empire, s'en revint jouxte madame la royne, laquelle estoit nouvellement venue à Louvaing en grand noblesse, maiz j'en avoye oublié à parler pour mielx poursuvir ma matere. Si tindrent leur estat à Louvaing tout cel

1. Ce n'est ni à Herck, comme le dit Jean le Bel, ni à Francfort, comme l'avance la *Chronographia regum francorum* (t. II, p. 65), qu'Édouard III fut proclamé vicaire de l'Empire, mais à Coblentz, le 5 septembre 1338. Voy. Déprez, *les Préliminaires de la guerre de Cent ans, la papauté, la France et l'Angleterre*, p. 195 et 196.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

yver moult honnourablement, et fist faire monnoye d'or et d'argent à Antwers à grand foison, et fit faire escus à l'aigle ou nom de l'empereur, semblans aux escus que le roy de France faisoit, qui bien eurent et ont leur cours.

Encores ne cessa mye le duc de Brabant de jouer de la couverture, qui estoit assez communement diffamé par les apparences qu'on en veoit, car il renvoyoit toudis ses messages par devers le roy de France pour l'enfourmer du contraire de ce qu'il vouloit faire, et si en veoit on si clerement les apparences que chascun s'en esmerveilloit, mais nul n'en osoit parler; et au derrain, commanda il à messire Loys Cranehem, qui estoit l'ung des plus secretz de son conseil, qu'il ralast vers le roy de France, et demourast tout coy en poursuivant la court, et que toudis il excusast le duc envers le roy et contredeist toutes informations qui pourroient venir au contraire. Ledit messire Loys n'osa escondire le commandement son seigneur, ains en fist toudis bien son debvoir, maiz au derrain il en eut povre guerredon, car il en morut en France de dœul, quant on vey apertement en France le contraire de ce dont il excusoit le duc; et en devint si honteux et si confus que il ne voulut onques puis retourner en Brabant, ains demoura tout coy en France pour soy oster de souspechon, et au derrain il en morut de dœul, car le duc luy fist sa terre saisir et arrester, car il ne voulut retourner en Brabant à son mandement, laquelle chose il ala remonstrer au roy de France, qui le tint bien pour excusé et luy donna et assena pension à sa vye, laquelle ne dura gueres, dont ce fut pitié et dommage.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Or passa cel yver et la feste Saint Jehan aprocha. Ces seigneurs d'Alemaigne se commencerrent à appareillier pour achever leur emprise. Le roy de France se pourvey à l'encontre[1], car ils sçavoit partye de leur entention. Le noble roy Edowart fist toutes ses pourveances aprester en Angleterre et ses gens d'armes passer par deça la mer, si tost que le Saint Jehan fut venue, et s'en ala luy mesmes à Vilvorde et loga luy propre ses gens ; et quant la ville fut plaine, il les fit logier dehors aux champs, contreval les prez, en tentes et paveillons, et là demourerent dès la feste de la Magdalaine jusques aprez la Nostre Dame en septembre, en attendant de septmainne en septmainne la venue des aultres seigneurs et les long dangiers du duc de Brabant.

Quant le noble roy Edowart vit que le duc de Brabant ne les aultres seigneurs ne venoient point, il envoya nouveaulx messages par devers eulx et les somma et requist sur la foy et serement que donné luy avoient, qu'ilz venissent au jour de la Saint Gille[2] parler à luy à Malignes et dire pourquoy ilz targoient tant. Le noble roy sejourna à Vilvorde, à grands despens, ce pœut chascun sçavoir, et perdoit son temps,

1. C'est à Saint-Quentin que Philippe VI réunit son armée pour arrêter Édouard III. (*Chronographia regum francorum*, t. II, p. 66; *Guillaume de Nangis*, éd. H. Géraud, t. II, p. 163.) Les nombreuses quittances concernant le service fait à cette armée conservées à la Bibliothèque nationale montrent que les hommes étaient convoqués pour jusqu'au 27 octobre, depuis le milieu du mois de juillet. Voy. en particulier, Bibl. nat., *Scellés de Clairambault*, vol. 8, nº 139; vol. 11, nº 57; vol. 12, nºs 28 et 29; vol. 13, nºs 12 et 13 et fol. 823; vol. 16, nº 53, etc.

2. 1er septembre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et moult luy ennuioit et ne le pouoit amender. Il soustenoit à ses despens chascun jour bien VI^c armeures de fer, gens d'eslite venues d'oultre mer et bien V^M archiers, sans les aultres poursuivans. Si luy debvoit peser et ennuyer telle despense, sans riens faire, avecques les grands tresors qu'il avoit donné à ces seigneurs, qui ainsy le prolongoient par parolles, et avecques les grandes armées qu'il avoit establi sur mer encontre Genevoys, Normans, Espaignolz, Baïonnois que le roy de France[1] faisoit nager et gesir sur mer, à ses gages, pour grever les Anglois, dont messire Hues Kirès estoit amiral et conduiseurs avecques Barbevaire, qui estoit trés bon guerroyeur sur mer, et souvent firent aux Angloys grands dommages, ennuys et destourbiers, adoncques et aprez, ainsy que vous orrez. Ces seigneurs d'Alemaigne, le duc de Brabant [et] messire Jehan de Haynau vinrent à Malignes au mandement du roy, et s'acorderrent communement aprez biaucop de parolles, que le roy se pouoit bien mouvoir à la quinsaine aprez, car ilz se mouveroient adoncques ou aprez, siques ilz seroient à Cambray[2] avecques luy à ung certain jour, et prirent

1. Sur ces courses maritimes des Français contre les Anglais, qui commencèrent dès l'année 1336, voy. de la Roncière, *Quatrième guerre navale entre la France et l'Angleterre (1335-1341)*, p. 10-20, extrait de la *Revue maritime*, février 1898, et *Histoire de la marine française*, t. I, p. 390-397.

2. Édouard III comptait sans doute sur une défection de la ville de Cambrai. Le 15 juillet 1338, Benoît XII écrivit à l'évêque de Cambrai, lui demandant de ne pas faire cause commune avec Louis de Bavière et ses alliés, mais de leur résister autant que possible. (Riezler, *Vatikanische Akten*, n° 1959 (voy. aussi n°s 1960 et 1979); Daumet, *op. cit.*, n°s 464 à 467.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

là endroit certains messages pour aler porter les deffiances au roy de France de par tous ces seigneurs, fors de par le duc de Brabant, qui ne le voult pas adoncques deffier.

Sur celluy accord chascun se parti de Malignes et se hasta de pourveir. Le roy Edowart vint à ses gens plus joyeux que devant et les fist aprester de mouvoir à la quinsaine. Le duc de Brabant vit bien aussy qu'il ne se pouoit plus deporter, si fist appareillier sa compaignie.

Chapitre XXXI.

Sommaire.

Au mois de septembre, le roi d'Angleterre, à la tête de 1,600 armures, quitte Vilvorde pour attaquer Philippe de Valois. Énumération des principaux seigneurs qui l'accompagnent. Ils se décident à attaquer Cambrai. Guillaume de Hainaut, par crainte de représailles et sur les conseils qu'on lui donne, envoie des messagers au roi de France, à Péronne, et lui fait offrir 600 armures de fer pour défendre son royaume.

Comment le roy Edowart et ceulx de son alliance entrerent ou pays de Cambresis pour ce que Cambray estoit de l'acord au roy de France[1].

Aprez la feste Saint Lambert[2], ou moys de septembre, l'an de grace mil CCC et XXXVIIII, se parti

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, IIe partie, p. 158 § 75 à p. 166 § 80. Le récit est tout différent de celui de Jean le Bel. Variantes, p. 447 à 459. Le manuscrit de Rome donne des détails sur l'entrevue d'Édouard III et du comte de Hainaut à Valenciennes, sur le défi porté par le duc de Brabant au roi de France, et fait connaître les défenseurs de Cambrai.

2. La fête de Saint-Lambert tombe le 17 septembre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le roy Edowart de Vilvorde en Brabant[1] pour ardoir et exillier le royaume de France et pour combatre au roy Philippe de Valoys, qui le tenoit à force et à tort, et avoit avecques luy, de son royaume d'Angleterre, XVI^{c} armeures de fer de trés noble chevalerie, desquelz l'ung estoit l'evesque de Lincolle, prœu et hardi, et qui longuement avoit travaillié pour ces besongnes, et si estoit le jœune conte Derby[2], filx à messire Henry au Tort Col, conte de Lencaste, qui puis fist tant de proesses de son corps et en tant de lieux, que on le doibt tenir pour prœu et plus que prœu, et aussy le tindrent les gens. Et aprez le trespas de son pere, qui fut moult preudoms, le noble roy Edowart luy donna le nom d'estre duc de Lancaste, siques en l'apella duc, encores fait on. Le plus gent et le plus frique que on pouoit veoir ne trouver en nulle part du monde, ce fut le conte de Noireton et de Clocest[3]; sy y estoit le conte de Warvich[4], le

1. D'après E. Déprez (*op. cit.*, p. 256), Édouard avait quitté Bruxelles le 6 septembre, et, passant par Vilvorde et Nivelles, il était venu loger à l'abbaye de Spinlieu, aux portes de Mons. De Mons, où il était le 13, il avait atteint Quiévrain le 16, et le 20 il était à Valenciennes. Voy. aussi *Chronographia regum francorum*, t. II, p. 70.

2. Le comte de Derby, qui avait épousé Isabelle de Beaumont, mourut le 24 mars 1360 (v. st.). Voy. sur lui *Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XXI, p. 86 à 90.

3. Guillaume de Bohun, fils puîné d'Humphroi de Bohun et d'Élisabeth, fille d'Édouard Ier, roi d'Angleterre, fut créé comte de Northampton le 17 mars 1336 (v. st.). Il épousa Élisabeth de Badlesmere, veuve d'Edmond de Mortimer, et mourut au mois de septembre 1360. Voy. sur lui *Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XXII, p. 293 à 295.

4. Thomas de Beauchamp, comte de Warwick, était fils de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

conte de Salbry, qui estoit mareschal de l'ost; et avecques luy fut le conte de Suffort, le baron de Stafort, messire Jehan, visconte de Beaumont, et pluseurs aultres princes et barons bannerès et plus que bannerès, et biacop d'aultres que je ne sçay nommer; mais on n'y doibt pas oublier messire Regnault de Cobaing[1], que on debvoit bien tenir pour le plus prœu de son pays adoncq, et encores fait on. Et sy n'y vueil pas oublier messire Watier de Manny, qui avoit tant fait d'armes et de proesses en Escoce et aultre part, que il avoit acquis si grand grace au roy et à tous les Anglois, grands et petis, que le noble roy l'avoit detenu de son plus secret conseil, et luy avoit donné et assigné si grande terre en Angleterre qu'il estoit devenus bannerès, et bien tenoit plus grand estat que bannerès qui là fust.

Et sache chascun qu'il y avoit grand quantité de seigneurs, de chevaliers, de barons d'ungs et d'aultres, qui tant amoient le roy qu'ilz le vouloient servir à leurs propres despens, et ne vouloient prendre nulz gages ne nulle livreson à court jusques à ce qu'il eussent paracompli l'année, se tant leur armée duroit. Encores sachez que, quant ce noble roy Edowart premierement reconquist Angleterre en sa jœunesse, on ne tenoit riens des Anglès communement, et ne par-

Gui, comte de Warwick, et d'Alice de Toény. Il avait épousé Catherine de Mortimer, fille de Roger de Mortimer. Il mourut de la peste le 13 novembre 1369. (*Ibid.*, t. XXIII, p. 277 à 279.)

1. Renaud de Cobham était fils de Jean Cobham et de Jeanne Nevill. Il avait épousé Jeanne, fille de Maurice de Berkeley. Il mourut le 5 octobre 1361. (*Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XXI, p. 20 à 22.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

loit on point de leur proesse ne de leur hardiesse, ne encores à l'aultre chevauchie aprez laquelle fut en Escoce, ne ilz ne se sçavoient armer de plates, ne de bachinès à barbiere, ne de colerete, ne de menus fers, fors que de grans haubers et de grands baligaus armoyez de leurs armes et de mites de toile costonnées, et par dessus ung grand chappel de fer ou de cuir bouilli. Or ont ilz sy apris les armes au temps de ce noble roy Edowart, qui souvent les a mis en œuvre, que ce sont plus nobles et les plus frisques combastans qu'on sache. Or vueil je retourner à nostre matere.

Le jour vint que le noble roy deut mouvoir[1] pour aler vers France, ainsy que accordé avoit esté à Malignes entre les seigneurs. Il se parti de Villevorde à tout son ost et passa parmy Nivelle et parmy Haynau, par petites journées, en attendant les aultres seigneurs à luy alliez, qui tous le suivoient, tant que tous furent ensemble acourans de Haynau droit en Cambresys, fors le duc de Brabant, qui y vint VI ou sept jours aprez les aultres.

Quant ces seigneurs furent ensemble, il eurent conseil que ilz iroient plus ensemble vers Cambray[2] et gasteroient le pays d'entour, pour ce que la cité de

1. C'est le 20 septembre 1339 que l'armée d'Édouard III s'ébranla pour pénétrer en France. Kervyn de Lettenhove, dans son édition de *Froissart*, t. XVIII, p. 84, n° 26, publie un document qui fait connaître la marche de l'armée anglaise depuis cette date jusqu'au 17 octobre suivant.

2. Sur le siège de Cambrai, voy. *Froissart*, éd. Luce, t. I, IIe partie, p. 161 à 164; *Chronographia regum francorum*, t. II, p. 71 à 75. Dans la *Chronique normande*, p. 214, MM. A. et É. Molinier ont publié le compte des dépens faits alors pour la défense de cette ville. Voy. aussi *Ibid.*, p. 247, note 6.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cambray ne les vouloit herberger ne soustenir et leur estoit contraire, et là attendroient la venue du duc de Brabant. Ainsy fu fait que acordé estoit et fu le pays de Cambresis laydement gasté.

Le jœune conte de Haynau, messire Willaume, fu là en la compaignie, maiz il y avoit aucuns sages en son conseil qui luy desconseilloient gaster le pays du roy de France, car quant tous les aultres seroient partis et alez, son pays qui marchit au royaume, le compareroit et ne s'en pourroit deffendre ne garder.

Siques par ce conseil il envoya grands messages et souffisans au roy de France, son oncle, qui ja estoit venu à Peronne en Vermendoys à tout le plus grand pouoir qu'il pouoit avoir, et se fist souffisaument excuser de ce qu'on luy pouoit mettre sus que ces seigneurs estoient passez parmy son pays pour le grever; si luy fist offrir son service à tout v^c armeures de fer pour garder et deffendre son royaume.

Le roy de France escouta benignement les messages, mais trop bien se pensa que c'estoit une chose fainte et que son nepveu avroit plus chier l'aultre partie que la sienne. Toutesfois n'en fit il nul semblant, et dist aux messages qu'il ne refusoit pas le service de son nepveu et qu'ilz luy deissent, et quant on sçavroit de certain que on se debvroit combatre, qu'il se tirast devers luy, car il le verroit voulentiers et luy en sçavroit bon gré.

Chapitre XXXII.

Sommaire.

Édouard III ravage tout le pays autour de Cambrai pendant que Philippe VI est à Péronne avec son armée. Dévastation

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de la Thiérache. Philippe de Valois marche contre les Anglais. Il se trouve en présence de ses ennemis à Buironfosse; son hésitation à livrer bataille. Édouard III, manquant de vivres, se retire; chaque parti s'attribue la victoire.

Comment le roy Edowart entra en France premierement et gasta grande partie de Tyerace, veant le roy de France[1].

En ce temps que le roy Edowart et les alliez avecques luy ardoient et gastoient le pays entour la cité de Cambray[2], et que le roy de France estoit venu à Peronne en Vermendoys, à toute sa puissance, et avoit avecques luy le noble roy de Boheme, à tout mil hommes d'armes, chevaliers et escuiers des meilleurs que on pouoit eslire, [et] l'evesque de Liege, à tout VI^c^ armeures de fer de son pays pour garder et deffendre le royaume, le duc de Brabant vint en Cambresys aprez le noble roy Edowart[3] pour acquitter

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, IIe partie, p. 166 § 80 à p. 184 ligne 5. Son récit diffère en bien des points de celui du chanoine de Liège. Il a ajouté les épisodes du siège de Honnecourt par Henri de Flandre, de la prise du seigneur de Fagnolles, des chevaliers du lièvre et de l'intervention des horoscopes du roi de Sicile. Il donne enfin, sur la disposition de l'armée d'Édouard III et sur les forces dont Philippe VI disposait, de grands détails qui n'existent pas dans Jean le Bel. Variantes, p. 459 à 476. On trouve dans les manuscrits d'Amiens et de Rome de nouveaux détails sur les ravages commis en Thiérache par l'armée anglaise.

2. Le Cambrésis fut ravagé par l'armée d'Édouard III du 20 au 27 septembre 1339. Voy., sur les ravages qu'elle y exerça, E. Déprez, *les Préliminaires de la guerre de Cent ans, la papauté, la France et l'Angleterre*, p. 257. Voy. aussi *Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XVIII, p. 84 à 86.

3. Le duc de Brabant rejoignit Édouard III le jeudi 30 sep-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

son convenant, à tout XII^c^ armeures de fer bien habiliez et bien pourveus; de quoy le noble roy et tous les autres seigneurs furent moult joyeux, et fist encores sejourner les seigneurs aprez sa venue par l'espace de II jours, pour attendre les derrains venans et pour soy reposer avant qu'il voulsist envoyer deffiances au roy de France à Peronne, là où il estoit; de quoy messire Loys de Cranehem fut moult esbauby et confus, car il avoit tousjours fait entendre au roy le contraire, de quoy il en morut de dœul ainsy que vous avez ouy.

Tantost aprez que le duc de Brabant eut deffyé le roy de France, le roy d'Angleterre et ses alliez laisserrent le pays de Cambresi et entrerrent ou royaume de France, et ardirent et gasterrent le pays par où ilx passerrent, et logerrent la premiere nuit entour une abbaye de blancs moynes, la quelle fut toute gastée, et l'apella on le Mont Saint Jehan[1], assez prez de Peronne, où le roy de France estoit; mais il avoit par devant luy tout son ost et une grande riviere à passer à force. Le noble roy Edowart et les aultres seigneurs attendirent là lendemain, et pensoient que le roy de France qui veoit ardre et gaster son royaume, ce que onques on n'avoit veu, deust passer par deça la

tembre, lendemain de la Saint-Michel. (*Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XVIII, p. 85.)

1. Jean le Bel commet une erreur. Ce n'est pas en l'abbaye du Mont-Saint-Jean que les Anglais logèrent alors, mais en l'abbaye du Mont-Saint-Martin (Aisne, arr. de Saint-Quentin, cant. du Catelet, comm. de Gouy). Voy. E. Déprez, *les Préliminaires de la guerre de Cent ans, la papauté, la France et l'Angleterre*, p. 260, note 6. Voy. aussi *Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XVIII, p. 85.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

riviere pour les combatre; maiz il n'en eust point de conseil.

Doncques, quant ilz virent qu'il ne passeroit point la riviere, ilz luy feirent sçavoir que s'il ne venoit combatre à eulx par deça la riviere, il verroit encore chose laquelle n'avoit veu, car ilz ne se metteroient point en tel peril que de passer la riviere par son dangier. Si se deslogerrent l'endemain au plus matin, et passerrent au plus prez de la riviere qu'ilz pœurrent, ardant et gastant le pays, et allerrent gesir sur la riviere d'Oyse droit à Origni[1] et prirent villes et fors chasteaulx sans deffense, et gaagna qui gaagner voult à grand habondance, car ilz trouvoient le pays tout planteureux, car ilz n'avoient riens vuydé ne mussé, ne mis à sauveté. Adoncques fut une abbaye de noires dames[2] toute arse et exillie, et maintes des dames à force violées par les Anglès, dont ce fut grande pitié.

A l'endemain ilz se deslogerrent, et chevaucherrent le conte de Salbry, mareschal de l'ost, et le conte de Suffort, et messire Jehan de Haynau, à tout v^c^ armeures de fer, jusques à Marle[3], et ardirent les

1. Origny-Sainte-Benoîte, Aisne, arr. de Saint-Quentin, cant. de Ribemont. Des lettres de Philippe de Valois, concédées le mercredi avant Noël (22 décembre 1339) en faveur des habitants d'Origny, nous apprennent que cette ville avait été depuis peu brûlée et détruite par les ennemis. (Arch. nat., JJ 72, n° 87. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, Ire partie, p. ccxxxix, note 3.) Kervyn de Lettenhove, dans son édition de *Froissart* (t. XXIII, p. 406), dit qu'elle fut incendiée le 14 octobre. Cf. *Richard Lescot*, éd. Lemoine, p. 206.

2. A Origny-Sainte-Benoîte, il y avait un monastère de Bénédictines.

3. Marle, Aisne, arr. de Laon, ch.-l. de cant.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fausbours et la bonne ville de Cressy en Lannoys[1], et tout le pays d'entour, et le trouverrent si garni de tous biens, que chascun prenoit ce qu'il vouloit, et revindrent entour nonne logier à l'abbaye de Vaudencourt de Behorres[2], là où le noble roy Edowart et tous les aultres seigneurs estoient logiez.

A l'endemain, ilz se partirent de Behorres[3] et passerrent parmi Terace, ardans et wastans tout, et trouverrent si grande habondance de betail et de toutes choses qu'il n'en sçavoient que faire. On avoit bien, qui le vouloit acheter, une vielle vache ou ung bœuf pour ung gros, ou deux moutons pour ung estrelin.

Adoncques se desloga le roy de France de Peronne, et s'en vint loger en l'abbaye de Behorres, dont le roy Edowart s'estoit parti, et suivoit les Anglès à l'entente de les combatre, comme il disoit. Celle nuit se loga le roy d'Angleterre à la Capelle[4] de le Flamengerie[5] en Terace, et là entour, et luy sourvindrent nouvelles que le roy de France, le trés noble roy de Boheme et l'evesque de Liege le suivoient pour combatre. Si eurent conseil ensemble tous ces seigneurs d'Angleterre, et s'acorderrent qu'ilz demourroient tout coys l'endemain pour veoir que le roy de France et ces aultres seigneurs vouldroient faire, car voulen-

1. Auj. Crécy-sur-Serre, Aisne, arr. de Laon, ch.-l. de cant.

2. Auj. Vadencourt-et-Bohéries, Aisne, arr. de Vervins, cant. de Guise.

3. Bohéries, comm. de Vadencourt-et-Bohéries. Il y avait à Bohéries une abbaye de Cisterciens.

4. La Capelle, Aisne, arr. de Vervins, ch.-l. de cant.

5. La Flamengrie, Aisne, arr. de Vervins, cant. de la Capelle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tiers se combateroient à eulx, s'ilz pouoient, et attendroient l'aventure de Dieu.

A l'endemain, le roy de France et tout son ost tirerent avant et se logerrent à deux petites liewes près de leurs anemis, en une ville qu'on appelle Buironfosse[1] et es aultres villes là entour, et se pensa bien chascun combatre l'endemain. Le jœune conte Willaume de Haynau, qui aprez ce qu'il eut envoyé parler ces messages au roy de France, ainsy que vous avez ouy, s'estoit parti de ces seigneurs alliez contre le dit roy son oncle, et s'estoit retrait au Kesnoy en Haynau[2], pour veoir se le roy son oncle se vouldroit combatre à eulx, quant il entendi que son oncle s'estoit parti de Peronne et aloit aprez eulx pour les combatre, il se parti du Kesnoy à tout IIIc armeures de fer et s'en ala là où il sçavoit que son oncle fust. Ce fut à Buironfosse. Là le roy son oncle se conseilloit à ses gens se il se combateroit à ses anemis qui gastoient et ardoient son pays, ou non. Il salua son oncle ainsi qu'il afferoit, mais le roy ne luy fit mie si bonne chiere comme cuidoit, et si ne luy pleut pas trop bien que le roy se conseilloit si longuement sur son honneur, ainsy qu'il luy sembloit; si se parti tantost de là et retourna au Kesnoy, dont à la minuit parti s'estoit, et laissa son oncle conseiller ainsy que bon luy sembloit.

A l'endemain, quant le noble roy Edowart et les seigneurs qui estoient logiez en la Capelle à la Flamengerie en Terace, sceurent que le roy de France estoit

1. Buironfosse, Aisne, arr. de Vervins, cant. de la Capelle.
2. Le Quesnoy, Nord, arr. d'Avesnes, ch.-l. de cant.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

logé si prez d'eulx, si se leverrent au point du jour et ouïrent messe bien devotement, et puis se mirent aux champs, et ordonnerrent trois batailles tout à pié, assez prez l'une de l'aultre, tout aprestez pour attendre la puissance du roy de France, et envoyerrent tous leurs chevaulx et leurs harnoys derriere ung bosquet qui estoit emprez eulx. Là demourèrent tous ces seigneurs et leurs gens, tout à pyé jusques aprez midi, en attendant la venue du roy de France et son grand pouoir. Le roy de France estoit d'aultre part à Buironfosse, et se conseilloit à ses princes et barons pour sçavoir comment il feroit de la besongne. En celluy conseil eut grand estrif[1] et grand debat entre les seigneurs et les barons de France, car les aucuns disoient que ce seroit grande faulte et grand deshonneur se le roy ne les combatoit, quant il les sçavoit si prez de luy, en son pays, ses anemis qui avoient ainsy ars et gasté son royaume à sa veue et à sa sceue. Les aultres disoient à l'encontre que ce seroit grand folie s'il se combatoit, car il ne sçavoit que chascun pensoit, ne se point de trahison y avoit, et aussy, d'aultre part, point de partie à jeu parti n'avoit, car se fortune lui tournoit dessus, par quoy desconfit fust, le corps et tout le royaume perderoit ; et se par aventure estoit que les aultres desconfist, ja pour cela ne le roy d'Angleterre, ne les terres, ne les possessions des aultres seigneurs d'Angleterre il ne conquerroit.

1. Cf., au sujet de tous les avis donnés à Philippe de Valois pour le dissuader de livrer bataille à Édouard III, *Richard Lescot*, éd. Lemoine, p. 49. Cf. Déprez, *Les préliminaires de la guerre de Cent ans. La Papauté, la France et l'Angleterre*, p. 272.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ainsy combatant et estrivant sur ces diverses opinions, le jour passa jusques prez de haulte nonne sans nul certain acord. D'aultre part, le roy Edowart et les aultres seigneurs qui avoient esté dès la matinée rengiez à pyé enmy les champs jusques à nonne sans boire ne sans mengier, veirent bien que le roy de France et ses gens ne se combateroient point et que talent n'en avoient; ilz se trayrent ensemble pour avoir advis comment ilz se maintendroient. Pluseurs opinions et parolles furent entre eulx. Au derrain, fut acordé de commun consentement que ilz ne pouoient avoir blasme ne reprœuche, de tous bons entendeurs, du partir, car ilz avoient à l'entrée du royaume de France offert bataille au roy, ainchoys qu'ilz eussent fait dommage au pays, et sy avoient depuis demouré dedens par l'espace de VII jours, ardans et gastans tout, voyant le roy à toute sa puissance, que oncques n'avoit homme veu la chose pareille; et sy avoient là attendu tout le jour pour avoir bataille, et estoit le roy à deux petites liew[e]s d'eulx, à plain pays, sans riviere et sans empeschement de fortresse, et toutesfois il ne venoit point à eulx et point ne se monstroit, ne ne faisoit semblant de se mouvoir; et d'aultre, vitaille, vin et pain leur faloit, et ne sçavoient dont venir leur en pourroit. Pour quoy, tout consideré, ilz s'acorderrent communement à la departie; si se deslogerrent et vindrent, la nuit bien tart, gesir entour Avennes[1] à tout leur chariage et leur gaigne.

Quant le roy de France et les Françoys virent que

1. Avesnes, Nord, ch.-l. d'arr.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les Anglès s'estoient partis, ilz se departirent aussy d'aultre part, et s'en rala chascun en son lieu, et maintenoient qu'ilz en avoient l'onneur en leur part de celle departie, car ilz avoient chassé hors les anemis, qui, combien qu'ilz eussent grand partie du royaume gasté et ars, sy ne l'avoient ilz pas gaagnié, car le roy en avoit encores assez de remanant, et se le roy d'Angleterre vouloit conquerre le royaume de France, il lui convenoit faire biacop de telles chevachies. Ainsy disoient les Françoys que se vouloient attribuer l'onnour de celle departie, et les Anglès maintenoient le contraire par les raisons dessusdites, siques chascun s'en donnoit le los[1]. Or pourra chascun qui orra ces raisons jugier et donner l'onneur à la partie, laquelle, par raison et les faitz d'armes, avoir le doibt.

Chapitre XXXIII.

Sommaire.

Après Buironfosse, Édouard demande aux Flamands de lui venir en aide, et pour faire cesser leur hésitation, prend le titre de roi de France. Il retourne en Angleterre et laisse les comtes de Salisbury et de Suffolk autour de Lille. Tous deux sont faits prisonniers et conduits au Châtelet, à Paris.

Pourquoy et comment le roy d'Angleterre prist le nom

1. On voit, en effet, par les chroniqueurs anglais et français, que chacun s'attribua le bénéfice de cette retraite. Cf. le P. H. Denifle, *la Désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la guerre de Cent ans*, t. II, Ire partie, p. 12, note 9, dans laquelle il a résumé les appréciations données par les principales chroniques de chaque pays.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et les armes de France et s'appella roy de France et d'Angleterre[1].

Ainsy se departi celle grand chevauchie, et d'une part et d'aultre, que chascun cuidoit avoir l'onneur pour sa partie. Le duc de Brabant et les aultres seigneurs d'Alemaigne en ralerent chascun en son lieu, et le noble roy Edowart remena ses Anglois par Flandres[2], et eut grande grace de Jacquemart d'Artevelle et de tous les Flamens aussy, et leur promist que s'ilz luy vouloient aidier à maintenir sa guerre, il leur aideroit à recouvrer Lile, Douay et aultres bonnes villes que le roy de France leur ostoit et tenoit à force et à grand tort[3]. Les Flamens eurent

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, IIe partie, p. 184 ligne 5 à p. 188 § 91. Il donne en plus de Jean le Bel quelques détails sur les armements de Philippe de Valois et s'étend davantage sur les pourparlers qui eurent lieu entre Édouard III et les Flamands, mais il ne fait pas allusion en ce chapitre à la prise des comtes de Salisbury et de Suffolk, qu'il rapporte plus loin, t. II, p. 5 à 8. Variantes, p. 476 à 483. Les manuscrits d'Amiens et de Rome rapportent certains épisodes relatifs à Buironfosse et au retour d'Édouard III en Angleterre, qui ne se trouvent ni dans Jean le Bel ni dans la première rédaction.

2. Édouard III, qui décampa dans la nuit du 23 au 24 octobre 1339 (*Chronographia*, t. II, p. 84, note 3. Cf. *Guillaume de Nangis*, t. II, p. 165), se trouvait à Bruxelles du 28 octobre au 6 novembre (*Chronique de Richard Lescot*, éd. Lemoine, p. 206), où des joutes eurent lieu. (*Chronographia*, t. II, p. 85.) Pendant presque tout le reste du mois de novembre, et ensuite pendant tout le mois de décembre et une partie de janvier, Édouard séjourna à Anvers. (*Chronique de Richard Lescot*, p. 206.)

3. Le 13 novembre 1339, Édouard III, donnant à Guillaume de Montaigu et à plusieurs autres représentants les pouvoirs

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sur ce grande deliberacion et grand conseil, pour tant qu'ilz estoient obligiez sur une grande somme d'argent à la chambre du Pape, tant qu'ilz ne pouoient commencer guerre ne riens faire sur le roy de France qu'ilz ne fussent attains de celle somme. Si s'acorderrent à la fin que se le roy d'Angleterre se vouloit appeller roy de France en ses lettres, ilz le tendroient pour roy de France et obeiroient à lui comme au souverain seigneur, de cui la conté de Flandres doit mouvoir, et luy aideroient à jouir du royaume à son pouoir, siques par ce tour ilz ne cuidoient mye forfaire la somme d'argent, car cil roy leur quitteroit[1].

Quant le noble roy d'Angleterre ouit ce rapport, il eut grand besoing de bon conseil et advisement, car grande chose et pesant luy estoit de prendre les armes et le nom de ce dont il n'avoit encores riens conquis, et ne sçavoit se conquerre le pouoit; et

nécessaires au sujet du mariage projeté entre sa fille Isabelle et le fils aîné du comte de Flandre, promit de restituer au comté de Flandre les châteaux, villes, terres, etc., autrefois compris dans ses limites. (Rymer, *op. cit.*, t. II, IIe partie, p. 1102.)

1. C'est à Gand, en l'abbaye de Saint-Bavon, que l'accord se fit entre le roi d'Angleterre et les Flamands. (*Chronographia*, p. 89 à 93; *Chronique normande*, p. 42.) La reine Philippe, qui avait accompagné Édouard III, était logée en l'abbaye de Saint-Pierre. (*Froissart*, éd. Luce, t. I, p. 481.) D'après une lettre du 31 janvier 1340, publiée par M. Pirenne dans le *Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique* (5e série, t. VII, 1897, p. 30), Édouard fut reconnu solennellement comme roi de France à Gand, sur « le marché du Vendredi, » le 26 janvier, et d'après Villani (liv. XI, ch. 109, éd. de 1823, t. VI, p. 204), il serait venu en cette ville dès le 23 du même mois. Cf. *Chronique de Richard Lescot*, p. 206.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'aultre part, il refusoit envis l'ayde des Flamens, qui plus luy pouoient aidier à sa besongne que tout le remanant du monde.

Finablement, tout pensé et considéré et pesé, le mal contre le bien, il prit les armes de France quartelées avecques celles d'Angleterre[1], et s'appella dès doncq en avant roy de France et d'Angleterre, et fist tout ce que les Flamens luy requirent, et quitta les Flamens comme roy de France de toute obligation qu'ilz avoient au roy de France; et par ce point luy aiderrent les Flamens durant le pouoir Jacquemart d'Artevelle, ainsy comme vous orrez. Et tantost il lessa par deça la mer le conte de Salbry et le conte de Suffort, à tout cent armeures de fer, pour guerrier ceulx de Lile et de Douay, et s'en passa en Angleterre pour veoir comment ses gens se portoient encontre les Escots.

Le conte de Salbry et le conte de Suffort firent pluseurs chevauchies avecq aucuns Flamens sur les garnisons qui estoient en Lile[2] de par le roy, et au derrain, ilz s'embatirent si avant entre fossez qu'ilz n'en peurent bonnement retourner et perdirent grandement de leurs gens, et furent pris les II contes

1. Cf. *Guillaume de Nangis*, éd. Géraud, t. II, p. 184.

2. Nous voyons, par une lettre accordée le 3 octobre 1343 en faveur de Jean Ferecot, que le comte de Salisbury et le comte de Suffolk, avec les Flamands, menaçaient d'assiéger la ville de Lille. Ils avaient déjà brûlé Armentières et s'étaient établis au Quesnoy. S'attendant à une attaque imminente, le gouverneur de Lille fit abattre et brûler les maisons des faubourgs de la ville. C'est dans une reconnaissance faite autour de Lille que les deux comtes anglais furent pris. (Arch. municipales de Lille, carton 1301.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dessusdis et menez en prison en Chastelet à Paris[1], et y demourerent par l'espace de II ans et plus. Je ne pourroye bonnement raconter toutes les aultres aventures et chevauchies, si m'en tais à tant.

Chapitre XXXIV.

Sommaire.

Agressions sur mer des Français contre les Anglais. Pendant l'hiver 1340 (n. st.), Philippe VI fait la guerre à Jean de Hainaut; Chimay et plusieurs autres villes sont ravagées. Sac d'Aubenton par Guillaume de Hainaut. Prise d'Escaudœuvres par Jean, duc de Normandie; garnisons laissées de part et d'autre dans les villes.

Ainsy que le roy de France fist ostoier ou pays de Haynau entour Chymay[2].

Le roy de France fist durement renforcer son

1. Presque toutes les chroniques disent que le comte de Salisbury et le comte de Suffolk furent pris en faisant une reconnaissance autour de Lille, afin de se rendre compte de quel côté cette ville pourrait être le plus facilement assiégée. (Voy. *Guillaume de Nangis*, éd. Géraud, t. II, p. 167; *les Grandes Chroniques*, éd. Paris, t. V, p. 381; *Chronographia regum francorum*, éd. Moranvillé, t. II, p. 98 à 102; *Chronique normande*, éd. Molinier, p. 43; *Chronique de Richard Lescot*, éd. Lemoine, p. 51; *Istore et croniques de Flandres*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. I, p. 480.) Seul, *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. 5 à 8, donne un récit différent de ce coup de main des habitants de Lille. C'est Guillaume Rolland, sénéchal de Rouergue, qui fut chargé d'aller « querre le conte de Salebrunch et les autres Englois qui estoient pris par les gens de Lille » et de les mener à Paris. Il était accompagné de deux chevaliers bacheliers, de quinze écuyers et d'un ménestrel; leur voyage dura douze jours et il reçut pour ce déplacement 102 l. 6 s. (Bibl. nat., ms. fr. nouv. acq. 9238, fol. 167 r°.)

2. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, IIe partie, p. 188 § 91 à p. 205, et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

armée sur mer[1], dont messire Hues Kyrès estoit mareschal et gouverneur, aveques ung marinier que on appelloit Barbevaire, et firent pluseurs envayes et escharmuches sur les Anglois, et souvent perdirent et gaignerrent de belles naves que le roy d'Angleterre avoit fait faire par grand devis, entre lesquelles en y avoit une que on appelloit Cristofle, et d'aultres pluseurs plaines de laines et d'aultres marchandises que le roy envoyoit par deça, dont les Françoys furent moult joyeux et en firent trés grande feste à grandes parolles, et tant en furent les Anglois plus courouchiez.

Le roy de France fist aussy durement guerrier[2] tout

t. II, p. 1 à 24 § 108. Il fait un récit beaucoup plus détaillé que Jean le Bel de l'attaque de Chimay, du sac d'Aubenton, de l'action du duc de Normandie autour de Valenciennes et dans le Hainaut, et en général de tout le conflit qui éclata entre le comte de Hainaut et le roi de France. Variantes, t. I, p. 483 à 500, et t. II, p. 185 à 212. Le manuscrit d'Amiens (p. 201) et le manuscrit de Rome (p. 203) donnent de longs détails sur l'attaque de Valenciennes par le duc de Normandie et sur les ravages commis autour de cette ville.

1. Philippe de Valois fit réunir une flotte de 200 vaisseaux pouvant porter chacun de 60 à 200 hommes, qui furent placés sous le commandement de Hue Quieret et de Behuchet, avec en sous-ordre Hélie Barbavera et Mathieu Quiefdeville. (De la Roncière, *Quatrième guerre navale entre la France et l'Angleterre (1335-1341)*, p. 43 à 45, extrait de la *Revue maritime*, février 1898.) Cf. *Histoire de la marine française*, t. I, p. 438 et suiv.

2. Froissart, qui, comme nous l'avons dit, donne plus de détails sur l'agression du Hainaut par Philippe VI, estime à 12,000 moutons, 1,000 porcs et 500 vaches et bœufs le butin fait dans cette campagne. Ces chiffres peuvent ne pas être exagérés, car Érard de Lignol, bailli de Vitry, qui prit part à cette expédition (*Chronographia*, t. II, p. 87) et fut, du 7 août 1339 au 1er octobre 1340, capitaine sur les frontières de la partie

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

celluy yver messire Jehan de Haynau, qui fu l'an de grace mil CCC et XXXIX, pour tant que de tous les anemis il estoit le plus prez et fist pluseurs chevauchies faire sur luy et sur la terre de Chimay par messire Jehan de Beaumont, messire Jehan de la Bove, messire Jehan de Moret et pluseurs aultres chevaliers et escuiers, à tout IIII ou v^c armeures, et ardirent pluseurs foys le pays d'entour Chymay [1], Belleus [2], Robechyes [3], Salles [4], Viler [5], Froicapelle [6] et toutes les aultres vilettes jusques au gibet de Chymay. De quoy le conte Willaume, son nepveu, fut moult grandement courouchié. Et pour tant qu'il estoit son nepveu et que son oncle tenoit de luy en fief la terre de Chimay et de Beaumont, dont il avint qu'il fit deffier le roy de France, son oncle, et se mit tout autrement avecques les aultres aliez au roy d'Angleterre, et fut puis aprez le plus aisgre et le plus malaisié à traictier de toute la guerre. Et aprez ce qu'il eust deffié le roy, il fist une grande armée, et ala prendre Abenton en Terace [7]

comprise entre Mézières (Ardennes) et Martigny (Aisne, arr. de Vervins, cant. d'Aubenton), vendit, pour sa seule part, 527 bêtes prises sur les ennemis du roi. (Bibl. nat., ms. fr. nouv. acq. 9328, fol. 23 v°.)

1. Chimay, Belgique, prov. de Hainaut, arr. de Charleroi, ch.-l. de cant.

2. Baileux, cant. de Chimay.

3. Robechies, cant. de Chimay.

4. Salles, cant. de Chimay.

5. Villers-la-Tour, cant. de Chimay.

6. Froid-Chapelle, Belgique, prov. de Hainaut, arr. de Charleroi, cant. de Beaumont.

7. Sur le sac d'Aubenton, voy. *Chronographia*, t. II, p. 105 et 106. Plusieurs dates sont proposées pour ce siège. *Froissart* (éd. Luce, t. I, p. 201 et 495) la place au samedi des Brandons,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et ardoir tout à net, qui estoit une grosse ville et la meilleur de tout le pays.

Ainsy passa tout l'yver, ardant le pays et guerriant les Françoys, et toudis furent Haynuiers sur Françoys et Françoys sur Haynuiers; les maronniers de France sur les Anglès et les Anglès sur eulx. Et quant ce vint en karesme, le roy de France fit assembler grands gens d'armes au Chastel en Cambresis, qui vindrent en une matinée ardre la bonne ville de Bavay la Chaussée[1], en Haynau, et pluseurs villages entour, et puis se retirerent, siques au retraire fut pris messire Boussicault[2], l'ung des plus prœux chevaliers de tous les Francoys.

Quant ce vint aprez Pasques, le roy Philippe de France semonnyt toutes ses gens et envoya messire

4 mars. *Guillaume de Nangis* (t. II, p. 166) et la *Chronique de Richard Lescot* (p. 50) disent que ce siège eut lieu le jeudi saint. Voy. aussi : *Grandes Chroniques*, t. V, p. 379. Le châtelain de Bar-le-Duc, Jacques d'Autriche, y fut pris. (J. Viard, *les Journaux du Trésor de Philippe VI de Valois*, n° 5049.)

1. Bavai, Nord, arr. d'Avesnes, ch-l. de cant. D'après une mention des comptes de Barthélemy du Drach, trésorier des guerres pour l'ost de Buironfosse, la chevauchée de Bavai eut lieu au mois de juillet 1340, sous la conduite de Thibaut de Moreuil. (Bibl. nat., ms. fr. nouv. acq. 9239, fol. 249 v°.) A l'occasion de cette chevauchée, François de l'Hôpital, clerc des arbalétriers, fit un prêt à plusieurs hommes d'armes qui durent servir pendant quinze jours. Nous voyons ainsi qu'avec Thibaut de Moreuil, il y eut Surien de Cramailles, Gui de Beaumont, Morelet de Saneuses, Jean, sire de Venastre, Gille de Conroy, Thibaut de Fresnoy, Jean de Lille, Colart de Meno, Robert Guérin, Bernard, vicomte de Ventadour, Jean de Boulogne. (Ibid., p. 305 v° et 306 v°.)

2. *Froissart* (éd. Luce, t. II, p. 16 et 206) donne plus de détails sur la prise de Boucicaut.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Jehan, son aisné filz, son connestable et son mareschal ardre et gaster entierement la conté de Haynau, et passerrent parmy Vermendoys, et vinrent emprez Cambray, et assiegerrent le chastel d'Escaduevre[1], qui estoit à messire Jehan de Haynaut, et estoit bien pourveu de tout ce qui pœut faillir à chastel, voire pour le tenir un an et deffendre, et avoit dedens II cappitaines que l'en tenoit pour trés loyaulx et moult hardis : l'ung estoit messire Gerard de Saissignies et [l'aultre] Robert Marmyon, et sy avoient de bons compaignons assez. Je ne sçay qu'il leur avint adoncques, mais on traicta tant envers eulx que au VI[e] jour le chastel fut rendu et abastu. Je ne sçay se ce fu par deffaulte de cœur ou par trahison, mais je sçay bien que messire Willaume, le conte de Haynau, les fist avecques messire Jehan, son oncle, trayner ensemble parmy Mons en Haynau et mettre sur II roes.

Si tost que ce chastel fut abatu[2], messire Jehan de France, qu'on appelloit adonq duc de Normendie, se departi, dont on eut grand merveille, car on ne pouoit penser ne cuidier que si grand ost, ne telle assemblée

1. Le siège d'Escaudœuvres (Nord, arr. et cant. de Cambrai) eut lieu dans le cours de la dernière quinzaine du mois de mai 1340. On voit en effet, par une lettre de Jean, duc de Normandie, qu'il était sous les murs de cette ville le 27 mai. (Viard, *Lettres d'état enregistrées au Parlement sous le règne de Philippe VI de Valois*, n° 133.) Ce château se rendit le 3 juin, après un siège de six jours seulement, d'après *Froissart* (éd. Luce, t. II, p. XII et 19), mais en réalité plus long. Voy. *Chronographia regum francorum*, t. II, p. 114 à 116.

2. Après la prise d'Escaudœuvres, le siège fut mis devant Thun-l'Évêque. L'armée française ne se retira donc pas, comme le laisserait croire Jean le Bel.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de gens, se deust ainsy partir à sy petit de fait, car ilz eussent bien gasté et exillié tout Haynau, s'ilz eussent voulu et bien avant en Brabant, et fermement on le cuidoit. Maiz ilz laisserrent grande garnison au Chastel en Cambresis et à Douay, qui trés souvent chevauchoyent sur ceulx de Valenchiennes et sur l'aultre pays de Haynau, et le conte de Haynau envoya messire Thierry, le seigneur de Fauquemont, à tout cent armeures de fer, tenir au Kesnoy encontre ces Françoys qui se tenoient au Chastel en Cambresis, et envoya au chastel, à Bouchain, aultre garnison, lesquelles chevauchoient souvent encontre celles qui se tenoient à Douay, siques il y avoit des aventures souvent de là et de çà.

Chapitre XXXV.

Sommaire.

Le duc de Normandie assiège Thun-l'Évêque. Le comte de Hainaut, pour se défendre, demande le secours du duc de Brabant, du duc de Gueldre, du marquis de Juliers et fait hommage de son comté à l'évêque de Liège. Voyant qu'il ne peut secourir Thun, il aide la garnison à s'échapper.

Comment le duc de Normendye, à tout grosse poissance, assiega, prist et ardi le fort chastel de Thun en Cambresis[1].

A l'octave de la Penthecouste ensuivant, le roy de France fist ung aultre mandement moult grand et envoya le duc de Normendie, son aisné filz, à tout

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. 24 § 108 à p. 29 § 111. Il donne plus de détails que Jean le Bel. Variantes, p. 212 à 217.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

son connestable et ses mareschaulx assieger le chastel de Thun[1], lequel messire Watier de Manny et ses gens avoient gaagnié sur l'evesque de Cambray quant le roy des Anglois et ses aliez furent devant Cambray[2]. Et pensoit le conte de Haynau que celle grande assemblée fust pour venir gaster son pays, et faire ce que fait n'avoient à l'aultre fois. Si se porvey le jœune conte ainsy qu'il pœut, et fist tant que le duc de Brabant, de cui il avoit la fille, manda tout son pouoir pour luy aidier à garder son pays de Haynau.

1. Le siège de Thun-l'Évêque commença immédiatement après la prise d'Escaudœuvres. Cette dernière ville se rendit en effet le 3 juin 1340 (*Chronographia*, t. II, note 1), et dès le 14 juin, l'armée française était déjà devant Thun. Philippe VI, qui était à Villers-Cotterets le 1er (Arch. nat., JJ 72, n° 320), à Pierrefonds le 4 (Ibid., JJ 72, n° 319), à Noyon le 10 (Ibid., JJ 71, n° 402), vint en personne prendre part à ce siège. Nous le trouvons en l'ost devant Thun les 22 (Ibid., JJ 74, n° 560) et 23 juin. (*Lettres d'état enregistrées au Parlement sous le règne de Philippe VI de Valois*, n° 137.) Ce jour (23 juin) donné par Jean le Bel comme date de la prise de cette ville est exact, ainsi que le prouvent la mention suivante : « Perrot Le Cousturier, xxIIIe jour de juing, envoié de Cambray à Paris hastivement porter lettres à nozdiz seigneurs faisanz mencion que les anemis s'estoient deslogiés, et que ceulz du chastel de Thun s'en estoient alez et bouté le feu dedens, et emporté toutes les garnisons, xxx s. » (Bibl. nat., ms. fr. nouv. acq. 9239, fol. 287 r°) et une lettre de Philippe VI, sans date de jour, mais donnée certainement entre le 23 et le 30 juin « en nos tentes après la prise du château de Thun. » (Arch. nat., JJ 73, n° 137.) Le 30 juin, le roi de France était « lez le chastel de l'Escluse. » (*Ordonnances*, t. III, p. 167.)

2. Le château de Thun-l'Évêque, qui appartenait à l'évêque de Cambrai, avait été pris le 21 septembre 1339 par Gautier de Masny. (*Froissart*, éd. Kervyn, t. XVIII, p. 84. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. I, p. 156, et *Chronographia*, t. II, p. 71.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ainsy le duc de Guerles, le marquis de Juley et pluseurs aultres y vindrent à la requeste dudit duc du Brabant, et ledit conte de Haynau ala adoncques en chappitre au Liege relever toute la conté de monseigneur Adulphe, evesque de Liege, et luy fist là endroit feaulté et hommage, ainsy que faire debvoit, et requist audit evesque qu'il venist aidier à deffendre son fief, ainsy que droit en estoit.

Ledit evesque se conseilla adoncques et respondi qu'il en feroit voulentiers son debvoir et son pouoir, mais il convenoit devant toutes œuvres que il fist requerre le roy de France et sommer souffisaument qu'il ne voulsist riens forfaire sur son fief, et luy, ainsy requis, il s'acquiteroit voulentiers. Ce souffist assez audit conte et à son conseil; si se parti et se traist au plus tost qu'il pœut de l'ost du roy de France par deça l'Escaut, et l'ost du roy seoit devant le chastel de Thun, siques la dite riviere estoit entre les II osts. Là estoit le duc de Brabant à tout grand pooir, le duc de Guerles à tout grand pouoir, le marquis de Juley aussy, le conte de Los, le sire de Fauquemont, messire Jehan de Haynau, et avoient bien v^{m} armeures de fer, et si attendoient les Flamens, mais ilz n'i vinrent mie à temps. Ledit conte de Haynau fust volentiers passé le ditte riviere, s'il pœust, pour deslogier le dit chastel[1] et pour combatre à l'ost

1. Une mention des comptes de Barthélemy du Drach, trésorier des guerres, nous fait savoir que le comte de Hainaut vint près de Thun vers le 21 juin. « Ledit Morelet d'Amiens, messagier, XXI de juing, envoié de Cambray à Paris porter lettres à nozdiz seigneurs des comptes, faisans mencion qu'il le convenoit partir de Cambray pour aler à Arras pour cer-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du roy, mais il ne pœut, et sy demoura là logiez par l'espace de III jours aux champs.

Quant il vit, quant il eust esté là par ces trois jours, que il ne pouoit passer la riviere pour combatre aux Françoys ne lever le siege du chastel, et que il demouroit là sans riens faire, et que pourveance leur faloit, il eut bien conseil et trés bon que il manderoit à ceulx du chastel comment il ne les pouoit secourre; si leur envoya paisiblement un message, qui leur dit qu'ilz pouoient bien veoir que il ne les pouoit secourre, dont il estoit moult dolant, et qu'ilz ississent secretement par une tour, par nuit, et y boutassent le feu et sauvassent leurs vies par deça la riviere. Ilz crurent conseil et ainsy firent que mandé leur estoit, et se jetterent en la riviere à grand meschief, et aucuns de par deça leur aiderent tant qu'ilz furent oultre[1]. Adoncques se departirent tous ces seigneurs qui estoient avecques ledit conte de Haynau, en alant chascun en son pays. Aussy firent les Françoys d'aultre part, et on ne le cuidoit mye, ains penserrent adoncques tous les Haynuiers estre ars.

Chapitre XXXVI.

Sommaire.

Bataille de l'Écluse. Édouard III va à Gand, où il se concerte

tainnes besoingnes secretes et pour leur faire savoir comme le conte de Haynaut s'estoit venuz logier devant Thun, xxx s. » (Bibl. nat., ms. fr. nouv. acq. 9239, fol. 286 v°-287 r°.)

1. Pour tout le récit du siège de Thun-l'Évêque, cf. *Chronographia*, t. II, p. 116 à 118. Voy. aussi : *Istore et Croniques de Flandres*, t. I, p. 383.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avec le comte de Hainaut pour provoquer une réunion à Vilvorde avec le duc de Brabant et Jacques d'Artevelde.

Comment le roy Edowart d'Angleterre, venant pour secourir le conte de Haynau, desconfit l'amiral du roy de France[1].

Ce fu la vegile Saint Jehan Baptiste, l'an de grace mil CCC et XL, que ces deux grands ostz se departirent, ainsy que vous avez ouy, et que le chasteau de Thun fu ainsy ars. Celle nuit fist Dieu grand grace à ce noble roy Edowart, qui estoit monté sur mer pour venir secourir son serourge, le conte Haynau. Messire H[ue] Kirès, qui sçavoit la venue du roy, avoit assemblé tout le grand pouoir qu'il avoit pour combatre ledit roy sur mer, et aloit vaucrant par mer et attendant ledit roy, et s'attendoit certainement qu'il ne luy peust eschaper pour les grands vaisseaulx qu'il avoit en trés grande quantité.

Il poursuivy tant ce noble roy que il le consuivy droit entre l'Escluse[2] et l'isle de Cagant, siques on veoit plainement les batailles et les assaulx des diges et du port de l'Excluse. Celle bataille fu si grande que

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. 34 § 113 à p. 40 § 117. Variantes, p. 218 à 228. Le ms. de Rome ajoute quelques détails sur la bataille de l'Écluse, fait connaître les dispositions prises par Philippe de Valois pour protéger le nord de la France à la suite de cette bataille, et l'influence de Jacques d'Artevelde sur toute la Flandre.

2. Sur la bataille de l'Écluse, voy. Ch. de La Roncière, *Quatrième guerre navale entre la France et l'Angleterre*, p. 46 et suiv. (extrait de la *Revue maritime*, février 1898), et *Histoire de la marine française*, t. I, p. 444 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

on n'avoit oncques ouy parler de si grosse sur mer, et dura dès l'eure de prime jusques à vespres.

Les Françoys avoient de navire la moitié plus deux fois que les aultres, et sy avoient la grosse nave que on appelloit Cristofle, qui pouoit destruire moult de petites, aussy fist elle moult de dommages aux Anglois, et se Dieu ne leur eust aidié, ilz n'avoient pas pouoir n'esperance de resister aux Françoys. Maiz le roy Edowart se maintint sy vassaument, et faisoit de si grands proesses de son propre corps que il resbaudissoit et donnoit cuer à tous les aultres, siques par la proesse de luy, et du conte Derby, et de messire Watier de Manny, qui trés bien s'y porta, aussy firent pluseurs aultres que je ne sçay nommer, et par la grace de Dieu principaument, les Françoys, Normans, Gascons, Bretons, Genevoys furent au desrain mors, noyez et desconfitz, et petit en eschappa. Et les Anglois aussi perdirent grandement, maiz ilz regaignerrent la belle nave que on appelloit Cristofle avecques grand foison d'aultres vasseaulx. A celle bataille fut mort ledit messire H[ue] Kyrès et pluseurs de son lignage, et bien xxx^{m} hommes, que morts que noyez, ainsy comme on disoit, desquelx la mer en jetta grand partie sur la rive de l'Escluse et de Cagant[1], et furent trouvez aucuns tous armez, ainsy que combastus s'estoient.

Quant Dieu eut donné celle noble victoire au roy Edowart, il demoura toute celle nuit en ses naves et l'endemain il print port à l'Escluse, et s'en ala l'ende-

1. Auj. Cadsand, île située entre la ville de l'Écluse et l'île de Walcheren, en Zélande.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

main en pelerinage à Nostre Dame d'Ordenbourch[1], et puis s'en vint à Gand[2]; là, il fut recheu à grand joye et à grand honneur, et l'aouroient comme Dieu les Flamens, et hommes et femmes.

La nouvelle de ceste grand bataille s'espandi tantost par tous pays, de quoy le roy de France et tous les Françoys furent durement dolans et esbahys, et les aultres qui ne les amoient pas moult joyeux. Ne oncques puis le roy de France n'eut si grand pouoir sur mer qu'il avoit par avant, ains en a esté le noble roy Edowart princes souverain.

Quant le noble conte de Haynau sceut que le roy Édowart fu arrivé à Gand et que si belle aventure luy estoit venue, il en fut grandement joyeux, et, en chemin, se mist tantost pour l'aler saluer et festier. Si parlerrent longuement ensemble de leurs fais, et eurent conseil qu'ilz mettroient journée de parlement là où le duc de Brabant seroit et les aultres seigneurs, pour aviser comment ilz pourroient mielx grever le roy de France que fait n'avoient à l'aultre fois puis qu'ilz avoient l'acord des Flamens. La journée fut assise à Vilvorde, et prierent à Jacquemart d'Artevelle que il y voulsist estre et amener aucuns des conseillers des bonnes villes de Flandres, et ceulx qu'i[l] sçavoit qui

1. L'église d'Aardenburg, auj. Hollande, prov. de Zélande, était célèbre dans toute la Flandre, au moyen âge, comme but de pèlerinage.

2. D'après l'itinéraire d'Édouard III, dressé par M. Lemoine dans son édition de la *Chronique de Richard Lescot*, p. 207, le roi d'Angleterre resta à l'Écluse, après la bataille, jusqu'au 8 juillet. Il alla ensuite à Bruges, où il demeura du 8 au 10, et il fut seulement à Gand du 10 au 18 juillet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plus grand pooir avoient en tel cas, et il respondi que voulentiers le feroit.

Chapitre XXXVII.

Sommaire.

Les alliés décident de mettre le siège devant Tournai. Philippe VI renforce la garnison. Disposition des assiégeants. Le comte de Hainaut ravage le pays autour de Lille et entre Tournai et Douai. Énumération des principaux combattants, tant du côté des assiégeants que de celui des assiégés. Défaite des Flamands à Saint-Omer; leur panique à Cassel.

Comment le roy d'Angleterre et pluseurs aultres grands seigneurs de son alliance assiegerrent la bonne ville de Tournay[1].

La journée vint que les seigneurs et les Flamens durent parler. Les seigneurs y vindrent, c'est assavoir : le noble roy Edowart, le duc de Brabant et son conseil, le conte de Haynau, messire Jehan, son oncle, le duc de Guerles, le marquis de Juley, le sire de Fauquemont et Jacquemart d'Artevelle et grand foison des conseillers des bonnes villes de Flandres. Là fut à celle journée acordé par tous les seigneurs et conseillers, qui là furent, qu'on assiegeroit la cité de

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. 41 § 118 à p. 47 § 122 et p. 76 § 133 à p. 79 § 135. Variantes, p. 229 à 232 et p. 253 à 256. A la suite du récit emprunté à Jean le Bel, *Froissart* (Ibid.), p. 46 à 54 et Variantes, p. 232 à 241, rapporte plusieurs épisodes du siège de Tournai, l'attaque de l'abbaye de Vicoigne et raconte ce qui, pendant la même période, survint en Espagne et en Écosse, où une partie des forteresses perdues sont reprises sur les Anglais.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tournay[1] pour le meilleur avis qu'il pooient avoir, car, s'ilz avoient Tournay à leur voulenté, ilz iroient par France à leur plaisir jusques à Compiengne et jusques à Choisi, et les Flamens assiegeroient legierement Lisle et Douay, et prendroient toudis leurs pourveances à Tournay, que nul ne les pourroit destourner.

Sur cel acord, tous se departirent, et ala chascun faire ses pourveances, et eslurent une journée à laquelle ilz debvoient tous ensemble venir devant Tournay pour la assieger.

Le roy de France le sceut assez tost et manda aux bourgoys que la cité fust si garnie qu'il n'y eust point de deffault[2], et envoya dedens son connestable à grand quantité de gens d'armes[3], par quoy il fust

1. Le plan de cette campagne était déjà arrêté dès le 9 juillet à Bruges, comme le prouvent des lettres d'Édouard III de cette date, par lesquelles il réclame des subsides. Il dit qu'il va répartir ainsi son armée : « Une partie ovesque nous vers Tournay, ou il y avera cent mill homes de Flaundres armez, et mounseur Robert d'Artoys vers Seint Omer od cynquante mill, outre touz nous alliez et lour poair. » (Rymer, *Fœdera*, t. II, IIe partie, p. 1130. Cf. Kervyn de Lettenhove, *Istore et Croniques de Flandres*, t. I, p. 385.)

2. On voit par les comptes de Barthélemy du Drach, trésorier des guerres (Bibl. nat., ms. fr. nouv. acq. 9238, fol. 23), que Tournai fut approvisionné de vin de Saint-Pourçain, de Beaune, d'Auxerre et que les bourgeois de cette ville avancèrent aux gens d'armes chargés de la défendre 57,605 l. 2 s. 5 d. t.

3. Les comptes de Barthélemy du Drach, relatifs à la garnison de Tournai, nous apprennent, dans les différents chapitres concernant les chevaliers bannerets, les chevaliers bacheliers et les écuyers, qu'un très grand nombre d'hommes d'armes vinrent de Saint-Quentin à Tournai. (Ibid., fol. 46 à 54 ro.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

maistre de la cité, et que par ceulx de la ville n'y eust aucune deffaulte.

A celluy jour qui fut acordé entre les seigneurs et les Flamens, tous vindrent devant Tournay et l'assiegerrent tout autour[1]; le noble roy assez prez, d'une part, de Jacquemart d'Artevelle et des Flamens, le duc de Brabant, d'aultre part, à toutes ses gens, le conte de Haynau et tous les aultres seigneurs qui faisoient le tiers ost, d'une part, par quoy toute la cité fut assiegée par quoy en aprez firent pluseurs pons sur l'Escaut, qui là est grand et parfont, sur nefs, ainsy l'un ost pouoit legierement aler à l'aultre sans peril[2].

Tantost aprez qu'ilz eurent ainsy ordonné leur siege, le conte de Haynau, qui estoit jœune et de grande voulenté avoit empris celle besongne, fist

1. Le siège de Tournai dura du 1er août au 27 septembre 1340, jour où Philippe VI donna congé à son armée réunie à Bouvines. Mais, après le 27, les défenseurs de Tournai restèrent encore dans la ville jusqu'au 1er octobre, « pour ce qu'il esconvint faire finance de ce qu'il devoient en ladicte ville, et plus tost ne sen poouoient partir. » (Bibl. nat., ms. fr. nouv. acq. 9238, fol. 54 v° et 55 r°.) C'est ce qui explique que tous les comptes des défenseurs de cette ville vont du 1er août au 1er octobre, « qu'ils furent enclos en ladicte ville de Tournay par LXI jours. » Voy., Ibid., fol. 55 à 90 et 141 à 165, les noms des chevaliers et écuyers qui prirent part à la défense de Tournai. Les dates données avant le 1er août pour le commencement du siège sont sans doute les dates de rassemblement des différents corps d'armée qui devaient investir la ville. Cf. *Chronique normande*, éd. Molinier, p. 255, note 4; *Chronographia*, t. II, p. 139, note 1; *Chronique de Richard Lescot*, p. 53, note 1; Appendice, p. 207.

2. Pour les dispositions prises autour de Tournai par Édouard III et ses alliés, voy. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. XXI.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pluseurs chevauchies sur le royaume de France damageuse moult, car il ardi tout le pays environ Lile, et ardi la ville et l'abbaye de Saint Amand[1], la ville et l'abbaye de Marchines[2], et tout le pays entre Tournay et Douay[3]. Je ne sçavroye jamais nommer toutes les villes et villetes qui adoncques furent arses et wastées, car le siege dura trop longuement, car dedens avoit si bonnes gens que envis eussent fait deffaulte. Il y estoit premierement messire Raous[4], connestable d'Ew et conte de France, le conte de Ghines[5] son filz, le viconte Aymery de Nerbonne,

1. Sur l'attaque et la destruction de Saint-Amand et sur les maux soufferts par son abbaye, voy. *Chronographia*, t. II, p. 140 à 142, et le P. H. Denifle, *la Désolation des églises, monastères et hôpitaux en France*, t. II, p. 16.

2. Sur l'attaque de Marchiennes, voy. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. 70; *Chronographia*, p. 142 et 143.

3. *Froissart* (éd. Luce, t. II, p. XXI et XXII) énumère un plus grand nombre de villes détruites par le comte de Hainaut, et dit qu'il brûla plus de quarante villages ou hameaux.

4. Dans le manuscrit on a par erreur Baons. Dans les comptes de Barthélemy du Drach (Bibl. nat., ms. fr. nouv. acq. 9238, fol. 140), on relève cette mention relative à Raoul, comte d'Eu : « La bataille de monseigneur Raoul, conte de Eu, connestable de France, lieutenant du roy nostre sire sur les frontieres de Flandres et de Haynaut, tant des gens d'armes qui servirent souz son gouvernement avant la venue monseigneur le duc de Normandie sur lesdictes frontieres, comme de ceulz qui demourerent de sa bataille après la venue dudit monseigneur le duc devant Thun-l'Evesque, et enclos dedens la ville de Tournay, le siege des annemis estant devant ladicte ville, du IX[e] jour de mars CCCXXXIX jusques au premier jour d'octobre CCCXL. »

5. Raoul, comte de Guines, fils du connétable, chevalier banneret, servait dans sa bataille avec vingt-neuf écuyers pendant le siège. (Ibid., fol. 140 v°.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

messire Aymard de Poitiers, messire Jeffroy de Charny[1], messire Gerard de Montfaucon[2], messire Godemart du Fay, gouverneur de la cité de Tournay[3], le mareschal du roy de France, messire Robert Bertran[4],

1. Geoffroi de Charny, chevalier bachelier, servit dans la bataille de Raoul, comte d'Eu, avec six écuyers, du 27 avril au 1er août, puis pendant le siège, du 1er août au 1er octobre. Ils étaient venus de Pierrepont-sous-Vézelay (auj. Pierre-Perthuis, Yonne, arr. d'Avallon, cant. de Vézelay) à Arras. Ils retournèrent de Tournai à Pierre-Perthuis et touchèrent une indemnité de vingt-trois jours. (Ibid., fol. 141 r°.)

2. Girard de Montfaucon servit sous Godemar du Fay. (Ibid., fol. 66.) Ce folio manque dans le ms., et on n'a cette indication que par la table.

3. Dans le même ms., on trouve ces mentions relatives à Godemar du Fay : « Gens d'armes qui servirent à Lille et à Tournay souz le gouvernement monseigneur Godemart du Fay, chevalier, sire de Bouthion, gouverneur de Tournesis, capitainne general es dictes villes et sur les frontieres de Flandres et de Hainnaut, du xxviiie jour d'octobre CCC XXXIX jusques au premier jour d'octobre CCC XL; et compte l'en ausdictes genz d'armes, tant qu'il furent enclos en la dicte ville de Tournay, le siege des anemis estant devant, c'est assavoir du premier jour d'aoust jusques audit premier jour d'octobre, les gaiges aus parisis qu'il prenoient par devant à tournois, par mandement du roy. » (Ibid., fol. 54 v°.) La compagnie de Godemar du Fay se composait, pendant le siège, de cinq chevaliers bacheliers, trente-sept écuyers, deux gentilshommes et dix sergents de pied. La plupart étaient venus de Savoie et de Franche-Comté. (Ibid., fol. 55 v°.)

4. Voici les mentions concernant Robert Bertrand, qui se trouvent dans les comptes de Barthélemy du Drach : « La bataille de monseigneur Mahieu de Trie, sire d'Araines, et monseigneur Robert Bertram, sire de Briquebec, mareschaux de France, envoiez sur les frontières de Flandres et de Haynaut, en la compaignie monseigneur le connestable de France, lieutenant du roy nostre sire seur lesdictes frontieres, tant des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le senechal de Poytou[1], le sire de Kayeu[2]. Ceulx estoient tous nobles gens, contes, chevaliers banerès, et avecq ce y estoit la flour des escuiers de France, de Poitou, de Gascongne et de tous aultres païs, qui moult honnourablement se maintindrent, quelque meschief ou deffaulte qu'ilz eussent dedens la cité, et faisoient moult souvent de belles escharmuches sur ceulx de l'ost, quant ilz veoyent leur point.

gens d'armes qu'il reçurent souz leur gouvernement pour la chevauchiée de Vervin, de Malle (Marle), et pour estre avecques eulz sur lesdictes frontieres avant la venue de monseigneur le duc de Normandie comme de leur bataille après la venue dudit monseigneur le duc, du secont jour de mars CCCXXXIX jusques au XXVII[e] jour de septembre et premier jour d'octobre ensuivant CCCXL. Et compte l'en, audit monseigneur le marechal Bertran et aux autres genz d'armes qui furent avec lui en sa compaignie, enclos en la ville de Tournay, le siege des anemis estant devant ladicte ville, leurs gaiges aus parisis qui prennent aus tournois. » (Bibl. nat., ms. fr. nouv. acq. 9238, fol. 160 r°.) Le maréchal avait seize écuyers avec lui. Ils eurent une indemnité de huit jours pour venue « du païs de Costentin à Paris » et de onze jours pour « retour de Tournay audit pays. » (Ibid., fol. 161 r°.)

1. Le sénéchal de Poitou était alors Jourdain de Loubert, chevalier bachelier. Il était à Tournai, avec quatre écuyers, dans la bataille de Raoul, comte d'Eu. Ils eurent une indemnité de douze jours pour venir « des parties de Poitou à Tournay », et une indemnité égale pour leur retour de Tournai audit lieu. (Bibl. nat., ms. fr. nouv. acq. 9238, fol. 143 r° et 145 r°.)

2. Jean de Cayeu, chevalier banneret, servit avec douze écuyers dans la bataille de Raoul, comte d'Eu. Ils étaient venus de Sénarpont (Somme, arr. d'Amiens, cant. d'Oisemont) à Arras, et ils retournèrent de Tournai à Sénarpont. Ils eurent une indemnité de trois jours tant à l'aller qu'au retour. (Ibid., fol. 141 r°.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Or veulz je nommer les seigneurs qui estoient dehors au siege. Premierement le noble roy Edowart et le noble prelat l'evesque de Lincolle, le conte Derby, qui maintenant est duc de Lencaste, le plus prœu qu'on sache en ce monde, le conte de Noireton et de Cloceste, le conte de Warvic, messire Jehan, visconte de Beaumont. Messire Robert d'Artoys y vint au derrain avecques ceulx d'Ypre et de Popringue et grant tas de Flamens, qui ne furent pas au commencement du siege, avecques Jaquemart d'Artevelle et ceulx de Gand et de Bruges, qui furent au commencement, ainsy que vous avez ouy.

D'aultre part[1] de la cité estoit le duc de Brabant à tout ses bonnes villes et chevaliers et escuiers et le commun de son pays, le duc de Guerles, le conte de Haynau, messire Jehan son oncle, le marquis de Juley, le conte de la Marche, le sire de Fauquemont et toute la flour de chevalerie qui pooient avoir avecques eulx de leur pays et d'aultre part. Et y estoient Flamens à grande habondance et à paine tous, car par l'acord de Jacquemart d'Artevelle et des seigneurs, ceulx d'Yppre et de Popringue, ceulx de Vans, de Cassel estoient logiez à XL^{M} hommes dessoubz la ville de Cassel, pour resister à ceulx qui estoient venus en garnison à Saint Omer et à Aire[2] de par le roy de

1. Sur la disposition de l'armée anglaise et de ses alliés autour de Tournai, voy. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. XXI; *Chronographia regum francorum*, t. II, p. 139, et *Gilles li Muisis*, dans *Recueil des chroniques de Flandre*, éd. de Smet, t. II, p. 225 et 226.

2. Louis, comte de Flandre, fut chargé de la défense d'Aire et de la région voisine, comme le montre la mention suivante des comptes de Barthélemy du Drach : « La bataille de mon-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

France, qu'ilz ne peussent entrer ou pays de Flandres de ce costé.

Siques il avint à ces Flamens, qui là gisoient, une moult grande merveille. Et leur avoit donné le roy Edowart à cappitaine messire Robert d'Artoys.

Advint ung jour que ces Flamens[1] alerrent pour

seigneur Loys, conte de Flandres, de Nevers et de Rethel, des gens d'armes receuz en sa compaignie et de sa bataille, tant avant la venue de monseigneur le duc de Normandie, lieutenant du roy nostre sire, à Aire et à Bappaumes, en la garde des frontieres de Flandres, comme après la venue dudit monseigneur le duc, es sieges devant Escaudeuvre, de Thun l'evesque, et en l'ost dudit seigneur à Bouvines, du xxvi[e] jour de mars CCCXXXIX jusques au xxvii[e] jour de septembre CCCXL. » (Bibl. nat., ms. fr. nouv. acq. 9239, fol. 191.)

1. C'est sans doute à cette affaire de Robert d'Artois que se rapportent les messages suivants : « Le Borgne de Lugent, messagier, envoié d'Arras à Paris porter lettres dudit Barthelemi (Barthélemy du Drach) à noz seigneurs des comptes, pour leur faire savoir que messire Robert d'Artois estoit logiez emprès Arques, à tout grant quantité de gens d'armes, et que li roys nostre sire aloit devers li et qu'il devoient avoir bataille à Saint Omer, et l'estat de l'argent que l'en avoit pour les gens d'armes, et pour retourner de Paris à Arras, xxx s. — Willeret le Coffre, messagier à pié, xxvii de juillet, envoié de nuit et de jour, moult hastivement, d'Arras à Paris, devers nos seigneurs des comptes, pour eulz faire savoir que monseigneur le duc de Bourgoingne et monseigneur le compte (*sic*) d'Armignac s'estoient combatuz devant Saint Omer, le xxvi[e] jour dudit mois, à messire Robert d'Artois et à bien xv[m] Flamens, et que touz estoient desconfiz et moult grant foison tuez, et tout l'estat de ladicte bataille, L s. — Hannequin de Maignieres, envoié ce jour, tantost après ledit messagier, affin qu'il n'y eust deffaut, d'Arras à Paris, pour faire savoir plus clerement à nozdiz seigneurs lesdictes nouvelles, et que l'en disoit que l'en avoit bien tué vii[m] ou viii[m] Flamens et que le roy d'Engleterre s'estoit meuz de devant Tournay pour leur recourre, xl s. —

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

hustiner devant Saint Omer, et briserrent pluseurs maisons devant les fausbours, et tendoient si fort à gaagnier qu'ilz desroboyent quanques ilz trouvoient. Aucuns de ces chevaliers de France, qui en garnison se tenoient à Saint Omer, issirent par une aultre porte, bien à tout LX armeures de fer et CCC brigans, et alerrent tout à l'entour de la ville, tant qu'ilz trouverrent ces Flamens alans, robant et pillant, sans cappitaine et sans aucune ordonnance. Ilz se ferirent entre eulx par les tropeaulx, ainsy qu'ilz les trouverrent et en tuerrent à grand nombre. Les aucuns aultres, qui ce virent, se mirent à la fuite qui mielx mielx, et necessaire leur estoit de fuir jusques à leur ost qui estoit dessoubs Cassel. Ceulx de Saint Omer s'en retournerrent à la ville, bien joyeux, comme ceulx qui avoient eu bonne aventure.

Or avint à ces Flamens, qui gisoient dessoubs Cassel, une moult merveilleuse aventure ; jamaiz n'ouys parler de si sauvage. Celle mesme nuit, que ces Flamens avoient esté ainsy desconfis, car entour la minuit que tous ces Flamens gisoient et dormoient soubs leurs tentes, une si grande paour et hydeur generalement les prit en dormant que tous se leverent

Guillemin le François, XXIX de juillet, envoié d'Arras à Paris porter lettres à noz seigneurs des comptes, pour eulz faire savoir que les gens d'armes du roy, en ladicte bataille, avoient bien pris VI^c charios et charretes et moult grant foison de bien, et que la jornée que ladicte bataille se fist, il ot bataille en la mer, et avoient pris les genz du roy bien XXX nefs chargiées de lainnes et occis moult grant foison de gent, XXXV s. » (Bibl. nat., ms. fr. nouv. acq. 9239, fol. 287 r°.) Voy. aussi, sur ces engagements autour de Saint-Omer et sur la bataille du 26 juillet, *Chronographia regum francorum*, t. II, p. 127 à 135.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en telle paour, et abastirent tentes et paveillons, et trousserrent leurs chars en si grand angoisse et haste que nul n'attendoit l'aultre, et s'enfuioient tous sans tenir voye ne chemin, que oncques messire Robert d'Artois, qui estoit leur cappitaine, ne ceulx qui estoient avecques luy ne les peurent faire arrester ne demourer tant qu'ilz peussent dire qu'il leur faloit; et cil qui ne pouoit avoir fait si tost que les aultres, laissoit tout coy les paveillons et les tentes et s'enfuioit aprez les aultres. Et firent tant qu'ilz furent II liewes loing, ainchois que le jour fust venu, qu'onques nul ne voulut demourer avecques messire Robert pour priere ne requeste que on leur fist. Et quant messire Robert vit qu'il n'en avroit aultre chose, il ne voulu pas demourer entre ses anemis, et mesmement ou lieu où il estoit tant hays; si s'en ala tout bellement avecques les aultres et fist tant qu'il vint au roy Edowart devant Tournay et conta son aventure; de quoy chascun eut grand merveille. Et ces Flamens, qui ainsy avoient fuy, s'en vinrent l'ung aprez l'aultre par tropeaulx devant Tournay avecques les aultres qui là estoient, et contoient leur sauvage aventure et ne sçavoient dire comment ne pourquoy ce leur estoit advenu, neant plus que s'ilz eussent esté enchantez. Quant ceulx de Saint Omer entendirent entour l'eure de prime que ces Flamens s'en estoient ainsy alez, ilz acoururent celle part et trouverrent grand foison de chars, de chevaulx, de paveillons et de tous harnoys, et foison de pain, de vin et de toutes pourveances, et tout menerent à Saint Omer, et gaagnerent grandement, dont ilz eurent grande joye et grand solas.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XXXVIII.

SOMMAIRE.

Les défenseurs de Tournai, menacés par la famine, mettent hors de la ville les bouches inutiles. Philippe de Valois rassemble une armée à Arras pour secourir la ville. Énumération des principaux seigneurs français et étrangers qui sont autour de lui. L'armée du roi de France, allant au secours de Tournai, se trouve arrêtée par une rivière qu'elle ne peut franchir et campe sur ses bords. Plusieurs Brabançons et Hainuyers, sous la conduite de Waflard de la Croix, vont fourrager autour du camp français; ils sont repoussés. Noms d'un certain nombre de prisonniers et de tués.

Comment le roy de France vint à deux liewes prez de Tournay pour lever le siege, mais appointement y fut trouvé et acord[1].

Ce siege devant Tournay dura assez longuement, qui estoit moult grief à ceulx de dehors, jasoit ce que tous biens convenables leur venoient en grande habondance contremont la riviere de l'Escaut de Flandres, de Brabant et d'aultre part, assez par charoys; mais ceulx de dedens la cité eussent esté en grande mesaise

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. 54 § 124 à p. 62 § 127; Variantes, p. 241 à 246. Il ajoute, p. 56 à 58 et Variantes, p. 243 et 244, le récit d'une aventure de trois chevaliers allemands. Après, p. 62 à 76, Variantes, p. 246 à 253, *Froissart* raconte plusieurs épisodes de ce siège, tels que les attaques de Mortagne et de Saint-Amand et la prise de Charles de Montmorency qui ne sont pas dans *Jean le Bel*. L'épisode de l'attaque de Saint-Omer par les Flamands et de leur panique (p. 76 à 79; Variantes, p. 253 à 256) se trouve dans *Jean le Bel*, chapitre XXXVII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

s'ilz n'eussent esté avisez, car riens ne leur pouoit venir, et le roy de France les secouroit lentement[1]. Maiz ilz eurent sur ce conseil, si envoyerrent hors de la ville, tout parmi l'ost, toutes manieres de gens qui ne leur pouoient aydier et qui n'avoient de leurs propres biens tant qu'ilz s'en peussent chevir, hommes, femmes et petis enfans, et se les seigneurs et les bonnes gens d'armes qui dedens la cité estoient ne fussent [avisez], les bourgois ne l'eussent pas si longuement tenue, car ilz veoyent que leurs pourveances amendrissoient moult fort, et n'avoient nouvelles de nul certain secours de par le roy, dont ilz estoient moult fort esbahys.

Le roy Philippe de France, qui moult envis souffroit le meschief que ses gens enduroient dedens Tournay et veoit le honte et le despit qu'on luy faisoit, envoya par tout son royaume, et prez et loing, si fort et estroit commandement que nul n'osa demourer, viel ne joeune, que tous ne venissent à son mandement à Arras[2] là où il estoit et les attendoit, hors mis ceulx

1. Dès le 1er septembre, Philippe VI fut prévenu de la situation critique de Tournai, comme le prouve cette mention des comptes de Barthélemy du Drach : « Pour eulz [Hue d'Ommisson et un écuyer] dudit premier jour de septembre qu'il se partirent de Tournay pour venir en l'ost, en message, pour avoir argent pour ceulz qui y demourerent. » (Bibl. nat., ms. fr. nouv. acq. 9238, fol. 153 r°. Cf. *Istore et Croniques de Flandres*, t. I, p. 395.)

2. Après le siège de Thun-l'Évêque, Philippe de Valois se retira à Arras, où nous le trouvons déjà dès le 6 juillet. (Arch. nat., K 43, n° 14 *bis*, au dos.) Il y resta pendant presque tout ce mois; nous avons, en effet, relevé des traces de son séjour en cette ville jusqu'au 26 inclusivement. Le 29 et le 30, il est au prieuré de Saint-André, près d'Aire. (Voy. *Bibl. de l'École*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'il avoit envoyé en ses fortresses. Si venoient de jour en jour, les ungs aprez les aultres, et ainsy qu'ilz venoient, il les veoit logier en villes champestre[s] qui sont entour Arras par devers Doway. Et avecques ce, ledit roy envoya si affectueusement qu'il pœut envers le trés noble roy de Bohème[1] et messire Adoulphe de la Marche, evesque de Liege[2], à l'evesque de Mès, au duc de Lorehaine, au conte de Bar, au conte de Savoye[3],

des chartes, 1897, p. 520; *Une ordonnance de Philippe VI de Valois mal datée* et *Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XVIII, p. 173. Cf. *Chronographia*, p. 135 à 138.) Après avoir séjourné quelque temps au prieuré de Saint-André (*Grandes Chroniques*, t. V, p. 402; *Istore et Croniques de Flandres*, t. I, p. 395), Philippe VI alla camper près de Douai, où nous le trouvons le 25 et le 26 août. (Bibl. nat., ms. fr. 27265, doss. 17766, n° 3; Arch. nat., JJ 71, n° 418, et JJ 73, n° 48.) Au commencement du mois de septembre, le 4, il campe à la Bassée. (JJ 72, n° 306.) Enfin, dès le 7, il arrive à Bouvines (*Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XXIII, p. 409), où, d'après les indications relevées pour son itinéraire, il demeure jusqu'au 27 septembre, jour où il donne congé à son armée. (Bibl. nat., ms. fr. nouv. acq. 9238, fol. 5.)

1. Nous voyons, dans les comptes de Barthélemy du Drach pour l'ost de Bouvines, que Philippe VI fit à Jean, roi de Bohême, un don de 3,000 livres « pour les bons et agreables services » qu'il lui rendit. (Bibl. nat., ms. fr. nouv. acq. 9239, fol. 282 v°. Cf. *Chronographia*, t. II, p. 149, et *Grandes Chroniques*, t. V, p. 402.)

2. Adolphe, évêque de Liège, servit Philippe de Valois, avec 500 hommes d'armes, pendant trois mois, soit quatre-vingt-dix jours comptés du moment où il quitta son pays jusqu'au jour où il y retourna. (Bibl. nat., ms. fr. nouv. acq. 9239, fol. 246 v° et 247.)

3. Amé, comte de Savoie, avait amené avec lui, de Chambéry à Thun-l'Évêque et au pont de Bouvines, 17 bannerets, 17 chevaliers bacheliers, 537 écuyers montés au prix et 19 montés à moins de prix. Tous ces hommes servirent jusqu'au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

au conte de Geneve[1], au conte de Sallebruge[2], au conte de Montbliaut[3], au seigneur de Montfaucon[4] et à messire Jehan de Chalon[5], qui tous sont de l'Empire, non pas de son royaume, et tant les requist qu'ilz vinrent tous à Arras à telle puissance que chascun peut avoir. Quant ilz furent à Arras avecques les aultres seigneurs de France, chascun peut sçavoir que grand puissance y avoit et grande assemblée de

27 septembre, les uns à partir du 16 juin, les autres à partir d'autres dates s'échelonnant jusqu'au 20 septembre. (Bibl. nat., ms. fr. nouv. acq. 9239, fol. 246 r°.)

1. Amé, comte de Genève, faisait partie de la compagnie du comte de Savoie. Il avait amené avec lui, d'Annecy à Thun-l'Évêque et au pont de Bouvines, 6 chevaliers bannerets, 3 chevaliers bacheliers, 3 écuyers bannerets, payés comme bacheliers, et 252 écuyers, qui servirent du 16 juin au 27 septembre. Quelques écuyers vinrent encore à des dates plus rapprochées du 27. (Bibl. nat., ms. fr. nouv. acq. 9239, fol. 246 v°.)

2. Jean, comte de Sarrebrück, servit en « la bataille » du duc de Normandie avec 3 chevaliers bacheliers et 28 écuyers, du 26 mai au 27 septembre 1340. Il vint de Commercy à Escaudœuvres et retourna de Bouvines à Commercy. (Bibl. nat., ms. fr. nouv. acq. 9239, fol. 224 v°.)

3. Henri, comte de Montbéliard, servit dans « la bataille » d'Eudes, duc de Bourgogne, comte d'Artois, avec 5 chevaliers bacheliers et 51 écuyers, du 19 avril au 27 septembre. D'autres vinrent encore le rejoindre au 12 mai et au 2 juillet. (Bibl. nat., ms. fr. nouv. acq. 9239, fol. 214 r°.)

4. Girart de Montfaucon, chevalier banneret, servit en la compagnie de Louis de Poitiers, comte de Valentinois. (Ibid., fol. 283 v°.)

5. Jean de Châlon, sire d'Arlay, vint en la compagnie du duc de Bourgogne et servit sous ses ordres, avec 2 bannerets, 23 chevaliers bacheliers et 111 écuyers. (Ibid., fol. 225 r°; voy. aussi fol. 214 v° et 215).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bonnes gens d'armes; c'est assavoir : les seigneurs de France, le roy[1], messire Jehan, son aisné filz, adoncques duc de Normendye[2]; et sy y estoit le jœune roy David d'Escoce, le roy de Navarre[3], messire Loys de Clermont, duc de Bourgongne[4], messire Charles, conte d'Alenchon[5], le duc de Bretaigne, le duc

1. Dans l'armée qui fut réunie à Bouvines, Philippe VI commandait une « bataille » dans laquelle étaient Agot des Baux, Miles de Noyers, bouteiller de France, Louis de Savoie, seigneur de Vaud, Amé de Poitiers, etc., tous avec une nombreuse compagnie. (Bibl. nat., ms. fr. nouv. acq. 9239, fol. 247 r° à 249 v°.)

2. Jean, duc de Normandie, qui fut lieutenant du roi, commandait un corps d'armée dans lequel figuraient Gautier, duc d'Athènes, Louis de Poitiers, comte de Valentinois, Jean, comte de Sarrebrück, Jean de Châlon, sire d'Arlay, Pons de Mortagne, vicomte d'Aunay, Édouard, seigneur de Beaujeu. (Ibid., fol. 223 v° à 227 r°.)

3. La montre des hommes d'armes de « la bataille » de Philippe, roi de Navarre, fut faite devant Jean, dit Desramé de Beaumont, et Pierre de Sacquainville, chevaliers, maréchaux de cette bataille. Les hommes inscrits dans cette montre servirent jusqu'au 27 septembre, pendant un nombre de jours plus ou moins grand, à partir du mois de mai. (Ibid., fol. 227 à 231.)

4. Les gens d'armes de la compagnie d'Eudes, duc de Bourgogne, comte d'Artois, servirent « sur les frontieres et en l'ost, tant avant la venue monseigneur le duc de Normandie, lieutenant du roy nostre sire, comme après, » du 16 avril au 27 septembre 1340. (Ibid., fol. 214.)

5. La montre des gens d'armes de « la bataille » du comte d'Alençon fut faite par-devant Hervieu Le Cok, chevalier, maréchal de ladite bataille, et Robert de Saint-Cler son compagnon. La plupart des hommes inscrits dans cette montre servirent jusqu'au 26 ou au 27 septembre, pendant un nombre de jours plus ou moins considérable, à partir du mois de mai. (Ibid., fol. 231 v° à 241.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'Atheynes[1], le conte de Bloys, le conte de Flandres[2], le conte d'Armignack[3], le conte de Harecourt[4], le visconte de Thouart[5], le visconte de Vantadour[6], le gentil prelat l'evesque de Beauvaiz[7], le sire de

1. Gautier, duc d'Athènes, fut, du 24 avril au 7 juin, capitaine « es parties de Theraische » et, à partir du 7 juin jusqu'au 27 septembre, il fut placé sous le commandement du duc de Normandie. (Bibl. nat., ms. fr. nouv. acq. 9239, fol. 223 v°.)

2. Le corps d'armée réuni par Louis, comte de Flandre, servit du 26 mars au 27 septembre 1340, « tant avant la venue de monseigneur le duc de Normandie, lieutenant du roy nostre sire, à Aire et à Bappaumes, en la garde des frontieres de Flandres, comme après la venue dudit monseigneur le duc es sièges devant Escaudeuvre, de Thun l'Evesque, et en l'ost dudit seigneur à Bouvines. » (Ibid., fol. 191.)

3. Jean, comte d'Armagnac, qui était à la tête d'un corps d'armée, commença son service le 16 juin avec 4 autres bannerets, 21 bacheliers, 1 écuyer banneret, 83 écuyers montés au prix, 16 écuyers montés à moins de prix et 6 ménestrels. Son maréchal et maître d'hôtel, Guibelin Jourdain, commença son service le 1er juin. Ils restèrent jusqu'au 27 septembre. (Ibid., fol. 241 à 243 v°.)

4. Jean, comte d'Harcourt, chevalier banneret, servit, avec 4 chevaliers bacheliers et 32 écuyers, à partir du 18 mai, en la compagnie du comte d'Alençon. (Ibid., fol. 231 r°.)

5. Louis, vicomte de Thouars, chevalier banneret, servit, avec 3 bacheliers et 11 écuyers, du 19 mai au 1er juin, dans « la bataille » du roi de Navarre, puis, du 1er juin au 26 septembre, il passa, en même temps que Miles de Thouars, dans « la bataille » du comte d'Alençon. Il eut alors avec lui un plus grand nombre de chevaliers et d'écuyers. (Ibid., fol. 227 v° et 233 r°.)

6. Bernard, vicomte de Ventadour, chevalier banneret, servit, dans le corps d'armée du comte d'Alençon, du 6 juin au 26 septembre. (Ibid., fol. 233 v°.)

7. L'évêque de Beauvais était alors Jean Ier de Marigny, qui occupa le siège épiscopal de janvier 1313 à 1347.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Noyers[1] et grand foison d'aultres haults chevaliers, barons, bannerès que je ne sçay nommer.

Quant tous ces seigneurs dessus nommez furent venus à Arras, le roy eut conseil de chevauchier et de traire vers ses anemis qui seoient devant Tournay. Si se mit à chemin, et chascun le suivy ainsy qu'il deut et ordonné estoit. Si firent tant que ilz vinrent à une petite riviere[2] qui estoit à II petites liewes de Tournay. Celle petite riviere estoit trés parfonde, avironnée de croleis et de marescages, tant que on ne la pouoit passer, fors parmy ung petit pont si estroit, que ung seul homme à cheval estoit assez embesogné de passer oultre. Si loga trestout l'ost sur les champs, car ilz n'eussent peu passer la riviere. L'endemain, l'ost demoura tout coy.

Les seigneurs qui estoient emprez le roy eurent conseil comment on pourroit faire pour passer celle riviere et le croleis plus seurement. Aucuns Brebanchons, Hebignons, Haynuiers parlerrent ensemble, le vespre, quant ilz sceurent que l'ost du roy de France estoit logié si prez d'eulx, et s'acorderrent qu'ilz yroient l'endemain veoir leurs convenances, et s'ilz veoyent leur cop d'aventure, ilz s'aventureroient. Ainsy que acordé fut, ainsy fut fait, et chevaucherrent l'endemain assez prez de l'ost, mais ilz ne passerent pas laditte riviere, et si ne virent nul des Françoys par

1. Miles de Noyers, bouteiller de France, servit, avec une nombreuse compagnie, dans « la bataille » du roi. (Bibl. nat., ms. fr. nouv. acq. 9239, fol. 248.)

2. La Marcq, sortie des bois de Phalempin, à 15 kil. de Lille, se jette dans la Deule à Marquette, après avoir traversé des marais auxquels elle sert de décharge.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

deça laditte riviere à cui ilz se peussent aventurer.

Quant ilz veirent, ilz ne voulurent pas retourner qu'on ne veist de leurs ensaignes, si bouterrent le feu en deux povres maisons qui estoient demourées à ardoir, et puis s'en retournerrent à leurs loges. Aultres jœunes compaignons Haynuiers, Hebignons et Brabanchons qui estoient avecques messire Jehan de Haynau, quant ilz ouïrent parler de ce que ces compaignons avoient fait, ilz penserrent de mielx faire la besongne. Si se leverrent au matin devant le jour, et les debvoit mener messire Waflard[1], qui sçavoit bien

1. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. 58 à 62, et la *Chronographia regum francorum*, éd. Moranvillé, t. II, p. 157, donnent quelques détails sur la prise de Waflard dans cette chevauchée et apprennent que les habitants de Lille manifestèrent une grande joie à la nouvelle de cette capture. Plusieurs documents, trouvés aux archives municipales de cette ville (carton 1301), nous feront connaître les motifs de cette joie. Dès le 15 février 1337, Ferry de Denisis, gouverneur de Tournai et de Lille, avait permis aux habitants de cette dernière ville de porter des armes, pour leur défense, contre Waflard et de le prendre partout où ils pourraient, hors lieu saint, car il avait tué Jean Maigret, blessé Jean Maillard et poursuivi plusieurs autres Lillois qui allaient à Bruges, à Menin ou ailleurs. Une lettre de Philippe de Valois, du 26 février de la même année, nous apprend qu'à cette date, Waflard de la Croix était déjà banni, sous peine de mort, de la ville et châtellenie de Lille pour ses excès ; mais, malgré ce bannissement, il venait souvent jusqu'aux portes de la ville et menaçait de tuer plusieurs échevins ; ceux-ci n'osaient plus aller à leurs affaires et étaient obligés de sortir en armes et accompagnés dans Lille. Le roi manda alors au bailli de Lille de le convoquer à Douai ou ailleurs et, s'il ne comparaissait pas, d'en faire prompte justice et de confisquer ses biens. Au cours de cette année et en 1338, on relève, dans les comptes municipaux de la ville de Lille, plusieurs dépens faits à « l'oquison » de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le pays de là entour, car il avoit longuement guerryé les bourgoys de Lile et leur avoit fait maint ennoy.

Ainsy leur convenança qu'il les meneroit en ung lieu où ilz pourroient assez gaagnier s'ilz le vouloient suivir. Celle matinée mesmes s'estoient levez aucuns compaignons de l'ost monseigneur de Liege, qui estoient logiez au plus prez de laditte riviere que nuls aultres seigneurs; et se leverrent aussy aucuns compaignons de Hesbaing, de la terre de Monthalt, de Condros, de Buillon, pour aler fourrager aux champs par deça la riviere, pour fourrager plus aise au costé devers Tournay; et passerrent au pont ung et ung, l'ung aprez l'aultre, devant soleil levant. Quant ilz furent sur les champs, ilz se departirent par tropeaulx pour faire leurs trousses là où ilz trouvoient les plus beaulx blez. Celle matinée il fit si grande bruyne que

Waflard; ce sont des chevaucheurs chargés de le poursuivre, des « espies » pour surveiller ses allées et venues, des arbalétriers pour guetter aux portes. (Arch. communales de Lille, comptes de 1337, fol. 17 v°; de 1338, fol. 13 v°, 16 v°, 22 v°.) Aussi la ville se montra généreuse à l'égard de ceux qui le prirent et sans pitié pour lui. A Jehan des Sans et à ses compagnons, qui le prirent, il fut donné 160 livres. Aux deux chevaliers du roi, qui l'amenèrent, on donna des hanaps, des pots d'argent, pour la valeur de 79 livres 12 s. Quand la nouvelle de sa prise parvint à l'échevinage, il dépêcha Henri le Lormier pour bien s'assurer que cette nouvelle n'était pas fausse. Waflard fut décapité par Pierron Carbonniette, qui toucha pour cela 20 sous, puis son corps fut enfoui au gibet et sa tête exposée d'abord à la porte de Courtrai, puis à la porte aux malades. (Ibid., compte de 1340, fol. 17 v°, 18 v° et fol. 24.) Voy. aussi, sur ce personnage, *Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. III, p. 505. D'après cet éditeur, il aurait été pris le 7 septembre 1340.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'ung ne pouoit veoir l'aultre de demy bonnier loing.

Or avint entour soleil levant que ces Haynuiers et Beshaignons, qui estoient du conte de Haynau, qui chevauchoyent celle matinée parmy celle grand bruine et ne veoient goutte, si s'embatirent sur ceulx qui gardoient les fourrageurs de l'evesque du Liege à tout sa baniere, qui espars s'estoient parmi les champs, l'ung ça, l'aultre là, pour faire leurs trousseaulx. Ceulx qui furent trouvez emprez la baniere de l'evesque n'estoient pas plus hault de XX compaignons, ensemble ceulx de Haynau; et les Behaignons de l'ost du conte de Haynau estoient bien LXX, flour de gens et d'eslite chevaliers et escuiers. Ilz vinrent sy prez de ces fourrageurs que, devant ce que l'un aperchut l'aultre, ilz se trouverrent comme ensemble et ne peurent pas reculer ne l'un ne l'aultre, ains coururent l'ung sur l'aultre de grand randon, et y eut ung trés beau poingnys. Quant Connars de Lonchiens, qui aprez fut fait chevalier et estoit maistre de la baniere de l'evesque (mais ung aultre le tenoit adoncques, car il ne se donnoit garde de la rencontre), vit qu'ilz n'avoient point de partie contre ces Haynuiers et ces Behaignons et Brabanchons, et que mal leur en aloit, il descendi à pyé pour rendre estail et pour tant qu'il amoit mielx morir que fuir. Aussy fist adoncques Henry d'Asse, ung chanoine de Saint Jehan en Liege, de cui la proesse on avoit maintesfois esprouvé. Aussy descendi Thierry de Mohalt, chanoine de Huy, et Colart le Panetier, escuier.

Cilz IIII se deffendirent si vassaument qu'ilz en eurent grand honneur et qu'ilz soustinrent tout le faiz du pongnys jusques au derrain que aucuns des four-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rageurs acoururent à secours quant ilz ouirent le hustin; maiz ilz ne sçavoient que c'estoit, pour la bruyne qui si grande estoit. A ce poingnys et hustin furent des gens de l'evesque de Liege qui bien s'y porterrent avecques les dessusdis IIII, messire Henry de Fexhe, messire Ogier, son frere, messire Balduin de Saint Servays et messire Jehan, son frere, messire Colin Freypont, messire Robert de Tuwegnies, Liebert d'Almonses, maistre Conrard, le keu dudit evesque de Liege, qui fut des mielx faisans, Jehan de Walhain, et sy y fut ung gentil clerc qui s'y porta trés bien et fut le recteur de Winchekus, et y eut le nez et le visage couppé au travers, et aussy s'y porterrent bien pluseurs compaignons de Buillon. De la partie de Haynau fut mort messire Jehan de Wargny, messire Gautier de Pourelach, de la conté de Namur, et messire Willaume Pypempoys de Bruxelle, tous III chevaliers, et aucuns aultres que je ne sçay nommer. Et sy y fut pris messire Jehan de Sorre, messire Daynals de Blise, messire Race de Moncheaulx, II preux hommes, et messire Loys de Jupeleu et pluseurs aultres escuiers et bons compaignons que je ne sçay orendroit tous nommer.

Quant les aultres Haynuiers et Behignons virent que la desconfisture tournoit sur leur partie, ilz s'en partirent assez bellement quant ilz veirent leur bon point.

Quant le roy de France ouy les nouvelles que les gens de l'evesque de Liege avoient ainsy bien fait la besongne et tenu ainsy camp contre les anemis, il en fut moult joieux, et aussy fut ce belle aventure et grand honneur pour les Behaignons qui estoient d'une partie et d'aultre. Ceulx de la partie de l'evesque se

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

deffendirent vassaument quant on leur courut sus; les aultres de la partie du conte de Haynau s'en departirent bellement quant ilz virent que la besongne n'aloit pas bien pour eulx, siques par raison on ne leur en pourroit donner blasme, se on ne leur donnoit par envye.

Or vueil je retourner à nostre matiere et compter comment le departement de ces deux osts fut fait.

Chapitre XXXIX.

Sommaire.

Entremise de l'abbesse de Fontenelles, mère de la reine d'Angleterre et sœur de Philippe de Valois, pour amener une trêve. Conclusion de la trêve d'Esplechin. Les deux partis s'attribuent la victoire. Trahison des Brabançons. Jean de Hainaut fait arrêter et mettre à mort plusieurs habitants de Bruxelles.

Comment les treves furent prises entre les II roys devant Tournay par le pourchas de madame de Haynau, seur au roy de France et mere à la royne d'Angleterre[1].

A ce temps estoit la bonne dame, la souveraine des bonnes, madame de Haynau[2], abesse de Fonte-

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. 79 § 135 à p. 84 § 137. Variantes, p. 256 à 262. Le manuscrit de Rome fait connaître les emprunts faits par Édouard III à Jacques d'Artevelde. Ni dans la première rédaction, ni dans les variantes, Froissart ne parle de la trahison des Brabançons et de la punition des Bruxellois.

2. Jeanne de Valois, sœur de Philippe VI, avait épousé, le 19 mai 1305, Guillaume Ier le Bon, comte de Hainaut et de Hollande, fils de Jean d'Avesnes. Après la mort de son mari (7 juin 1337), elle se retira au monastère de Fontenelles. Le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nelles[1], qui fut femme au gentil conte de Haynau, pere à celluy conte qui vivoit, qui celle guerre maintenoit avecques les aultres, et estoit mere à la jœune royne d'Angleterre, et sy estoit seur à ce roy Philippe de France. Si veoit moult envis celle guerre durer si longuement qu'elle duroit, et moult de foys en avoit chevauchié et charié aprez le roy Phelippe, son frere, pour mettre l'acord, s'elle peust[2]; maiz oncques n'y peut rien esploitier[3] combien que souvent s'en jettast aux piez du roy, son frere, moult fort esplourée; et tous jours le poursuivoit tant qu'elle pouoit. Et adoncq quant le roy et son ost furent logiez si prez de leurs

30 juin 1345, Philippe VI lui fit don de 1,000 écus d'or. (*Journaux du Trésor de Philippe VI de Valois*, n° 173.)

1. Fontenelle, Nord, arr. et cant. de Valenciennes, comm. de Maing.

2. Knigthon, II, 19. — *Chronographia regum francorum*, II, 158, 159.

3. Une note des comptes de Barthélemy du Drach, pour l'ost de Bouvines, nous apprend que la conclusion des trêves avait dû être retardée par les exigences du roi d'Angleterre et de ses alliés. « Morelet d'Amiens, xviii de septembre, envoié de Lille à Paris porter lettres dudit Barthelemi à noz diz seigneurs, pour eulz faire savoir que le roy de Boeme, l'evesque du Liege et le conte de Savoie faisoient nouvel traictié avecques les anemis et qu'il les trouvoient plus douz qu'il n'avoient fait, et aussi que Monseigneur de Montmorenci et messire Hue, ses freres, monseigneur Othe d'Encre, monseigneur Thomas de Marigny, monseigneur Jehan de Forest et pluseurs autres estoient pris des anemis, et les gens du roy avoient pris messire Wafflard de Guistelle, ii autres chevaliers et pluseurs escuiers, allant et rapportant lettres audit Barthelemi de noz diz seigneurs, xxx s. » (Bibl. nat., ms. fr. nouv. acq. 9239, fol. 287 r° et v°.) — Déprez, *les Préliminaires de la guerre de Cent ans*, p. 343.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

anemis que vous avez ouy, la bonne dame traveilla tant par l'ayde de trés noble roy de Boheme, qu'elle eut congié d'aler parler à son filz, le conte de Haynau, et aux aultres seigneurs, pour sçavoir se on y pourroit trouver quelque bonne voye d'acort ou de pays ou de treves, et tant prya que le noble roy de Boheme envoya avecques elle messire Loys d'Agymont[1], pour tant qu'il estoit bien amé de tous les seigneurs d'une part et d'aultre.

La bonne dame traveilla tant[2], par l'ayde de messire Louys, que une journée d'apointement fut acordée à l'endemain, où chascune des parties debvoit envoyer IIII personnes souffissantes pour traittier toutes bonnes voyes, pour acorder les parties, s'il plaisoit à Dieu, et souffrance et abstinence de guerre de trois jours, que l'ung ne debvoit forfaire sur l'aultre; et se debvoient assembler à une chapelle[3] seant enmy les champs que on appelle Esplichin[4]. La bonne dame dessusdite et ledit messire Loys s'en revindrent au roy de France et à son conseil, et conterrent ce qu'ilz avoient fait envers les aultres seigneurs. Le roy de

1. Nous voyons, au mois de septembre 1339, un Louis d'Aigimont, chevalier bachelier, qui servit pendant deux jours, du 10 au 12, sous le duc d'Athènes, c'est sans doute le même personnage. (Bibl. nat., ms. fr. nouv. acq. 9238, fol. 30 v°.)

2. Le Continuateur de Nangis dit que les pourparlers de paix ne durèrent pas moins de six semaines. (*Guillaume de Nangis*, éd. Géraud, t. II, p. 171.)

3. Il y a précisément une chapelle située à moitié chemin entre Esplechin et la ferme de Vizon; prov. de Hainaut, à 9 kil. au sud de Tournai.

4. Esplechin, à un kil. de la frontière française, en face de Cysoing. La *Chronographia* (t. II, p. 160) dit que les conférences eurent lieu à Cysoing.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

France qui bien sçavoit par certains messages que ses gens de dedens Tournay avoient defaulte de vivres, et ainsy ne se pouoient longuement tenir, et veoit bien qu'il ne les pouoit bonnement secourir, car il ne pouoit passer celle petite riviere ne les crolices sans grand meschief, si s'acorda aprez pluseurs parolles à l'appointement, et à laditte journée, et à l'abstinence de guerre aussy, et le fist crier par tout son ost; aussy firent les aultres seigneurs, quant ilz le sceurent.

L'endemain aprez messe et aprez boire, les conseillers vindrent ensemble à laditte chappelle et la bonne dame avecq. De la partie du roy de France[1] y furent le roy de Bohème, l'evesque de Liege, le conte d'Alenchon, frere audit roy, le conte de Flandres, le conte d'Armignack; de la partie du roy d'Angleterre, l'evesque de Lincolle, le duc de Brabant, le duc de Guerles, le marquis de Juley et messire Jehan de Haynau[2]. Quant ilz furent tous venus, ilz se saluerent moult honnourablement et se festierrent grandement, et aprez parlerrent de l'apointement. Toute celle premiere journée aviserrent la voye et maniere d'acord; et toudis estoit celle bonne dame parmy, laquelle tousjours moult humblement [leur prioit][3] que chascunne

1. D'après la teneur même des trêves, les représentants du roi de France furent : le roi de Bohême, l'évêque de Liège, le duc de Lorraine, le comte de Savoie, le comte d'Armagnac; les représentants du roi d'Angleterre furent : le duc de Brabant, le duc de Gueldre, le marquis de Juliers, Jean de Hainaut et le sire de Beaumont. (Rymer, *Fœdera*, t. II, IIe partie, p. 1135.)

2. La *Chronographia* (t. II, p. 160) ajoute les noms du sire de Noyers, de Guillaume de Clinton, de Geoffroy de Scrop, de Henri d'Antoing et d'Eudes, seigneur de Cuk.

3. Ces deux mots entre crochets sont omis dans le manuscrit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

partie se donnast paine d'acorder. Toutesfois, celle journée passa sans nul certain accord ; chascun s'en rala en son lieu sur promesse de retourner l'endemain à laditte capelle. A l'endemain y retournerrent pour aviser que dessus, et cheirent finablement en aucunes manieres et voyes d'acord, mais ce fut si tart que on ne les peut escrire de jour[1]. Si se departi ce parlement adoncques et creanterrent de revenir le matin pour parfaire et acorder le remanant. Au tiers jour, ces seigneurs revindrent et adoncques fut accordée une treve pour durer une année entierement, et debvoit celle année tantost conmenchier entre ces seigneurs, qui là estoient d'une part et d'aultre, et entre ceulx qui guerryoient en Escoce, et entre ceulx qui guerryoient en Gascongne, en Poytou et en Santonge. Elle ne debvoit entrer jusques à XL jours[2], dedens

de Jean le Bel. Froissart, qui le copie presque textuellement dans cette partie, nous a permis de les rétablir.

1. En effet, bien que les trêves soient datées du lundi 25 septembre, un messager partit, dès la veille, annoncer aux maîtres de la chambre des comptes à Paris qu'elles étaient conclues. « Perrot le Picart, messager, XXIIII de septembre, envoié de Lille à Paris porter lettres dudit Barthelemi à noz diz seigneurs moult hastivement, de nuict et de jour, pour eulz faire savoir que les trieves estoient accordées entre le roy nostre sire et le roy d'Engleterre jusques à la Saint Jehan Baptiste ensuivant, et qu'il avoient la sepmaine III foiz esté despeciées, XXXV s. » (Bibl. nat., ms. fr. nouv. acq. 9239, fol. 287 v°). Voy. Déprez, *op. cit.*, p. 345.

2. Le texte de ces trêves est publié dans Rymer, *Fœdera*, t. II, IIe partie, p. 1135 et 1136, dans Gilles Li Muisis (voy. *Recueil des Chroniques de Flandre*, t. II, p. 228 à 231, dans *Avesbury* (p. 317), dans *Knighton* (t. II, p. 19 à 22), dans le *Continuateur de Nangis* (t. II, p. 172-178), dans le *Scalachronica*, p. 172.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lesquelz chascune partie le debvoit faire sçavoir aux siens[1] sans nul mal engin, s'ilz les vouloient tenir, si les tenissent, et s'ilz ne vouloient, sy guerryassent assez l'ung l'aultre. Et fut celle treve acordé[e] sur telle condicion que chascun debvoit tenir paisiblement, elle durant, tout ce dont il estoit saisy.

Quant celle treve fust acordée et seellée d'une part et d'aultre, de quoy les Brebanchons eurent grande joye, car ilz ne desiroient aultre chose que la departie comment que ce fust, à honneur ou à honte[2], qui l'endemain, si tost que le jour poingny, veist tentes abatre, chars chargier, fort haster, emblaver, entonnillier, il eust dit : « Je voy ung nouveau siecle. »

Ainsy, comme vous avez ouy, se departirent les II osts par le traveil et pourchas de la noble dame, cui Dieux face pardon, et demoura la bonne cité franchement quitte et entiere, laquelle avoit esté en trés grand peril, car toutes leurs pourveances leur commenchoient à faillir et n'avoient pas pour III ou pour IIII journées à vivre. Les Brabanchons s'en commen-

1. Ces trêves devaient être notifiées, non pas dans le délai de 40 jours, mais de 20 jours en Gascogne et en Guyenne, et de 25 jours en Angleterre et en Écosse. Cf. Déprez, *op. cit.*, p. 345, 346.

2. Nous voyons, par les comptes de Barthélemy du Drach, que, dès le commencement du siège de Tournai, les Flamands cherchaient déjà à traiter avec le roi de France. « Perrot le Picart, messager, IX d'aoust, envoié d'Arras à Paris porter lettres à noz seigneurs des Comptes, pour eulz faire savoir que ceulz du Franc de Flandre se devoient rendre au roy et que les III bonnes villes se devoient rendre aussi; et pour ce s'estoit retrait le roy à une lieue deça Béthune et y tint longuement parlement; et pour retourner à Douay, XXX s. » (Bibl. nat., ms. fr. nouv. acq. 9239, fol. 287 r°.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cerrent à aler hastivement, car grand desir en avoient. Le noble roy Edowart se partist envis s'il peust; mais il luy faloit suivir partie de la voulenté des aultres seigneurs et croire leur conseil. Le conte de Haynau et messire Jehan, son oncle, se fussent aussy bien envis acordé à celle partie, s'ilz eussent sceu aussy bien le fait de ceulx qui dedens estoient que le roy de France faisoit, et se ne fust le duc de Brabant qui leur avoit dit en secret que il detenoit à grand mesaise ses Brabanchons et comment qu'il fust, il ne les pouoit plus detenir qu'ilz ne se deussent partir le jour ou l'endemain, s'acord ne se faisoit.

Le roy de France et tout son ost se departi assez joyeusement, car ilz ne pouoyent bonnement plus demourer là pour la punaisie des bestes qu'on tuoit si prez de leurs loges et pour le chault qu'il faisoit; et si pensoient avoir de leur part l'onneur de celle departie, car ilz disoient, par la raison de ce, qu'ilz avoient rescous et garanty la bonne cité de Tournay, et avoient fait departir celle grande assemblée qui assiegié l'avoit; et riens n'y avoient fait combien qu'ilz y eussent grands despens fait. Les aultres seigneurs de l'adverse partie cuidoient aussy avoir l'honneur de cil departement, pour ce qu'ilz avoient si longuement demouré ou royaume de France et assiegié une des bonnes [cités[1]] qui y fust, et ars et gasté le pays du roy de France, luy sachant et voyant, et point ne l'avoit secouru de temps ne de heure, ainsy comme il deust; et au desrain, avoit acordé treves, ses anemis seans devant sa cité et ardans et gastans son pays,

1. Ce mot entre crochets manque dans le manuscrit de Jean le Bel; nous l'avons rétabli d'après le texte de Froissart.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

si qu'il emportoit le despit, en ses chambres à Paris, qu'on luy avoit fait sans point l'amender[1].

Ainsy vouloit chascune des parties à soy mesmes attribuer l'onneur, de quoy maint debat et maint argument s'en sont puis levez en place entre compaignons et gens qui se veullent cognoistre es faits et honneurs d'armes en tavernes, en chambres de seigneurs et aultre part, quant les ungs veulent une partie porter et les aultres l'aultre. Mais se aucuns, en merveillant, veullent demander comment ce pœut estre que ces seigneurs, lesquelz avoient mis si grande paine et fait si grands despens pour le siege de Tournay, et y avoient si longuement esté qu'il faloit que les pourveances de la ville fussent bien amenries, et sy veoyent bien que le roy de France ne pouoit passer la riviere sans leur voulenté, ne lever le siege fors que parmy eulx, et si n'avoient riens fait de leur entencion pour laquelle ilz estoient là venus, se partoient ainsy sans aultre chose faire, on pourroit respondre que ce fut pour ceulx de Bruxelle qui avoient tant pourchassé aux aultres bonnes villes de Brabant que nullement ilz ne vouloient plus demourer; et sy s'en fussent ralez les Flamens aussy comment que ce fust, ainsy se fussent les seigneurs trouvé trompez et desgarnis de leurs gens, et eussent fait cent foys plus honteuse departie. Tout ce fut pourchassé par faulx rapporteurs et jengleurs, et aussy fut la trahison tantost aprez evidentement ouverte, ainsy que je le vous conteray.

Quant tous ces seigneurs furent departis et ralez

1. Cf. Déprez, *les Préliminaires de la guerre de Cent ans*, p. 347.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tous en leur pays, le duc de Brabant aussy, gueres ne demoura que il, duc de Brabant, fut enfourmé que luy et tous les aultres seigneurs avoient esté trahys par le pourchas d'aucuns bourgoys de Bruxelle, qui par leur grandeur et orgueil ont toudis voulu estre les plus grands de Brabant, combien que la ville de Louvaing en est le chief. Ces bourgoys de Bruxelle avoient pris grand argent du roy de France affin qu'ilz peussent pourchasser à ceulx de leur ville, à ceulx de Louvaing, et à ceulx d'Anvers, et à toutes les aultres villes, qu'ilz se voulsissent partir de leur ost et raler chascun en leurs villes, par quoy les seigneurs ne peussent maintenir leur siege, et qu'il convenist qu'ilz se departissent à leur blasme. Et leur avoit donné le roy de France pouoir de sommer et de donner or et argent à ceulx là où il leur sembleroit estre mielx employé et à ceulx qui mielx seroient en telles choses crus. Il sembla au duc que c'estoit grande trahison pour luy, et luy sembloit que le roy avoit bien employé son argent, car ces bourgoys en avoient bien fait leur debvoir. Toutesfois, il en fut durement courouchié et pensa que ces seigneurs le pourroient mettre en leurs pensées, partant qu'il les avoit tant et tant prolongié à l'aultre chevauchie. Si s'apensa qu'il en parleroit à messire Jehan de Haynau, en cui il se fioit moult, et le tendroit en secret jusques à tant que son conseil en determineroit. Si en parla audit messire Jehan au plus tost qu'il pœut, car il luy fist prier qu'il venist à luy parler; si luy conta toute la besongne ainsy qu'elle avoit alé et comment il en estoit et comment aussy il le sçavoit. Messire Jehan de Haynau en fu durement esbahy quant il entendi telle convenance

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et demanda tous les noms de ces bourgois coulpables et on luy les bailla par escript secretement, entre lesquelz il y en avoit ung qui estoit le plus privé secretement du roy, et aloit souvent à Paris, et revenoit, et passoit toudis parmy la terre de Chimay et de Terace pour la plus secrete voye. Messire Jehan le sceut et le fist tant espier que il et son filx furent pris, en une matinée, entre Amorre[1] et Mondrepus[2], et furent amenez à Biaumont moult confus et moult esbahys. Si tost que messire Jehan le sceut venu, il ala parler à luy et luy demanda pluseurs choses de son estat; maiz il estoit sage et respondoit tout à point, et toutesfois il ne cela pas son nom, ains dit qu'il avoit nom Evrard Hyerclais. Adoncques sceut bien messire Jehan que c'estoit l'ung des plus coulpables, si en fut moult joyeux.

Quant ces nouvelles furent venues à Bruxelle, tous ses compaignons furent moult esbahys et s'enfuirent soudainement hors de Bruxelle; sire Watyer Engloye, sire Renier, son filz, et II aultres qui s'en alerent à Tournay; messire Clays Zuaure, chevalier de Bruxelle, s'enfuy à Namur, et si tost que le duc le sceut, il envoya gens aprez luy pour veoir comment on le pourroit avoir. Quant messire Clays Zuaure vit ces gens, il ne fut pas trop asseur, ains se parti privéement et passa par le pont de Meuse pour aler à Dynant. Les gens du duc le sceurent, si chevaucherrent hastivement au devant et le prirent, si le menerrent tout parmy Namur jusques à Vuive. Là le

1. Auj. Anor, Nord, arr. d'Avesnes, cant. de Trélon.
2. Mondrepuis, Aisne, arr. de Vervins, cant. d'Hirson.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

duc estoit qui en fist moult grand feste, et puis aprez luy fist copper la teste devant tout son pays et le conseil des bonnes villes d'aultre part.

Quant le conte de Haynau sceut comment les besongnes estoient alées, il en eust moult grand joye; si fist tant par belles [paroles[1]] à messire Jehan, son oncle, que sire Evrard Clays fut mené à Mons en Haynau, et là le fit le conte trayner par les rues jusques au gibet, et par grandes prieres là luy fit la teste copper sans enroer. Les aultres bourgoys qui s'en estoient fuys demourerent longtemps hors du pays et aultre part, grandement honteux et confus, et au derrain firent ilz leur paix par argent, et retourna chascun en sa possession quittement, mais toudis leur demouroit le nom. Ainsy que vous avez ouy, fut descouverte celle trahyson.

Des aventures lesquelles sourvindrent en ce temps en Gascongne, en Poytou et es aultres marches, je ne suys mie bien infourmé et n'en faiz point de mention ne de celles d'Escoce entre les Anglès et les Escots, car je pourroye faillir à voir dire; si vault mielx que je m'en taise jusques à tant que j'en avray meilleur loisir et que j'en seray mielx infourmé, car j'en diroye envis aultre chose que la verité. Et certainement ce que j'en ay cy devant escript, je l'ay mis tout au plus prez de la verité que j'ay peu, selonc que je l'ay veu en ma propre personne et que j'en ay souvenance, et ainsy que je l'ay ouy veritablement recorder à ceulx lesquelz ont esté où je n'ay pas esté; et se mespris ay en aucuns poins, sy me soit pardonné.

1. Ce mot placé entre crochets a été omis dans le manuscrit.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XL.

SOMMAIRE.

Les Sarrasins ayant mis le siége devant la ville de Tarifa, le roi d'Espagne et le roi de Portugal unissent leurs forces pour les chasser. Défaite des Sarrasins. Les rois chrétiens assiégent ensuite Algésiras.

Comment le roy d'Espaigne et de Portugal desconfirent trois roys payens qui estoient entrez en Espaigne et tenoient assise une bonne cité[1].

Pour ce que on ne doibt pas oublier les aventures sourvenues le temps pendant des guerres dessusdites en estranges marches, je ne vueil mye mettre en oubli la grande aventure et la trés heureuse fortune qui avint au roy d'Espaigne[2], à Castelet, en ce prens (*sic*) contre les Sarrasins, dont toute crestienté doibt à tousjours mais regracier Nostre Seigneur de la grande vertu qu'il monstra adoncques.

Sache chascun que l'an de grace mil CCC et XL, ou moys de septembre, avoient trois roys Sarrasins assiegié une bonne ville et forte ou royaume de Castille qu'on appelle Tarifle[3], seant sur mer ou assez prez.

1. Froissart n'a pas reproduit ce chapitre. Cf. les *Grandes Chroniques*, éd. Paulin Paris, t. V, p. 406 à 411, qui font également le récit de la victoire des rois d'Espagne et de Portugal. Le récit des *Grandes Chroniques* est reproduit presque textuellement dans *Istore et croniques de Flandres*, t. I, p. 400 à 405.

2. Ce roi de Castille était Alphonse XI, qui régna de 1312 à 1350.

3. Tarifa.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les trois roys estoient le roy de Guernade, le grand roy de Bennamarin et le roy Aboemard, son filz, qui avoient une trés grande poissance, bien estimée à LX^{m} hommes à cheval, gens d'armes, et CCC^{m} hommes de pyé, à piques, arcs, arbalestes, armez aussy selonc leur usage, sans leurs roynes, leurs amiraldes, leurs femmes, que tousjours mainent avecques eulx. Ilz avoient esté devant la cité par longtemps, de quoy il ennuyoit trés fort au roy d'Espaigne.

Au derrain, luy qui ne pœut plus endurer ce grand meschief, manda à ung certain jour tous les haults barons de son pays, et tous les hommes et les maistres bourgoys de ses citez et des aultres bonnes villes, pour avoir conseil comment ilz pourroient mettre remede à deffendre leur pays contre telz gens qui les vouloient ainsy destruire et exillier pour leur poissance. Si s'accorderrent au darrain qu'ilz amoient mielx mettre corps et avoir en l'aventure et en la disposition de Nostre Seigneur, en deffendant leur pays et la loy cristienne contre les mescreans, et morir à honneur que souffrir tel meschief et vivre à honte, combien qu'ilz peussent poy de gens assembler encontre si grande poissance. Si mirent journée d'estre tous aprestez pour vivre ou pour morir en ung lieu prez à deux petites liewes de ces Sarrasins.

Quant la journée fut venue et ilz furent tous assemblez, ilz trouverrent qu'ilz n'avoient plus de XIII^{m} hommes de pié combatans, qui estoit chose mal partie encontre si grand nombre de gens à cheval et à pyé, comme dessus est dit, et toutesfois, ilz se fierent tant en leur bonne querelle et en la grace de Nostre Seigneur, pour la foy de cui se combatoient, qu'ilz eurent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

conseil, d'acord commun, qu'ilz iroient avant vers les anemis. Si envoyerrent messages à ces seigneurs Sarrasins comment ilz se traissent arriere et amendassent le forfait qu'ilz avoient fait, ou que ilz fussent tous reconfortez d'avoir bataille le tiers jour.

Le premier jour aprez ce conseil, le roy d'Espaigne et le roy de Portugal[1], à tout leur puissance, trairent avant devers leurs anemis, tous reconfortez de vivre ou de morir et d'attendre la voulenté de Nostre Seigneur. Ainsy firent semblement le second et le tiers aussy, et se logerrent à II petites liew[e]s des anemis qui les attendoient. Quant les osts des Sarrasins les veirent venir et approchier, ilz issirent hors de leurs loges et firent trois grosses batailles, chascune de C et XX^{m} hommes, assez prez de la riviere que les crestiens avoient à passer; desquelles trois batailles le roy Benmarin avoit la plus grosse et estoit mise ou millieu; le roy de Guernade eut la sienne au senestre du grand roy Benmarin, plus prez de laditte riviere et du pas où il convenoit les crestiens passer. Le roy Aboemard, roy de Tramente, filz au grand roy de Benmarin, eut la tierce bataille, au dextre costé de la bataille son pere. Si tost que le roy d'Espaigne et le roy de Portugal veirent ces trois batailles ainsy ordonnées, ilz eurent ensemble conseil que chascun se confesseroit et receveroit le corps Nostre Seigneur comme vray crestien, et puis se metteroient à l'aventure de Dieu et de son plaisir. Ainsy chascun ouit messe moult devotement. Le roy d'Espaigne, mesmement,

1. Le roi de Portugal était Alphonse IV, qui régna de 1325 à 1357.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui adoncques, en tout son aage, n'avoit esté confessé, comme on disoit, ne n'avoit porté foy ne chasteté à madame la royne sa femme[1], de laquelle il avoit II beaulx filz[2]; ains avoit une aultre amye, qu'il faisoit appeller la riche Donerde[3], de laquelle avoit pluseurs enfans, et faisoit à celle riche done tenir si grand estat de mesnie, de hostel et d'atour que chascun s'en esmerveilloit, et plus en faisoit X foys que la royne sa propre femme. Il se confessa adoncq et rechut le saint sacrement moult devotement, et s'estendi à terre, tout armé, par grande contrition de cueur et par grand repentance, et par devant tout le pœuple, et nobles et non nobles, du quoy chascun s'esmut à pitié et à voulenté de bien faire, et voa adoncques le roy que il voloit estre adoncques bon crestien et vray filz de saincte Esglise, et chasteté maintenir, maiz que Dieu luy voulsist donner à ce jour victoire contre ses anemis.

Adoncques il se leva de terre et fist le signe de la vraye croys, et tantost monta sur son destrier, et fist chevaucher avant les banieres, jusques à laditte riviere, et n'avoit ordonné, en ses batailles, que VI^{m} hommes à cheval, et avoit envoyé tous ses gens de pyé en la bataille du roy de Portugal, qui avoit ordonné sa bataille contre le roy de Guernade, au senestre costé du roy d'Espaigne. La tierce bataille

1. Marie, fille d'Alphonse IV, roi de Portugal.

2. Ces fils étaient : Pierre le Cruel, qui lui succéda sur le trône, et Ferdinand, mort avant lui.

3. C'est sans doute Éléonore de Guzman, que Jean le Bel désigne ainsi. Il en eut plusieurs enfants naturels, dont le plus connu est Henri de Transtamare, qui tua Pierre le Cruel.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des crestiens estoit au mareschal de l'ost, qui estoit rengié contre la bataille du roy Aboemard, roy de Tarmente, et pouoit avoir en ceste bataille environ IIII^m hommes à cheval.

Quant le roy d'Espaigne eut ainsy voé, comme dit est, il feri des esperons avant, comme homme sans paour, et chevaucha à tout ses bannieres et ses gens oultre laditte riviere, par la grace de Nostre Seigneur, à grand meschief et grande fortune, et assambla à la bataille du roy Benmarin par telle vertu que, par la grace Nostre Seigneur, la plus grande partie des Sarrasins tournerrent en fuite. Le grand roy demoura ung petit, mais quant ses gens virent chascun fuir, ilz se mirent tous à fuir.

Le roy d'Espaigne et ses gens furent adoncques tous asseurez, et ferirent entre les Sarrasins comme les loups familleux entre ung tropeau de brebis, et en ochirrent tant qu'ilz peurent, et les chasserent tout le jour, de l'eure de tierce jusques à la nuit sans reposer. Et tout par semblable maniere firent les aultres batailles, et en ocirent et tuerrent tant qu'il n'en fut oncques fait certain nombre, maiz on disoit que jamaiz en bataille ne fut faicte telle occision, et les aucuns nombroient les mors à plus de C^m hommes, qu'onques les crestiens n'y perdirent plus hault de XL hommes que bons que mauvaiz[1]. Le grand roy de Benmarin

1. Cette victoire est celle du Salado, remportée par les rois de Castille et de Portugal sur les Sarrasins le 30 octobre 1340. Édouard III écrivit au roi de Castille une lettre de félicitations le 12 juin 1341. (Rymer, t. II, IIe partie, p. 1164.) Dans l'*Appendix ad Murimuth*, p. 263, M. Thompson a publié la lettre d'un anglais qui avait assisté à la bataille du Salado et qui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et le roi de Guernade se mirent à sauveté comment que ce fust, maiz le roy de Tarmente fut pris et pluseurs aultres grands seigneurs dont je ne sçay les noms.

Quant la nuit fut venue si espesse que les crestiens ne pœurent plus vir ne congnoistre l'ung l'aultre, ilz firent leurs gens retraire pour revenir à leurs loges ou aux loges des Sarrasins pour prendre ce qu'ilz trouverroient. Ilz chevaucherrent toute nuit jusques bien prez du jour sans boire et sans mangier. Quant ilz furent venus aux loges des Sarrasins, ilz trouverrent que les gens du pays avoient tout robé et tué femmes et enfans, grandes et moyennes, entre lesquelles estoit la royne, femme au roy de Benmarin, fille au roy de Thumes, et pluseurs aultres haultes dames, à grand foison ; ne on ne les pourroit nombrer, ne aussy pourroit on estimer la noblesse et le tresor qui là furent trouvez. A l'endemain, le roy et tous les crestiens firent chanter trois messes moult solemnelement, en regraciant Nostre Seigneur de la grand grace qu'il leur avoit envoyé, et puis s'en ala chascun en son pays.

Quant ce vint au temps d'esté, le roy d'Espaigne qui avoit grand desir de reconquerre ses villes et ses chasteaulx que les Sarrasins avoient conquis, il manda toutes ses gens et les fit aler par devant ung fort chastel que les Sarrasins tenoient, et y avoit grosse garnison pour guerrier toudis le pays, et l'appelloit on le chastel Arkalays. Ledit roy fut devant le chastel grand temps ainchoys qu'il le peust avoir.

écrivit à Édouard à ce sujet, en lui envoyant copie d'une lettre que le sultan Abu'l Hassan avait adressée à Banû Marin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A celluy siege vindrent foison de grands seigneurs et de vaillans hommes de toute crestienté, si comme pelerins, pour avanchier leur corps et leur honneur, et demourerent là tant avecques ledit roy que ledit chasteau fut rendu et reconquis.

Assez tost aprez, le roy d'Espaigne, qui ne voloit pas atant cesser, assiega la noble et bonne ville qu'on appelle Algheside[1], par terre et par mer, laquelle estoit droit au cornet de son royaume, et demoura devant par l'espace de II ans, ainchois qu'il la peust avoir, voire plus ; et y furrent veues moult d'abilitez d'armes, entre les estranges pelerins et les Sarrasins, par devant la ville, en une place qui là estoit. Les crestiens perdoient plus souvent que les Sarrasins aux paletis et aultres armes, car ilz s'abandonnoient trop à la folie pour avancer leur honneur envers les grands seigneurs et les barons qui là estoient venus de tous pays comme pelerins l'ung pour l'aultre. Là fut perdu, entre les aultres, le jœune chevalier messire Godefroy de Los, filz au conte Therry de Hinseberge et de Blanghenberge, dont ce fut pité et dommage. A celluy siege vindrent, comme pelerins, le gentil roy de Navarre, le conte de Foix, qui là morurent de mort naturelle ; sy y vint le duc de Lencaste, qui adoncques estoit appellé le conte Derby, le conte de Salbry et pluseurs aultres seigneurs, contes et ducs et haults barons de France et d'Angleterre et d'Alemaigne et de tous aultres pays que je ne sçay nommer, et sy en morut grand foison, que de leurs morts naturelles que de faitz d'armes.

1. Algésiras.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XLI.

SOMMAIRE.

Mort de l'évêque de Liège Adolphe de La Mark. Son neveu, Engilbert de La Mark, lui succède. Mort de Louis de Bavière en 1345. Charles, fils de Jean, roi de Bohême, est élu roi des Romains. Il ne peut se faire couronner à Aix qu'au mois d'août 1349. La peste. Les Flagellants. Persécution des Juifs.

Comme messire Charles de Boheme fut couronné roy d'Alemaigne[1].

Entre les parties et les acords des deux royaumes de France et d'Angleterre, en ce temps avindrent moult de merveilles; c'est assavoir en Gascongne, en Poytou, en Lymosin, en Bretaigne et es marches d'Escoce, dont vous orrez cy aprez parler, car les treves, lesquelles furent acordées au partir du siege de Tournay, furent mal tenues et gardées en toutes les marches, ainsy que vous orrez[2].

L'an de grace mil CCC XLIIII, le jour de saint Hubert[3], trespassa l'evesque Aoust de la Marche, evesque de Liege, ou chastel de Clermont, qui moult et souvent eut à faire, en son temps, l'une foys contre son pays et l'aultre contre ses marchissans, et fut bien evesque par l'espace de XXX ans[4]. Aprez fut

1. Ce chapitre n'a pas été reproduit par Froissart, sauf les détails relatifs aux Flagellants, que l'on retrouve au t. IV, éd. Luce, p. 100. Variantes, p. 330 à 332.

2. Sur ces négociations, cf. Déprez, *op. cit.*, p. 349 et suiv.

3. 3 novembre.

4. Adolphe de La Mark était évêque de Liège depuis le 7 avril 1313.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

evesque de Liege, par la court de Romme, le filz de son frere, le conte de la Marche, messire Englebert[1], qui au devant estoit prevost de Liege, et eut moult à faire encontre les communes de Liege, de Huy, de Hesbaing, de Condros et de tous aultres pays dedens trois ans aprez sa venue.

L'an de grace mil CCC XLV trespassa l'empereur Loys de Baviere[2], et tantost pourchassa aprez luy le plus noble roy qui fut le roy de Boheme, par son sens que messire Charles, son aisné filx[3], fut eslut par la plus grande partie des esliseurs du roy d'Alemaigne, et par le consentement du pape Clement VI et par toute la court de Romme; mais il eust depuis assez à faire et de contraire fortune, aprez la mort de sondit pere, le roy de Boheme, qui moru à la bataille qui fut à la Blanche Tache, assez prez de Crecy en Pontieu[4], là où le noble roy Edowart desconfit, à petit de gens, le roy Philippe de France, à tout son grand pouoir; et là fut tué le gentil roy, le conte d'Alenchon, frere au roy de France germain, le conte de Bloys, filz de sa seur, le conte de Flandres, le duc de Lorraine et pluseurs aultres grands seigneurs et barons desquelz vous orrez parler en ceste hystoire, s'il est qui le parface.

1. Engilbert de La Mark fut désigné comme successeur d'Adolphe le 23 février 1345.

2. Louis de Bavière mourut le 11 octobre 1347. (Voy. C. Muller, *Der Kampf Ludwigs des Baiern mit der römischen Curie*, t. II, p. 225.)

3. Charles fut élu roi des Romains le 19 juillet 1346, du vivant de Louis de Bavière que Clément VI avait déposé par une bulle du 13 avril 1346.

4. Dans le manuscrit on a par erreur : Poytou.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cil messire Charles[1], esleu à roy des Rommains, ainsy que dit est, ne pœut estre couronné si tost comme il voulsist à Ayz, aprez la mort de son gentil pere, ains le convint couronner en la ville de Zantes, qui siet sur le Rin, car il avoit II de ses esliseurs contraires qui avoient esleu ung aultre à Frankenwort, là où l'en debvoit, par coustume ancienne, eslire les roys d'Alemaigne, si comme ilz disoient, et on avoit eslut messire Charles à Convalence[2] sur le Rin, par quoy ledit messire Charles ne pœut, si tost comme il voulsist, estre couronné à Aiz par paix, ains luy convint longuement guerrier, car ces II esliseurs, c'est assavoir le duc de Baviere et le marquis de Brandebourch luy estoient moult durement contraires. A la parfin, lui convint faire paix avecques eulx, et prist à femme le seur du jœune duc de Baviere, et fut, par commun accord, recouronné à Aiz, et sa femme, la jœune royne, et tous les haults barons d'Alemaigne y furent en grand estat. Ce fut l'an de grace mil CCC XLIX, ou moys d'aoust.

En ce temps couroit une commune et generale mortalité, par universel monde, de une maladie qu'on appelle la boche ou l'ypydimie[3], qui prenoit les

1. Charles IV, élu roi des Romains dans la diète de Rentz le 19 juillet 1346, fut couronné à Bonn dans le mois de novembre suivant. Il fut sacré à Aix-la-Chapelle, seulement en 1349.

2. Coblentz.

3. C'est la peste noire qui ravagea la France surtout dans les années 1348 et 1349. (Voy. sur ce fléau, H. Denifle, *la Désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la guerre de Cent ans*, t. II, p. 57 à 63; L.-A.-J. Michon, *Documents inédits sur la grande peste de 1348*. Paris, Baillière,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aucuns ou senestre bras, les aultres en l'ayne, et moroient dedens III jours, et quant elle estoit ferue en une rue ou en ung hostel, l'ung le prenoit de l'aultre, par quoy poy de gens osoient aidier ne visiter les malades; et à paine se pouoit on confesser, car à paine trouvoit on prestre qui le voulsist faire[1], ne n'osoit on vestir ne toucher les draps des malades. Si ne sçavoient les gens que penser ne quel remede donner à l'encontre, ains pensoient pluseurs que ce fut miracle et vengement de Dieu pour les pechiés du monde, dont il avint que aucunes gens commencerrent adonc à faire grand penance et diverse par grand devotion. Entre les aultres, les gens d'Alemaigne commencerrent à aler par le pays à grandes routes et compaignies[2], et portoient crucefis et confanons et grandes banieres de cendal par manieres de processions, et aloient par les rues II et II chantant haultement chanchons de Dieu et de Nostre Dame rimées et dictées, et puis aloient en une place et se desvestoient

1860, in-8°; Rébouis, *Étude historique sur la peste*, 1888, in-12; *Bibl. de l'Éc. des chartes*, t. II, p. 201, *Opuscule relatif à la peste, composé par un contemporain*, et t. LXI, p. 334, *la Messe pour la peste*.)

1. A Paris et à Saint-Denis, d'après les *Grandes Chroniques*, t. V, p. 486, il n'en fut pas de même, car, disent-elles, « jasoit ce qu'il se mourussent ainsi habondamment, toutes voies avoient ils confession et leur autres sacremens. » Voy. aussi ce que dit le Continuateur de Guillaume de Nangis du dévouement des sœurs de l'Hôtel-Dieu de Paris. (*G. de Nangis*, éd. Géraud, t. II, p. 212.)

2. Sur les Flagellants, voy. *Gilles li Muisis*, éd. de Smet, dans le *Recueil des Chroniques de Flandre*, t. II, p. 346 et suiv.; *Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XVIII, p. 305 à 317, et Kervyn de Lettenhove, *Hist. de Flandre*, t. III, p. 353 à 358.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

jusques au petis draps deux fois chascun jour, et se bastoient quanques ilz pouoient d'escorgies et d'aguilles ens fichées, siques le sanc de leurs espaules couroit aval de tous costez, et toudis chantant leur chanchons, et puis se jettoient III foys en terre par devotion et passoient l'ung parmy l'aultre par grand humilité.

Quant ilz avoient fait toutes ces serymonies, ilz aloient prendre hostel pour herberger pour Dieu, là ou on leur en prioit, et disoient qu'ilz les convenoit ainsy aler par l'espace de XXXII jours et demy, et qu'ilz le sçavoient ainsy par la demonstrance divine à la remembrance de Nostre Seigneur qui ala par terre prez de XXXII ans et demy.

Quant aucuns de ces penans et repentans vindrent au Liege, chascun les courut vir à grand merveille faire leurs afflictions, et leur donnoit chascun de son argent par grand devotion, et estoit tout honteux qui ne les pouoit herberger, car il sembloit à chascun que ilz fussent sainctes gens, et que Dieu les avoit envoyé pour donner exemple au commun pœuple d'ainsy faire penitance en remission des pechiez, siques aucuns compaignons de Liege aprirent leurs manieres, et mirent en rommant leurs chansons, et assemblerent grande foison de compaignons aultres, et alerrent par le pays du Liege, de Brabant, de Haynau et de pluseurs aultres contrefaisans les serymonies dessusdittes, et s'appelloient confreres. Tant de gens y prinrent exemple que chascun les vouloit par grande devotion contrefaire; maiz au derrain, tant multiplia celle maniere que toutes les bonnes villes estoient plaines de celles gens, lesquelles s'appelloient flagelleurs et confreres par maniere d'aliance, et deb-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

voit l'ung aidier à l'aultre à faire sa besongne, siques ceste grande affliction se converti en orgueil et en presumption, et se le pape ne les eust contrains par griefves sentences, ilz eussent peu mettre au derrain saincte Esglise à destruction, et commenchoient jà à destourber le service et les offices de saincte Esglise, et vouloient aucuns maintenir par leur sotie que leurs chansons et leurs serymonies estoient plus dignes que celles de l'Esglise, siques on se doubtoit que celle folie tant ne multipliast qu'elle ne mist au bas l'Esglise, et tueroient prestres et clercs pour convoitise d'avoir leurs biens et leurs benefices.

En ce temps que ces flageleurs aloient, avint une grande merveille qu'on ne doibt mie oublier, car quant on vit que ceste mortalité et pestilence ne cessoit point pour penitance que on feist, une renommée et voix issi dehors, et dist on que celle mortalité venoit des Juifs[1] et que les Juifs avoient jetté venins et poisons es puis et es fontaines par l'universel monde, pour empoisonner toute crestienté, pour avoir la seignourie et l'avoir de tout le monde, par quoy chascun, grand et petit, fust si animé sur eulx qu'ilz furent tous ars et mis à mort es marches où les flagelleurs aloient par les seigneurs et les justices des lieux, et aloient morir tous dansans et chantans aussy joyeusement comme s'ilz alassent aux noces, et si ne se vouloient crestienner, ne peres ne meres, et ne vouloient souffrir leurs enfans rechepvoir batesme pour priere que on leur sceust dire; ains disoient

1. Sur les massacres des Juifs, voy. *Gilles li Muisis*, éd. de Smet, dans le *Recueil des chroniques de Flandre*, t. II, p. 342 à 344.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'ilz avoient trouvé en leurs livres de prophetes que tantost que celle secte de flagelleurs courroit par le monde, toute juderie seroit destruitte par feu, et iroient les ames de ceulx qui morroient liement en leur ferme foy, en paradis ; siques tantost qu'ilz veoyent le feu, femmes et hommes sailloient dedens, trestout chantant, et y portoient leurs petis enfans pour tant qu'ilz se doubtoient que on ne leur ostast pour crestienner.

CHAPITRE XLII.

SOMMAIRE.

Couronnement de Charles à Milan, puis à Rome. Mort de Jean de Brabant, qui laisse trois filles mariées. Arrangement relatif au Brabant. Guerre entre la Flandre et le Brabant à cause de Malines. Défection des communes de Bruxelles et de Louvain qui se rendent au comte de Flandre. Le duc Wenceslas s'enfuit en Allemagne. Le comte reçoit la soumission des autres villes, sauf de Bois-le-Duc. Il relâche les otages livrés. Les villes commencent à regretter Wenceslas.

Comment le duc Winselin et le conte de Flandres furent en trés grand debat pour la duchyé de Brabant[1].

Or vueil je retourner au roy Charles, roy d'Alemaigne et des Ronmains, qui tout plain eut à faire aprez ce qu'il eut fait sa feste à Aiz et couronné sa jœune royne, ainsy que vous avez ouy, car on n'a mie souvent veu que le roy d'Alemaigne puist demourer en paix quant il veult corriger et remettre à point

1. Ce chapitre n'a pas été reproduit par Froissart.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

tous les meffaitz d'Alemaigne. Toutesfois, ce roy Charles en fit sa partie bonne jusques à tant qu'il ala oultre les mons, mais il luy avint ce que oncques n'avint à roy d'Alemaigne en devant, et pour la grande merveille que on en eut, le metteray je en escript.

Sache chascun que il pourchassa si sagement, non obstant les fortes parties qui estoient en Toscane et en Lombardye, qu'il passa l'an mil CCC et LIIII en Lombardie, et se fit couronner à Milan par l'acord et consentement du seigneurs de Milan, et puis se fist conduire par grande compaignie et par le marquis de Montferrant jusques à Romme. Là il fut couronné paisiblement de la tierce couronne comme empereur, et rapassa tout en pays parmi Toscane et parmy Lombardye, et revint l'an LV en son royaume de Boheme comme droit empereur.

En celle mesme année, qui fu la CCCLV, aprez la feste Saint Nicolas[1], trespassa le duc Jehan de Brabant, qui avoit trois filles mariées. L'aisnée[2] fut mariée premiere au conte Willaume de Haynau, qui moru en Frise[3], et puis fu remariée à monseigneur

1. D'après Butkens, *Trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant*, t. I, p. 440, Jean III de Brabant mourut, non après la Saint-Nicolas, mais la veille de cette fête, le 5 décembre.

2. Jeanne fut mariée, en 1334, à Guillaume, comte de Hainaut. Au mois de juin 1347, elle se remaria avec Wenceslas, fils de Jean, roi de Bohême, et de Béatrix de Bourbon. (Butkens, *Ibid.*, t. I, p. 466 et 467.)

3. Guillaume II, comte de Hainaut, fut tué à la bataille de Staveren, où il fut vaincu par les Frisons révoltés. Cette bataille eut lieu le 26 septembre 1345. (Voy. Butkens, t. I, p. 433. Cf. Devillers, *Cartulaire des comtes de Hainaut*, t. I, p. 255, notes 2 et 3.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Wincelin, duc de Luxembourch, frere à l'empereur Charles. La seconde[1] fut mariée au conte Louys de Flandres. La tierce[2] fut mariée au duc Regnault de Guerles. Quant le duc Jehan fut mort, le duc Winselin de Luxembourch et madame Jehanne, sa femme, se trairent aux bonnes villes et au pays Brabant, et requirent avoir la seignourie et toute la duché de Brabant, comme l'aisné hoir qui avoit la fille aisnée. Le duc de Guerles requist aussy partie pour madame sa femme.

Le pays de Brabant eut conseil, et ne vouldrent pas acorder à ce que le pays fust departy[3], ains firent convenances au duc Winselin maintes, entre lesquelles estoit contenu que ilz le tendroient pour duc de Brabant, tant que madame sa femme vivroit, comme regent du pays, et puis, aprez le trespas d'elle, alast le pays où aler debvroit, et offrirent grandes sommes de tresors au conte de Flandres et au duc de Guerles pour les parties de leurs femmes. Ce ne souffist pas au conte de Flandres, ains dit qu'il estoit riche assez et qu'il ne vendroit point les heritages de sa femme,

1. Marguerite de Brabant épousa, le 1er juillet 1347, Louis II de Male, comte de Flandre.

2. Marie avait été fiancée à Renaud, duc de Gueldre, dès 1334. Le mariage fut célébré au Bois de Vincennes en 1347.

3. Du vivant même de Jean III, après la mort de ses fils, Henri (1349) et Godefroid (1351), pour sauvegarder l'indivisibilité du territoire, il avait été décidé, de commun accord par le duc, les villes et la noblesse brabançonne, que Jeanne, épouse de Wenceslas, aurait le duché, et Marie, femme du duc de Gueldre, et Marguerite, femme du comte de Flandre, des rentes assignées sur le pays. (Voy. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. II, p. 169.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mais il avroit son droit quant ilz pourroit; et requist le duc et le pays qu'ilz voulsissent oster leurs mains de Malignes, qui estoit son droit heritage et que monseigneur son pere avoit bien acquis à l'Esglise de Liege[1], combien que le duc, qui mort estoit, l'avoit longuement maintenu et manié sans raison.

Le duc Winselin et le pays s'esmerveillerrent durement de ceste derraine requeste et ne furent pas conseilliez du faire, par quoy trés grosse guerre s'en ensuivy tantost aprez entre les II pays de Flandres et de Brabant; et furent les II pays assemblez entour l'abbaye de Hafflegien[2], l'ung contre l'aultre, à grand ost, entre le Saint Jehan et l'aoust tantost aprez, qui fut l'an LVI. Là fut une paix traittie[3] par bons et

1. C'est le 28 mai 1333 que fut fait le contrat de la vente de la ville et seigneurie de Malines, par l'évêque et le chapitre de Liège à Louis, comte de Flandre, moyennant 100,000 tournois noirs. Le comte devait les tenir en hommage lige de l'évêché de Liège. (Original, Arch. du Nord, B 264, n° 6615.) Mais par suite de l'opposition de Jean III, duc de Brabant, elle fut placée en la garde du roi de France qui, par lettres du 18 août 1334, promit qu'elle ne serait jamais remise au duc de Brabant, mais retournerait aux vendeurs si elle ne revenait pas au comte de Flandre. (Arch. du Nord, B 264, n° 6867.) Cependant, le 5 juin 1347, Philippe VI la fit réunir au Brabant moyennant la restitution, à Louis de Nevers, de la somme qu'il avait versée à Adolphe de La Mark. (Arch. nat., J 523, n°s 14, 14 *bis* et *ter*.) Cf. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. II, p. 20 à 22; Schoonbroodt, *Inventaire des chartes du chapitre de Saint-Lambert à Liège*, n°s 596 et 597; de Dynter, *Chronique des ducs de Brabant*, t. II, p. 656 à 662.

2. Abbaye d'Afflighem, dont les ruines subsistent sur le territoire de la commune de Hekelghem, canton d'Assche, à quatre lieues est de Bruxelles. (Voy. *Gallia christiana*, t. V, col. 36.)

3. Jean le Bel fait sans doute allusion aux conférences qui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sages moyens, assez honnourable pour une partie et pour aultre, mais quant ceulx de Bruxelle furent revenus en leur ville, il leur sembla, par leur orgueil, que les conseilliers les eussent traittiez par trahison; sy firent mettre en prison tous ceulx qu'ilz pœurent trouver, par quoy celle pays n'ala pas avant ainsy qu'elle avoit esté acordée. De quoy le conte de Flandres et tous les Flamens se tindrent pour decheus, si se mirent en ost les aucuns et revinrent entre l'abbaye de Hafflegien et Bruxelle. Le duc de Brabant, messire Wincelin, estoit adoncques en Brabant, à grand foison de gens d'armes à Bruxelle, et estoient avecques luy le conte Therry de Los, le conte de Mons, filz au marquis de Juley, à tout grand quantité de chevaliers bannerès et aultres. Ilz se mirent hors de Bruxelle, et alerrent loger aux champs encontre les Flamens qui n'avoient nulles gens d'armes, fors ceulx de Gand et aucuns aultres de leur pays, avecques leur seigneur. Tous ceulx de Louvaing, de Bruxelle et de tout le commun pays alerent logier aux champs avecques leur seigneur dessusdit.

A l'endemain, ilz eurent conseil qu'ilz se combateroient aux Flamens, si se trairent hors de leurs loges et firent leurs batailles, par grand advis, aussy firent les Flamens à l'encontre, qui n'avoient pas tant de gens de pié d'assez comme les gens de pié des Brabanchons, ne la quarte partie de gens d'armes. Quant les batailles furent rengies d'une part et d'aultre, et les Brabanchons se troverent par devers les Flamens,

eurent lieu alors à Assche. (Voy. Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. III, p. 380.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ilz les cuidoient bien desconfire. Quant ce vint à l'assembler aux Flamens, les communes de Louvaing et de Bruxelle tournerrent en fuite, sans cop ferir, et quant les seigneurs veirent la maniere, ilz furent tous esbaubis et tournerrent aussy tous en fuite et ne cesserrent de fuir tant qu'ilz furent à la ville de Bruxelle[1]. Le duc s'enfui à Louvaing, le conte de Los jusques en son pays, qui mielx mielx. Quant les Flamens veirent la maniere, ilz les suivirent pas à pas, tous arrengiez jusques à la porte de Bruxelle, et fussent ens entré legierement, s'ilz eussent voulu, car nul ne les en gardoit. Si se logerrent es fausbours celluy jour et la nuit la plus grande partie. Le conte de Flandres et pluseurs aultres se logerrent es tentes des seigneurs qu'ilz avoient lessé sur les champs. Là, gaigna assez qui gaagnier voulut, car nul des seigneurs des Brabanchons n'enporta aultre chose que ce qu'il avoit sur son corps, ains lesserrent tentes, harnas, pourveances et tout leur bagage. La duchesse, mesmement, laquelle estoit à Codeberghe[2], s'enfuy toute seule, et ne fina de chevaucher, à tout une seule chamberiere et ung seul varlet, jusques à Binch.

Les bourgoys de Bruxelle qui eurent doubtance que les Flamens n'entrassent en la ville, et desrobassent leurs maisons, et enforchassent leurs filles et leurs femmes et ne les tuassent, eurent tous conseil l'ende-

1. C'est de la bataille de Scheut que Jean le Bel fait le récit; elle eut lieu le 17 août 1356 et livra le Brabant au comte de Flandre. (De Dynter, *Chronique des ducs de Brabant*, t. III, p. 25 et 26. Cf. Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. III, p. 380, et Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. II, p. 170.)

2. Palais du duc à Bruxelles.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

main de se rendre à eulx, et la ville au conte de Flandres, et luy promeirent qu'ilz le tendroient à seigneur contre tous et luy donneroient bonnes lettres et bons hostages, et vouloient qu'il s'apellast duc de Brabant.

Quant ceulx de Louvaing[1] entendirent ce, ilz eurent conseil et dirent au duc et au conte de Mons qu'ilz vuydassent et s'en alassent, car ilz ne pouoient là estre soustenus, car ilz vouloient rendre la ville au conte de Flandres et le vouloient tenir pour seigneur, ainsy que ceulx de Bruxelle avoient fait. Adoncques le duc s'en ala o poy de compaignie vers Diest, et l'endemain il s'en ala ainsy qu'il pœut en Alemaigne et par devers ses amis et l'empereur son frere, qui nouvellement estoit retourné de Romme, ainsy que vous avez ouy, pour luy remonstrer sa besongne et pour requerre conseil, confort et aide contre les Flamens.

Le conte de Flandres s'acorda à ceulx de Bruxelle et rechut leur promesse, feaulté et hommage, et bien XL bourgoys souffisans, demourans en hostage pour tenir leur convenance, et puis entra à Bruxelle à grand feste. Tout ainsy firent ceulx de Louvaing, aprez ceulx de Aentwers, aprez ceulx de Nivelle et ceulx de Tillemont, et tous les aultres bonnes villes, fors le Bos le Duc que ne voult acorder à celle besongne.

Quant le conte de Flandres eut pris toutes ses feaultés et hostages de poursuivir toutes ces convenances, il mist ses gens et ses garnisons par toutes

1. De Dynter, *op. cit.*, t. III, p. 27, dit, en effet, que Louis, comte de Flandre, entra à Louvain sans résistance.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ses villes; aprez, il manda ung certain jour à tout ses chevaliers et escuiers du pays à Coteberghe, et tout le commun du pays par devant tous les conseilliers des bonnes villes de Flandres et de Brabant, et requist à chevaliers et escuiers que chascun voulsist luy faire feaulté et le commun du pays aussy, ainsy que avoient fait les bonnes villes et les conseilliers qui, là aussy, le requirent. Quant ilz furent conseilliez et ilz veirent les consaulx des bonnes villes, qui là estoient, le voloient, l'ung à dolent cuer, l'aultre à joyeux, chascun l'acorda. Quant ces besongnes furent faittes ainsy que dit est, le conte de Flandres prist ses lettres et rendi les ostages, de quoy il fut trés mal conseillié, car quant les bonnes villes eurent leurs hostages, elles se recommencerrent à raviser et repentir de ce que si legierement avoient rendu le pays au conte de Flandres et renvoyé le duc Wincelin qu'ilz avoient priz à seigneur. Par quoy il fut tel jour que le conte de Flandres ne fut pas bien asseur en la ville de Louvaing pour aucunes des communes, lesquelles n'estoient pas contentes de ce que leur conseilz avoient fait et ordonné.

CHAPITRE XLIII.

SOMMAIRE.

Après la bataille de Poitiers, où Jean le Bon fut pris, le comte de Flandre alla à Paris témoigner sa sympathie au Dauphin. En son absence, les Brabançons firent revenir le duc Wenceslas, qui rentra en possession de Louvain et de toutes les autres bonnes villes que le comte de Flandre lui avait prises, sauf de Malines, qui, par suite d'un accord de la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ville de Louvain et de l'évêque de Liège, resta au comte de Flandre.

Comment la ville de Louvaing et les aultres bonnes villes prirent par commun acord le duc Winselin à seigneur, à l'encontre du conte de Flandres[1].

Il advint, en ce pendant, que le prince de Galles, filz au noble roy Edowart d'Angleterre, desconfit et prist le roy Jehan de France en Poytou, assez prez de Poictiers, à tout son grand pouoir ou millieu de son royaume et l'emmena en prison à Bordeaulx, et avecques luy, l'ung de ses enfans et pluseurs de ses plus haults barons, ainsy que vous porrez ouyr.

Quant le duc de Normendie et dalphin de Vienne, aisné filz du roy Jehan de France dessusdit et de madame Bonne, fille au roy de Boheme, royne de France, fut retourné à Paris de celle bataille, le conte de Flandres, qui cuidoit estre bien seur des Brabanchons, chevaucha jusques à Paris pour veoir le dessusdit duc de Normendye, et les aultres enfans qui estoient retournez, pour eulx complaindre et doulouser du meschief qui estoit avenu. Mais quant les Brabanchons[2] veirent qu'ilz estoit eslongié du pays, ilz firent sçavoir à madame la duchesse et au duc Wincelin paisiblement que, s'ilz pouoit revenir ou païs vers

1. Ce chapitre n'a pas été reproduit par Froissart.

2. Jean le Bel fait allusion au coup de main d'Éverard T'Serclaes qui, étant entré à Bruxelles, aidé de parents et d'amis, chassa les Flamands, le 24 octobre 1356, et rappela le duc de Brabant. Louvain se souleva en même temps. (De Dynter, *op. cit.*, t. III, p. 28 et 29. Cf. Pirenne, *op. cit.*, t. II, p. 170.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Louvaing à grands gens d'armes, ilz luy ouverroient les portes et le recheveroient comme seigneur, quoy qu'ilz eussent seellé ne promis au conte de Flandres.

Quant madame la duchesse et messire Wincelin [apprirent che[1]], ilz en furent moult joyeux; sy pourchasserrent tant au conte de Los, et au conte de Mons, et à grand foison d'aultres chevaliers qu'ilz eurent bien mille ou xii^c armeures de fer à ung certain jour, et vinrent en Brabant si tost comme ilz pœurent, et premierement vers la ville de Louvaing dont la besongne sourdoit. En celluy temps, ceulx de Louvaing avoient pourchassé, par grande soubtilleté, acort avecques l'evesque Englebert de Liege, qui estoit allié au conte de Flandres avecques le conte de Namur, pour l'aydier à jouir de la ville de Malignes, que l'evesque Aoust et le chappitre de Liege avoient jadis vendu à son pere, et pour pluseurs tors et injures que le duc de Brabant et le pays avoient fait et faisoient encores à son pays de l'eveschié de Liege, par quoy ledit evesque avoit fait ardre en Brabant grand tas de villes, si comme Hamut[2], Landes et pluseurs aultres, et avoient les gens dudit evesque desconfit grand tas de Brabanchons et pris à l'entrée de Landes. Aussy avoit le conte de Namur ars grandement entour Nivelle[3], Gemblous[4] et Jodoigne[5]. Si firent tant ceulx de Louvaing et des aultres bonnes villes de Brabant seans ou dyocese de Liege, que ilz recouvrerent, par

1. Ces mots manquent dans le manuscrit.
2. Hannut, auj. Belgique, prov. de Liège.
3. Nivelles, Belgique, prov. de Brabant.
4. Gembloux, Belgique, prov. de Namur.
5. Jodoigne, Belgique, prov. de Brabant.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le pourchassement du conte de Los[1] à l'evesque du Liege, toutes ses droictures, et luy promirent que ilz luy ideroient à jouir paisiblement et quittement, luy et ses successeurs; et parmy ce, ledit evesque se rescorda de guerrier les Brabanchons et sy laissa aler dormir la leaulté que il avoit au conte de Flandres. Ainsy passa paisiblement le duc Wincelin parmi le conté de Los, à tout ses gens d'armes, et ala à Louvaing, et fut recheu à seigneur, et mist ses officiers et justiciers à Louvaing et par toutes les bonnes villes paisiblement, et osta les aultres officiers mis par le conte de Flandres fors que à Malignes. Le conte de Flandres avoit tousjours grand foison de gens d'armes à Malignes, qui envis eussent souffert à cheulx de la ville faire nul meschief ou deffaulte. Si m'en vueil taire à tant et retourneray à la premiere matere.

CHAPITRE XLIV.

SOMMAIRE.

Le comte de Flandre attaque le Brabant, qui est également dévasté par le comte de Namur. Solennité de la cour tenue à Metz, en 1357, par l'empereur Charles. Il cherche à ménager la paix entre son frère Wenceslas, duc de Brabant, le comte de Namur et la Flandre. Refus du comte de Flandre de faire la paix. Alliance du Brabant et de Guillaume, comte de Hainaut. Avant la reprise des hostilités, ce dernier parvient à ménager une trêve entre eux et à faire conclure la paix.

Comment le conte de Haynau fist l'acord du conte de

1. Cette lutte des Brabançons, aidés des comtes de Looz et de Mons, eut lieu, d'après de Dynter, *op. cit.*, t. III, p. 29, autour de la Sainte-Catherine (25 novembre) 1356.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Flandres et du pays de Brabant, et comment l'empereur vint tenir grande court à Mès[1].

Quant le conte de Flandres fut revenu de France, et il se trouva ainsy decheut des Brabanchons, moult courouchié fut, ce ne fait pas à demander. Il se tray tantost à Malignes et renforcha ses garnesons, et commencha à guerrier ceulx de Bruxelle et tout le commun de Brabant, car les Flamens ne pouoient bonnement assiegier ne charrier hors de leur pays pour l'yver qui estoit jà venu. Si fist ledit conte guerrier et assiegier par naves et grands vasseaulx, pour delayer le temps jusques à l'esté que les Flamens pourroient hors issir, et les Brabanchons retindrent grand foison d'estranges souldoiers, et en mirent grand foison à Louvaing, à Bruxelle, à Vilvorde[2] qui despendirent grandement et gasterrent assez de fourrage ou pays de Brabant. Maiz pou pouoient grever les Flamens ne leur pays pour les fors passages qu'ilz avoient à passer. Adoncques avoient grande esperance les Brabanchons sur le confort et aide de l'empereur[3], qui estoit frere à messire Wincelin, lequel

1. Ce chapitre n'a pas été reproduit par Froissart.

2. Vilvorde, Belgique, prov. de Brabant, arr. de Bruxelles.

3. La guerre entre le Brabant et la Flandre fut terminée avant le voyage de l'empereur Charles IV à Metz. Dès le mois de mars 1357, le duc et la duchesse de Brabant avaient déjà demandé son entremise à Guillaume de Bavière, comte de Hainaut, pour arrêter les hostilités. Sa médiation ayant été acceptée, il prononça sa sentence arbitrale à Ath, le 4 juin 1357. (De Dynter, *op. cit.*, t. III, p. 31 à 35, et Willems, *De Brabantsche Yeesten. Gestes des ducs de Brabant*, t. II, p. 543 à 549.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avoient pour seigneur repris, et disoient qu'il ameneroit si grande poissance qu'ilz se vengeroient legierement des Flamens. Adoncques guerrioit moult durement le conte de Namur et ardoit de jour en jour le pays de Brabant.

L'evesque de Liege se tenoit coy pour les convenances qu'il avoit aux bonnes villes de Brabant, et quant le conte de Namur et le conte de Flandres le requeroient selonc les convenances de leurs alliances, il respondoit courtoisement que toudis feroit son debvoir, mais il n'avoit pas son pays à sa voulenté ; mais toutesfois, il envoya son mareschal à tout gens d'armes pour aidier à deffendre le conte de Namur.

En celluy temps avint au mareschal et à aucuns de ses gens et du conte de Namur une belle aventure, car aucuns des Brabanchons issirent hors de leurs garnisons à pié et à cheval et voulurent ardoir et porter dommage sur les gens dudit conte, et y avoit grand nombre de gens sur quoy se confioient. Le dessus dit mareschal, messire Bureau de Jupleu et les compaignons qui estoient avecques luy en la garneson de Boneffe issirent hors sur les champs et ouïrent le hahay, et combien qu'ilz eussent poy de gens envers les Brabanchons, ilz chevaucherrent avant tant qu'ilz veirent leurs anemis, et combien qu'il fust durement tart sur l'avesprié, ilz leur coururent sus baudement, et les desconfirent, et en prirent à leur voulenté tant que le conte de Namur y reprint bien ses despens, et les compaignons tous y gaagnerrent assez.

En ce temps vint l'empereur Charles en la cité de Mès, à grande compaignie, et avoit là fait mander tous les barons et seigneurs et prelats d'Alemaigne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Sy en vint si grand nombre que à paine pœurent estre herbergiez en la ditte cité ne es fausbours. Et sy y tint si haulte court au jour du Noël qui fut l'an de grace mil CCC et LVII, qu'on n'avoit oncques veu tenir si grande à roy d'Alemaigne. Et fist adoncq chascun des prelats et des seigneurs d'Alemaigne solemnelement son service et son office, tel que faire debvoit à haulte court d'empereur, selonc la guise et ordonnance de l'ancien registre. Et fist l'empereur servir adoncq en escuelles et en hanaps de fin or. A celle feste vint moult noblement le duc de Normendye[1], filz aisné du roy de France et filz de la seur de l'empereur, à tout grande compaignie et noble de Françoys; et sy y vint le cardinal de Pierregort[2], legat du pape et de court de Romme.

Adoncques disoient les gens et pensoient que l'empereur avoit fait icelle grande feste pour avoir meilleur pouoir et conseil de son frere aidier, messire Wincelin, et que il avroit bien tant de gens avecques ceulx qui là estoient venu, qu'il reconquesteroit toute Brabant et destruiroit le païs de Liege, et toute la conté de Flandres, où tout vendroit à mercy.

Ainchois que l'empereur venist à Mès, il avoit envoyé à l'evesque de Liege, au conte de Namur et à son frere grands messages pour faire treves entre

1. C'est le 5 décembre 1357 que Charles, duc de Normandie, quitta Paris pour aller à Metz auprès de l'empereur Charles IV son oncle. Il laissa comme lieutenant son frère Louis, comte d'Anjou. Le 14 janvier suivant, il rentra à Paris. (*Grandes Chroniques*, éd. P. Paris, t. VI, p. 46 et 48.)

2. Élie Talleyrand, cardinal de Périgord, que le pape Innocent VI avait nommé, en 1356, légat en France près du roi Jean.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

eulx et pour requerre qu'ilz venissent à Mès, car ilz vouloient là traittier de paix et d'acord. Adoncques estoit le duc Wincelin, le conte de Los, le conte de Mons entrez à grand foison de gens d'armes en la conté de Namur, siques le conte de Namur ne se vouloit pas acorder à faire treves, tant qu'on luy arderoit son pays, jasoit que par avant il eust plus gasté du pays de Brabant, siques à la requeste des messages, le duc se retray en son pays. Adoncques fut acordée une souffrance entre eulx; mais toudis se entreguerryoient les Flamens et les Brabanchons d'aultre part.

Quant celle grande feste de Mès fu passée, la plus grand partie de ces seigneurs s'en ralerent en leur pays. L'empereur se vint tenir à Tret par ung grand temps, toudis traitant de la paix entre le duc de Brabant, son frere, l'evesque de Liege et le conte de Namur, siques au derrain il en fit l'acord, excepté entre le duc, son frere, et l'evesque, se le duc ne laissoit jouir paisiblement le conte de Flandres de la ville de Malignes et quittement, ainsy qu'il le tenoit de luy en fief.

Le duc ne les bonnes villes de Brabant ne s'y voulurent pas acorder, si demoura ainsy la besongne, et l'empereur s'en ala sa voye sans riens faire des besongnes son frere, de quoy les Brabanchons furent grandement esbahys et perdirent toute l'esperance du confort de l'empereur. Si quirent acord au duc Wincelin, conte de Haynau, de Holande et de Zelande, et l'apelloit on duc Willame, conte de Haynau[1], pour tant

1. Guillaume III, fils de l'empereur Louis de Bavière et de Marguerite, fille de Guillaume Ier, comte de Hainaut, succéda dans ce comté à sa mère, qui mourut le 23 juin 1356.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'il estoit filz de l'empereur de Baviere et de l'aisnée suer du conte Willaume, qui fut tué en Frise. Si lui promirent grande somme de florins, et luy donnerrent quittement le fort chastel de Hosdeing[1] et toute la chastelerie, si avant qu'elle s'estent. Et par ainsy, il s'alia avecques eulx contre le conte de Flandres, et jura sur le saint sacrement de leur aydier de tout son pouoir jusques à la fin de la guerre, de quoy tout son pays fut durement courouchié, car il sembloit bien aux Haynuiers qu'ilz compareroient toute l'aliance, car ilz ne pourroient mettre remede que les Flamens ne les ardissent et exillassent tout le pays, toutes les fois qu'ilz vouldroient. Si en reprindrent grandement leur seigneur de ce qu'il avoit si avant promis et juré aux Brabanchons sans leur conseil, et leur conseillerrent qu'il se voulsist entremettre de traittier et faire la paix entre les Flamens et les Brabanchons, ainchoys qu'il commenchast à guerrier ne à faire deffiance; siques par leur conseil et enhortement il s'entremit de traittier de l'acord, et traitta tant d'ung costé et d'aultre, que les II seigneurs et les II pays de Flandres et de Brabant se mirent du tout sur luy, et promirent par leurs seellez qu'ilz tendroient et tenir vouldroient ce qu'il en diroit et ordonneroit; siques soubs ce, fut accordée une souffrance et abstinence entre eulx, dedens laquelle il debvoit prononcer son dit; et disoit on adoncques que la besongne estoit si traittie que chascune des parties sçavoit bien ou assez prez ce qu'il en diroit.

Quant ce vint au jour que il debvoit prononcier son

1. Heusden-lez-Gand, Belgique, prov. de Flandre orientale.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dit, il fist venir les parties et les deux seigneurs entre les II pays et prononcha son dit par escript, qui fut tel comme il s'ensieut[1], c'est assavoir : que le conte de Flandres seroit sire de Malignes et de toutes les appartenances, quittement et ligement, comme de son bon heritage, et le tendroit de l'esglise de Liege en fief avecq Granmont et Bornehem, aprez qu'il seroit sire ligement de la ville d'Aentwers, et pour la part de madame la contesse, sa femme, pour la succession de son pere, qui mort estoit. Aprez, il dit que le conte de Flandres et ses hoirs seroient ducs de Brabant aprez le trespas de madame Jehenne, duchesse de Brabant adoncques, se elle aloit de vie à trespas sans hoir, et se pouoit le conte de Flandres, parmi ce, appeller et faire escrire duc de Brabant et conte de Flandres, se il luy plaisoit. Et parmi ceste prononciation debvoyent tous prisonniers estre quittes, et tous aidans, d'une part et d'aultre, raler à leurs biens quittement, et toute male amour pardonner, et qui plus y avoit mis plus y avoit perdu. Ainsy furent les Brabanchons à grands despens durement blechiez, gastez, et departis et deboutez de leur honnour, pour l'orgueil des bonnes villes, lesquelles en devant ne honnouroient ne leur seigneur ne aultre. Et pour ce que la premiere paix ne leur souffist mie, la quelle estoit grandement plus honnourable, et pour eulx et pour leur seigneur plus proffitable, ce pœut on veoir apertement, quant ainsy furent departis, qu'ilz eurent perdu la ville d'Aentwers, par tant qu'ilz vouloient

1. Paix d'Ath conclue le 4 juin 1357. (De Dynter, *op. cit.*, p. 31 à 35, et *De Brabantsche Yeesten*, t. II, p. 543 à 549.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

detenir la ville de Malignes à tort, et desheriter le conte de Flandres et l'esglise de Liege par leur orgueil et oultrage. Si m'en tairay à tant, et revendray, quant j'avray loisir, à la gentile hystoire du roy d'Angleterre.

CHAPITRE XLV.

SOMMAIRE.

Guillaume, comte de Hainaut, étant devenu fou, le gouvernement de ce pays est remis entre les mains de son frère le duc Albert.

Comment le conte Willaume de Haynau entra en frenesye et perdy sens et memoire[1].

Mais ainchois, vouldray je dire qu'il avint à ce duc Willaume de Baviere, conte de Haynau, de Holande et de Zelande. Sachiez qu'il estoit grand et jœune, fort, noir et legier et plus apert de son corps que nul de son pays, et avoit à femme la fille du prœu et vaillant duc de Lancaste, et estoit de si desguisée maniere et si estrange qu'il ne daignoit ains saluer ne encliner aucunement comme grand prince, et ne prenoit solas à dame ne à damoiselle, en feste n'aultrement, et ne creoit nul especial conseiller, fors que ung tout seul que on appelloit maistre Therry; et si ne pouoit on sçavoir parfaittement quant on estoit bien en sa grace ou non. Dont il avint au derrain, et assez tost aprez qu'il eust fait l'acord entre le conte de Flandres et le

1. Ce chapitre n'est pas reproduit dans *Froissart*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

duc de Brabant, qu'il perdit sens entierement[1], et luy convint lier piez et mains le plus du temps, et furent depuis les deux pays, Haynau et Holande, gouverné par madame sa femme, qui n'en eut oncques enfant, et au derrain par son frere maisné le duc Aubert.

CHAPITRE XLVI.

SOMMAIRE.

Mort de Jean III, duc de Bretagne, au retour de Tournai. Droits de Jean de Montfort et de Charles de Blois au duché de Bretagne. Immédiatement après la mort du duc, Jean de Montfort va à Nantes recevoir le serment de fidélité des habitants, puis de là se rend à Limoges, où il s'empare du trésor que son frère y avait amassé. Fêtes de Nantes. Le comte de Montfort assiège et prend Brest, Rennes, Hennebont, la Roche Piriou, le château d'Auray, la Forest, Carhaix. Après avoir ainsi conquis toute la Bretagne, il va en Angleterre, fait hommage du duché à Édouard III, puis revient à Nantes.

Comment le conte de Montfort saisi le pays de Bretaigne aprez le trespas du duc son frere de par mere seulement et trouva grand tresor à Lymoges[2].

Or ay je pris ung petit de loisir; si retourneray à la

1. Guillaume III, qui avait hérité du comté de Hainaut à la mort de sa mère (23 juin 1356), tomba en démence peu après avoir prononcé la sentence arbitrale d'Ath entre la Flandre et le Brabant; au commencement de 1358, on dut l'enfermer au château du Quesnoy, où il resta jusqu'à sa mort. (De Dynter, *op. cit.*, p. 35. Cf. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. II, p. 168.)

2. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. 86 ligne 9 à p. 102 § 145; Variantes, p. 265 à 298. Les manuscrits d'Amiens et de Rome donnent plus de détails que la première rédaction et que Jean

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

noble hystoire du gentil roy Edowart d'Angleterre et la reprendray où je [la] laissay, ce fut à la departie de son siege de Tournay, qui fut l'an de grace mil CCC et XL ou moys d'aoust[1]. Et fut faitte la departie par treves, lesquelles furent adoncq acordées entre les II roys, et onques ne fut bien tenu l'acord, mesmement entre ceulx de loingtaines parties de Gascongne, de Thoulousain, de Xantonge et des aultres loingtains pays, que toudis ne guerriassent ceulx de la partie du roy de France à ceulx de la part au roy d'Angleterre, et souvent gaaignerrent villes et fors chasteaulx, les ungs sur les aultres, et avenoyent souvent grands fais et proesses d'armes, dont vous orrez puis aprez recorder.

Si est à sçavoir que, quant les treves furent acordées et seellées devant Tournay, tous les seigneurs et toutes manieres de gens se deslogerrent d'une part et d'aultre, et rala chascun en sa contrée; le roy Philippe de France et les barons et les seigneurs s'en alerrent à Paris[2] et là se departirent, et rala chascun en son pays. Entre les aultres, le duc de Bretaigne, qui avoit esté en l'ost entre les Françoys plus grossement que nul des aultres princes, s'en ala par devers

le Bel sur les droits respectifs de Jean de Montfort et de Charles de Blois au duché de Bretagne, sur les sièges de Brest et de Rennes, sur les prises d'Hennebont, de Vannes, de Jugon, de Josselin, etc., et sur le voyage du comte de Montfort en Angleterre, auprès d'Édouard III, pour lui faire hommage de la Bretagne.

1. Édouard III leva le siège de Tournai le 27 septembre. (Déprez, *les Préliminaires de la guerre de Cent ans, la Papauté, la France et l'Angleterre*, p. 346.)

2. Cf. *Chronique normande*, p. 48.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

son pays et luy prist maladie si grande qu'il trespassa de ce siecle, ainchois qu'il fust en my chemin de son pays[1], de quoy ce fut grand dommage, car grandes guerres et destructions de gens, de villes, de chasteaulx en avindrent puis aprez, si comme vous orrez. Et pour chascun mielx infourmer comment tous ces maulx avindrent, j'en conteray une partie, ainsy que je le sçay et que j'en ay enquis et ouy dire à ceulx qui ont esté où je n'ay mie esté.

Cil duc, dont je ne sçay le nom, il n'avoit oncques eu enfans de la duchesse[2], ne aussy n'avoit nulle esperance d'en avoir, et avoit ung frere de par sa mere, qui avoit esté remariée, qu'on appelloit le conte de Montfort[3], qui lors vivoit et avoit à femme la seur du

1. Jean III, duc de Bretagne, mourut à Caen le 30 avril 1341. (A. de la Borderie, *Études historiques bretonnes*, 2e série, p. 54, et *Hist. de Bretagne*, t. III, p. 408.)

2. Jean III avait épousé successivement : 1° en 1298, Isabelle de Valois, fille de Charles de Valois; elle mourut sans doute en 1303. Voy. Jos. Petit, *Charles de Valois*, p. 240. 2° En 1310, Isabelle de Castille, fille de Sanche IV, roi de Castille et de Léon; elle mourut le 24 juillet 1328. 3° Le 21 mars 1329, Jeanne de Savoie, fille d'Édouard, comte de Savoie, morte le 29 juin 1344. Aucune de ces femmes ne lui donna de postérité.

3. Jean de Montfort était, non pas comme le dit Jean le Bel, frère par mère, mais frère par père de Jean III. Arthur II avait en effet épousé, en 1275, Marie de Limoges, qui mourut en 1291, après lui avoir donné trois fils : Jean, Gui et Pierre. En 1294, il épousa en secondes noces Yolande de Dreux, fille de Robert IV, comte de Dreux, et unique héritière de Jean, comte de Montfort-l'Amauri, qui avait été déjà mariée en 1285 au roi d'Écosse Alexandre III. Cette deuxième femme lui donna cinq filles et un fils, Jean, comte de Montfort. L'erreur commise par Jean le Bel et répétée par Froissart semble, sui-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

conte Loys de Flandres[1]. Cil duc avoit eu ung aultre frere germain de pere et de mere[2] qui trespassé estoit, et en estoit demourée une petite fille, laquelle le duc son oncle avoit mariée à messire Charles de Bloys, le maisné filz au conte de Bloys de la seur au roy Philippe de France[3] qui adoncques estoit, et lui avoit promis la duchié de Bretaigne aprez son decès, pour tant qu'il se doubtoit que le conte de Montfort son frere n'y voulsist clamer droit par prochaineté aprez son decès, jasoit ce qu'il ne fust pas son frere germain[4]. Il sembloit audit duc que la fille de son frere germain debvoit estre, par raison, plus prochaine d'avoir le duchié aprez son trespas que le conte de Montfort son frere, qui n'estoit pas extrait de l'estoc de Bretaigne. Et, pour tant qu'il avoit tousjours doubté que ledit conte de Montfort ne pourchassast

vant M. de la Borderie (*Hist. de Bretagne*, t. III, p. 415 et suiv.), avoir son origine dans les légendes répandues par le parti de Charles de Blois, au moment de l'ouverture de la succession de Bretagne, pour faire exclure Jean, comte de Montfort, de cet héritage.

1. C'est en 1329 que Jean de Montfort avait épousé Jeanne de Flandre, fille de Louis de Flandre, comte de Nevers, et de Jeanne, comtesse de Rethel.

2. Ce frère était Gui, comte de Penthièvre, mort en 1331, et qui, de son mariage avec Jeanne, comtesse de Goëlo, morte en 1327, avait eu Jeanne, comtesse de Penthièvre, mariée en 1337 à Charles de Blois.

3. Charles était fils de Marguerite, sœur de Philippe de Valois, et de Gui de Châtillon, comte de Blois.

4. Jean III cherchait par tous les moyens à écarter Jean de Montfort du trône de Bretagne. Voy. de la Borderie, *Hist. de Bretagne*, t. III, p. 400 à 408. Il eut même la pensée, en 1334, de céder la Bretagne après sa mort au roi de France. (*Guill. de Nangis*, éd. Géraud, t. II, p. 144-145.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le droit de la jœune niepce par sa poissance aprez son decès, le maria il audit messire Charles de Bloys, à celle entente que le roy Philippe, qui estoit son oncle, luy aidast mielx et plus voulentiers à garder son droit contre ledit conte de Montfort, s'il y vouloit rien entreprendre. Si avint ce que le duc avoit toudis doubté, car si tost que ledit conte sceut qu'il estoit trespassé sur le chemin de Bretaigne, il tray tantost à Nantes[1], qui est le chief et maistresse cité de Bretaigne, et fist tant aux bourgoys et à ceulx du pays qu'il fut recheu à seigneur comme le plus prochain du duc son frere, qui trespassé estoit, et lui feirent tous feaulté et hommage comme à leur seigneur.

Quant il eut pris la feaulté des bourgoys de Nantes, des seigneurs et du pays entour, il et madame sa femme, laquelle avoit bien cuer d'omme et de lyon, eurent ensemble conseil qu'ilz tendroient une grand court et feste solemnele à Nantes, et manderoient tous les barons et les conseilliers des cités et du païz qu'ilz venissent à celle feste pour luy faire hommage et feaulté ; adoncques ilz envoyerrent grands messages par toutes les citez et les villes du paiz.

Ce pendant, il se parti de Nantes à grand foison de gens d'armes et s'en ala vers la bonne cité de Limoge, car il sçavoit que le grand tresor[2] que son frere avoit

1. D'après la *Chronographia*, t. II, p. 167, Jean de Montfort, à la tête de deux cents hommes d'armes, vint en Bretagne pour saisir le duché.

2. En plus de ce trésor, nous voyons, par un acte du 15 juin 1341, que Jean III avait encore un autre dépôt d'argent dans la sacristie de la cathédrale de Nantes. Rymer, *op. cit.*, *Record edition*, t. II, IIe partie, p. 1164. Cf. A. de la Borderie, *Études historiques bretonnes*, 2e série, p. 60 à 62.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

amassé estoit là. Il fut recheu en la cité grandement, aussy y entra il à grand bobant. Si luy firent tous ceulx de la ville hommage et feaulté comme à leur seigneur, et luy fut tout ce grand tresor delivré par le grand acord qu'il eut avecques les bourgoys[1], et par grands dons, et par grandes promesses qu'il leur fit. Aprez ce qu'il eut tant sejourné comme il luy pleut, il se parti à tout le grand tresor et revint à Nantes. Là, madame sa femme estoit, qui eut grand joye de ces nouvelles. Sy demourerent à Nantes grandes festes menans jusques au jour que celle grand court debvoit estre tenue.

Quant le jour fust venu, et nul n'y venoit pour mandement qui fait leur fust, fors ung seul chevalier qu'on appelloit messire Henry du Lyon[2], noble homme et poissant, ledit conte de Montfort et madame sa femme furent grandement couroussez et esbahys. Ilz firent leur feste par trois jours des bourgoys de Nantes et des bonnes gens de là entour, si eurent grand despit de ceulx lesquelz n'estoient daignié venir à leur mandement. Si eurent conseil entre eulx de retenir souldoiers à pié et à cheval tous ceulx qui venir vouldroient et de partir ce grand tresor, affin qu'ilz venissent à leur intention et pour contraindre tous rebelles de venir à merchy. A ce conseil s'acorderent tous ceulx qui là furent, chevaliers, clercs, bourgoys, ungs et aultres, et furent retenus de souldoyers de tous costés, largement paiez, tant qu'ilz en

1. La *Chronographia*, t. II, p. 167, fait un récit identique à celui de Jean le Bel de la venue de Jean de Montfort à Limoges, ainsi que d'une partie de cette expédition de Bretagne.
2. C'est Hervé de Léon.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

eurent grand foison et à cheval et à pié, nobles et non nobles.

Quant ledit conte de Montfort vit qu'il eut gens à pyé et à cheval en grand nombre, il eut conseil d'aler conquerre par force ou par amours tout le païz et destruire tous rebelles à son pouoir. Si issi hors de Nantes et se tray premierement vers ung chastel moult fort, qui siet d'ung costé sur la mer, et l'appelle on Brait[1], et en estoit garde et chastellain ung gentil chevalier qu'on appelloit messire Garnier de Clichon[2], cousin au duc qui mort estoit, et cousin à messire Olivier de Clichon, ung noble chevalier et ung des plus haults barons de Bretaigne, lequel Philippe roy de France fist puis aprez villainement decoler à Paris[3] par souspechon de trahison, dont toutes gens luy en sceurent mal gré, et tenoient le chevalier mort sans coulpe, et tenoient que le roy l'avoit fait mielx morir pour avoir ses heritages que aultrement. Ainçoys que ledit conte venist à Bráit, il avoit si contraint ceulx du plat pays que chascun le suivoit à pié ou à cheval, siques il avoit si grahd ost que merveille. Quant il fut devant le chastel de Brait à tout son ost, il fist appeller le chevalier dessusdit, monseigneur Garnier de Clichon, par messire Henry de Lyon, et luy requist qu'il voulsist obeir à luy et rendre la fortresse comme

1. Brest.

2. Dom Lobineau (*Hist. de Bretagne*, t. I, p. 312) et dom Morice (*Ibid.*, t. I, p. 246) le nomment, on ne sait pourquoi, Gautier, car la *Chronographia*, t. II, p. 169, lui donne aussi le prénom de Garnier.

3. Olivier de Clisson fut exécuté le 2 août 1343. Voy. *Froissart*, éd. Luce, t. III, p. IX et X.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

au duc de Bretaigne. Le chevalier respondi qu'il n'estoit point conseillié de ce faire, et qu'il n'en feroit riens, et ne le tendroit à seigneur, s'il n'avoit mandement et enseignes du seigneur à cui il debvoit estre par droit. Adonq se retray ledit conte et deffya le chevalier et ceulx du chastel.

A l'endemain, aprez la messe, il commanda que chascun s'armast et fist le chastel assiegier, et le chevalier, messire Garnier de Clichon, aussy se mit notablement en ses deffenses, et avoit bien avecques luy III^c combatans bien armez, et en prist bien XL des plus hardis [et s']en vint hors du chastel jusques aux barrieres pour deffendre, s'il peust, que les batailles ne s'i fichassent. A ce premier assault il y eut grand hustin, et durement y tira on, et frapa de costé et d'aultre, et y en eut de morts et de navrez, et y fist ledit chevalier moult de beaulx faitz d'armes, et tant qu'on le doibt bien tenir à prœu. Mais, au derrain, sourvint si dur et aspre assault, et le conte le pressa si durement que il gaaigna les barrieres et se retirerent vers la fortresse à grand meschief, et le chevalier, qui tant preux estoit, rescouoit et deffendoit ses gens le mielx qu'il pouoit et les mettoit à sauveté dedens la porte.

Quant ceulx qui estoient sur les portes veirent le meschief, ilz eurent paour de perdre le chastel, si laisserrent avaler la herche du pont et encloirent le chevalier dehors et aucuns des compaignons qui forment se combatoient à ceulx de dehors. La fut le vaillant chevalier durement navré et tous ses compaignons, ne oncques ne se voulut rendre pour requeste que on luy sçeut faire. Quant [ceux] du chastel veirent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le meschief où le chevalier estoit et comment il s'efforchoit de soy deffendre, ilz trairent grosses pierres en telle guise que les assaillans se retrairent arriere, et lors leverent ung poy la herche; si rentra le chevalier moult durement blechié et navré dedens le chastel et aucuns de ses compaignons, et les assaillans se retrairent à leurs loges forment traveilliez et navrez.

Le conte de Montfort, grandement couroussé de ce que le chevalier luy estoit ainsy eschapé, l'endemain fist faire engins et instrumens pour assaillir la fortresse, et dist qu'il ne se partiroit ne pour bien ne pour mal, tant qu'il l'eust à sa volenté. Au tiers jour, il entendi par ung espie que le bon chevalier messire Garnier de Clichon estoit mort. Si commanda que chascun s'armast pour recommencier l'assault. Adoncques, ilz recommencherrent l'assault moult vigoureusement, et le conte fist traire avant aucuns instrumens qui faitz estoient pour jetter dedens les fossez pour venir aux murs du chastel. Ceulx de dedens se deffendoient durement de lancher pierres et jetter feu et pos plains de chaulx, siques le hustin dura entour heure de midi. Adoncques leur fist le conte requerre qu'ilz se voulsissent rendre et le tenir à seigneur, et il leur pardonneroit son mal talent, si fist lors cesser l'assault. Au derrain, quant ilz furent longuement conseillié, ilz se rendirent de plain accord audit conte, sauves leurs corps, leur membres, leur avoir. Adonq entra le conte dedens le chastel de Brayt à poy de gens, et recheut l'ommage de tous ceulx de la chastellerie, et y mist ung chevalier dont moult se fioit, pour chastellain, puis il retourna à ses tentes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quant ledit conte fut revenu entre ses gens et il eut establi ses gardes ou chastel de Brayt, il eut conseil qu'il se trairoit vers la cité de Rennes qui estoit assez prez de là. Si tira celle part, et partout où il passoit il faisoit toutes manieres de gens rendre et faire feaulté à luy, et emmenoit avecques luy tous ceulx qui se pouoient aydier pour renforcer son ost, et ilz ne l'osoient refuser pour doubtance de leurs corps. Quant il fut venu à la cité de Rennes, il fit tendre ses tentes et mettre ses loges tout autour, et quant ceulx de la cité veirent si grand ost, ilz firent grand semblant de eulx deffendre. Ilz avoient ung gentil chevalier avecques eulx, prœu et hardi, qui demouroit assez prez de là. Si l'avoient esleu pour leur chief et gouverneur, et l'apelloit on messire Henry de Pennefort[1]. Si avint ung jour que il eut en volenté de destourber les gens de l'ost, mais qu'il eust compaignie; si pourchassa tant qu'il eut IIᶜ hommes de bonne volenté, et issi hors de la ville paisiblement à l'albe du jour et se fery en ung des costez de l'ost, et abasti tentes et loges, et en tua aucuns. Adoncques sourdi ung grand cry parmy l'ost, si s'arma chascun et se commencha à deffendre. Droit à ce point repairoit ung chevalier qui avoit fait le guet par devers l'ost à toute sa compaignie, si ouit le cry et le hahay, et tantost fery des esperons pour tirer celle part; sy rencontra le cheva-

1. C'est Henri de Spinefort, qui appartenait à une noble et ancienne maison de Bretagne (diocèse de Vannes, paroisse de Languidic, auj. Morbihan, arr. de Lorient, cant. d'Hennebont). Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. XXXIV, note 1. Sur l'attaque et la prise de Rennes, cf. *Chronographia* (t. II, p. 170 à 173), qui donne plus de détails que Jean le Bel.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lier qui tiroit vers la cité et lui courut sus moult vigoureusement, et y eust trés fort hustin. Ceulx de l'ost aussy venoient courant aprez, et quant ceulx de la ville virent que les aultres venoient en sy grand nombre, ilz se trairent à la ville, voire ceulx qui pœurent, car il y en demoura assez de mors et de pris, et y fut mesmement pris messire Henry de Pennefort et amené par devant le conte de Montfort, qui moult voulentiers le vit.

Quant chascun se fut retiré, le conte eut conseil qu'il envoieroit le chevalier prisonnier devant la cité et leur feroit requerre qu'ilz se voulsissent rendre et luy faire feaulté comme à leur seigneur, ou il feroit pendre le chevalier devant leur porte, pour ce qu'il avoit entendu que le chevalier estoit grandement amé de tout le commun de la ville. Ainsy fut fait que avisé fut. Quant ceulx de la ville entendirent la requeste et virent le chevalier qu'ilz amenoient à tel meschief, ilz en eurent grande pitié; si se mirent à conseil pour aviser qu'ilz respondroient sur celle requeste, et furent en grande discension, car le commun amoit trés bien le chevalier et en avoit trés grande compassion, et avoient petite pourveance; et les grands bourgoys, qui estoient trés bien pourveus, ne s'i vouloient accorder. Si multiplia la dissencion si grandement que les grands bourgoys se tirerent tout d'une part et dirent tout hault que ceulx qui estoient de leur accord se traissent par devers eulx, et tant s'en trayt par devers eulx qu'ilz furent bien II[m] de leur accord. Quant les aultres communes veirent ce, ilz se commencherrent à esmouvoir et crier durement sur les grands bourgoys, disans laides parolles et vilhaines, et au derrain

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ilz en tuerrent grand foison. Quant les bourgoys se veirent à tel meschief, ilz crierrent mercy, disans qu'ilz s'acordoient à la voulenté des communes. Adoncques cessa le hustin et ouvrirent les portes, et rendirent la cité au conte de Montfort, et luy feirent hommage et feaulté, grands et petis, et aussy fit le chevalier messire H[enri] de Pennefort, et fut retenu de son conseil et de son hostel.

Adoncq entra le conte en la cité à grande feste et fist son ost tout coy logier aux champs, et acorda les bourgoys et le commun, puis ordonna baillifs, prevosts, eschevins, sergans, et sejourna en la cité trois jours et son ost aussy pour aviser qu'il feroit. Au quart jour, il se desloga et fist son ost tirer vers ung des plus forts chasteaulx du pays qu'on appelle Henebon[1], et siet sur ung port de mer, et va l'esgue tout autour des fossez. Quant messire Henry de Pennefort vit que le conte tiroit vers Henebon, dont messire Olivier son frere avoit esté longtemps gouverneur et encores estoit, il doubta que mal ne luy en prenist par aucune aventure; sy tray le conte à conseil et luy dit à part : « Sire, je suys de vostre conseil et vous doy feaulté, je voy que vous volez tirer à Henebon; sachiez que le chastel et la ville sont si fortz que ilz ne sont pas à gaagnier, ainsy que vous pensez; vous y pourriez seoir et perdre le temps d'ung an, ainchois que vous le peussiez avoir par force; maiz je vous diray comment vous le pourrez avoir. Il fait bon user d'engin quant la force n'y vault riens; vous me baillerez, s'il vous plaist, jusques à vi^{c} hommes d'armes pour faire

1. Hennebont, Morbihan, arr. de Lorient, ch.-l. de cant.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ma volenté et je les meneray devant vostre ost par l'espace de IIII liewes de terre et porteray la baniere de Bretaigne devant moy. Je ay à Hainebon ung frere qui est chastelain de la ville; tantost qu'il verra la baniere de Bretaigne et il me congnoistra, il m'ouvrira les portes, et prendray mon frere et le vous liverray pris, s'il ne vueult à vous acorder, mais que vous me promettez que mal ne luy ferez. » Ce conseil pleut bien au conte, ainsy fut fait que devisé estoit.

Ainsy fut le conte de Montfort sire du chastel de Hainebon et y mit ses garnisons, et puis s'en tira vers la cité de Vennes[1], et fist tant parler et traittier à ceulx de la ville qu'ilz se rendirent à luy et luy firent feaulté et hommage comme à leur seigneur, et establi en la cité toutes manieres d'officiers, et y demoura III jours, et puis il s'en parti et ala assieger ung moult fort chastel seant sur ung tertre sur la mer, qu'on clame Roche Perut[2]. Sy en estoit chappitaine ung moult gentil chevalier qu'on appelloit messire Olivier de Clichon, cousins germain à celluy Olivier qui fut puis aprez pendu à Parys, ainsy que vous orrez cy aprez. Et sejourna bien au siege VIII jours que oncques il ne peut trouver maniere comment le chastel fust gaagnié, et si ne peut trouver voye d'acord au gentil chevalier pour promesse ne pour menasse. Si s'en parti à tant et laissa le siege jusques à une aultre fois, et ala assiegier ung aultre fort chastel à X liewes prez de là qu'on appelle chastel de Roy[3], et en estoit

1. Vannes (Morbihan).

2. On dit aujourd'hui la Roche-Piriou, Morbihan, arr. de Pontivi, cant. du Faouët, comm. de Prisiac.

3. C'est le château d'Auray, Morbihan, arr. de Lorient.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chastelain ung gentil chevalier qu'on appelloit messire Geffroy de Malatrait, et avoit à compaignon ung aultre chevalier qu'on appelloit messire Yvon de Tiguri[1]. Il fit II fois assaillir le chastel pour sçavoir se on y pourroit rien esploitier, mais quant il vit qu'il n'y pourroit guere gaagnier, il s'acorda à une treve pour parlementer par le conseil de messire Henry de Lyon, qui là estoit et avoit esté tousjours avecques luy depuis la feste qu'on avoit fait à Nantes. Ces II chevaliers, messire Geffroy de Mallatrait et messire Yvon de Tigury, vindrent aux barrieres parlementer au conte de Montfort et audit messire Henry longuement. Au derrain, ilz s'acorderrent si bien qu'ilz devindrent bons amis, et firent les II chevaliers hommage et feaulté au conte, et demourerent chastelains et gardiens dudit chastel et gouverneurs du pays de par le conte. Aprez se parti le conte et ala à ung aultre chastel assez prez de là qu'on appelle la Forest[2].

1. Yves de Trésiguidi. Nous voyons par des lettres du 1er février 1342 (n. st.), de Robert Bertrand, maréchal de France, et du Galois de la Balme, maître des arbalétriers, lieutenants du roi en Bretagne, avec Henri de Malestroit, maître des requêtes, que tous pouvoirs sont donnés à ce dernier pour traiter avec Geoffroi de Malestroit, Yves de Trésiguidi, le sire de Pont-Labbé, Tanguy du Châtel, Guillaume de Cornouailles, Alain de Kermenou et Hervieu, sire de Nevez, qui soutenaient encore le parti de Jean de Montfort. (Arch. nat., J 241B, nos 37 et 38, et D. Morice, *Histoire de Bretagne*, Preuves, t. I, col. 1430.)

2. *Froissart* désigne cette localité sous le nom de Goy-le-Foriest (éd. Luce, t. II, p. 99), et M. Luce, suivant en cela Ogée et Albert le Grand, identifie ce lieu avec la Forest (Finistère, arr. de Brest, cant. de Landerneau). (*Ibid.*, p. XXXIV, note 6.) M. de la Borderie (*Hist. de Bretagne*, t. III, p. 426,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cil qui en estoit chastelain vit bien que le conte avoit ung trés grand ost et que la resistence luy pourroit bien tourner à meschief, siques par le conseil et enhortement de messire Henry de Lyon, à cui il estoit amy et avoit esté son compaignon en Guernade et en aultres pays, il s'acorda audit conte et luy fit hommage et feaulté, et demoura chastelain de par ledit conte.

Tantost le conte se parti et ala par devers Craays[1], bonne ville et bon chastel; dedens estoit ung evesques qui seigneur en estoit. Cil evesque estoit oncle audit messire Henry, siques par le conseil et amour de luy il s'acorda audit conte et le congnut à seigneur jusques à tant que vendroit aultre, qui plus grand droit monsterroit à la duchié de Bretaigne.

Pour quoy vous en feroye plus long compte? En celle maniere conquesta ce conte de Montfort tout le pays et se fist obeir et appeller duc de Bretaigne, puis s'en ala à ung port de mer qu'on appelle Grendo[2], et departi toutes ses gens, et envoya par les fortresses, et se mit en mer et naga tant qu'il vint avecques xx chevaliers[3] au noble roy Edowart, qui luy fist

note 1) fait remarquer que ce château, appartenant alors à Hervé de Léon, partisan de Montfort, il n'y avait point à le conquérir, et il propose de l'identifier plutôt avec la Forêt (Morbihan, arr. de Vannes, comm. de Grandchamp), localité qui était tombée dans le domaine ducal sous Jean le Roux, avec la terre de Lanvaux, dont le château de la Forêt faisait partie.

1. Carhaix, Finistère, arr. de Châteaulin.

2. Selon M. Luce (éd. *Froissart*, t. II, p. xxxvi, note 1), la localité ainsi désignée serait Redon.

3. Jean de Montfort avait commencé par envoyer deux plénipotentiaires en Angleterre, Olivier de Geathyn et Bernard

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

grande feste[1]. Ledit conte fut si conseillié qu'il releva la duchié de Bretaigne du roy d'Angleterre et le roy en eut grande joye[2]. Si luy promit à garder et garantir et aidier à deffendre son pays, et luy donna grands dons et grands joyaulx au departir et à toute sa compaignie, puis se remist ledit conte en mer et tant naga qu'il arriva en la cité de Nantes; là il trouva la contesse sa femme qui le rechut à grand joye.

Si me tairay ung poy d'eulx et parleray de messire Charlon de Bloys qui debvoit avoir la duchié de Bretaigne de par sa femme, ainsy comme vous avez ouy.

de Guignan. Ceux-ci s'apprêtaient à retourner en Bretagne en octobre 1341. (Mandement d'Édouard III aux baillis de Southampton pour procurer des navires aux deux envoyés bretons, Record Office, *Almain Rolls*, n° 8, m. 7 dorso, 7 octobre 1341.)

1. M. J. Lemoine, dans son édition de la *Chronique de Richard Lescot*, p. 55, note 1, met en doute le voyage de Jean de Montfort en Angleterre, parce qu'Édouard III avait envoyé, le 22 juin 1341, Gauvain Corder et Richard Swasham en Bretagne pour s'entendre avec lui. Mais rien ne prouve que Jean de Montfort n'y alla pas après cette date. Une lettre d'Édouard, du 24 septembre 1341, par laquelle il donne à Jean le comté de Richemond, avec toutes ses dépendances, pour le dédommager du comté de Montfort, que Philippe VI avait confisqué (Rymer, *op. cit.*, p. 1176), dit très bien qu'un traité d'alliance fut conclu entre eux, Jean le Bel et Thomas Walsingham (éd. H.-Th. Riley, p. 253), qui parle aussi de l'hommage rendu par J. de Montfort à Édouard, confondirent sans doute ce traité avec l'hommage du duché qu'il ne semble pas avoir fait. Cf. de la Borderie, *Hist. de Bretagne*, t. III, p. 430, et *Études historiques bretonnes*, 2e série, p. 76-77.

2. Adam de Murimuth (p. 121) dit bien qu'on offrit à Édouard III d'être le suzerain de la Bretagne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XLVII.

SOMMAIRE.

Charles de Blois se plaint à Philippe VI de l'usurpation de Jean de Montfort. Philippe VI cite ce dernier devant la cour des pairs; il vient à Paris, mais s'enfuit sans attendre le jugement. L'armée, pour reconquérir la Bretagne, s'assemble à Angers. Siège et prise de Chantoceaux. Sac de Carquefou. Siège de Nantes. Les bourgeois livrent la ville; le comte de Montfort est fait prisonnier et envoyé à Paris. Sa femme réconforte ses partisans et vient à Hennebont.

Comment messire Charles de Bloys ala en Bretaigne et reconquist par sa poissance grande partie du pays et prist le conte de Montfort[1].

Messire Charles de Blois, qui tenoit avoir à femme le vray hoir de Bretaigne, entendi comment le conte de Montfort conqueroit le pays. Si s'en vint à Paris complaindre à son oncle le roy Philippe. Le roy eut conseil avecques les XII pers; si ordonnerrent et conclurrent que ledit conte seroit mandé et ajourné par ung certain message, à certain jour, pour ouir ce qu'il vouldroit respondre[2]. Ainsy fut fait, ledit conte fut

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. 102 § 145 à p. 116 § 151; Variantes, p. 298 à 324. Les manuscrits d'Amiens et de Rome donnent beaucoup plus de détails que Jean le Bel et que la première rédaction de *Froissart* sur l'entrevue de Jean de Montfort et de Philippe VI, sur son départ de Paris, sur la composition de l'armée française, sur les sièges de Chantoceaux et de Nantes et sur la capture de Jean de Montfort.

2. Voy., Arch. nat., J241[B], n[os] 44 et 44 *bis*, l'exposé des droits de Jean de Montfort au duché de Bretagne contre Charles de Blois. Cf. D. Morice, *Hist. de Bretagne*, Preuves, t. I, col. 1415 à 1421, qui en a publié un extrait.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mandé et adjourné souffisaument, et fut trouvé en la cité de Nantes grande feste demenant, et fist grande joye aux messages par semblant, mais il eut diverses pensées ainchoys qu'il ottroyast d'aler au mandement du roy à Paris. Toutesfois, il respondi au derrain qu'il vouloit estre obeissant au roy et que il iroit à son mandement, et fut à Paris le propre jour que le roy l'avoit mandé. Là le roy fut en noble compaignie et tous les XII pers et messire Charles de Bloys.

Quant le conte de Montfort sceut que le roy et tous ses barons furent assemblez au palaiz, il ala celle part et fut moult regardé et salué de tous les barons, puis s'en ala encliner devers le roy moult humblement, disant : « Sire, je suys venu à vostre mandement et à vostre plaisir. » Et le roy luy respondi : « Sire, conte de Montfort, de ce vous sçay je bon gré, mais je m'esmerveille grandement comment vous avez osé entreprendre de vostre volenté la duchié de Bretaigne, là où vous n'avez nul droit, car il y a plus prochain de vous ,que vous volez desheriter, et pour mielx vous renforcer, vous estes alé à mon anemi le roy d'Angleterre, et l'avez relevé de luy, et fait feaulté et hommage, ainsy comme on le m'a compté. » Le conte respondi : « Ha! sire, ne le creez, car vous estes mauvaisement infourmé; je le feroye moult envis, mais de la prochaineté dont vous parlez, sire, il m'est advis, sire, qu'il n'y a nul plus prochain de la duchié de Bretaigne que moy, car le duc derrain mort estoit mon frere; mais se jugié estoit et declairié que aultre en fust plus prochain, je ne seroye pas honteux de moy deporter. » Quant le roy entendi ce, il respondi et dit : « Sire conte, vous en dittes assez, mais je vous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

commande, sur tout quanques vous tenez de moy, que vous ne partez de la cité de Paris jusques à XV jours que les barons et les pers avront jugié de ceste prochaineté, si sçavrez adoncq quel droit vous y avez, et se aultrement le faittes, sachiez que vous me couroucherez. » Le conte respondi : « Sire, à vostre volenté soit. » Si se departi de là et vint à son hostel pour disner.

Quant il fut entré en sa chambre, il se pensa et commença à aviser que, s'il attendoit le jugement des barons, qu'il pourroit bien tourner contre luy, car bien luy sembloit que le roy feroit plus volentiers pour messire Charles de Bloys, son nepveu, que pour luy, et veoit bien, s'il avoit jugement encontre luy, que le roy le feroit arrester jusques à tant qu'il avroit tout rendu, villes et chasteaulx, et avecques ce le grand tresor qu'il avoit trouvé et despendu. Si luy va sembler que il valoit mielx qu'il courouchast le roy et s'en alast paisiblement par devers Bretaigne, que il demourast à Paris en tel dangier. Ainsy le fist comme il le pensa; si fut ainchoys en Bretaigne[1] que le roy sceut rien de son departement : ains pensoit chascun qu'il fust deshaitié en son hostel.

Quant il fut retourné à Nantes par devers madame sa femme, il luy conta dolentement tout le fait, puis par le conseil d'elle, laquelle avoit bien cuer de lyon, il ala par toutes les bonnes cités, villes et chasteaulx, et renforcha les garnisons et les pourveances. Quant il

1. *Froissart*, dans le manuscrit de Rome, éd. Luce, t. II, p. 305, dit que Jean de Montfort quitta Paris caché sous l'habit d'un ménestrel.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

eut tout ce fait, il retourna à Nantes devers madame sa femme et les bourgoys, qui trés fort l'amoyent par semblant, pour les courtoisies qu'il leur faisoit.

Si me tairay ung petit de luy et retourneray au roy de France et à messire Charles de Bloys.

Chascun doibt sçavoir que le roy Philippe fut grandement courouchié, aussy fut messire Charles de Bloys, quant ilz sceurent que le conte de Montfort leur fut eschapez. Toutesfois, ilz attendirent jusques au xv[e] jour que les barons et les XII pers de France debvoient rendre leur jugement de la duchié de Bretaigne. Si la jugerent du tout à messire Charles de Bloys et en osterrent le conte de Montfort par deux raisons[1] : l'une par tant que la dame femme dudit messire Charles estoit fille du frere germain du duc, qui mort estoit, dont la duchié venoit, et luy estoit plus prochainne que le conte de Montfort, qui estoit d'ung aultre pere[2], qui oncques n'avoit esté duc de Bretaigne : l'aultre raison si estoit pour ce qu'il avoit trespassé le commandement du roy, que s'il estoit ainsy qu'il y eust eu droit, sy l'avoit il forfait, car il avoit brisié l'arrest du roy et sa prison et parti s'estoit sans congié.

Quant ce jugement fut rendu par la commune sentence de tous les barons, le roy appella son nepveu et luy dit : « Beau nepveu de Bloys, or vous est ajugié ung bel heritage et grand, or vous hastez, et mettez

1. Voy. l'arrêt de la cour de Paris rendu à Conflans le 7 septembre 1341, publié par dom Morice, *Hist. de Bretagne*, Preuves, t. I, col. 1421 à 1424.

2. Nous avons montré précédemment, p. 246, note 3, que cette assertion était fausse.

Digitized by Google · Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

paine de le reconquester sur celluy qui le tient à tort, et requerez vos amys qu'ilz vous vueillent aidier à ce besoing, et je ne vous y fauldray pas, ains vous presteray or et argent et diray à mon filz duc de Normendie qu'il se face chief avecques vous, et vous prye et commande que vous hastez, car se le roy d'Angleterre, nostre anemi, de qui le conte de Montfort a relevé la duchié, venoit en Bretaigne, il nous porteroit durement grand dommage et ne pourroit avoir plus belle entrée de venir par deça, mesmement quant il avroit le pays et les fortresses de Bretaigne de son acord. »

Lors messire Charles de Bloys s'enclina vers le roy en le remerciant moult humblement, et là tantost pria le duc de Normendie, son cousin, le conte d'Alenchon, son oncle, le duc de Bourgongne, le conte de Bloys, son frere, messire Loys d'Espaigne, le duc de Bourbon et messire Jaques, son frere, le visconte de Rouen[1], le conte d'Ew, le conte de Guynes, son filz, et aprez tous aultres princes et barons qui là estoient, qui tous luy promirent que tous iroient trés voulentiers avecques luy et avecques leur seigneur le duc de Normendie, chascun à telle compaignie que pourroit. Si se partirent tous les princes et les barons de çà et de là, et envoyerrent leurs messages pour eulx aprester et faire pourveances de toutes choses necessaires à fait de guerre et comme il appartenoit à aler en sy loingtain pays, car bien pensoient aussy qu'ilz ne pourroient pas venir à leur intencion sans avoir grandement à faire.

1. Vicomte de Rohan.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quant tous ces seigneurs furent aprestez et ordonnés pour aler avecques messire Charles de Bloys pour reconquerre Bretaigne, ainsy que dit est, ilz s'assemblerrent en la cité d'Angiers[1], puis s'en alerrent jusques Acheny, qui est le fin du royaume sur ce costé de là, et là sejournerrent trois jours pour mielx ordonner leurs batailles et leurs charroys. Aprez se mirent aux champs et extimerrent bien leur pooir à vm armeures de fer sans les Genevois, qui bien estoient IIIm, si comme j'ay ouy dire[2]. Et les conduisoyent deux chevaliers de Jennes, et avoit nom, l'ung messire Otto Darue[3] (*sic*) et l'aultre messire Charle Germain[4], et y avoit grand foison d'arbalestriers, lesquelx conduisoit messire Galoys de Baume. Quant celles gens furent issues d'Acheny, ilz tirerent devant ung fort chastel seant sur une haulte montaigne, par dessus une riviere, et l'appelle on Chastonseal, et est la clef et l'entrée de Bretaigne, et estoit bien garny et fourny de gens d'armes, et y avoit deux moult vaillans chevaliers qui en estoient chappitaines, et avoit

1. Le rendez-vous de l'armée fut fixé à Angers vers le 26 septembre 1341 (*Froissart*, éd. Luce, t. II, p. XXXIX, note 2); mais le duc de Normandie semble n'être venu à la tête des troupes que le 14 octobre, si l'on s'en rapporte à une mention des *Journaux du trésor de Philippe de Valois* (n° 4723). Cf. la *Chronique normande*, p. 257, note 3, où on le signale au gué de Mauni, près du Mans, dans le courant d'octobre.

2. Les chiffres acceptés par *Froissart* sont différents de ceux que donnent plusieurs autres chroniques de cette époque. La *Chronographia* (t. II, p. 186), la *Chronique normande* (p. 51), les *Istores et Chroniques de Flandre* (t. II, p. 3) disent que l'armée française avait 10,000 hommes d'armes et 12,000 Génois.

3. Antonio Doria.

4. Charles Grimaldi.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'ung nom messire Mille et l'aultre messire Valeran, et estoient de Lorhaine. Quant le duc de Normendie et les aultres seigneurs que vous avez ouy nommer veirent le chastel si fort, ilz eurent conseil qu'ilz l'assiegeroient, car s'ilz passoient avant et laissassent telle garnison derriere eulx, ce leur pourroit tourner à grand dommage et ennoy. Si l'assiegerrent tout autour et y firent pluseurs grands assaulx, mesmement les Jennevois qui s'abandonnoient durement et folement pour mielx soy monstrer à ce commencement; siques ilz perdirent de leurs compaignons souvent, car ceulx du chastel se deffendoient moult bien et sagement, siques les seigneurs demourerent grand temps devant ainçoys qu'ilz les peussent avoir, mais au derrain, ilz firent si grand attrait de mesrien et de bolevers qu'ilz firent mener par force de gens jusques aux fossez du chastel, siques ilz assaillirent trés fort, et en assaillant, emplirent les fossez tant que on pouoit bien aler, qui estoit bien couvert jusques aux murs du chastel, combien que ceulx du chastel se deffendoient si bien et sy vassaument que on ne pourroit mielx, tant que de traire et de jetter pierres, chaulx et feu ardant à grand foison, et ceulx de dehors avoient fait chats et instrumens par quoy on piquoit les murs tous couvers.

Que vous feroye je plus long compte? Ceulx du chastel virent bien qu'ilz ne se pourroient longuement tenir, puisque on perchoit les murs, et sçavoient bien qu'ilz ne avroient point de secours ne point de mercy, se ilz estoient pris par force. Si eurent conseil entre eulz qu'ilz se rendroient, leur vie et leurs membres saufs. Si les prirent les seigneurs à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mercy[1]. Ainsy fut gaagnié par ces seigneurs de France ce premier chasteau, de quoy ilz eurent grande joye, car ilz leur sembla que c'estoit bon commencement de leur emprise.

Quant le duc de Normendie et les aultres seigneurs eurent conquis Chastonseal, ainsy que vous avez ouy, le duc de Normendie, qui estoit le souverain de tous, delivra tantost à monseigneur Charles de Bloys le chastel comme syen, et y mirent bon chastelain et bonne garnison[2] pour garder l'entrée du pays et pour conduire ceulx lesquelz vendroient aprez eulx; puis se deslogerrent les seigneurs et s'en tirerent par devers Nantes; là, ilz tenoient que leur anemi, le conte de Montfort, estoit. Si leur avint que le mareschal et le coureur de l'ost trouverrent en leur voye une bonne ville, grosse, bien fermée de fossez et de palis, si l'aissaillirent grandement. Ceulx de dedens estoient petites gens et mauvaisement armez, si ne se pœurent deffendre contre les assaillans, mesmement contre les arbalestriers de Jennes, si fut tantost la ville gaagnie et toute robée et bien arse à la moitié et toutes les

1. Chantoceaux (Maine-et-Loire, arr. de Cholet, ch.-l. de cant.) fut pris après le 1er novembre 1341. Voy. *Chronographia*, t. II, p. 187, note 2, et p. 190, note 1.

2. Des archers génois furent laissés en garnison à Chantoceaux, comme le prouve cette mention des *Journaux du trésor de Philippe de Valois*, n° 889 : « Johannes de Hospitali, clericus balistariorum Regis, pro simili, Dominico de Palacio, Januensi, pro residuo vadiorum suorum et balistariorum de sua comitiva deservitorum in guerra Britannie, in stabilita de Chasteuceaux, ab ultima Novembris CCCXLI usque ad ultimam Aprilis post, 16 l. 16 s. 8 d. t. monete debilissime tunc currentis... »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gens mis à l'espée, dont ce fut pitié et dommage, et appelle on la ville Quarquafaure[1], et siet à III liewes auprez de Nantes.

Les seigneurs logierent là entour celle nuit. A l'endemain se deslogerrent et se trairent devant la cité de Nantes et l'assiegerrent tout autour, et firent tendre tentes [et] paveillons si bellement que vous sçavez que Françoys scevent faire. Et ceulx qui estoient dedens la cité pour la garder, dont il y avoit grand foison de gens d'armes, s'alerent tous armer et se maintindrent cellui jour notablement chascun à sa deffense, ainsy qu'il estoit ordonné. Celluy jour entendirent ceulx de l'ost à logier et aler fourragier, et aucuns Jennevoys et aultres alerent prez des barrieres pour escharmuchier, siques aucuns des souldoiers et des bourgoys issirent encontre eulx, siques il y eut trait et lanchié et en y eut de mors et de navrez d'ung costé et d'aultre, ainsy qu'il a souvent en telles besongnes. Ainsy eut là chascun jour deux foys ou trois escharmurches et envahyes, tant que l'ost demoura là. Au derrain, il avint une aventure assez sauvage, ainsy que j'ay ouy recorder, car aucuns des souldoiers et des bourgoys de la ville issirent hors en une matinée pour soy aventurer, si trouverrent environ XV chars chargiez de vivre que menoient à l'ost environ XL compaignons; si coururent incontinent sur eulx, en tuerent et navrerent et prirent, et tant firent qu'ilz enmenerent les chars devers la cité. Le bruit en

1. Auj. Carquefou, Loire-Inférieure, arr. de Nantes, ch.-l. de cant. Selon M. de la Borderie (*Hist. de Bretagne*, t. III, p. 435, note 2), Carquefou n'était qu'un poste fortifié.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vint à l'ost, si s'armerent aucuns et y vinrent, et les rescouirent assez prez des barrieres de la cité. Là se renforcha le hustin, car ceulx de l'ost y vinrent à si grand nombre que ceulx de la cité eurent moult à faire. Toutesfois ilz firent desteler les chevaulx, affin que, s'il avenoit que ceulx de l'ost gaagnassent, qu'ilz ne peussent ramener les pourveances ne les chars si legierement. Quant les aucuns souldoiers de la cité virent le hustin et que leurs compaignons avoient trop grand faiz, aucuns issirent hors pour les aider. Ainsy dura le hustin longuement, car tousjours multiplioit de gens fresches et reposées, qui nouvellement sourvenoient d'ung costé et d'aultre, et y en eut de mors et de navrez de tous costez.

Tant vint au derrain que, quant messire H[enry] de Lyon, qui estoit des principaulx conseilliers du conte du Montfort et de toute la cité, vit qu'ilz pouoient plus perdre que gaagnier en celle escharmuche, il fit retraire ses gens. Non obstant, ilz furent de si prez sywis que à l'entrer en eust grand tas de mors et bien environ IIc, principalment des bourgoys de la cité, dont leurs peres, meres et freres furent grandement courouchiez. Aussy fut le conte de Montfort, et moult blasma ledit messire de Lyon de ce qu'il les avoit si tost fait retraire; de quoy ledit messire Henry fut moult mirancolieux et ne voulut puis aprez venir au conseil du conte, se petit non, dont grandement s'esmerveillerent ceulx de la cité.

Or avint, ainsy que j'ay ouy recorder, que aucuns bourgoys de la cité, veans leurs biens destruire dehors et dedens et leurs enfans mors ou pris, si s'assemblerent et parlerent ensemble, car doubtoient que pis

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ne leur avenist, tant qu'ilz eurent conseil entre eulx de traittier à ces seigneurs de France couvertement, par quoy ilz peussent paix avoir, et leurs amis et enfans francs et quittes.

Si fut traittié qu'ilz ravroient leurs enfans et amis prisonniers quittes et qu'ilz laissassent une des portes de la cité ouverte, par laquelle ces seigneurs de France entrassent. Ainsy fut fait comme acordé fut, si entrerent en une matinée ces seigneurs de France en la cité de Nantes avecques ceulx qu'ilz voulurent avoir et alerent tout droit au palaiz du conte de Montfort et le briserent, et y prirent ledit conte[1] et l'enmenerent dehors la cité si paisiblement qu'ilz ne forfirent riens en la cité. Et voulurent dire aucunes gens que ce fut fait assez de l'acord et consentement messire H[enry] de Lyon, pour tant que le conte de Montfort l'avoit blasmé et ramposné, ainsy que vous avez ouy. Je ne sçay se ce fut vray ou non, maiz assez il apparut, car depuis il fut tousjours du conseil messire Charles de Bloys.

Ainsy que vous avez ouy, fut pris le conte de Montfort en la cité de Nantes l'an mil CCC XLI, entour la feste de Toussains[2]. Tantost aprez que ledit conte fut mené aux tentes, les seigneurs entrerent en la ville

1. Selon dom Morice (*Hist. de Bretagne*, t. I, p. 253), Jean de Montfort ne fut pas surpris dans Nantes, mais demanda un sauf-conduit au duc de Normandie et se rendit à lui la vie sauve.

2. La ville de Nantes fut prise avant le 21 novembre 1341, puisqu'à cette date Robert Bertrand, maréchal de France, établit une imposition de 4 d. par livre sur les marchandises vendues et achetées en cette ville pour réparer les fortifications. (D. Morice, *Hist. de Bretagne*, Preuves, t. I, col. 1428-1429.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tous desarmez, et firent tous les bourgoys de Nantes hommage et feaulté à moult grand feste à messire Charles de Bloys comme à leur droit seigneur, et demourerent là les seigneurs, par l'espace de III jours, à moult grande feste pour eulx aisier et pour avoir conseil entre eulx qu'ilz pourroient faire. Si s'acorderent pour le meilleur qu'ilz s'en retourneroient par devers France, vers le roy, et luy livreroient le conte de Montfort pour prisonnier, car il leur sembloit qu'ilz eussent grandement besongnié. Et pour tant aussy qu'ilz estoient sur l'yver et n'estoit pas le temps convenable à guerre mener, si conseillerrent à messire Charles de Bloys qu'il se tenist en la cité de Nantes et là environ jusques au Noel, et feist le mielx qu'il porroit à tout ses souldoiers. Si se partirent les seigneurs et retournerent à Paris, et livrerent ledit conte de Montfort au roy qui en eut moult grande joye, et le fist mettre en prison au Louvre à Paris, où il moru comme on m'a dit; se je mesprens, si me soit pardonné.

Or vueil je retourner à madame la contesse de Montfort, laquelle avoit cuer de lyon. Elle estoit à Rennes quant elle entendi que le conte son mary estoit pris; s'elle en fut moult et moult dolente ce n'est pas merveille, car elle pensa mielx qu'on le deust mettre à mort que en prison, et combien qu'elle eust grand dœul au cuer, si ne fist elle pas comme femme, mais comme homme de grand courage, en reconfortant ses amis et ses souldoiers, et leur monstroit ung petit filz qu'elle avoit, et leur disoit : « Ha! seigneurs, ne vous esbahissiez pour monseigneur que nous avons perdu, ce n'estoit que ung homme; veez cy mon petit filz qui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

recouverra tout, se à Dieu plaist. Et j'ay de richesse assez, sy vous trouverray tel cappitaine que vous serez bien gouvernez et tous reconfortez. »

Quant la bonne dame eut ainsy reconforté ses amis et ses souldoiers, [elle alla] par toutes cités, bonnes villes et chasteaulx, menant son filz avecques elle, et renforchant les garnisons et les pourveances. Elle s'en vint à Hainebon, trés fort chasteau sur mer, et là passa tout l'yver, souvent envoyant visiter ses garnesons et reconforter, paiant si largement que merveilles estoit.

Si me tairay de ceste matere et retourneray au roy Edowart, roy d'Angleterre, pour conter qu'il devint aprez la departie du siege de Tournay.

CHAPITRE XLVIII.

SOMMAIRE.

Les Écossais continuent la guerre contre Édouard III. Avec l'appui de Philippe VI, ils entrent dans le Northumberland, ravagent tout le pays et reprennent toutes les forteresses, sauf trois. Surprise d'Édimbourg. Trêves conclues avec Édouard III. Retour de David, roi d'Écosse, qui réunit une forte armée pour attaquer l'Angleterre. Sac de Durham. Siège du château de Salisbury ; belle résistance des assiégés sous la conduite de la comtesse de Salisbury.

Cy retourne le livre à sa propre hystoire et monstre les grands faitz d'armes et haultes proesses que les Escots firent sur les Angloys[1].

Or revendray je à la noble hystoire de ce gentil roy

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. 49 § 123 à p. 54 § 124. Il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Edowart d'Angleterre pour conter qu'il devint aprez ce qu'il fut parti du siege de Tournay[1], car longuement je m'en suys teu. Vous avez cy devant entendu, s'il vous en souvient, comment il conquist toute Escoce jusques à la grande forest qu'on clame Gendours. Là, les sauvages Escots se tiennent pour tant que la forest est si diverse et si plaine de grands marès que nul ne s'i ose embatre, se il ne scet bien les chemins, et le conquist jusques à la cité qu'on appelle Saint Jehan en Escoce, que oncques ne demoura chastel ne fortresse qu'il ne conquist, ainchoys qu'il entreprist la guerre au roy Philippe de France, pour tant que le roy David ne vouloit point relever la terre de luy, combien qu'il

a omis le préambule de Jean le Bel et p. 116 § 151 à 127, ligne 30. Dans cette seconde partie, le récit de Froissart, au début, diffère quelque peu de celui de Jean le Bel. Variantes, p. 237-241. Le manuscrit d'Amiens donne quelques détails sur la manière dont les Écossais font la guerre et sur la prise de plusieurs villes. P. 324-333, le même manuscrit fournit plus de renseignements sur le commencement de la guerre d'Écosse et le manuscrit de Rome fait connaître les noms de plusieurs chevaliers français qui accompagnèrent le roi David à son retour dans son royaume.

1. Après la conclusion de la trêve d'Esplechin (25 septembre 1340), Édouard III resta depuis la fin de ce mois jusqu'au 26 novembre à Gand. (Déprez, *op. cit.*, p. 346.) C'est seulement à la fin de novembre, le 30, qu'on le trouve à Londres. (Lemoine, *Chronique de Richard Lescot*, p. 206.) C'est donc à tort que M. E. Molinier, dans son *Étude sur la vie d'Arnoul d'Audrehem*, p. 9, note 2, dit qu'il était à Londres le 20 août, car depuis la fin de juin 1340, c'est-à-dire depuis la bataille de l'Écluse, jusqu'à la fin de novembre, il fut continuellement en Flandre. Cf. Rymer, *op. cit.*, t. II, II[e] partie, p. 1141, et Adam Murimuth, *op. cit.*, p. 116. Sur le retour d'Édouard en Angleterre, cf. Déprez, *op. cit.*, p. 355-357.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

eust sa seur à femme, car son pays ne le souffroit. Vous avez aussy entendu comment le jœune roy David et sa femme s'en vindrent à petite mesnie en France au roy Philippe par povreté, et comment le roy Philippe les retint et soubstint longuement par certaines convenances qu'ilz eurent entre eulx.

Or debvez sçavoir que messire Guillaume Douglas, filz de la seur de l'aultre messire G[uillaume][1], qui moru en Espaigne, le jœune conte de Moret, le conte Patris, Symon Frisel et Alixandre de Ramesay estoient demourez cappitaines du remanant des Escots sauvages, et se tenoient et tindrent longuement en ces sauvages forestz par yver temps et par esté, par l'espace de VII ans et plus, comme trés vaillans guerrieurs, et guerryoient continuellement aux fortresses tenues de par le roy Edowart, et firent et trouverent de moult vaillans aventures qui seroient trop longues à raconter.

Or avint en ce temps que le roy Edowart estoit par deça la mer et guerrioit en France, que le roy Philippe envoya gens en Escoce[2], qui arrivèrent à la

1. C'est Jacques de Douglas.

2. Si l'on s'en rapporte à *Froissart* (éd. Luce, t. I, p. 483), ce serait après le retour d'Édouard III en Angleterre, c'est-à-dire vers décembre 1340, qu'avec l'assentiment de Philippe de Valois, deux cents Français, commandés par Arnoul d'Audrehem et le sire d'Aubigny, allèrent en Écosse avec le comte de Moray et Guillaume Douglas. Si l'on admet l'assertion de Jean le Bel, cette expédition aurait eu lieu entre le mois de juillet et la fin de septembre 1340, soit après la bataille de l'Écluse et avant la trêve d'Esplechin. Selon M. E. Molinier (*Étude sur la vie d'Arnoul d'Audrehem*, p. 9 et 10), au mois de mai 1341, Arnoul d'Audrehem, qui aurait été déjà en Écosse en 1340, retournait encore dans ce pays, accompagnant le roi David

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cité Saint Jehan, et pria à ces seigneurs dessusdits qu'ilz se voulsissent esmouvoir et mener vive guerre contre le royaume d'Angleterre, et qu'il convenist que le roy Edowart s'en ralast oultre et le laissast en paix par deça, et leur promist de les aydier de gens d'armes et d'argent.

Si avint que en celluy temps que le siege estoit devant Tournay[1], ces seigneurs d'Escoce se pour-

et sa femme, Jeanne d'Angleterre, et prenait part aux opérations des Écossais dans le Northumberland jusque vers le milieu de 1342. Il doit y avoir confusion dans ces différentes assertions, Arnoul d'Audrehem ne dut pas se rendre deux fois en Écosse à si peu d'intervalle; mais, après y avoir été une première fois en 1335 (E. Molinier, *op. cit.*, p. 8), il y alla de nouveau, en 1341, après le retour d'Édourd III en Angleterre, comme le dit *Froissart*, pour soutenir les Écossais dans leur lutte contre les Anglais, et resta sans doute jusqu'à la conclusion des trêves, qui dut avoir lieu en avril 1342. (Rymer, *op. cit.*, p. 1189 à 1191; voy. aussi *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. 343.)

1. Jean le Bel doit se tromper d'une année pour un certain nombre des événements qu'il raconte dans ce chapitre et les placer en 1340 au lieu de 1341. D'autres même appartiennent à des années antérieures. Si nous nous en rapportons au chroniqueur anglais Adam Murimuth et à Rymer, nous ne trouvons en 1340 aucune guerre importante avec l'Écosse; nous voyons même, au contraire, que, le 28 avril de cette année, tous pouvoirs sont donnés aux représentants d'Édouard III pour conclure la paix avec les Écossais. (Rymer, *op. cit.*, t. II, IIe partie, p. 1122.) Dans la trêve d'Esplechin (25 septembre), les Écossais sont également compris; la paix entre eux et les Anglais doit durer jusqu'à la Saint-Jean 1341, et pendant ce temps, les Français ne leur viendront pas en aide. (*Ibid.*, p. 1136.) Mais, en 1341, aux mois de juillet et août, on voit qu'Édouard III est en guerre avec l'Écosse et pense à attaquer la France. Dès le 23 juillet, il fait préparer des arcs et des flèches « pro expeditione guerre... Francie » (*Ibid.*, p. 1169). Le 1er août, disant qu'il est occupé par la guerre de France

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

veirent à la requeste du roy Philippe pour faire une grande armée sur les Angloys. Quant ilz furent bien pourveus de gens, ainsy que besoing estoit, ilz se partirent de la forest de Ge[n]dours et alerent par toute Escoce reconquerre des fortresses telles que ilz peurent, oultre la bonne cité de Berwik et la riviere de Tyen, et entrerent ou pays de Northumberland[1], qui jadis royaume estoit. Là trouverent bestes grosses à grand nombre, et gasterent tout le pays, et ardirent jusques à la cité de Duraine et plus oultre, puis passerent par ung aultre chemin, ardant et gastant pays, tant qu'ilz gasterent bien du pays du roy à celle chevauchie IIII journées, et puis retournerent en Escoce et reconquirent leurs fortresses, fors mise la cité de Berwic et III aultres fors chastelz, et appelloit ung d'eulx Roseborch[2], l'aultre Setrelin[3] et l'aultre Eldebourch[4], qui

et des affaires difficiles, il ne peut prendre part en personne à la guerre d'Écosse; il nomme Édouard Baillol, reconnu par lui comme roi d'Écosse, son lieutenant, le charge de diriger la guerre contre ce pays et ordonne à tous ses officiers de lui obéir pour cette expédition. (*Ibid.*, p. 1171 et 1172.) Enfin, le 4 novembre 1341, il convoque à Newcastle, pour le 24 janvier suivant, un grand nombre d'hommes d'armes, afin d'en finir avec les Écossais, pour être plus libre ensuite du côté de la France. (*Ibid.*, p. 1181; voy. aussi p. 1179, 1182, 1183.) Ce que dit Adam Murimuth (*op. cit.*, p. 122 et 123) concorde avec les pièces publiées par Rymer. D'après ce chroniqueur, la réunion des hommes d'armes aurait eu lieu vers Noël; l'Écosse aurait été ravagée pendant l'hiver 1342 et une trêve aurait été conclue ensuite pour jusqu'à la Pentecôte de cette même année. Voy. aussi Rymer, *Ibid.*, p. 1189 et 1191.

1. Le manuscrit donne par erreur Nohoiebelande.
2. Roxburgh.
3. Stirling.
4. Édimbourg.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

estoit le plus fort et seoit sur une haulte roche que on en veoit tout le pays à l'entour. Et sy estoit la montée si malaisée que à paine y pouoit on monter sans reposer II fois ou III, et ung cheval à demi chargié. C'estoit le chastel qui plus de maulx faisoit à ceulx d'Escoce, et en estoit chastelain ung vaillant chevalier qu'on appelloit messire Watier de Lymosin; mais assez tost aprez fut ce dit chasteau gaagnié aventureusement et par grande soubtilleté, et mis tous ceulx de dedens à mort, ainsy que vous orrez cy aprez. Quant le roy Edowart entendi que ces seigneurs d'Escoce estoient ainsy en son royaume, il en fut grandement couroussé. Si s'en rala tantost à Londres, partant de France, et se conseilla qu'il pourroit faire; si fut avisé que il mandast par tout son royaume que chascun s'appareillast de venir vers luy à Eurwik[1], à la fin d'ung moys, pour aler destruire le remanant du royaume d'Escoce. Ce fut l'an de grace mil CCC et XL, entour la Toussains[2].

Tandis que celle assemblée debvoit estre à Ewruick, le bon chevalier messire G[uillaume] Douglas s'avisa d'ung grand fait et perilleux et d'une grand soubtilleté, et le descouvri à aucuns de ses compaignons, au

1. York.

2. Tous ces préparatifs pour la campagne d'Écosse ne purent avoir lieu autour de la Toussaint 1340, car, à cette date, Édouard III était encore à Gand. Il ne rentra à Londres qu'à la fin du mois de novembre. (*Chronique de Richard Lescot*, éd. Lemoine, p. 207, et Rymer, *op. cit.*, t. II, IIe partie, p. 1141.) C'est autour de la Toussaint 1341 qu'Édouard se prépara à entrer en campagne contre les Écossais, comme le prouve une lettre du 4 novembre. (Rymer, *op. cit.*, p. 1181. Cf. Adam Murimuth, *op. cit.*, p. 122 et 123.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

conte Patris et à Symon Frisel, qui avoit nourry et esté maistre du jœune roy David, et à Alixandre de Ramesay, qui tous se mirent en ce perilleux fait. Si prirent bien II^c de ces Escots sauvages pour faire ung embuschement, ainsy que vous orrez. Ces IIII seigneurs, lesquelz estoient tous gouverneurs des Escots et sçavoient les pensées les ungs des aultres, entrerent en mer à tout leur compaignie et firent pourveance de avaine, de blanche farine et de charbon de fevres, puis arriverrent à un port estant à IIII liewes de ce fort chastel qu'on appelle Eldebourch, qui leur nuisoit plus que tous les aultres. Quant ilz furent arrivez, ilz issirent hors par nuit et prirent XV ou XVIII des compaignons esquelz mielx se fioient; si se vestirent de povres costes deschirées en guise de povres marchans, si chargerrent XII petis chevalès de XII sacs d'avaine, de farine et de charbon de fevre, et mirent les aultres en une abbaye gaste qui estoit au pié de la montaigne.

Quant jour fut, ces marchans, qui estoient couvertement armez, s'esmurent à chemin et monterrent la montaigne, et quant ilz furent ou millieu, ledit messire G[uillaume] Douglas et Symon Frisel alerent devant et firent les aultres venir tout bellement, et firent tant qu'il vinrent jusques au portier, et luy dirent que en grande paour ilz avoient amené blé, farine, avaine et charbon, et que, s'il en faloit au chastel, ilz en feroient bon marchié. Le portier leur dist que bien en avoient besoing, mais il estoit si matin qu'il n'oseroit esveillier les seigneur, mais qu'il fissent avant venir la pourveance, il leur ouverroit le premiere porte des barrieres. Ilz entendirent moult

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

volentiers ce langage. Si firent venir avant les aultres et entrerent en la premiere porte des barrieres. Et messire G[uillaume] Douglas avoit bien veu que le portier avoit les clefs de la grand porte du chastel, et avoit bien demandé lesquelles deffermoient la porte et lesquelles le guischet. Doncques ilz deschargerent leur sacs en celle premiere porte, droitement sur le seul, affin que on ne la peut reclorre, puis prirent le portier et le tuerent si paisiblement que oncques ne dit mot, et prirent les clefs; si deffermerent la porte du chastel, puis corna messire Guillaume ung cop et getterent luy et ses compaignons leurs mauvaises robes, et reverserent les sacs plains de charbon au millieu de la porte affin que on ne le peust reclorre. Quant les aultres compaignons, qui estoient embuschiez assez prez du chastel, ouïrent le cor, ilz monterent à mont si tost comme ilz peurent. La guette qui dormoit entendi le son du cor et s'esveilla et vit gens d'armes monter à mont; si commença à corner et à crier : « Trahy ! trahy ! » Adonques s'esveilla le chastelain et les aultres, et s'armerrent, et vinrent à la porte et la cuiderent refermer, maiz ilz ne peurent, car ledit messire G[uillaume] et ses XIII compaignons le deffendoient. Adoncques commença grand hustin entre eulx, car ceulx du chastel s'efforchoient de sauver leur vye et les aultres d'acomplir leur hardie entreprise. Moult se commencerrent à esbahir ceulx du chastel quant ilz veirent l'embusche venir; si s'enforcerent de toute leur poissance de deffendre leur chastel; mais, au derrain, leur deffense ne les peut sauver, combien qu'ilz en tuerent et navrerent aucuns de ceulx de dehors, que ledit messire Guillaume de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Douglas ne gaagnast le chastel par force, et tuerent tous ceulx qui le gardoient sans nulle mercy, et là demourerent tout le jour et establirent chastelains et toutes manieres d'officiers pour le chastel garder, et y mirent une grande garnison, puis s'en retournerent liez et joyeux à leurs compaignons qui estoient en la forest de Gendours.

Ainsy fut conquis par force et par soubtillité le fort chastel. Quant ledit messire Guillaume et ses compaignons furent revenus à leur gens en la forest, lors leur sourvinrent nouvelles que le noble roy Edowart estoit retourné en Angleterre, et que il faisoit si grande assemblée de gens que ilz ne les pourroient soustenir. Sy eurent conseil et advis que faire s'en pourroit, car ilz estoient poy de gens et mal habilliez, car avoient longuement guerrié et par l'espace de VII ans et mal jut et but et mengié, et n'avoient point nouvelles du roy leur seigneur, si estoient trestous ennuyez et acorderrent qu'ilz envoyeroient ung evesque au roy Edowart et ung abbé pour requerre aucunes treves, lesquelz messages trouverrent le roy en la cité de Eurwick, qui avoit bien avecques luy VI^m hommes à cheval, chevaliers et escuiers, et bien LX mil hommes à pié pour destruire tout le remanant d'Escoce. Quant les messages virent ce, ilz parlerent si gracieusement et tant traitterent que leur fut acordée la treve d'ung moys, par telle condition que on manderoit au roy David d'Escoce, que dedens les II moys, il venist pour resister à la poissance d'Angleterre, et s'il n'y venoit, lesdis chevaliers se renderoient au roy Edowart. Ainsy furent les treves acordées et messages envoyez en France, et ceulx d'Escoce retournerent en Escoce.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Or avint que, quant ces nouvelles vinrent au roy David estant en France, il, considerant que par l'espace de VII ans avoit esté hors de son pays et le sentoit foulé et grevé, eut conseil qu'il prendroit congié au roy Philippe de France et s'en retourneroit en son pays pour ses gens visiter. Si le fist et se mit à la voye avecques la reyne, sa femme, et se mit en mer en la gouvernance d'ung maronnier qu'on appelloit messire Richart le Flament, siques il arriva au port de Moroys en Escoce, ainçoys que les seigneurs d'Escoce le sceussent[1]. Quant ilz sceurent sa venue, ilz en eurent moult grand joye et le rechurent grandement et le menerent en une cité que l'en appelle Saint Jehan, où l'en prent les bons saulmons. Quant le jœune roy David et madame la royne, sa femme, furent venus en la cité, chascun doibt sçavoir qu'on en eut grant feste, car avoient toutes gens souffert grandes miseres et povretés, paours et detresses en attendant sa venue. Quant la feste fut passé, on luy remonstra les dommages du pays en general et en particulier, et comment le roy d'Angleterre les avoit traittié depuis son departement.

Le jœune roy eut grant despit quant il vit les gens de son pays ainsy soy complaindre, aussy eut madame sa femme et ploura assez. Quant il eut ouy les complaintes des ungs et des aultres, il les reconforta au mielx qu'il pœut et dit qu'il se revengeroit, ou perderoit le remanant, ou il morroit en la paine. Puis eut conseil qu'il envoya grands messages par tous ses

1. D'après Luce (éd. *Froissart*, t. II, p. XLIV, note 2), David Bruce, accompagné de Jeanne d'Angleterre, sa femme, débarqua à Inverbervic, dans le comté de Kincardine, le 4 mai 1341.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

amis, loing et prez, en humblement priant que chascun fut prest et appareillié de faire son debvoir, ainchoys que les II moys des treves fussent passez, car aultrement il perderoit son pays. A celluy mandement vint le conte d'Arquenay, ung grand seigneur et poissant, et avoit la seur du roy à femme. Cil y vint à grand compaignie de chevaliers et d'escuiers de Sweve et de Northwege et d'aultres pays marcissans. Tant y en vint de costé et d'aultre que, quant ilz furent venus tous entour de la cité de Saint Jehan en Escoce, ilz se trouverrent bien LX^{M} hommes à pyé et sur haguenées et bien III^{M} armeures de fer, chevaliers et escuiers, parmi les seigneurs d'Escoce. Quant ilz furent tous aprestez, ilz s'esmurent pour aler gaster et exillier ce qui pourroient du royaume d'Engleterre et se combatre au roy Edowart, qui tant de maulx avoit fait en Escoce. Et premierement passerent par devant le chastel de Rosebourch que les Anglès tenoient et l'avoient conquis, et souvent leur faisoient grandes saillies et destourbiers et firent là ung assault, mais ilz y perdirent plus qu'ilz n'y gaagnerrent. Le roy n'eut point conseil d'arrester là plus longuement ne de assieger plus fortresse, mais s'en aler tout droit en Angleterre. Si fist son ost passer oultre et passerrent par devant la cité de Berwick tant qu'ilz vinrent ou royaume de Nor[t]honberlande, sur la riviere de Tyen, ardant et gastant tout le pays, tant qu'ilz vinrent par devant le Neuf-Chastel sur Thyen. Là se loga le roy David et tout son ost celle nuit pour sçavoir se on y pourroit rien faire. Quant ce vint au matin, aucuns compaignons de la ville se partirent paisiblement par une porte pour esmouvoir l'ost, environ C des plus

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

hardis; si ferirent à l'ung des costez droittement où estoit le conte de Moret, qui porte ung escu d'argent à trois oreilliers de gueules, et le trouverrent en son lit. Si le prirent et tuerent grand foison de ses gens, et ainchoys que l'ost fust esveillié, gaagnerent grand quantité de richesse et de biens, puis s'en ralerent et livrerent le conte de Moret au chastelain qui en fit grand feste.

Quant ceulx de l'ost sceurent l'aventure, ilz coururent jusques aux barrieres de la ville et y firent ung assault qui longuement y dura, maiz il ne leur proffita guere, car en la ville avoit gens à foison qui moult vassaument se deffendoient, par quoy il les convint retraire.

Quant le roy David et ses conseilliers virent bien que là demourer ne leur proffiteroit, ilz se partirent pour tirer plus avant. Si entrerent ou pays de l'evesque de Duraine et l'ardirent et gasterrent, puis se trairent devant Duraine et l'assiegerent et y firent maints assaulx comme gens forsenez, car ilz avoient perdu le conte de Moret, et ilz sçavoient bien aussy que en la cité estoit trés grand tresor assemblé, car tout le pays de autour s'y estoit retrait. Si s'enforchoit chascun de faire aisgrement assault, et fist faire le roy assez d'engins et d'instrumens pour venir seurement jusques aux murs.

Quant ilz furent partis de devant le Neuf Chastel, le chastelain se mit tantost en mer pour aler vers Londres, où le roy estoit, pour luy conter comment les Escots gastoient son pays et luy presenter le conte de Moret, de quoy le noble roy eut grand joye. Mais il eut grand despit de ce qu'on gastoit ainsy son pays

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et qu'on avoit assiegié la cité de Duraine. Si manda incontinent par tout son pays que chascun s'apareillast hastivement et venist avecques luy vers la cité de Duraine, car il vouloit lever le siege et chasser ses anemis hors du pays. Chascun s'apresta au mielx que pœut, car oncques ne fut roy plus amé ne plus doubté.

Tandis que ce noble roy s'en aloit par devers la cité de Erwick et que chascun le sywoit, le roy David d'Escoce assailli si fort la cité de Durainne qu'il la prit de force et n'y peurent ceulx de dedens mettre remede. Si fut toute robée et arse, et femmes et enfans, prestres et clercs, qui s'en estoient fuis à la grande esglise, furent tous ars dedens, ne en la cité ne demoura femme, n'enfant, ne maison, ne esglise que tout ne fust mis à destruction; de quoy ce fut grande pitié. Dieu pardonne aux ames des morts et assoulle les vrays repentans qui ce firent.

Quant ce fut fait, le roy David eut conseil qu'il se retrairoit par devers la riviere de Thyen et tireroit vers la ville de Carduueil, qui est à l'entrée de Gales. Ainsy que là aloit, il se loga une nuit emprez ung fort chastel qu'on clame Salbry[1], qui estoit au conte de Salbri, lequel fut pris avecques le conte de Suffort devant Lisle en Flandres, et encores estoient en Chastelet à Paris. En ce fort chastel sejournoit la noble dame de Salbri, qui estoit une des belles et des vaillans dames d'Angleterre. Si estoit le chastel bien

1. Ce serait, d'après S. Luce (*Froissart*, t. II, p. XLIV, note 4), le château de Wark, situé entre Newcastle et Carlisle, sur la rive gauche de la Tyne. Cf. Kervyn de Lettenhove, *Froissart*, t. III, p. 516.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

garny de bons hommes d'armes, et en estoit chastelain ung gentil escuier filz à la seur du conte de Salbri, et avoit nom messire Guillaume de Montagu aprez son oncle, qui ainsy eut nom. Quant celle nuit fut passée, le roy se desloga et tout l'ost aussy; si tirerent vers Carduueilh et passerrent devant Salbri, chargiez et plains des tresors qu'ilz avoient conquis à Duraine. Quant ledit messire Guillaume de Montagu vit qu'ilz estoient tous passez et qu'ilz n'arrestoient point pour assaillir le chastel, il issi hors à tout LX compaignons d'armes et siwy couvertement le train, et raconsuit les derrains tant chargiez de bagues[1] qu'ilz ne pouoient aler avant, à l'entrée d'ung bos. Si en tuerent, luy et ses compaignons plus de II^{c} et enmena les haquenées et les chevaulx chargiez par devers le chastel de Salbri bien environ VI^{xx}.

Le hustin et le cri vint jusques à messire Guillaume de Douglas, qui faisoit l'arriere garde, aprez en vinrent les nouvelles en l'ost. Qui donc veist les Escots retourner parmi les champs par montaignes et valées, et messire Guillaume tout devant, il peut avoir grand freeur et hysdeur. Tant coururent qu'ilz vinrent jusques au pié du chastel et monterent la montaigne en grand haste; mais ainchoys qu'ilz venissent aux barrieres, ceulx de dedens avoient jà fermé les portes et mis toute leur proye ens, de quoy les Escots eurent grand dœul. Si commencerent à assaillir grandement le chasteau et ceulx de dedens à soy deffendre, tant qu'il y eut grand tarrabustis d'un costé et d'aultre, et tant dura l'as-

1. Bagages.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sault que tout l'ost des Escots y fut venu, le roy mesmement.

Quant le roy et son conseil eurent veu leurs gens gisans mors sur les champs et veoient les aultres blechier et navrer ses gens en assaillant, et que on ne pourroit rien conquester vers le chastel, il commanda que chascun se retraist et que chascun s'alast logier, car il n'yroit plus avant et ne se partiroit de là tant qu'il auroit veu comment il pourroit ses gens vengier. Qui adoncques veist gens, l'ung cherser place pour logeis, les assaillans soy retraire, les navrés piteusement retourner, les mors atrainer et resacher, il eust veu grand triboulement. Celle nuit fut l'ost d'Escoce logié dessoubs le chastel, et la vaillant dame de Salbrin festia et conforta vaillaument tous les compaignons.

A l'endemain, le roy David, qui moult couroussé estoit, commanda que chascun s'apareillast pour assaillir, car il feroit ses engins et ses instrumens traire à mont pour esprouver s'il pourroit de rien dommagier le chastel. Donques l'assault recommença terrible et perilleux, et moult bien se portoient d'ung costé et d'aultre, et la vaillant dame reconfortoit tousjours ceulx du chastel, et vrayement, au confort et au regard de telle dame, ung homme en debvoit valoir deux au besoing. Cil assault dura longuement, et grand foison en y eut de mors et de navrez, mesmement des Escots, car ilz s'abandonnoient oultrageusement à porter arbres et aultres fagotailles pour emplir les fossez et pour mettre les instrumens jusques au mur, et ceulx du chastel se deffendoient vassaument, siques celluy jour, les Escots conquesterrent poy. Doncques

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ilz se retrairent, et le roy commanda que l'en gardast bien les instrumens pour assaillir l'endemain, et aprez aussy de jour en jour, car il vouloit avoir le chastel comment que ce fust, tant avoit il de despit de la destrousse que ceulx de dedens avoient fait sur ses gens. Ainsy se departi l'assault, les ung plourerent les mors, les aultres reconforterent les navrez.

Chapitre XLIX.

Sommaire.

Guillaume de Montaigu va à York demander du secours. Édouard III, à la tête d'une forte armée, vient pour délivrer le château. Avant son arrivée, les Écossais lèvent le siège.

Comment la contesse de Salbry envoya messire Guillaume de Montagu au roy Edowart pour avoir secours contre le roy d'Escoce qui l'avoit assiegié[1].

Ceulx de dedens, qui estoient durement traveilliez et blessiez, veirent bien que, se le roy David maintenoit son propos, ilz avroient fort à faire. Si eurent conseil d'envoyer certains messages par devers le roy d'Angleterre, maiz ilz ne pœurent trouver entre eulx nul qui voulsist [laissier] à deffendre le chastel ne la belle dame pour faire ce message, dont il y eut grand estrif entre eulx.

Quant messire Guillaume de Montagu vit la bonne voulenté de ses compaignons et le grand meschief qui leur pourroit avenir, s'ilz n'estoient secouruz, il

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. 127, ligne 31 à p. 131 § 157; Variantes, p. 336 à 338.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dit : « Seigneurs, je voy bien vostre bonne voulenté et vostre lyaulté, siques pour l'amour de madame et de vous je feray ce message, car je voy fermement et ay celle fiance en vous que vous tendrez bien le chastel jusques à tant que je soye retourné, et si ay si grand esperance ou roy d'Angleterre, que je vous ameneray en brief bon secours. » Quant la nuit fut venue, ledit messire Guillaume s'apresta au mielx qu'il pœut pour plus paisiblement issir, affin qu'il ne fust apercheu de l'ost. Si luy avint si bien qu'il plut toute la nuit si fort que nul des Escots n'osoit saillir hors de ses loges, siques ledit messire Guillaume se parti du chastel à la minuit et passa tout parmi l'ost qu'onques ne fut percheu. Quant il fut passé oultre, et le jour adjourna, il chevaucha toudis avant paisiblement, tant qu'il rencontra deux hommes d'Escoce à demie liewe prez de l'ost, qui avoient en ung bos trouvé II bœufs et une vache, si les amenoient à l'ost. Ledit messire Guillaume congnut qu'ilz estoient Escots, si les navra tous II et tua les bestes, car il ne vouloit que ceulx de l'ost en eussent aise. Si leur dist : « Alez, et dittes à vostre roy que je, Guillaume de Montagu, vous ay mis en ce point en son despit, et luy dittes que je voy querir le noble roy Edowart, qui luy fera tantost vuidier la place. » Ces II luy promirent qu'ilz feroient voulentiers le message, mais que il les laissast à tant en paix.

Ainsy se parti et alant avant ledit messire Guillaume, et vint vers le noble roy Edowart à Euvrik, qui estoit à belle compaignie de gens, et plus encores de jour en jour en attendoit. Il le salua humblement et luy dist son message de par la noble dame de Salbry,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et luy monstra le meschief là où elle et ses gens estoient. Le noble roy respondi qu'il ne laisseroit ullement qu'il ne secourut la dame; si commanda que chascun s'apareillast l'endemain pour aler celle part.

Le noble roy se parti l'endemain de la cité de Ewruick, moult joyeusement, pour les nouvelles que ledit messire G[uillaume] lui avoit apporté, et avoit bien avecques luy VI^{m} armeures de fer, X^{m} archiers et bien LXXX^{m} hommes à pié[1], qui tous le siwirent, et toudis luy venoient gens aprez.

Quant les barons d'Escoce et les maistres du conseil du roy David sceurent que messire Guillaume de Montagu avoit passé par leur ost et s'en aloit querir secours au roy d'Angleterre, lequel sçavoient estre à Euvruick à grand poissance, et sçavoient certainement que le roy Edowart estoit de sy hault courage que pour riens ne lairoit qu'il ne venist secourir la dame et ceulx du chastel, ilz se conseillerent ensamble; si virent bien que le roy faisoit martirier ses gens pour neant et que ainchois que le chastel peut estre pris, le roy d'Angleterre seroit vers eulx. Si dirent d'ung acord au roy que là demourer n'estoit point son proffit ne son honneur, car il leur estoit notablement pris de leur entreprise, et avoient fait grand despit aux Anglès qui avoient sceu et veu qu'ilz avoient exillié, ars et gasté leur pays par XII jours, et pris par force la cité de Duraine et mis à destruction. Si luy conseillerent qu'il s'en voulsist retourner en son pays, par-

1. *Froissart*, dans le manuscrit d'Amiens, dit qu'Édouard avait avec lui 5,000 armures de fer, 10,000 archers et 60,000 hommes de pied. Un autre manuscrit lui donne en tout 40,000 hommes (éd. Luce, t. II, p. 337)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

devers la forest de Gendours, car ilz sçavoient de certain que le roy d'Angleterre venoit à grosse poissance, et n'avoient pouoir de le combatre ne contrester à luy, si leur mesavendroit de longuement attendre. Le jœune roy fust voulentiers demouré pour attendre la bataille et l'aventure de Dieu, mais ses gens luy remonstrerent tant de raisons, lesquelles seroient trop longues à raconter, que l'ost se desloga, et s'en ralerent par devers la forest de Gendours pour veoir et attendre que le roy d'Angleterre vouldroit faire.

CHAPITRE L.

SOMMAIRE.

Après le départ du roi David, Édouard III vient au château de Salisbury. Brillamment reçu par la comtesse, il sent en lui la passion s'allumer pour elle. Son trouble est remarqué par ses gens, qui le croient préoccupé de la fuite des Écossais.

Comment le roy Edowart vint au chastel de Salebry, où il cuidoit trouver les Escots, maiz ilz estoient jà partis, et comment il s'enamoura de la belle contesse de Salbry[1].

Le jour mesmement que le roy David d'Escoce se departi de devant le chastel au matin, à midi, y vint le noble roy Edowart. Si fut moult couroussé quant il ne trouva les Escots, car il les eust voulentiers combastu. Il estoit venu en si grand haste que ses gens et leurs chevaulx estoient durement traveilliez. Si com-

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. 131 § 157 à p. 135 § 160; Variantes, p. 338 à 340.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

manda que chascun se logast là, car il vouloit aler vir le chastel et la noble dame, car il ne l'avoit veue puis les neupces quant elle fut mariée. Si tost que il fut desarmé, il prit jusques à x ou à xii chevaliers et s'en ala vers le chastel pour veoir la noble dame et pour veoir la maniere des assaulx des Escots et les deffenses de dedens. Si tost que la noble dame de Salbry sceut la venue du roy, elle fist ouvrir toutes les portes et issit si richement atournée que chascun s'en esmerveilloit, et ne se pouoit on saouler de regarder la grand noblesse et la grand richesse de la dame et le trés gracieux maintieng. Quant elle fut venue jusques au roy, elle s'enclina jusques à terre encontre luy, en le remerciant de la grande grace que il luy avoit fait; si le mena au chastel pour le festier et honnourer, comme celle laquelle trés bien faire le sçavoit. Chascun le regardoit à merveille et le roy mesmement ne se pouoit tenir de la regarder, et bien luy estoit advis que jamès n'avoit veu si belle dame. Si le fery tantost en la regardant une estincelle de fin amour ens ou cuer, qui longtemps luy dura, car bien luy sembloit que ou monde n'avoit dame qui tant fust à amer. Si entrerent en la sale, main à main, et puis en la chambre d'elle, qui estoit si noblement parée que c'estoit merveille. Et toudis regardoit le noble roy la dame si ardanment qu'elle en devenoit toute honteuse et esbahie. Quant il eust assez et grand piece regardée, il ala à une fenestre pour soy apuier, et fort commencha à penser. La dame, laquelle à ce ne pensoit, ala les chevaliers et seigneurs festier et saluer comme elle le sçavoit bien faire, et puis commanda à apareillier le disner et ce qui estoit de faire.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quant elle eut devisé et commandé ce que à faire estoit, elle s'en revint à chiere joyeuse par devant le roy qui encores musoit, et luy dit : « Chier sire, pourquoy pensez vous si fort? Tant penser n'affiert pas à vous, ce m'est advis, sauve vostre grace, ains vous deussiez faire feste et joye à bonne chiere, quant vous avez enchassé vos anemis qui ne vous ont lessié attendre, et deussiez laissier les aultres penser du remanant. »

Le noble roy respondi : « Ha! ma chiere dame, sachiez puis que j'entray cheans, m'est ung soing sourvenu, de quoy je ne me prenoye garde, si m'y convient penser, et ne sçay que avenir m'en pourra; maiz je n'en puis oster mon cuer. » — « Ha! chier sire, dit la dame, vous deussiez tousjours faire bonne chiere pour vos gens mielx conforter et laisser le penser et le muser. Dieu vous a si bien aidié en toutes vos besongnes jusques à ores que vous estes le plus honnouré et doubté prince de crestiens, et se le roy d'Escoce vous a fait despit et dommage, vous le pourrez bien amender, quant vous plaira. Si laissiez le muser et venez, s'il vous plaist, dedens la sale avecques vos chevaliers; tantost sera apresté pour disner. » — « Ha! ma chiere dame, aultre chose gist en mon cuer que vous ne cuidiez, car certainement le doulx ma[in]tieng, le parfait sens, la grand noblesse, la grace et la beaulté non pareille de vous moult merveilleuse, m'ont si souspris qu'il fault que je soye vostre amy; si vous requier que se c'est vostre gré, que je soye de vous amé, car certainement nul escondit ne m'en pourroit oster. » La noble dame fut moult esbahie, et luy dit : « Trés chier sire, ne me vueil-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

liez essaier ne gaber, je ne pourroye penser que vous me disiez acertes ne que si noble prince comme vous estes m'osast requerre de deshonneur, attendu mesmement que mon mary vous a sy loyaument servi, comme vous sçavez, et pour vous encores gist en prison. Certes vous seriez de ce cas petitement prisié, et sachiez, trés chier sire, que oncques telle pensée ne me vint ou cuer ne ja ne vendra, se Dieu plait, pour homme qui soit né, et se je le faisoie, vous m'en debvriez blasmer, non pas blasmer, mais faire mon corps desmembrer. »

A tant s'en parti la vaillant dame et laissa le roy durement esbahy, et elle s'en vint en la sale pour faire aprester le disner, puis s'en retourna au roy et mena de ses chevaliers, et luy dist : « Sire, venez disner quant vous plaira, les chevaliers vous attendent pour disner, car ilz ont assez jeuné. »

Le roy s'en ala en la sale et s'assist au disner et la dame aussy, mais petitement y menga ne but le roy, car aultre chose luy tenoit au cuer, et ne fist que penser et à la foys de regarder la dame, dont ses gens avoient trestous grande merveille, car ilz n'estoient point accoustumé qu'il fust jamaiz en ce point, et disoient les aucuns que c'estoit pour les Escots qui luy estoient eschappez. Maiz aultre chose luy tenoit au cuer, car l'amour de celle dame luy estoit si estroitement entrée en son cuer que, pour debat ne escondire, il ne s'en pouoit oster[1] ; et au derrain, le poingny si fort l'aguillon d'amours que il en fit telle chose

1. *Froissart* (éd. Luce, t. II, p. 135) a modifié la fin de ce chapitre de manière à supprimer tout ce qui se rapportait au viol de la comtesse de Salisbury par Édouard III.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dont il fut amerement blasmé et repris, car quant il ne peut faire sa volenté de la noble dame par amours ne par priere, il l'eut à force, ainsy que vous orrez cy aprez.

CHAPITRE LI.

SOMMAIRE.

Édouard III poursuit les Écossais jusqu'à la forêt de Jedburgh. Après plusieurs escarmouches, de nouvelles trêves sont conclues. Le comte de Moray, prisonnier du roi d'Angleterre, est mis en liberté en échange du comte de Salisbury, que rend le roi de France.

Comment le roy Edowart se parti du chastel de Salbri à tout son ost et poursuivy les Escos jusques à la forest[1] de Gendours[2].

Toutesfoys, le roy demoura tout celluy jour en cil chastel, en grande pensée et mesaise, et ne sçavoit que faire. Aucunes foys il se ravisoit, car honneur et loyaulté le reprenoit de mettre s'entente en telle fausseté pour deshonnourer si vaillant dame et si gentil chevalier. D'aultre part, amour le contraingnoit si fort

1. C'est seulement à la table que l'on a mis les mots « de Gendours. »

2. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. 135 § 160 à p. 137 § 162; Variantes, p. 340 à 347. Le manuscrit d'Amiens ajoute le long récit d'une partie d'échecs entre Édouard III et la comtesse de Salisbury, et donne des détails sur les escarmouches entre Anglais et Écossais, faisant connaître les noms de plusieurs chevaliers qui s'y distinguèrent. Il s'étend aussi plus longuement sur les trêves qui furent conclues et sur les luttes dont le cœur du roi était le théâtre à la suite de sa passion pour la comtesse.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que elle vaincquoit et surmontoit honnour. Ainsy se debastoit le noble roy tout le jour et toute la nuit. Au matin, il fist deslogier son ost et traire aprez les Escots pour les enchasser hors de son pays[1]. Sy print congié de la dame en disant : « Ma chiere dame, à Dieu vous command jusques au revenir, si vous prye que vous vueilliez aultrement estre conseillie. »

« Chier sire, respondi la dame, le roy du ciel vous vueille conduire et oster de toute pensée vilaine, car je suy et seray tousjours preste de vous servir à vostre honnour et au mien. » A tant se parti le roy tout confus, en ala aprez les Escots et les siwy jusques oultre la bonne cité d'Euurwic et se loga à IIII petites liewes de la forest de Gendours. Là, le roy David et ses gens estoient entré pour les grands fortresses qui y sont.

Là demoura le roy d'Angleterre par l'espace de III jours pour sçavoir se les Escots partiroient point hors pour le combatre. Et sachiez que tous le[s] III jours y avoit tant d'escharmuches entre les II osts que chascun estoit ennoyé de les regarder, et y avoit souvent de mors et de pris, et sur tous les aultres y estoit le plus souvent veu en bonne ordonnance messire Guillaume de Douglas, à l'escu d'asur et III estoilles de gueules, et y fit maint destourbier aux Angloys.

Tous ces III jours parlementerrent aucuns prœudommes de tenir treves et acord entre ces II roys, tant que une treve fut acordée à durer II ans se le roy

1. Sur les préparatifs de cette démonstration militaire en Écosse, cf. Déprez, *les Préliminaires de la guerre de Cent ans, la Papauté, la France et l'Angleterre*, p. 384, note 3.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Philippe de France s'i accordoit[1], car le roy d'Escoce estoit si fort allié à luy qu'il ne pouoit riens faire sans luy, et se le roy Philippe ne s'y vouloit acorder, si debvoient les treves durer jusques à la Saint Jehan, par celle condicion que le roy des Anglès ne debvoit faire ne confort ne ayde aux Anglès qui avoient pris le fort chastel de Rosebourch et Strelin, et debvoit estre le conte de Moret quitte de sa prison, se le roy d'Escoce pouoit aussy tant faire au roy de France que le conte de Salbry fust quitte de prison aussy; laquelle chose debvoit estre pourchassée dedens la feste de la Saint Jehan.

Le roy Edowart s'acorda legierement à celle treve, pour tant que cil qui a à mener troys ou IIII guerres fait grand sens quant il en pœut apaiser une, ou les II, ou les III, ou toutes. Et on n'ouist oncques parler de roy qui tant eust de guerres à une foys, comme cil roy Edowart. Il avoit guerre au roy de France, en

1. Le 14 février 1342, Édouard III n'avait pas encore terminé la guerre d'Écosse, mais il espérait lui voir bientôt prendre fin, comme il l'écrivait au roi de Majorque. (Rymer, *op. cit.*, t. II, IIe partie, p. 1187.) En effet, le 20 mars suivant, il donne un sauf-conduit aux envoyés de David Bruce qui venaient en Angleterre pour conclure la paix ou une trêve. (*Ibid.*, p. 1189.) Les négociations duraient encore à la fin de mars 1342 entre les commissaires anglais et les envoyés de David Bruce. (Record Office, *Privy Seals*, 282, n° 14624.) Le 3 avril, il désigne plusieurs personnages qui devront conclure une trêve avec les Écossais, et deux jours après, cédant sans doute à la demande d'Alphonse, roi de Castille, qui lui demandait de faire la paix avec le roi de France, il donne le pouvoir nécessaire à ses représentants pour traiter avec Philippe de Valois. (Rymer, p. 1190 et 1191. Lettres du 28 mars et du 5 avril 1342.) Cf. Déprez, *op. cit.*, p. 384.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

France, en Bretaigne[1], en Gascongne, en Poytou, en Thoulousain et en Xanttonge, et si avoit guerre au roy d'Escoce, et avoit par tout envoyé grand quantité de gens d'armes.

Celle treve fut ainsy accordée que vous avez ouy. Si departi le roy d'Escoce ses gens et s'en ala chascun en sa contrée, et envoya messages au roy Philippe de France pour acorder ce que fait estoit, et ne demoura gueres que ledit roy renvoya le conte de Salbry[2] quitte, au pourchas du roy d'Escoce, et le roy d'Angleterre le recheut à grand feste et delivra tantost le conte de Moret et le renvoya en Escoce. Or me tairay je ung petit des guerres d'Angleterre et d'Escoce, et retourneray ores à celles de Bretaigne et à l'ystoire messire Charles [de] Bloys.

Chapitre LII.

Sommaire.

Au printemps, les seigneurs français, qui s'étaient retirés après la prise de Chantoceaux, reviennent en Bretagne aider Charles de Blois, resté à Nantes pendant l'hiver, à reconquérir tout le pays. Ils décident d'assiéger Rennes, dont le

1. La question de Bretagne était celle qui préoccupait le plus Édouard III. C'était à elle qu'il songeait lorsqu'il disait en écrivant d'Écosse au chancelier Robert Parvyng, au trésorier Guillaume de Cusance, à Barthélemy de Burghersh : « Einz nous convendra returner et treer devers autres parties pur arraier noz busoignes en droit de la guerre de France, si come vous bien savez. » (Record Office, *Privy Seals*, 280, n° 14469.)

2. Dès le 22 février 1342, un sauf-conduit, valable jusqu'à la Saint-Jean, fut délivré au comte de Moray pour aller en France traiter sans doute au sujet de son échange (Rymer, *op.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

capitaine est Guillaume de Cadoudal. Principaux partisans de la comtesse de Montfort. Hervé de Léon, depuis la prise de Nantes, est devenu le plus actif soutien de Charles de Blois.

Cy retourne le livre à parler des aventures de Bretaigne, et comment messire Charles de Bloys assiega la cité de Rennes[1].

Or est à sçavoir que, quant le duc de Normendie, le duc de Bourbon, le duc de Bourgongne, le conte de Bloys, messire Louys d'Espaigne, le connestable de France[2] et les aultres seigneurs Françoys se furent partis de Bretaigne, quant ilz eurent conquis le fort chastel de Chastonseal et puis la cité de Nantes, et pris le conte de Montfort et livré au roy Philippe de France, et il l'eut fait mettre en prison au Louvre à Paris, ainsy que vous avez ouy, et comment messire Charles de Bloys estoit tout coy demouré en la cité de Nantes et ou pays d'autour, qui obeissoit à luy, pour attendre la saison d'esté où il fait meilleur ostoyer et mener guerre que en yver, et celle doulce saison d'esté[3] fut revenue, tous ces seigneurs de France

cit., t. II, IIe partie, p. 1188), et le comte de Salisbury dut recouvrer sa liberté le 2 juin 1342. Cf. Kervyn de Lettenhove, éd. *Froissart*, t. III, p. 524, d'après Arch. nat., J 362, n° 1.

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. 137 § 162 à p. 139 § 163; Variantes, p. 347 à 349. Le manuscrit d'Amiens fait connaître la situation en Gascogne où les Anglais n'ont plus que quelques villes. Outre les noms des partisans de la comtesse de Montfort, il donne aussi les noms des partisans de Charles de Blois et fait remarquer que toute la Bretagne est divisée par la guerre.

2. Raoul, comte d'Eu.

3. La reprise des hostilités ne dut avoir lieu que pendant la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dessus nommez et grand foison d'aultres s'en ralerent devers Bretaigne, à grand poissance, pour ayder messire Charles de Bloys à reconquerre le remanant de la duchié de Bretaigne, dont il avint moult de merveilles et d'aventures, ainsy que vous pourrez ouïr.

Quant ilz furent venus à Nantes, là ilz trouverrent messire Charles de Bloys et eurent conseil qu'ilz assiegeroient la cité de Rennes; si y alerent. La vaillant contesse de Montfort l'avoit si bien garny de tous biens et de gens d'armes que riens n'y faloit, et y avoit mis ung gentil chevalier pour chief et cappitaine que on appelloit messire Guillaume de Quadudal[1], gentil homme grandement du pays de Bretaigne. Aussy avoit la vaillant dame mis garnisons grandes et fortes par toutes les aultres citez, et y avoit estably bons gentilz hommes du pays, qui à luy se tenoient, et les avoit trestous acquis par beau parler, par dons et par promesses; desquelz l'ung estoit l'evesque de Lyon, messire Amaulry de Clichon[2], messire Yvain de Tiguery[3], le sire de Landremaz, le chastelain de

seconde moitié d'avril 1342. Une trêve avait en effet été conclue entre Jeanne de Montfort et Charles de Blois le vendredi après *Reminiscere* 1342 (n. st.) (1er mars), qui devait durer « jusques à la quinzaine de Pâques prochènes venanz » (15 avril). (*Froissart*, éd. Luce, t. III, p. II, note 1.)

1. Selon Kervyn de Lettenhove, dans son édition de *Froissart*, t. XX, p. 491, son prénom serait non Guillaume, mais Olivier. En 1340, il était conseiller de Jean III, duc de Bretagne.

2. Amaury de Clisson était fils puîné d'Olivier de Clisson et d'Isabeau de Craon; réconcilié en 1344 avec Charles de Blois, il fut tué au combat de la Roche-Derrien. (*Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XXI, p. 16-17.)

3. Charles de Blois, par lettres données « en noz tentes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Guingant, messire Olivier de Pennefort[1], frere à messire Jeffroy de Malatrait, messire Guillaume de Quadudal, les II freres de Quarick et pluseurs aultres chevaliers et escuiers que nommer ne sçavroye. Aussy en y avoit grand foison de l'acord messire Charles de Bloys, qui à luy se tenoient avecques messire Henry de Lyon, qui fut premierement de l'acord du conte de Montfort et maistre de son conseil, jusques à tant que la cité de Nantes fut rendue, ainsy que vous avez ouy, de quoy il fut grandement blasmé, car on vouloit dire que, par son pourchas, le conte de Montfort avoit esté pris. Sy estoit il celluy qui plus se donnoit de paine à grever la contesse vaillant et soustenir messire Charles de Bloys.

Chapitre LIII.

Sommaire.

Pendant le siège de Rennes, Jeanne de Montfort envoie Amaury de Clisson en Angleterre traiter du mariage de son fils avec une fille d'Édouard III. Cette proposition est bien accueillie et le roi envoie à son secours Gautier de Masny, qui part avec 6,000 archers. Des vents contraires les

devant la ville de Hainbont en Bretaigne » le 13 juin 1342, donna à Ayton Doria, « damoisel, » pour les services qu'il lui rendit pendant la guerre, le château et la châtellenie de Châteaulin-sur-Trieu et le château de Brelidy, qui avaient été confisqués sur Yves de Trésiguidi. (Arch. nat., JJ 74, fol. 409, n° 685.) Le 23 décembre 1343, une lettre, que lui adresse Édouard III, nous montre qu'il était encore un chaud partisan de Jeanne de Montfort. (Rymer, *op. cit.*, t. II, II[e] partie, p. 1242.)

1. Nous voyons, par une lettre d'Édouard III du 23 décembre 1343, qu'à cette date Olivier de Spinefort était capitaine de Hennebont. (Rymer, *Ibid.*, p. 1242.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

retiennent soixante jours sur mer avant de pouvoir atteindre Hennebont.

Comment la contesse de Montfort envoya en Angleterre, priant au roy qu'il la secourut, lequel luy envoya messire Watyer de Manny[1].

Messire Charles de Bloys et les aultres seigneurs seirent assez longuement devant la cité de Rennes, et y firent maints dommages et grands assaulx par les Espaignolz et les Jennevoys. Ceulx de dedens se deffendoient par le conseil messire Guillaume Quadudal si sagement que ceulx de dehors plus souvent y perdoient qu'ilz n'y gaagnoient.

En celluy temps, si tost que la vaillant contesse sceut que ces seigneurs estoient venus en Bretaigne à si grand compaignie, elle envoya messire Aymery de Clichon en Angleterre[2] parler au noble roy Edowart,

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. 139 § 163 à p. 141 § 164; Variantes, p. 349 à 354. Les manuscrits d'Amiens et de Rome donnent plus de détails sur le siège de Rennes et sur la réception d'Amaury de Clisson en Angleterre.

2. Dès le 22 février 1342, Amaury de Clisson, tuteur et gardien du jeune Jean de Montfort, aurait déjà traité avec Édouard III. (De la Borderie, *Hist. de Bretagne*, t. III, p. 447, note 3.) Au reste, le 10 mars de la même année, plusieurs conventions furent passées entre ledit Amaury et Édouard III, tant au sujet de l'argent nécessaire pour soutenir la guerre qu'au sujet des villes, bourgs, forteresses et ports du duché de Bretagne à livrer au roi d'Angleterre pour y mettre ses troupes. (Rymer, *op. cit.*, t. II, II[e] partie, p. 1189.) Le 1[er] mars 1342, Édouard III avait chargé son clerc, Gautier de Wetewang, de régler ces diverses questions. Il l'avait spécialement désigné « ad totum thesaurum nobis per preclaram Johannam de Flandria ducissam Britannie et comitissam de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour prier et requerre confort et ayde par telle condicion que le jœune enfant, filz au conte de Monfort, debveroit prendre à femme l'une des filles au roy d'Angleterre, et seroit douée de toute la conté de Montfort et de la duchié de Bretaigne.

Le roy Edowart estoit adoncques à Londres et festioit le conte de Salbry, qui tantost estoit revenu de prison[1], et fist grand feste et grand honnour à messire Aymery et luy octroya toute sa requeste assez briefment, car il veoit son avantage en II manieres. Premierement, luy fut advis que c'estoit grand chose de la duchié de Bretaigne, s'il le pouoit conquerre, et si estoit la plus belle entrée qu'il pouoit avoir pour conquerre le royaume de France, auquel il tendoit. Si commanda à messire Watier de Manny, lequel amoit moult, car moult bien l'avoit servi en pluseurs besongnes perilleuses, qu'il prist tant de gens d'armes[2]

Monteforti et Almaricum de Cluzon, tutorem et custodem Johannis filii et heredis Johannis ducis Britannie et comitis de Monteforti, in dicto ducatu recipiendum et ad opus nostrum salvo custodiendum. » (Record Office, *Fine Rolls*, 16 Ed., III, nº 143, m. 27. Westminster, 1er mars 1342.)

1. Comme nous l'avons vu, le comte de Salisbury ne fut libéré que le 2 juin 1342; il ne pouvait donc se trouver à Londres en même temps qu'Amaury de Clisson.

2. Depuis longtemps déjà, Édouard III préparait un passage en Bretagne. Ainsi, le 3 octobre 1341, il faisait arrêter par Robert Chamberlain et conduire à Portsmouth, pour les tenir prêts autour de l'octave de la Saint-Martin, les navires nécessaires « pro passagio magnatum et aliorum fidelium » en Bretagne. (Rymer, *op. cit.*, t. II, IIe partie, p. 1177.) Richard atte Wode avait été désigné pour réunir toutes les nefs dans les comtés de Somerset et de Dorset pour le 29 octobre. (Record Office, *Almain Rolls*, nº 8, m. 5, 3 octobre 1341.) Les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que ledit messire Aymery luy deviseroit, et s'aprestast tantost d'aler secourir la contesse et prenist II ou III^{m} des meilleurs archiers[1].

6 et 9 novembre, Édouard mandait à Jean de Watenhull d'affréter des nefs, de réquisitionner des ponts et des claies. (*Ibid.*, m. 3 et 4.) Cf. Déprez, *op. cit.*, p. 385, note 6. Le 10 novembre suivant, il ordonnait de payer différentes sommes à plusieurs hommes d'armes qui devaient passer en Bretagne; parmi eux se trouvaient Robert d'Artois et Gautier de Masny. (Rymer, t. II, IIe part., p. 1181.) Le 20 février 1342, il mandait de préparer quarante vaisseaux qui devaient venir au port d'Orewell le 27 mars suivant. Là, on devait embarquer les vivres et tout ce qui serait nécessaire pour aller en Bretagne. (*Ibid.*, p. 1187.) A la même date, il défendit à tout homme d'armes de sortir du royaume sans sa permission spéciale. (*Ibid.*, p. 1188.) Le 10 mars, il ordonna de lever en Irlande cent hommes d'armes et neuf cents *hobbiliers*, tant pour la défense du royaume que pour ses expéditions d'outre-mer. (*Ibid.*, p. 1188.) Et le même jour, il chargeait Gautier de Masny de prendre possession pour lui, en Bretagne, des villes, ports et forteresses qui lui seraient livrées d'accord avec Amaury de Clisson. (*Ibid.*, p. 1189.) Pendant les mois de mars et d'avril, on voit Édouard III occupé soit d'armer des vaisseaux dans les ports, soit de recruter des hommes d'armes et des archers pour l'expédition de Bretagne. (*Ibid.*, p. 1190 à 1192. Lettres des 20 et 27 mars, des 10 et 14 avril.)

1. Le 10 mars, Édouard III donnait à Gautier de Masny, sur le point de partir, 719 livres 10 sous pour ses gages : « Dilecto et fideli nostro Waltero de Mauny in obsequium nostrum ad partes Britanie profecturo, super vadiis suis et remuneratione ei per nos concessa, septingentas et decem et novem libras, sex solidos. » (Record Office, *Liberate Rolls*, n° 601, m. 10. Eltham, 10 mars 1342.) Les clercs Gautier de Wetewing et Alain de Killun avaient été chargés d'affréter des navires, « super expensis circa fretagium quarumdam navium in obsequium nostrum versus Britanniam profecturarum apponendum », et de payer en même temps les gages, tant de Gautier de Masny que des « monnayers » qui passaient avec lui en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ledit messire Watier fist voulentiers le commandement du roy, si se mist en mer[1] avecques telle compaignie que ledit messire Aymery sceut deviser. Avecques luy alerent les II freres de Layndale, messire Loys et messire Jehan La Haze, de Brabant, messire Hubert de Fresnay, messire Alain de Sirehoude et pluseurs aultres que je ne sçay tous nom-

Bretagne pour la frappe des nouvelles monnaies, « et monetariorum in comitiva sua pro moneta ad opus regis cudenda. » Gautier de Wetewang devait se munir des balances et outils nécessaires pour la frappe monétaire : « Super expensis circa provisionem balanciarum et aliorum instrumentorum pro cussione monete facienda. » Jean de Watenhull était, de son côté, chargé de noliser dans les ports les nefs disponibles.

1. Le 25 mai 1342, Édouard donnait ordre au trésorier de l'Échiquier de payer 55 livres à un Catalan, Bérenger de Vivès, dont la galiote était allée rejoindre Gautier de Masny en Bretagne : « Liberate de thesauro nostro Berengario de Vivers de Cataloingna, LV lb. pro vadiis suis et hominum, in quadam galiota sua ad partes Britannie versus Walterum de Mauny, ad explorandum supra mare inimicos nostros, nuper missorum. » (Record Office, *Liberate Rolls*, nº 601, m. 6.) Un acte, conservé au Record Office, dans les *Regents Warrants and other Privy Seals* (file 1538), daté de Londres, 29 juillet 1342, parle de Gautier « ordeiné d'aler vers les parties de delà. » Ses gages devaient être payés par soixante-huit sacs de laine, le sac au prix de 6 livres, pris dans le comté de Sussex. La compagnie de Gautier comprenait cinquante archers et cinquante hommes d'armes (dont lui-même, comme banneret, douze chevaliers et trente-sept écuyers); en tout, cent hommes. Il touchait 4 sous par jour de solde. Le montant total des gages par jour s'élevait à 4 livres 10 sous, et celui des gages dus par quartier à 409 livres 10 sous. — M. de la Borderie (*Hist. de Bretagne*, t. III, p. 459, note 2) prétend que, à la date du 10 mai 1342, Gautier de Masny avait déjà quitté l'Angleterre pour faire voile vers la Bretagne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mer, et avecq VI^{xx} archiers[1]. Maiz ung grand tourment de vent les sourprit sur mer, tant qu'il leur convint demourer sur mer bien par l'espace de LX jours[2], ainchoys qu'ilz peussent parvenir à Hainebon. Là, la vaillant contesse les attendoit de jour en jour, à grand mesaise de cuer, pour le trés grand meschief qu'elle sçavoit que ses gens soustenoient.

CHAPITRE LIV.

SOMMAIRE.

Les bourgeois de Rennes rendent la ville à Charles de Blois, malgré Guillaume de Cadoudal, qui se retire à Hennebont auprès de la comtesse de Montfort. Siège d'Hennebont. Sortie de Jeanne; elle brûle le camp français, va se réfugier au

1. Le chiffre de Jean le Bel semble exagéré. Les noms des chevaliers qu'il cite doivent être ceux de la compagnie même de Gautier. Les autres commandants de compagnies étaient : le comte d'Oxford, avec quarante hommes d'armes (lui, un banneret, neuf chevaliers et vingt-neuf écuyers) et trente archers à cheval. Il touchait 8 sous par jour, le banneret 4 sous, le chevalier 2 sous, l'écuyer 12 deniers, l'archer à cheval 6 deniers. — Michel de Ponynges, avec quinze hommes d'armes (lui, en qualité de banneret, quatre chevaliers et dix écuyers) et douze archers à cheval. — Guillaume Fitz Warin, avec dix hommes d'armes (un chevalier et huit écuyers) et dix archers à cheval. Le comte d'Oxford était encore en Angleterre le 17 juillet et Michel de Ponynges le 21. Quant à Fitz Warin, « ordeiné d'aler vers les parties de delà la mer, » il y était encore le 27 août 1342. (Record Office, *Regents Warrants and other Privy Seels*, file 1538.)

2. Dans le manuscrit de Rome, *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. 354, réduit ce temps à quinze jours. Selon Knighton (éd. Joseph Rawson Lumby, t. II, p. 23 et 24), Gautier de Masny, avant de venir à Hennebont, aurait guerroyé dans les environs de Brest.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

château de Brayt et, quelques jours après, revient à Hennebont. Charles de Blois entreprend le siège d'Auray.

Comment les bourgoys de Rennes rendirent la cité à messire de Bloys, malgré leur cappitaine[1].

Or est à sçavoir que messire Charles de Bloys et ces seigneurs de France seirent si longuement devant la cité de Rennes que ilz y firent trés grand dommage, tant que les bourgoys en furent grandement ennuyez, et voulentiers se fussent souvent [acordez] à la rendre s'ilz osassent; mais le gentil chevalier, messire Guillaume de Quadudal, ne s'y vouloit acorder aucunement. Quant le commun et les bourgoys de la cité eurent assez souffert et ilz ne virent nul secours de nulle part venir, ilz se voulurent rendre; maiz ledit messire Guillaume ne s'i voult acorder. Au derrain, ilz prirent messire Guillaume et le mirent en prison, et promirent à messire Charles de Bloys qu'ilz se rendroient l'endemain, parmi ce que chascun s'en iroit à tout le sien, là où il vouldroit.

Ainsy fut la cité rendue audit messire Charles l'an de grace mil CCC XLII, à l'entrée de may. Et le gentil chevalier, messire G[uillaume] de Quadudal, ne voult point demourer de la part messire Charles, ains s'en ala par devers la contesse à Hainebon, laquelle fut moult dolente des nouvelles de messire Amaury de Clichon ne de sa compaignie.

Quant la cité de Rennes fut ainsy rendue et les

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. 141 § 164 à p. 147 § 168; Variantes, p. 354-365. Les manuscrits d'Amiens et de Rome n'ajoutent que des détails sans grande importance au récit des sièges de Rennes et d'Hennebont.

Digitized by Google UNIVERSITY OF MICHIGAN

bourgoys eurent fait feaulté à messire Charles, les seigneurs se conseillerent quelle part ilz iroient pour mielx achever la besongne. Le conseil à ce se tourna que on alast devant Hainebon, où la contesse estoit, puisque le conte estoit en prison; s'ilz pouoient prendre le chastel et la contesse, la guerre seroit finée. Ainsy fut fait; si assiegerrent la ville et le chastel de Hainebon. La vaillant contesse estoit si bien pourveue et de vivres et de bonnes gens d'armes qu'il souffisoit bien à tenir le chastel; mais toudis estoit en l'attente aingoisseuse du secours d'Angleterre, et n'en oyoit nulles nouvelles, et bien se doubtoit de tempeste et de fortune sur mer. Avecques elle, dedens Hainebon, estoit l'evesque de Lyon en Bretaigne, duquel messire Henry de Lyon estoit oncle, qui estoit de l'aultre partie; et sy estoit messire Yvain de Tigury, le sire de Landreniaz, le chastelain de Guingant et pluseurs aultres que je ne sçay nommer.

Quant la vaillant dame et les seigneurs entendirent que messire Charles les venoit assieger, ilz firent commander que on s'armast et que on sonnast la cloche, affin que chascun alast à sa deffense. Ainsy fut fait sans contredit. Quant messire Charles et les seigneurs furent prez de Hainebon, et ilz virent la ville si forte, ilz firent leurs gens logier ainsy que pour tenir siege. Aucuns jœunes compaignons Jennevois, Espaignolz et Françoys, alerent jusques aux bailhes pour escharmucher, et aucuns de dedens issirent hors pour la deffense, ainsy qu'il avient en telles besongnes. Là eut souvent maint grand hustin, et y perdirent plus les Jennevoys qu'ilz n'y gaagnerent, par soy folement abandonner. Quant le vespre aprocha, chas-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cun se retray à ses loges, puis eurent les seigneurs conseil que on bailleroit assault aux barrieres, pour veoir le contenement de ceulx de dedens, et se ilz y pourroient rien gaagnier. Si baillerent assault au tiers jour, et moult vassaument se deffendirent ceulx de dedens, tant qu'ilz firent retraire les assaillans et lesserent le chemin tout plain de mors; et dura l'assault jusques à heure de nonne, depuis le matin.

Quant les seigneurs virent leurs gens retraire, ilz furent durement couroussiez et firent recommencer l'assault, et ceulx de dedens se renforcerent à l'assault deffendre. La vaillant contesse estoit armée et chevauchoit sur ung gros coursier de rue en rue, resbaudissant et semonnant chascun à deffense, et faisoit les femmes de la ville, dames et aultres, porter pierres sur les murs et getter sur les assaillans, et jetter pos plains de vive chaulx.

Or, orrez le plus merveilleux fait[1] et le plus hardi que oncques femme fist. Sachiez que la vaillant contesse, laquelle souvent montoit sur les tours pour regarder comment ses gens se deffendoient, regarda que tous ceulx de l'ost avoient lessé leurs loges et estoient prezque tous alez veir l'assault. Elle s'avisa d'ung beau fait et remonta sur son coursier, ainsy

1. Dom François Plaine, dans son opuscule intitulé : *Jeanne de Penthièvre, duchesse de Bretagne, et Jeanne de Flandre, comtesse de Montfort, étude biographique et critique*, p. 9, met en doute le récit de ce siège et regarde « comme entièrement fabuleux les exploits militaires accomplis par Jeanne de Flandre sous les murs de Hennebont. » De la Borderie, au contraire, dans son *Hist. de Bretagne*, t. III, p. 452, accepte entièrement ce récit. Dom Morice, *Hist. de Bretagne*, t. I, p. 255 et 256, l'avait également accepté.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

armée qu'elle estoit, et fist monter environ CCC hommes d'armes avecques elle qui gardoient une aultre porte, là où on n'assailloit point. Si issi hors, à toute sa compaignie, et se fery vassaument es tentes et loges vuydes de gens, fors que d'aucuns garchons et gens d'office qui tous furent tuez, puis bouta le feu partout, et tantost fut tout ars.

Quant les seigneurs de France virent leurs loges ardoir et veirent les cris et les huées, trestous esbahys recoururent vers leurs loges, crians : « Trahys, trahys; » et nul ne demoura à l'assault. Quant la vaillant contesse vit l'ost ainsy troublé et tant de gens venir d'ung costé et d'aultre, elle rassembla ses gens, et pour ce qu'elle vit bien que sans dommage ne pourroit rentrer en la ville, elle s'en rala par une aultre voye droit au chastel de Brayt[1], qui estoit à IIII liewes de là. Quant messire Loys d'Espaigne fust venu aux loges qui ardoient, et vit la contesse et ses gens soy en aler, il courut aprez pour les consuivir, s'il peut, et tant les chevaucha qu'il en tua aucuns mal montez. Maiz la vaillant contesse si bien chevaucha, et la plus grand partie de ses gens, que elle vint à point au chastel de Brayt, où elle fut grandement recheue et festiée.

Quant messire Loys d'Espaigne sceut par les prison-

1. Luce, dans son édition de *Froissart*, t. II, p. XLVII, n. 2, se demande si on doit identifier Brayt avec Brech (Morbihan, arr. de Lorient, comm. de Pluvigner). Mais cette localité ne semble pas avoir eu de château au moyen âge. (Cf. Rosenzweig, *Dict. topogr. du Morbihan*.) M. de la Borderie, *Hist. de Bretagne*, t. III, p. 452-453, dit que la comtesse de Montfort dut se réfugier à Auray, qui est sur le chemin de Brech. (Cf. D. Morice, *Hist. de Bretagne*, t. I, p. 256.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

niers que c'estoit la contesse, laquelle avoit fait celle entreprise, et qu'elle luy estoit ainsy eschappée, il en fut moult dolent. Si s'en retourna à l'ost et conta aux seigneurs toute l'aventure.

Les seigneurs qui estoient dedens Hainebon, quant ilz furent retrait de l'assault, ne pouoient penser[1] comment la vaillant dame avoit ce avisé, maiz ilz furent toute la nuit en grand pensement de ce que la dame, ne nul de sa campaignie ne retournoient à la ville.

A l'endemain, les seigneurs de France qui avoient perdues leur tentes et leurs pourveances, eurent conseil qu'ilz se logeroient d'arbres et de feulles plus prez de la ville et qu'ilz se maintendroient plus sagement. Si alerent logier à grand paine plus prez de la ville, et disoient à ceulx de la ville : « Alez, alez querir vostre contesse, certes elle est perdue, vous ne la retrouverrés maiz a piéce. » Quant ceulx de la ville, gens d'armes et aultres, ouïrent ces nouvelles, moult furent esbahys et eurent paour que grand meschief ne fust avenu à leur dame; si ne sçavoient que croire, pour tant qu'elle point ne retournoit et qu'ilz n'avoient nulles nouvelles d'elle. Si demourerent en tel paour par l'espace de v jours. Et la vaillant contesse, laquelle bien se pensoit que ses gens ne fussent en grand doubtance et cusanchon pour elle, pourchassa tant qu'elle eut environ v^c compaignons bien armez, montez et habilliez, et se parti de Brayt à la minuit, et s'en vint droit au point du jour à une porte du chastel, et entra dedens à grand joye [et à grand son] de

1. Le ms. donne : « Et ne pouoient passer. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

trompes, de nakaires et d'aultres instrumens, de quoy les osts des Françoys furent grandement estourmis, et s'armerrent tous en courant par devant la ville. Ceulx de dedens monterent sur les creneaulx, et lors commença ung grand assault, qui dura jusques à heure de nonne. Les seigneurs firent cesser d'assaillir, car leurs gens se laissoient tuer et navrer sans raison; si se retrairent à leurs loges et eurent conseil que messire Charles de Bloys iroit assieger Chastel de Roy[1], que le roy Artus fit faire et fermer; et iroient avecques luy le duc de Bourbon, le conte de Bloys, son frere, et le mareschal Bertran, et messire Henry de Lyon, et partie des Jennevoys, et messire Loys d'Espaigne.

Le visconte de Rahayn et tout le remanant des Espaignolz demourerent devant Hainebon, et manderrent XII grands engins qu'ilz avoient laissié à Rennes, pour jetter contre la ville et le chastel, car bien veoient qu'ilz ne pouoient gaagnier à l'assaillir. Siques ilz firent II osts, dont l'ung demoura à Hainebon, l'aultre ala assiegier Chastel Roy, qui estoit assez prez de là et dont nous parlerons, et nous tairons ung petit des aultres.

CHAPITRE LV.

SOMMAIRE.

Siège d'Auray défendu par Henri et Olivier de Spinefort. Renaud de Guingamp, capitaine de Dinan, prend dans une embuscade Gérard de Malain qui, avec Pierre Portebœuf, tenait le château de Roche-Piriou, entre Vannes et Dinan, pour Charles de Blois. Au moment où, à l'instigation de Gui, évêque de Léon, les défenseurs d'Hennebont allaient se

1. Auray, Morbihan, arr. de Lorient, ch.-l. de cant.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rendre à Louis d'Espagne, Jeanne de Montfort aperçoit la flotte anglaise venant à son secours.

Comment messire Charles de Bloys tenoit deux chasteaulx assiegiez[1].

Ledit messire Charles de Bloys se tray devant Chastel de Roy à toute sa compaignie, et s'y loga, et l'assiega tout autour, et y fist assaillir et escharmucher, car ceulx du chastel estoient bien pourveus et garnis de bonnes gens d'armes pour tel siege soustenir. Si ne se voulurent rendre, ne laisser le service de la vaillant contesse, qui grands biens leur avoit fait, pour obeir à messire Charle de Bloys, pour promesse qu'il sceut faire, car François ont toudis promis et mal payé.

Dedens le chastel estoient bien II^c compaignons aydables les ungs aux aultres, desquelz estoient chappitaines deux vaillans freres, messire Henry de Pennefort et messire Olivier. A quatre liewes de ce chastel estoit la cité de Vennes, laquelle se tenoit pour la contesse fermement, et en estoit messire Jeffroy de Malatrait cappitaine, gentil et vaillant homme.

D'aultre part, seoit la bonne ville de Dynant, laquelle n'estoit fermée que de fossez et de palys. Si en estoit cappitaine, de par le conte, ung vaillant homme qu'on clamoit le chastelain de Gingant, mais il estoit assiegié dedens Hainebon avecques la contesse, et avoit en la ville laissié madame sa femme, et sa fille,

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. 147 § 168 à p. 150 § 169. Variantes, p. 366 à 372. Les manuscrits d'Amiens et de Rome offrent un récit un peu différent des mêmes faits.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

et son filz messire Regnault, cappitaine en lieu de luy. Entre ces II bonnes villes seoit ung moult fort chasteau, qui se tenoit pour monseigneur Charles, et l'avoit fait bien garnir de bonnes gens d'armes, qui tous estoient Bourgongnons. En estoit gouverneur et maistre ung gentil escuier nommé Gerard de Malain[1], et avoit avecques luy un hardi chevalier qu'on appelloit messire Piere Portebœuf. Ces deux, avecques leurs compaignons, honnissoient et gastoient tout le pays, et destruisoient si grandement la bonne cité de Vennes que on n'y pouoit apporter nulles pourveances, ne nulle marchandise ne pouoit entrer ne venir hors, car chascun jour ilz chevauchoient l'ung jour par devers Vennes, l'aultre par devers Dynant; mais tant ilz chevaucherrent que ledit messire Regnault de Gingant prist par ung embuschement ledit Gerard de Malain à toute sa compaignie, environ XXV compaignons, et rescovist bien XIIII ou XV marchans à toute leur chevance, lesquelz ilz amenoient par devers ung chastel qu'on appelle Roche Perrot[2]. Maiz le jœune bachelier, messire Regnault, tous les prist et enmena à Dinant, dont il fut moult grandement honnouré.

Or me tairay ung petit à parler de ceste matere, et retourneray à parler de la vaillant contesse, qui estoit dedens Hainebon, et de messire Loys d'Espaigne, qui tenoit le siege devant, et avoit si debrisié et froissié la

1. Malain, Côte-d'Or, arr. de Dijon, cant. de Sombernon. D. Morice, dans son *Hist. de Bretagne*, t. I, p. 259, l'appelle à tort Girard de Maulin.

2. Roche-Piriou, auj. moulin à eau sur le Pont-Rouge, Morbihan, comm. de Priziac, cant. du Faoüet, arr. de Pontivy.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ville et la closture par les engins, que ceulx de dedens se commencerent à esmerveiller et avoir volenté de faire accord, car ilz ne veoient nul secours venir ne n'entendoient nulles nouvelles de secours. Dont il advint que l'evesque, messire Guy de Lyon[1], qui estoit oncle à messire Henry de Lyon, par cui conseil et confort le conte de Montfort avoit esté pris, ainsy comme vous avez ouy, parla ung jour à son nepveu par asseurance, et parlerent tant d'ung costé et d'aultre, que ledit evesque debvoit tellement acorder à ses compaignons, que la ville fust rendue à messire Loys d'Espaigne ou nom de messire Charles de Bloys; et le dit messire Henry, d'aultre part, debvoit tant faire que les compaignons s'en iroient francs et quittes et liges audit messire Charles, et ne perderoient rien du leur. Ainsy se departi ce parlement. Ledit evesque parla aux aultres seigneurs. La contesse tantost se doubta de malvais pourchas; sy leur pria, en l'onneur de Nostre Dame, qu'ilz ne voulsissent faire aucune faulte, car elle avoit esperance certaine d'avoir secours dedens trois jours. Mais ledit evesque parla tant à ces seigneurs et leur remonstra tant de raisons, qu'il les mit en grand effroy celle nuit et en grand esbahissement. A l'endemain tant leur conseilla, qu'ilz estoient prez que d'acord de soy rendre, et ledit messire Henry vint bien prez de la ville pour rechepvoir l'apointe-

1. D'après Kervyn de Lettenhove, *Froissart*, t. IV, p. 437, Gui de Léon aurait succédé comme évêque de Léon à Pierre de Guémené. D'après M. Luce, qui présente plusieurs hypothèses sans en adopter aucune, il pourrait se placer entre Guillaume III, évêque en 1335, et Guillaume IV, évêque en 1340. (*Froissart*, t. II, p. XLIX, n. 2.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment, quant la vaillant contesse, qui regardoit aval la mer par une des fenetres du chastel, commença à crier et à faire grand joye, et disoit quanques elle pouoit : « Je voy venir le secours que tant ay desiré. » Chascun de la ville courut tantost sur les murs veoir que c'estoit. Si veirent tous clerement grande foison de naves, grandes et petites[1], venir par devers Hainebon, dont chascun fut merveilleusement reconforté, car bien se pensoit chascun que c'estoit messire Amaurry de Clichon qui amenoit ce secours d'Angleterre, dont vous avez ouy parler, qui par XL jours avoit eu vent contraire.

CHAPITRE LVI.

SOMMAIRE.

L'évêque Gui de Léon sort d'Hennebont et va dans le camp français auprès de Louis d'Espagne. Réception des Anglais par Jeanne de Montfort. Sortie de Gautier de Masny avec Yves de Trésiguidy, le sire de Landerneau et d'autres, dans laquelle ils détruisent les engins des Français et mettent le feu au camp.

Comment messire Watyer de Manny vint à grande compaignie à Hainebon, où la contesse de Montfort estoit assiegié[2].

Adonques, quant le vaillant chastelain de Gingant,

1. D'après le manuscrit de Rome de *Froissart* (éd. Luce, t. II, p. 374 et 376), le secours, amené par Gautier de Masny, se composait de 120 voiles portant 300 hommes d'armes et 2,000 archers.

2. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. 150 § 169 à p. 154 § 170.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

messire Yve de Tigury, [et] messire Valerans de Landreniaz, veirent venir le secours, ilz dirent à l'evesque qu'il pouoit bien contremander son parlement, car ilz n'estoient pas conseilliez de faire ce qu'il leur enhortoit. Ledit evesque en fut grandement couroussé, si dit : « Doncques, seigneurs, se departira nostre compaignie, car vous demourrez de çà et je m'en iray par de là vers celluy qui a le plus grand droit, ce me semble. » Ainsi se departi ledit evesque de Hainebon et deffya la dame et tous les habitans, et s'en ala vers messire Henry, et luy conta comment tout le fait aloit. Ledit messire Henry fut durement couroussé et fist tantost dressier le plus grand engin qui là fust, et commanda qu'on ne cessast de jetter par jour ne par nuit. Doncq se parti de là et enmena son oncle à messire Loys d'Espaigne, qui le rechut honnourablement et joyeusement.

La vaillant contesse fit appareillier à joyeuse chiere chambres, sales et hosteulx, pour herbergier aisiement ces seigneurs d'Angleterre qui là venoient, et envoya au devant de eulx moult honnourablement. Quant ilz furent venus et descendus, elle ala encontre eulx, et s'elle les festia et regraçia, ce ne fait point à demander, car elle en fit tant qu'on n'en pourroit plus penser. Si mena tous les chevaliers et escuiers logier ou chastel, et leur donna l'endemain à disner moult

Variantes, p. 372 à 378. Les manuscrits d'Amiens et de Rome rapportent les mêmes faits, avec plus de développements. Le manuscrit d'Amiens fait en outre connaître les noms d'un certain nombre de chevaliers qui accompagnèrent Gautier de Masny, dans sa sortie, pour détruire les engins placés devant Hennebont.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

grandement. Toute la nuit ne cesserrent les engins de jetter, ne l'endemain aussy.

Aprez disner, que moult grandement la dame eut festié ces seigneurs, messire Watier de Manny, qui estoit maistre souverain de tous ces Anglès, appella d'une part messire Yvon de Tigury, et luy demanda de l'estat de la ville et de l'ost, puis regarda et dist qu'il avoit grand volenté d'aler abatre ce grand engin qui sy prez estoit assis et qui si grand ennoy leur faisoit, mais qu'on le voulsist suivir. Messire Yvon de Tigury respondi que pas ne lui fauldroit à celle premiere envahye, aussy fit le sire de Landreniaz.

Adoncq s'ala tantost armer messire Watier de Manny; aussy firent tous ceulx de sa compaignie, puis issirent paisiblement par une porte et menerent avecques eulx CCC archiers, qui tant et si bien tirerent que ilz enchasserent ceulx lesquelz gardoient l'engin; et les gens d'armes, lesquelz aprez venoient, ochirent pluseurs des gardes, et abastirent ce grand engin, et detaillerent tout par pieces, puis coururent de grand randon vers les tentes et les loges, et bouterent le feu dedens, et tuerent pluseurs de leurs anemis ainchoys que l'ost fust estourmy ne esmut, puis se retirerent tout bellement à la ville. Quant ceulx de l'ost furent esmuz, ilz vinrent courant aprez eulx, ainsy que gens arragiez. Et quant le vaillant chevalier messire Watier de Manny les vit acourir, il dist tout hault : « Jamaiz ne soye je sauvé de ma chiere amye, se jamais je rentre en fortresse tant que j'avray versé ou rué par terre l'ung de ceulx qui viennent, ou qu'il m'avra reversé. » Adonq se retourna le gentil chevalier, le glaive au poing, l'escu au col, par devers

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le[s] anemis. Aussy firent les II freres de Lendale, la Haze de Brabant, messire Yvon de Tigury, le sire de Landreniaz et tous les aultres compaignons et Brebenchons, et ungs et aultres, et en firent verser des premiers venans pluseurs les jambes contre mont; aussy en y eut il aucuns d'eulx versés par terre. Lors commença ung trés fort hustin, car tousjours venoient gens de l'ost. Si convint, en la fin, que les Anglès et les Bretons se retraissent à la fortresse. Là eust on peu veir d'une part et d'aultre belles envahyes, rescousses et assaulz d'une part et d'aultre. Sur tous aultres y eut los et honneur messire Watier de Manny; aussy eurent ses compaignons comme messire Y[von] de Tigury [et] le sire de Landreniaz, qui ne s'y oublierent pas, ains y firent de si belles proesses qu'on les doibt bien tenir pour prœux.

Quant ilz veirent qu'il estoit temps de retraire, ilz se retrairent tout bellement et sagement jusques à leurs fossés, et là combatirent jusques à tant que leurs gens fussent rentrez ens à sauveté. Mais sachiez que les aultres archiers, lesquelz n'avoient point esté à abatre les engins, estoient issus hors de la ville et trairent si fort qu'ilz firent reculer l'ost des Françoys, et y eut grand foison de mors et de navrez. Quant ceulx de l'ost virent que leurs gens estoient ainsy appointiez et qu'ilz perdoient sans riens conquester, ilz firent leurs gens retraire à leurs loges. Aussy pareillement se retirerent ceulx de la ville. Qui adonq veist la vaillant contesse descendre du chastel et baisier messire Watier de Manny et ses compaignons, les ungs aprez les aultres, deux foys ou trois, il pouoit bien dire que c'estoit une vaillant dame.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Chapitre LVII.

Sommaire.

Louis d'Espagne lève le siège d'Hennebont, rejoint Charles de Blois devant Auray, puis va mettre le siège devant Dinan. En passant, il prend le château de Conquest, dont la garnison est massacrée. Reprise de ce château par Gautier de Masny. Prise de Dinan. Sac de Guérande. Reddition d'Auray. Escarmouche de Ploërmel, siège et prise de Vannes. Siège de Carhaix.

Comment messire Loys d'Espaigne se parti de Hainebon et ala assiegier et prendre II bonnes villes, Dynant et Garlande[1].

A l'endemain, messire Loys d'Espaigne appella le visconte de Rahain, l'evesque de Lyon, messire Henry, le maistre des Jennevoys, pour aviser qu'ilz feroient, car ilz veoient la ville de Hainebon si forte et le secours qui venu y estoit, mesmement les archiers, qui tous les gastoient, que ilz ne faisoient que perdre temps et ne veoient maniere comment peussent riens conquester. Si s'acorderent qu'ilz deslogeroient l'endemain et s'en iroient vers Chasteau de Roy, que messire Charles de Bloys avoit assiegié. Ainsy l'endemain se departirent. Ceulx de la ville firent grands cris et grandes huées aprez eulx quant ilz les

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. 154 § 170 à p. 160 § 172. Variantes, p. 378 à 392. Dans les manuscrits d'Amiens et de Rome, Froissart rapporte les mêmes faits avec plus de développement. Dans le manuscrit de Rome, p. 388 à 391, on trouve, à la fin du § 171, les faits que Jean le Bel exposera dans le chapitre suivant.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

virent deslogier; aucuns issirent pour fraper en la queue, mais ilz furent lourdement rachassiez, et y en eut de mors ains que peussent rentrer en la ville.

Quant messire Loys d'Espaigne fut venu à tout son ost à l'ost de messire Charles de Bloys, et luy eut compté toute la maniere pour quoy il avoit levé son siege de devant Hainebon, il fut ordonné que il et toute sa compaignie iroient mettre le siege devant Dinant[1], laquelle n'estoit fermée que de palys et d'esgue. Ainsy demoura une espace de temps Hainebon en paix, et grandement se refortiffia et ledit messire Loys se departi de l'ost messire Charles pour tirer vers Dynant. Ainsy qu'il y aloit, il passa assez prez d'ung viel chastel qu'on clamoit Conquest[2], dont estoit cappitaine pour la contesse ung vaillant chevalier de Lombardie, qu'on appelloit messire Martin, bon guerrieur et hardi, et avoit avecques luy pluseurs souldoiers. Quant ledit messire Loys sceut que le chasteau estoit de l'acord de la contesse, il fit tirer son ost devant et le fist assaillir moult asprement, et dura l'assault tout le jour jusques à la nuit. Celle nuit se loga l'ost messire Loys devant

1. Selon M. Moranvillé (*Chronographia regum Francorum*, t. II, p. 174, n. 3). Jean le Bel aurait désigné sous ce nom Guéméné-sur-Scorf (Morbihan, arr. de Pontivy), qui, au XIVe siècle, portait le nom de Kemenet-Guégamp, Kéméné-Guingant. (Voy. *Dict. topogr. du Morbihan*. Cf. de la Borderie, *Hist. de Bretagne*, t. III, p. 460, n. 3.)

2. On ne peut identifier cette localité avec le Conquet (Finistère, arr. de Brest, cant. de Saint-Renan). Kervyn de Lettenhove, dans son édition de *Froissart*, t. IV, p. 438, voudrait y voir le château de Comper, dont les ruines subsistent encore dans la commune de Concoret (Morbihan, arr. de Ploërmel, cant. de Mauron). (Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. LI, n. 1.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le chastel. A l'endemain, il fist bailler l'assault et aprocha l'ost si prez des murs que, malgré ceulx de dedens, ilz firent ung grand trou dedens les murs, car les fossez n'estoient pas parfons. Si entrerent ens à force et mirent tout à mort; puis y mit messire Loys un bon chastelain et LX Espaignolz pour le garder, et s'en ala assiegier la ville de Dynant.

La vaillant contesse et messire Watier de Manny eurent nouvelles que messire Loys, à tout son ost, estoit arrêsté devant le chastel de Conquest; si appella messire Watier tous ses compaignons et souldoiers et dist : « Seigneurs, ce seroit une belle aventure se nous pouions tant faire que nous fissons l'ost partir de devant Conquest et desconfire messire Loys. » Chascun s'acorda à ce propos. Si se partirent l'endemain de Hainebon et tirerent vers le chastel de Conquest. Tant chevaucherent qu'ilz y vinrent entre midi et nonne, mais ilz trouverrent que le chastel avoit esté gaagnié le jour devant, et tout tué, et aultres gens mises dedens.

Quant le vaillant chevalier messire Watyer veit ce, et qu'il ne se pouoit combatre audit messire Loys, il en eut moult grand dœul et dist qu'il ne se partiroit de là jusques à ce qu'il sçavroit quelles gens avoit ou chastel et comment il avoit esté gaagnié. Si s'apresterrent pour l'assaillir et monterrent jusques au chastel tous cargiez.

Quant les Espaignolz virent ce, ilz commencerent à jetter pierres et soy deffendre grandement, et ceulx de dehors à assaillir, et traire les archiers si hydeument que ceulx de dedens n'osoient mettre teste à crenel. Tant dura l'assault que ceulx de dehors appro-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cherent les murs et trouverrent le trou par où les gens de messire Loys estoient entrez ou chastel, siques par celluy mesment y entrerent les Anglès et tuerent tout, exceptez x que le seigneurs prinrent à mercy, puis se retrairent les Anglès et les Bretons à Hainebon à grand joye, et laisserent le chasteau de Conquest tout seul, lequel avoit esté pris en ung jour et en l'aultre reconquis, qui fut trés grand proesse.

Or retourneray je à messire Loys d'Espaigne, qui fist logier son ost autour de la bonne ville de Dynant, et fist tantost faire petis vasseaulx pour l'assaillir par yaue et par terre. Quant les bourgoys de la ville veirent ce, et bien sçavoient que leur ville estoit petitement close contre telle poissance, si eurent paour petis et grands, pour quoy communement s'acorderent de soy rendre, sauves leurs corps et leurs biens. Ainsy ilz se rendirent au quart jour, malgré leur cappitaine messire Regnault de Gingant, et le tuerent ou millieu du marché pour ce qu'il ne s'y vouloit pas acorder. Quant messire Loys d'Espaigne eut esté par deux jours en la ville, et il eut pris la feaulté des bourgoys, il leur donna pour cappitaine celluy Gerard de Malain, escuier, qu'il trouva dedens prisonnier avec messire Porteboeuf, et s'en ala tantost par devers une moult grosse et forte ville seant sur mer, qu'on nomme Garlande[1], et l'assiega par terre. Si trouva assez prez[2] grande quantité de vas-

1. Guérande, Loire-Inférieure, arr. de Saint-Nazaire, ch.-l. de cant.

2. Jean le Bel désigne sans doute ainsi le port du Croisic, (Loire-Inférieure, arr. de Saint-Nazaire, ch.-l. de cant.), qui est en effet à peu de distance de Guérande.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

seaulx et naves plaines de vins que marchans avoient là amené pour vendre. Si eurent tantost lesdits marchans vendu leur vin et furent mal payez.

L'endemain, ledit messire Loys fist prendre toutes ces naves et ens monter gens d'armes, Espaignolz et Jennevois, et assaillit on la ville par mer et par terre, et ne se deffendi gueres longuement, car assez tost elle fut pris à force et toute robée et exillée, et mis à l'espée petis et grands, femmes et enfans, et v esglises arses et violées, dont ledit messire Loys fut grandement couroussé, et en fit pour ce pendre xiiii[1] qui avoient ce fait. Et là fut gaagnié moult grand tresor, car la ville estoit riche et comblée de tous biens.

Quant ilz eurent ainsy gaagnié celle grosse ville et ilz ne sceureut plus où avant tirer, ledit messire Loys eut conseil de soy mettre en mer en la compaignie de messire Otton Darue[2] et d'aucuns des Jennevois et Espaignolz pour soy aventurer sur la marine, et l'evesque de Lyon, le visconte de Rohan, et messire Henry de Lyon et tous les aultres s'en revindrent à l'ost de messire Charles de Bloys, qui estoit encores devant Chastel de Roy, et y trouverrent grand foison des seigneurs et barons de France nouvellement

1. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. 157, en indique vingt-quatre.

2. Ayton ou Antonio Doria, marin génois, qui entra au service de la France par traité du 25 octobre 1337; il fut tué à la bataille de Crécy, le 26 août 1346. (Voy. L.-H. Labande, *les Doria de France. Études historiques et généalogiques.* Paris, Picard, 1899, in-8°, p. 21-40, et J. Viard, *Documents parisiens du règne de Philippe VI de Valois*, t. II, p. 134, lettres du mois de janvier 1342, par lesquelles le roi, en récompense des services rendus par Ayton Doria dans ses guerres, lui donna plusieurs maisons sises à Paris).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

venus, comme messire Loys, conte de Valence, et le conte d'Aussoirre, et pluseurs aultres[1]. Mais ceulx du chastel estoient si contrains par famine qu'ilz avoient par VIII jours mengié leurs chevaulx, et ne les vouloit on prendre à mercy, se simplement ne se rendoient.

Quant ilz se virent en telle necessité, ilz se mirent en la voulenté de Dieu, et passerent tout parmi l'ost à l'ung des costez. Aucuns y furent avisez et tuez, et messire Henry de Pennefort, et son frere, et aucuns aultres que ne sçay nommer eschaperent par ung bosquet et s'en alerent tout droit à Hainebon; là furent ilz bien recheus. Ainsy reconquist messire Charles de Bloys le fort Chastel de Roy par l'afamer, et y fut devant X sepmaines. Si le fit rapareillier, refortiffier et garnir de nouvelles pourveances, puis s'en parti et ala à toute sa poissance assiegier la cité de Vennes, dont messire Jeffroys de Malatrait estoit cappitaine. A l'endemain, aucuns compaignons bretons issirent hors de la cité et se logerent en une ville nommée Ploremel; si saillirent quant ilz virent leur cop sur l'ost et fort l'escharmucherrent, mais trop folement s'abandonnerent, car ilz se laisserrent enclorre, dont perdirent grande foison de leurs compaignons, et qui pœut, il s'en refui à Plaremel, et ceulx de l'ost aprez. Aprez, ceulx de l'ost baillerent assault à la cité de Vennes moult radement, et tant, qu'ilz gaagnierent les barrieres des portes. Là fut ung merveilleux assault, et y furent pluseurs, que mors

1. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. 158, ajoute les noms des comtes de Porcien, de Joigny et de Boulogne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que navrez, et dura l'assault jusques à la minuit[1].

Adonq fut acordée une treve, laquelle debvoit durer l'endemain par tout le jour, affin que les bourgois eussent conseil de rendre ou non.

A l'endemain, ilz conclurent par telle maniere qu'ilz rendroient la cité malgré leur cappitaine, messire Jeffroy de Malatrait, lequel quant il vit ce, il sailli hors de la ville descongneuement, tandis que on parlementoit de l'appointement et rendicion de la cité, et s'en ala à Hainebon. Ainsy eut ledit messire Charles de Bloys la cité de Vennes, et y entra, et prit la feaulté des bourgoys et y sejourna v jours, puis s'en parti et ala assiegier une ville qu'on appelle Crays. Si m'en tairay ung petit, et parleray de messire Loys d'Espaigne.

Chapitre LVIII.

Sommaire.

Du port de Guérande, Louis d'Espagne va dans la Basse-Bretagne, à Quimperlé, à Quimper, à Saint-Mathieu-de-Fine-Poterne. Gautier de Masny le poursuit, lui prend ses vaisseaux et lui barre le chemin. Il s'échappe sur un bateau avec trois cents hommes seulement et se réfugie à Rennes. Les Anglais assiègent le château de Roche-Piriou, défendu par Gérard de Malain, puis celui du Faouët, défendu par Renier de Malain; ils échouent, et, en retournant à Henne-

1. D'après le P. Denifle, *la Désolation des églises en France*, t. II, p. 21, la ville de Vannes fut prise avant le 31 mai 1342. Il cite une supplique faisant connaître que Louis, fils aîné de Gui, comte de Blois, faillit être tué devant Vannes par un prêtre qui défendait cette ville.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bont, prennent le château de Glay-la-Forêt, dont la garnison est passée au fil de l'épée.

Comment messire Watyer de Manny et ses compaignons sieuvirent par mer messire Loys d'Espaigne et le desconfirent[1].

Vray est que quant messire Loys d'Espaigne fut monté ou port de Garlande, il et ses compaignons alerent tant, nagant et vaulcrant par mer, qu'ilz vindrent en Bretaigne bretonnant, au port de Camprely[2] et assez prez de Campecornetin[3] et de Saint Molos de Fine Poterne[4], et issirent de leurs vaisseaulx et alerrent ardoir et rober tout le pays, et y trouverrent si grand tresor et richesse que merveille seroit du raconter; puis s'en alerent aultre part faire semblablement, et ne trouvoient personne qui leur contredist.

Quant le vaillant chevalier, messire Watier de Manny, et messire Amaurry de Clichon sceurent ces nouvelles, ilz eurent conseil qu'ilz tireroient celle part et se combasteroient à messire Loys d'Espaigne, puis le descouvrirent à messire Yvon de Tigury, à messire de Gingant, à monseigneur de Landreniaz, à monsei-

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. 160 § 172 à p. 169 l. 5. Variantes, p. 388 à 402. Les manuscrits d'Amiens et de Rome rapportent les mêmes faits sous une autre forme avec quelques détails en plus.

2. Quimperlé.

3. Quimper.

4. D'après S. Luce, *Froissart*, t. II, p. LIV, n. 1, Jean le Bel aurait ainsi désigné Saint-Mathieu, Finistère, arr. de Brest, cant. de Saint-Renan, comm. de Plougonvelin.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

gneur de Quadudal, à messire Jeffroy de Malatrait, à messire Henry de Pennefort, aux II freres de Lendale, à la Haze, à messire Hugue de Milhy, à messire Jehan le Boutillier, à messire Humbert de Fresnay, à messire Alain de Surhonde, maistre des archiers, et à tous les chevaliers et escuiers qui estoient dedens Hainebon, lesquelz tous s'acorderent d'aler avecques eulx. Si se mirent tous es naves, et ne cesserrent de nagier tant qu'ilz furrent arrivez là où les naves de messire Loys estoient ancrées. Si les prirent, et tuerent tous ceulx qui les gardoient, et y trouverrent si grand avoir qu'ilz s'en esmerveillerent grandement, puis se mirent à terre et virent villes ardoir et gaster pays en toutes pars. Si se partirent en trois batailles par grande sagesse affin qu'ilz trouvassent plus tost leurs anemis, et laisserrent III^c archiers pour garder leurs naves et celles qu'ilz avoient gaagnié, puis se mirent à la voye par pluseurs chemins par devers les fumieres. Si tost que messire Loys sceut la venue des Angloys, il eut grande paour; si rassembla toutes ses gens et se mit au retour par devers ses naves. Ainsy qu'il retournoit, tous ceulx du pays, femmes et hommes, le suivoient, car il emportoit[1] toute leur chevance.

Si rencontra l'une des III batailles, et vit bien que deffendre le convenoit. Si se mist à l'aventure et fery dedens si radement que celle premiere bataille eust esté desconfite, se n'eussent esté les aultres II qui sourvindrent par les cris et les huées qu'on y faisoit. Adoncques commença le hustin à renforchier, et les archiers si fort à traire que les Jennevois et Espai-

1. Le manuscrit met par erreur : « emporteur. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gnolz furent desconfitz et prezque tous tuez, car ceulx du pays mesmement y sourvenoient à piques et à maques, et les tuoient comme pourcheaulx, et sy rescouirent de leurs pertes au mielx qu'ilz peurent, siques à grand meschief se parti de la bataille messire Loys d'Espaigne, navré en pluseurs places, et s'en affuy en ses naves, et ne retournerent avecques luy, de bien VI^M hommes, que environ III^c, et y laissa mort ung sien nepveu, que on appelloit messire Alfons d'Espaigne, qu'il avoit là mesmement fait chevalier. Quant il fut venu à ses naves, il les trouva si bien gardées qu'il n'y pœut entrer; si se mist à grand meschief en ung vaissel qu'on appelle ling, à tout ce qu'il avoit de gens, et se prit à nager le plus radement qu'il pœut.

Quant ces seigneurs d'Angleterre et de Bretaigne eurent desconfis leurs anemis, et ilz sceurent que messire Loys d'Espaigne s'en estoit ainsy parti, ilz se prindrent à aler aprez, tous tant qu'ilz peurent, et laisserent les gens du païs convenir du remanant. Quant ilz furent à leurs vaisseaulx, ilz virent que messire Loys d'Espaigne s'en aloit, fuiant par mer tant qu'il pouoit; si nagerrent le mielx que ilz pœurent aprez ledit messire Loys, car il leur estoit advis que riens n'avoient fait, se ledit messire Loys leur eschappoit. Ilz eurent bon vent, si bon que à souhet, pour quoy ilz ne le rataindirent pas, ains firent tant les maronniers de messire Loys qu'ilz parvindrent à ung port qu'on appelle Gredo, si y descendirent tous. Longtemps n'y avoient sejourné, quant ilz entendirent que les Anglès estoient là arrivez. Lors, tantost, messire Loys monta sur petis chevaulx qu'il emprunta

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en la ville et tira pardevers Rennes, qui estoit assez prez de là. Aussy le siewirent tous ceulx de sa compaignie, qui mielx mielx, et quant les Anglès et les Bretons le sceurent, ilz coururent aprez et ocirent tous ceulx qu'ilz rasconsiewirent, mais rataindre ne pœurent ledit messire Loys; si retournerent à la ville de Gredo, et là sejournerent pour celle nuit pour eulx reposer.

A l'endemain, ilz se mirent à chemin par mer pour venir à Hainebon à la vaillant contesse, maiz ilz eurent vent contraire, si leur convint prendre terre à III liewes prez de Dynant, puis se mirent à chemin par terre et gasterrent le pays entour Dynant, et prenoient chevaulx telz qu'ilz le pouoient trouver, l'ung sans selle, l'aultre sans bride; et tant alerent qu'ilz vindrent une nuit assez prez de Roche Periot. Quant ilz furent là venus, messire Watier de Manny dit : « Certainement je iroye volentiers assaillir ce chastel, combien que moult soye travaillié, se j'avoye compaignie. » Les aultres chevaliers luy dirent : « Sire, alez hardiement, nous vous suiverons volentiers. » Adoncques monterent tous la montaigne pour aler assaillir le chastel. A ce point, dedens estoit cil escuier qu'on clamoit Gerard de Malain, comme chastelain, qui avoit esté prisonnier à Dynant, ainsy que vous avez ouy, et fist armer toutes ses gens pour deffendre le chastel. Là eut moult dur assault, et y eut pluseurs chevaliers et escuiers navrez, entre lesquelz messire Jehan le Boutillier [et] messire Hubert de Fresnay furent si lourdement bleciés, qu'il les convint reporter aval en un pré gesir avecques les aultres navrez.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cil Gerard de Malain avoit ung frere moult hardi escuier qu'on appelloit Renier de Malain, et estoit chastelain d'ung aultre chastelet qu'on appelloit Fauete[1], qui estoit à mains d'une liewe prez de Roche Periot. Quant il entendi que Bretons et Anglès assailloient son frere, il fist tantost armer ses compaignons jusques à XL, et s'en ala par devers Roche Periot pour aviser s'il pourroit aidier à son frere en aucune maniere. Si luy avint si bien qu'il vint en ce pré où ces chevaliers gisoient navrez avecques les aultres, si les prit et enmena à Fauete, son chastel. Aucuns de leur maisnie s'en affuirent à messire Watier luy conter l'aventure. Quant les chevaliers entendirent le cas, ilz furent moult dolans et firent cesser l'assault, et s'en alerent qui mielx mielx par devers Fauete pour consuivir les chevaliers qu'on y menoit, mais ilz ne pœurent avoir si grande haste que ledit Renier de Malain ne fust ainchoys rentré en son chastel, à tout ses prisonniers. Quant les gens messire Watier de Manny furent là venus l'ung devant l'aultre, ainsy traveilliez qu'ilz estoient, ilz commencherrent à assaillir le chastel, mais petit y firent, car ledit Renier et ses compaignons se deffendirent vaillaument. Or estoit tart, si eurent conseil ceulx de dehors qu'ilz se logeroient celle nuit autour du chastel, pour mielx assaillir l'endemain.

Gerard de Malain sceut tantost que ces seigneurs s'estoient partis de là et le beau fait que son frere avoit fait pour le secourir, si en eut grand joye; et sceut que ces seigneurs s'en estoient alé devant Fauete

1. Auj. Le Faouët, Morbihan, arr. de Pontivy, ch.-l. de cant.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour le conquerir, si se pensa qu'il feroit aussy beau secours à son frere, comme il luy avoit fait. Si monta la nuit à cheval et vint ung petit devant le jour à Dynant[1] et parla à messire Pierre Porteboeuf, son bon compaignon, qui estoit souverain de Dynant, et luy conta l'aventure et pour quoy il estoit là venu. Si eurent conseil que, le jour venu, ilz assembleroient les bourgoys de la ville et leur remonsterroient la besongne et les feroient armer pour aler lever ce siege de Fauete. Quant grand jour fut venu, les bourgois furent assemblez, et fut conclu qu'ilz iroient lever le siege. Si se mirent à chemin bien vi^{xx} hommes, ungs et aultres.

Messire Watier de Manny et ses aultres compaignons, quant ilz sceurent les nouvelles par ung espye, ilz eurent conseil que, consideré le bien et le mal, le meilleur et le plus seur seroit de eulx partir et retraire vers Hainebon, car s'ilz attendoient là longuement, ilz y pourroient avoir dommage. Si se partirent de là et laisserent leurs II compaignons en prison jusques à tant que amender le pourroient.

Ainsy qu'ilz s'en retournoient à Hainebon, ilz vi[n]rent passer delez ung chastel qu'on appelloit Glay la Forest[2], qui, XV jours devant, s'estoit rendu

1. *Froissart*, dans le manuscrit de Rome, éd. Luce, t. II, p. 401, dit que Charles de Blois avait envoyé des renforts à Dinan, entre autres le sire de Chatillon, le vicomte de Rohan, le sire d'Amboise. Dans le récit de Jean le Bel, il ne peut être question de Dinan, Côtes-du-Nord, beaucoup trop éloigné de Roche-Piriou, Morbihan, pour qu'un cheval puisse parcourir la distance qui sépare les deux localités en une nuit. (Voy. ci-dessus, p. 320, note 1.)

2. Sur l'identification de cette localité, voy. *Froissart*, éd.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à messire Charles de Bloys, et l'avoit laissé en la garde de messire Henry de Lyon et à messire Goy de Glay, qui devant le tenoit, lesquelx adoncques n'y estoient pas, ains estoient avecq messire Charles devant Craaiz. Quant le vaillant chevalier, messire Watier de Manny, veit le chastel de Glay la Forest, qui estoit merveilleusement fort, il dit à ces seigneurs de Bretaigne qu'il ne se partiroit de là, jasoit que moult travaillié fust, jusques à tant qu'il avroit veu la maniere de ceulx de dedens et baillié assault. Si commanda que chascun s'armast et aux archiers qu'ilz s'aprestassent, et prit ses armes, et monta la montaigne jusques aux barrieres et fossez du chastel. Tous ses compaignons le suivirent, Anglès et Bretons; si baillerent l'assault moult radement et ceulx de dedens aussy ne faillirent pas à deffense, jasoit ce qu'ilz n'eussent point de cappitaine. Là eut ung bel assault qui dura longuement jusques à basses vesprez, et s'i porta chascun d'ung costé et d'aultre moult vaillanment. Messire Watier semonnoit grandement les assaillans et se mettoit toudis au devant des aultres ou plus grand peril, et les archiers tiroient si ouniement que ceulx de dedens n'osoient mettre teste à crenel. Et fist tant messire Watier et ses compaignons que les fossez furent raemplis tous d'estrain, de bos, par quoy ilz vinrent jusques aux murs, et piquerent tant de grands maillès de fer que les murs furent trowez une toise de large. Ainsy eurent le fort chastel par force et tuerent tous ceulx qu'ilz y

Luce, t. II, p. LVI, n. 1, ce ne peut être Gouy-la-Forêt, près de Landerneau, mais plutôt le château de Coet (mot breton signifiant la forêt), situé à dix kilomètres nord-est d'Hennebont, dans la commune de Languidic.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

trouverrent. Si se logerrent là et l'endemain ilz se mirent à chemin tant qu'ilz vinrent à Hainebon.

Quant la vaillant contesse sceut leur venue, elle ala au devant d'eulx moult joyeusement et les festia, baisa et acola moult gracieusement, ainsy qu'elle le sçavoit bien faire. Elle fist appareillier au chastel pour les rechepvoir moult noblement; sy donna à disner à tous chevaliers et escuiers et leur demanda à tous de leurs belles aventures et merveilleux faitz, jasoit ce que elle en sceut une grande partie. Là furent ramentevées maintes proesses aventureuses, mains faitz perilleux et hardis, maintes armes et entreprises, selonc que chascun avoit fait. Si les debvoit on et doibt tenir pour prœux, et singulierement messire Watier de Manny, qui oncques ne fut recreant d'entreprendre faitz perilleux et aventureux[1]. Car qui bien vouldroit considerer les faitz d'armes qu'ilz firent en desconfissant messire Loys d'Espaigne, mettre à mort les Jennevois et Espaignolz, et chasser ledit messire Loys par mer et par terre, et assaillir le chastel de Roche Periot, et puis le chastel de Fauet, et puis prendre d'assault le fort chastel de Glay la Forest, et puis de là partir et revenir à Hainebon sains et saufs, dont ilz estoient partis; telle chevauchée doibt bien estre reputée honnourable et notable grandement, et tous ceulx quy y furent, hardis et prœuz tenus.

Chapitre LIX.

Sommaire.

Prise de Vannes. Siège et prise de Carhaix. Gautier de Masny

1. Les dernières lignes de ce chapitre n'ont pas été reproduites par Froissart.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

demande des secours à Édouard III. Louis d'Espagne et beaucoup d'autres seigneurs viennent rejoindre Charles de Blois qui assiège Hennebont.

Comment les seigneurs de France prirent la ville de Craaiz et puis assiegerrent Hainebon[1].

Ainsy que ces seigneurs Anglès et Bretons furent revenus à Hainebon, comme vous avez ouy, messire Charles de Bloys avoit conquis la cité de Vennes et assiegié la ville de Craaiz, et l'avoit durement constraint que elle ne se pooit longuement tenir. Par quoy la vaillant contesse et messire Watier de Manny envoyerent tantost grands messages au roy Edowart, luy signifians comment messire Charles de Bloys avoit conquis la cité de Rennes et de Vennes et les aultres bonnes villes et chasteaulx de Bretaigne, et qu'il conquerroit tout le remanant, se il ne venoit à secours hastivement. Ces messages s'en alerent par mer vers Angleterre et firent leur message le mielx qu'ilz pourroient[2]. Maiz je m'en tairay ung petit, car ceulx de la ville de Craiz ne se pœurent si longuement tenir que le secours leur venist à temps, si se rendirent à messire Charles de Bloys, leurs vies et biens saufs.

Quant ledit messire Charles et les aultres seigneurs eurent pris la feaulté des bourgoys, et y eurent demouré pour leur repos et aise par l'espace de VI jours, ilz eurent conseil qu'ilz iroient assiegier

1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. 169 l. 5, à p. 171 § 177. Variantes, p. 402 à 404.

2. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. 169, dit que les ambassadeurs de Jeanne de Montfort trouvèrent Édouard III à Windsor.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Hainebon, et de là ne se partiroient pour bien ne pour mal, tant qu'ilz l'avroient et seroient vengiez de ces Anglès qui ainsy avoient desconfit messire Loys d'Espaigne. Si vinrent devant Hainebon, qui estoit grandement renforcié et avitaillié.

Quant messire Loys d'Espaigne sceut ces nouvelles, qui gisoit à Rennes navré et n'estoit pas encore bien guery, il se fist appareillier et fit tant qu'il vint en l'ost messire Charles devant Hainebon. Ledit messire Charles et les aultres seigneurs le virent voulentiers et luy firent grand honneur, car ilz ne l'avoient veu depuis la bataille dessusdite. La compaignie de France croissoit grandement de jour en jour, car grand foison des seigneurs et chevaliers de France qui venoient du roy d'Espaigne, lequel faisoit guerre en Guernade aux Sarrazins, quant ilz passoient par Poitou et ilz oioyent parler des guerres de Bretaigne, ilz tiroient celle part.

Ledit messire Charles avoit fait dreschier xv ou xv[i] grands engins, qui jettoient ouniement grosses pierres jusques aux murs de Hainebon; maiz ceulx de dedens n'en tenoient gueres de conte, ains venoient aux creneaulx et les pinsoient de leurs chapperons et disoient par despit : « Alez, alez querir vos compaignons qui gisent en Campreli. » De quoy messire Loys d'Espaigne avoit grand despit.

Chapitre LX.

Sommaire.

Louis d'Espagne demande à Charles de Blois Jean le Bouteiller et Hubert de Fresnay, détenus au Faouët, et veut les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

faire décapiter; ils sont délivrés par Gautier de Masny. Levée du siège d'Hennebont. Prise de la ville de Jugon livrée par un traître. Conclusion de trêves. Jeanne de Montfort se rend en Angleterre auprès d'Édouard III.

Comment messire Loys voloit faire decoler II chevaliers, lesquelz furent vaillanment rescoux par messire Watier de Manny[1].

Un jour vint ledit messire Loys d'Espaigne, et demanda ung don à messire Charles de Bloys, devant tous les seigneurs, en guerredon de tous les services que fait luy avoit. Ledit messire Charles ne sçavoit pas quel don il luy vouloit demander, si luy octroya assez legierement. Quant le don fut octroyé, messire Loys dist : « Grand mercys. Dont vous prye je que vous me facés venir les II chevaliers qui sont en vostre chastel de Fauete, en prison, messire Jehan le Boutillier et messire Hubert de Fresnay, et les mes donnez pour faire ma volenté; c'est le don que je vous demande. Ilz m'ont chassé, desconfit et navré, et tué messire Alfons, mon nepveu, que tant amoye, si ne me sçay ne veul aultrement vengier d'eulx que de leur copper la teste devant leurs compaignons layens enfermez[2]. » Ledit messire Charle tout esbahy demoura

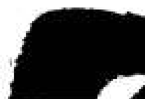
1. Cf. *Froissart*, éd. Luce, t. II, p. 171 § 177 à p. 181. Il donne plus de développements au récit de la délivrance d'Hubert de Fresnay et de Jean le Bouteiller. Variantes, p. 404 à 417.

2. M. de la Borderie, *Hist. de Bretagne*, t. III, p. 468, n. 2, rejette cet épisode du siège d'Hennebont comme invraisemblable et contraire aux principes chevaleresques du moyen âge, qui protégeaient la vie des prisonniers de guerre; il le qualifie de « racontar anglais manifestement calomnieux. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et luy respondi courtoisement : « Certes, sire, les prisonniers vous donneray je, mais ce seroit poy d'onnour à vous et grande cruaulté et grand blasme à nous tous, se vous faisiez desdits chevaliers ce que dit avez, et nous seroit à tousjours reprouvé, et avroient nos anemis bonne occasion de faire ainsy des nostres quant ilz les prendront, et pœut avenir de jour en jour. Pour quoy ne vueilliez demourer en telle oppinion. » Messire Louys respondi incontinent et dist que pour homme du monde il n'en feroit aultre chose : « Et se vous ne me tenez vostre convenant, sachiez que je me partiray de vous et plus ne vous serviray n'ameray. » Messire Charles vit bien que c'estoit acertes, si n'osa plus courousser ledit messire Loys, ains envoya tantost certains messages au chastel de Fauete pour amener ces deux vaillans chevaliers. Ainsy fut fait, comme dit fut; les II chevaliers furent amenez assez matin ung jour en la tente messire Charles. Quant messire Loys d'Espaigne les sceut venus, il les ala veoir, aussy firent pluseurs aultres seigneurs. Si leur dist messire Loys : « Seigneurs chevaliers, vous m'avez blechié du corps et osté de vie mon trés amé nepveu, si fault aussy que vous morez; de ce ne vous pœut homme vivant deffendre. Si vous confessez se vous volez, et priez mercy à Nostre Seigneur, car vostre derrain jour est venu. » Les chevaliers furent moult esbahis, disans qu'ilz ne pouoient croire que vaillans hommes, ne gens de proesse deussent faire ne consentir telle cruaulté que de mettre à mort chevaliers pris en fait d'armes par guerres de seigneurs, et se fait estoit, pluseurs aultres le pourroient comparer en cas semblable. Les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN



aultres seigneurs qui là estoient, de ces parolles eurent grande pitié, maiz pour chose qu'on sceut dire ne remonstrer audit messire Loys, faire ne se pœut que il ne convenist que les II chevaliers n'eussent les testes coppées aprez disner.

Toutes les parolles et responses, lesquelles furent entre messire Loys et messire Charles à l'occasion de ces deux chevaliers, furent tantost sceues de monseigneur Watier de Manny et messire Amaurry de Clichon par espies, qui toudis aloient couvertement d'ung ost à l'aultre. Si remonstrerent les II chevaliers, c'est assavoir : messire Watier et messire Amaury, à leurs compaignons la grande pitié de ces II chevaliers, puis commencerrent à penser l'ung d'ung costé, l'aultre d'aultre. Au derrain commença le prœu et le vaillant chevalier, messire Watier de Manny, à parler et dire : « Seigneurs, ce seroit grand honnour pour nous se nous pouions secourir et sauver ces deux chevaliers, et se nous mettions en aventure et nous faillions, si nous en sçavroit le bon roy Edowart bon gré. Aussy feroient tous prœux hommes qui en orroient parler quant nous en avrions fait nostre pouoir. Si vous en diray mon advis, se vous avez talent d'entreprendre, car il me semble qu'on doibt bien le corps aventurer pour la vie de deux vaillans chevaliers sauver. J'ay avisé, s'il vous plaist, que nous nous armerons et partirons en deux pars; l'une des pars istra maintenant par ceste porte tandis qu'on disnera, et s'en iront rengier les compaignons sur ces fossez et monstrer pour escharmucher l'ost, et je croy bien que ceulx de l'ost accourront tantost celle part. Vous, messire Amaurry, en serez cappitaine, s'il vous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plaist, et avrez avecques vous bons archiers pour les sourvenans detrier et faire reculer; et je prendray cent de mes compaignons et v^{c} archiers, et istrons par celle posterne d'aultre part couvertement, et vendrons ferir par derriere en leurs loges que nous trouverrons vuydes. Et j'ay bien avecques moy qui scet la voye aux tentes messire Charles de Bloys où les II chevaliers sont, et je vous promet que nous ferons nostre debvoir de les delivrer, et les ramenerons à sauveté, se à Dieu plaist. » Ce conseil et advis pleut bien à tous, pour quoy ainsy fut fait que le gentil chevalier l'avoit avisé, et furent les II chevaliers aux quelx on debvoit tantost copper la tête, aprez disner, delivrez et ramenez à Hainebon, et ceulx qui les gardoient tuez. Et d'aultre part, messire Amaurry, qui escharmuchoit l'ost, rentra en la ville à grand joye, luy et sa compaignie, reservé que le sire de Landreniaz et le chastelain de Gingant furent priz de l'aultre costé; maiz bien disoit on que ce avoit esté de leur voulenté, car tantost furent quitte de leur prison et se tournerent de la partie messire Charles de Bloys encontre la vaillant contesse, laquelle mainte courtoisie leur avoit fait. Celle nuit, dedens Hainebon, Anglès et Bretons menerrent grand joye pour les II chevaliers rescoux et pour la vaillant entreprise, et messire Loys d'Espaigne fut d'aultre part en grand tristresse pour ce qu'il avoit ainsy perdu les chevaliers.

Trois jours aprez celle aventure, tous ces seigneurs de France qui estoient par devant Hainebon s'assemblerent en la tente de messire Charles de Bloys pour avoir conseil qu'il estoit de faire, car ilz veoient la ville et le chastel de Hainebon fort à merveilles et gar-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nis de trés bonnes gens d'armes, qui poy les doubtoient; et tousjours leur venoient par mer nouveaulx vivres, et estoit le pays d'autour si gasté que ceulx de l'ost n'avoient où fourragier, et si estoit l'iver prochain, par quoy ilz ne pouoient là longuement demourer; siques tous ces poins considerez, ilz s'acorderrent communement qu'ilz se partiroient de là, et conseillerent à messire Charles que par toutes ses cités, villes et fortresses, il meist bonnes garnisons et gens desquelz il se peut et deut fier, et que s'on trouvoit maniere d'avoir treves jusques à la Penthecouste, qu'il s'i acordast legierement.

A ce conseil se tindrent tous ceulx qui là estoient, car ce estoit entre la Saint Remy et le Toussains, l'an de grace mil CCC et XLII[1]. Si se partirent ceulx de l'ost, seigneurs, ungs et aultres, et s'en ala chascun en sa contrée, et ledit messire Charles s'en ala vers Craaiz[2] à tout ses seigneurs et barons nobles de Bretaigne, et retint avecques luy pluseurs seigneurs de France pour luy aidier à conseillier.

Quant il fut venu à Craaiz et commença à ordonner de ses besongnes et de ses garnisons, il avint que ung riche marchant et bourgois de la ville qu'on appelle Gigan[3] fut encontré de son mareschal, est assavoir messire Robert de Beaumanoir[4], et fut pris et

1. Dans le manuscrit de Rome, *Froissart* (éd. Luce, t. II, p. 411), dit que le siège d'Hennebont fut levé « environ le Saint Luch » (18 octobre).

2. Carhaix, Finistère, arr. de Chateaulin, ch.-l. de cant.

3. Jugon, Côtes-du-Nord, arr. de Dinan, ch.-l. de cant.

4. D'après Kervyn de Lettenhove, éd. *Froissart*, t. XX, p. 286, ce ne serait pas Robert, mais Jean de Beaumanoir, celui qui prit part au combat des Trente.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

amené par devant messire Charles. Cil bourgoys faisoit toutes les pourveances à la contesse, et d'elle estoit grandement amé, et estoit bien creu en la ville de Gingan, laquelle estoit moult noblement fermée et bien située, et avoit ung beau chastel de l'acord de la contesse, dont estoit chastelain ung vaillant chevalier, qu'on nommoit messire Gerard de Rochefort. Cil bourgoys ainsy pris eut grand paour de morir, si requist qu'on le laissast aler par raenchon. Brief à parler, messire Charles le fist examiner et enquerre d'unes choses et d'aultres, et enfin promit qu'il traïroit la ville de Guigan et liverroit l'une des portes à ung jour certain, car il estoit si bien de la ville qu'il en gardoit les clefs. Et pour mielx faire la chose seure, il mit son filz en hostage, et ledit messire Charles luy convenança de bailler v^{c} livres de terre hereditablement.

Le jour vint que la porte fut ouverte à minuit, et entra messire Charles en la ville à grand poissance. Le guet du chastel l'aperchut, si commença à corner : « Aux armes, trahy! trahy! » Les bourgoys qui de ce ne se doubtoient, quant ce virent, ilz se commencerrent à esmouvoir et fuir par devers le chastel, et mesmement le bourgoys qui les avoit trahy se mist à la fuite, par couverture, avecques eulx, et entra ou chastel comme les aultres. Quant le jour fust venu, messire Charles et ses gens entrerent es maisons des bourgoys et prirent ce qu'ilz trouverrent, et quant messire Charles vit le chastel si fort, il dist qu'il ne se partiroit de là jusques à ce qu'il l'avroit à sa volenté. Le chastelain et les bourgoys congneurent bien tantost que cil bourgoys les avoit trahy, si le pendirent tan-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tost aux creneaulx du chastel. Ce fut bien fait, comme il me semble.

Quant il virent que messire Charles ne se partiroit de là jusques à tant qu'il eust le chastel à son dit, et virent qu'ilz n'avoient pas assez pourveances pour tant de gens soustenir, ilz s'acorderrent qu'ilz se rendroient saufs leurs corps et le remanant de leurs biens qui demourez leur estoient. Ledit messire Charles s'y acorda et prist la feaulté d'eulx. Ainsy il eut la bonne ville et le chastel de Gingan.

Tandis que ces besongnes se faisoient, aucuns vaillans hommes traiterent tant que entre ledit messire Charles et la vaillant contesse furent acordées treves à durer jusques au premier jour de may[1], qui seroit l'an mil CCC XLIII. La vaillant contesse s'i acorda legierement, aussy firent tous ses bienvueillans, car le noble roy Edowart aussy l'avoit ainsy mandé.

Donques tantost que ces treves furent fermées, la vaillant contesse se mit en mer et ala en propre personne parler au roy d'Angleterre. Si me tairay ung petit d'elle et de ceulx de Bretaigne et parleray dudit roy Edowart.

1. *Froissart*, éd. Luce (t. II, p. 414), dit dans le manuscrit d'Amiens que ces trêves devaient durer jusqu'au milieu de mai et dans le manuscrit de Rome (*ibid.*, p. 416) jusqu'à la Saint-Jean-Baptiste. Ces trêves sont sans doute celles qui, à la demande d'Henri de Malestroit, conseiller, maître des requêtes de Philippe VI et en vertu des pouvoirs à lui donnés, furent conclues par Jeanne, comtesse de Montfort, le vendredi après *Reminiscere* 1341 (1er mars 1342) (Arch. nat., J 241B, nos 41 et 43). Le texte de ces trêves est publié par S. Luce, éd. *Froissart*, t. III, p. II, n. 1. Cf. D. Morice, *Hist. de Bretagne*, t. I, p. 254.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

TABLE DES SOMMAIRES

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google | Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google   Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

63

CHAPITRE LIX.

CHAPITRE LX.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

72
IAA A 30
88
Google

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN



Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN